TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 659 48 PAGES — MERCREDI 9 MAI 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Vingt et une exécutions capitales à Téhéran

LIRE PAGE 7

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'offre de paix d'Israël au Liban

S'adressant à la Knesset au moment même où l'aviation israélienne poursuivait pour la seconde journée consécutive le bombardement d'objectifs en territoire libanais, M. Begin a laissé perplexe son auditoire en affirmant qu'il était prêt à rencontrer le président Sarkis et à négocier un traité de paix avec Beyrouth. Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a eu beau jeu de répliquer immédiatement que « cela n'était pas sérieux », ajoutant que le chef de l'Etat libanais n'était guère en mesure de répondre à une telle initiative sans une approbation, parfaitement inconcevable, du gouvernement syrien.

Avec plus ou moins de nuances, une grande partie des dirigeants israéliens partagent cette opinion. M. Begin lui-même ne devait guère se faire d'illusions en lançant un appel qui, d'ailleurs, n'est pas nouveau. Le premier ministre israélien avait, en effet, dès son arrivée au pouvoir en 1977, affirmé qu'il était prêt à engager des négociations avec les gouvernements de tous les pays voisins d'Israël. Or, si le Liban demeure, en principe, en guerre avec Israël, l'armée de Beyrouth ne représente pas, tant s'en faut, une menace sérieuse pour Israël. La même proposition adressée au président Assad ou au roi Hussein aurait eu, en revanche, plus de sens.

M. Begin a vraisemblablement voulu donner la forme d'une offre de paix à une manœuvre destinée à compromettre les relations du gouvernement de Beyrouth avec les dirigeants de Damas, d'une part, et l'O.L.P., d'autre part, tout en semant davantage le trouble dans la situation intérieure libanaise. Même si ses propos sont de nature à satisfaire les dirigeants chrétiens libanais, qui misent de plus en plus sur Jérusalem, le résultat de son calcul paraît loin d'être assuré. Du moins, M. Begin a-t-il cherché, une fois de plus, à prouver qu'Israël était partie à la crise libanaise et qu'aucune solution ne pourra y être trouvée sans sa participation directe ou indirecte.

La proposition de paix faite à Beyrouth est, d'autre part, pour M. Begin un moyen de manifester sa bonne volonté au moment où celle-ci ne semble pas évidente. Le premier ministre israélien tient à montrer, à la veille de la deuxième étape des pourparlers prévus par le traité de Washington, que son pays n'a pas signé un « accord séparé » avec Le Caire et continue à envisager une paix globale, bien que, au cours des derniers jours, le gouvernement ait rappelé à nouveau en termes vigoureux que le Golan devrait rester sous contrôle israélien et que Jérusalem était « pour l'éternité » la capitale réunifiée de l'Etat juif.

Les « négociations sur l'autonomie » qui vont s'ouvrir entre Israël et l'Egypte s'annoncent très délicates. Jérusalem vient en effet de prendre des positions particulièrement dures à ce sujet. Après avoir fait connaître ses conceptions restrictives en la matière, M. Begin a affirmé qu'« il n'y aura jamais plus de frontière entre Israël et la Cisjordanie ». En d'autres termes, l'Etat hébreu maintient intégralement ses revendications de souveraineté sur ce territoire occupé, ce qui renforce l'argument des Palestiniens selon lesquels Israël cherche à légitimer et à perpétuer son occupation sous couvert d'une « autonomie » fallacieuse.

Refusant toujours de reconnaître l'existence d'une nation palestinienne, M. Begin continue par ailleurs à évoquer un simple « problème de réfugiés », qui pourrait être résolu, du moins en ce qui concerne le Liban, en répartissant les Palestiniens qui y habitent dans les différents pays arabes. L'histoire des deux dernières années du Proche-Orient a pourtant montré que le problème a de tout autres dimensions et qu'aucune paix durable ne pourra être instaurée au Proche-Orient sans la constatation par Jérusalem de cette évidence.

(Lire nos informations page 7.)

Le congrès du P.C.F.

Les luttes sociales et l'ouverture vers les travailleurs intellectuels seront au centre des débats

Le vingt-troisième congrès du parti communiste, qui s'ouvre mercredi 9 mai, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), et durera jusqu'au 13 mai, réunira près de deux mille délégués et près de cent représentants de partis communistes et de « mouvements révolutionnaires et progressistes étrangers ».

Le parti communiste d'Union soviétique sera représenté par M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, responsable des relations avec les partis étrangers, qui conduira une délégation d'une quinzaine de personnes.

La première séance d'un congrès au centre duquel figureront les luttes sociales et l'ouverture vers les travailleurs intellectuels sera consacrée au rapport de M. Georges Marchais, intitulé : « Le parti communiste français dans le combat unitaire contre la politique d'austérité, de chômage, d'autoritarisme et d'abandon national, pour avancer par la démocratie vers le socialisme pour la France ».

La préparation du vingt-troisième congrès du P.C.F. a mis en évidence la permanence des mécanismes de fonctionnement propres à ce parti. La nouvelle « ligne », tracée au printemps de 1978, a été précisée et expliquée aux militants, qui l'ont approuvée. Les équipes qui ont pour tâche de l'appliquer ont été, à tous les niveaux de l'appareil, confirmées ou renouvelées, selon le jugement porté sur leur fidélité et leur efficacité. Ce mouvement va s'achever, au congrès, par des changements au sein des instances dirigeantes. M. Georges Marchais avait indiqué, par exemple, que l'augmentation du nombre des femmes parmi les adhérents se refléterait dans la composition des organes de direction.

Les assises de Saint-Ouen marquent donc l'achèvement d'un processus de réorientation du P.C.F. Au contraire des précédents, ce virage a été pris sans heurt apparent au sommet du parti. Si aucun dirigeant n'a payé de sa place d'éventuels désaccords avec les décisions prises depuis deux ans, le congrès procédera à une réorganisation du bureau politique, qui devrait sanctionner certaines insuffisances apparues dans le fonctionnement.

De même, les intellectuels qui ont critiqué ouvertement la politique de la direction n'ont pas été exclus. Il n'est pas sûr qu'un tel comportement soit toléré à l'avenir, mais il l'a été jusqu'à présent, bien que ceux qui l'ont adopté aient été mis à l'index.

La part qui leur a été faite dans les tribunes de discussion de *l'Humanité* et de *France nouvelle* n'autorise pas à parler de censure, mais elle montre bien la persistance d'une volonté de contrôler l'expression des militants.

Un autre exemple de cette attitude est fourni par le fait que *l'Humanité* a refusé la publicité des éditions du Seuil pour la collection que dirige M. Antoine Spire, ancien directeur commercial des Editions sociales, et qui réunit des auteurs communistes critiques.

Cette rigueur n'a pas toujours fait l'unanimité des dirigeants communistes, mais ils se sont entendus, en définitive, pour l'estimer nécessaire afin d'aborder, dans les meilleures conditions possibles pour le parti, une nouvelle période de son existence.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 11.)

M. MAIRE OUVRE LE CONGRÈS DE LA C.F.D.T. PAR UNE CRITIQUE POLITIQUE ET SYNDICALE

(LIRE PAGE 43.)

La France face à la crise de l'énergie

• Plusieurs pays producteurs relèvent leurs prix du pétrole
• Les importations de « brut » deviennent libres
• M. Barre estime nécessaire de « s'accrocher » au nucléaire

Le « Journal officiel » va publier un avis qui précisera les conditions d'application de la nouvelle politique pétrolière française, définie en août dernier. Les limitations quantitatives qui accompagnaient les autorisations d'importer des produits raffinés sont désormais supprimées. Mais cette mesure n'aura son plein effet qu'une fois libérés les prix des carburants et du fuel domestique qui sont encore fixés par le gouvernement. Cette libération des tarifs reste prévue pour le 1er janvier 1980, mais cette nouvelle politique entrera en vigueur dans de mauvaises conditions.

Les prix pétroliers continuent en effet de monter. Selon la revue spécialisée le « Middle East Economic Survey », l'Irak, l'Indonésie, Oman ont encore relevé le prix de vente de leur brut d'un demi-dollar et l'Iran envisagerait une nouvelle hausse. Quant aux cours du marché de Rotterdam, ils sont aussi élevés qu'au mois de février.

M. Barre s'est inquiété de cette situation lors du débat organisé le 7 mai par Europe 1 et Antenne 2. Après avoir rappelé que la facture pétrolière de la France s'accroîtrait de 15 milliards de francs en 1979, le premier ministre a affirmé que la France « s'accrocherait à l'énergie nucléaire », « parce qu'il y va de son indépendance économique et de son indépendance tout court », et il ajouté qu'économiser l'énergie était « un devoir européen ».

M. Raymond Barre a visiblement choisi de marteler l'opinion. Il a répété le 7 mai ce qu'il avait déjà dit la veille sur le pétrole : « *Nous devons nous attendre à une hausse des prix pour l'année 1979 de l'ordre de 30 % ; la crise de l'énergie est devant nous ; la prise de conscience du problème n'a pas été jusqu'ici aussi profonde qu'on pouvait le penser.* »

Mais le premier ministre a beau trouver l'argument « *facile* », il ne semble pas qu'il cherche, dans la conjoncture actuelle, autre chose qu'une justification aux mauvais indices de prix à venir. En effet, si l'on exclut la volonté réaffirmée de « *s'accrocher à l'énergie nucléaire* » — qui n'aura d'effets qu'à moyen terme et risque de se heurter à de violentes réticences après l'accident de Pennsylvanie — la politique énergétique française à court terme paraît inexistante.

Les difficultés sont pourtant indéniables. L'Irak, Oman, l'Indonésie viennent de relever, une fois encore, les prix de leurs « bruts » ; l'Iran s'apprêterait à faire de même et le marché libre a repris sa marche en avant, prélude à chaque augmentation de l'OPEP. Les pays producteurs, qui ont appris des grandes nations industrielles à profiter des rapports de force, ont réduit leur production ; il y a désormais peu de chance que les tensions sur le marché disparaissent avant la fin de l'année.

Or les stocks de certains produits sont en France particulièrement bas. La longueur de l'hiver a empêché les compagnies de commencer à reconstituer leurs réserves de fuel domestique et de gazole (40 % de la consommation nationale de produits pétroliers). Il est pratiquement certain que « *l'on ne passera pas l'hiver prochain* » sans entamer les réserves dites stratégiques, sauf si des mesures nouvelles sont prises. Déjà, cet hiver, plusieurs sociétés, dont ELF et B.P., sont descendues au-dessous des quatre-vingt-dix jours de réserve obligatoire, leurs présidents sont convoqués à la direction des hydrocarbures dans les jours qui viennent pour s'y voir réprimander sinon sanctionner.

Face à cette situation que fait-on ? L'ancien « *Bison futé* » devenu directeur de l'Agence pour les économies d'énergie lance un concours national sur « *la conduite douce* » ; on multiplie les colloques *(lire page 46)* et l'on envisage de réduire de 1 degré (de 20 °C à 19 °C) la température des immeubles. Voilà qui ne permettra sûrement pas d'éviter un dépassement de l'« enveloppe » pétrolière, fixée en février par le gouvernement à 58 milliards de francs. Dans le meilleur des cas — et même si l'on ne reconstitue pas les stocks — on dépensera 62 milliards de francs. Lorsque la notion d'« enveloppe » avait été adoptée par M. Fourcade, alors ministre de l'économie et des finances, il avait été admis que son montant serait impératif.

C'est dans ces conditions — les pires — que va être publiée au *Journal officiel* une notice qui définit les nouvelles conditions d'attribution des autorisations spéciales d'importation et de mise à la consommation de produits pétroliers raffinés, dénommés couramment les « A 3 », parce qu'elles sont valables pour trois ans.

Il s'agit d'un pan important de la nouvelle politique pétrolière définie le 30 août dernier par le gouvernement.

Pourront déposer une demande d'autorisation les sociétés de capitaux disposant de certains moyens techniques (dépôt, transport) et capables de traiter au moins 24 000 tonnes de produits par an (avec un minimum de réserves obligatoires de 6 000 tonnes) (1). Les sociétés devront fournir des plans d'approvisionnement sur trois ans et ne pourront se fournir pour plus de 20 % sur le marché libre. Pour permettre au nouveau dispositif de se mettre en place, les anciennes A 3, qui arrivent à échéance le 31 décembre 1979, sont prorogées de six mois.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 46.)

(1) Les petits distributeurs pourront cependant regrouper leurs stocks pour parvenir aux 6 000 tonnes de réserves obligatoires.

L'Europe et ses périls extérieurs

I. — Des risques et des incertitudes

par JACQUELINE GRAPIN

Anatole France, auteur paraît-il démodé, disait : « *J'ai beau entendre parler de décadence, je n'y crois pas. Je ne crois même pas que nous soyons parvenus au plus haut point de civilisation* (1). » C'était la formation la plus cynique — et peut-être la plus civilisée — de l'espoir. Les grands auteurs ne pèchent plus, ni par humour ni par espérance. A un siècle d'écart, c'est un jeune Belge complètement inconnu, Georges Vanloubbeeck, qui répond lyriquement à un concours lancé par des journaux de quatre pays : « *Qu'est-ce que l'Europe ? Rien. Qu'a-t-elle été jusqu'à présent ? Tout. Que veut-elle ? Redevenir quelque chose.* » Et d'ajouter : « *Pour un peuple, un passé de grandeur n'est jamais un souvenir, une consolation, mais un brûlot qui ronge le cœur, un éclair pour illuminer l'avenir. Voyez la Chine...* » Faut-il sombrer dans le néant pour en mieux sortir ? Ou la renaissance est-elle pour demain, comme le voudrait André Danzin, auteur d'un récent rapport publié par la Commission des Communautés européennes sur « *la science et la renaissance de l'Europe* ». Mais la renaissance se décrète-t-elle ?

Pour sûr, l'Europe est à la croisée des chemins. Des symptômes incontestables de déclin d'un côté. Des potentialités impressionnantes de l'autre. Entre les deux, toute une gamme d'incertitudes, des risques qui croissent, et quelques périls ; tout ce qui sépare les discours de la réalité, les velléités de la volonté. Une zone d'ombre.

On a beau faire mine de ne plus croire aux futurologues et autres prospectivistes, l'Europe n'est plus ce qu'elle a été, et les tendances sont là. Démographiques d'abord. L'on sait que la population du « *vieux monde* » parvient tout juste actuellement à se reproduire, tandis que ses voisins et ses concurrents de l'avenir croissent et se multiplient. Les Européens de l'Ouest, qui représentaient 15 % de la population mondiale en 1900, à l'époque où ils essaimaient encore dans le monde à la faveur de la colonisation ou de quelque « *melting pot* », n'en étaient plus qu'à 9,8 % en 1975, et tomberont à environ 7 % en l'an 2000 : une chute véritablement accélérée.

(Lire la suite page 44.)

(1) *Le Jardin d'Epicure*. Calmann-Lévy, 1895.

AU JOUR LE JOUR

L'avenir derrière soi

Depuis cinq ans que les prix du pétrole et des matières premières ne cessent de grimper, le chômage de s'accroître et l'inflation de nous serrer de près, nous avions déjà l'impression que tout n'était pas pour le mieux dans le meilleur des mondes où nous vivions.

Mais dans la mesure où M. Barre vient de nous annoncer que la crise de l'énergie est devant nous, il faut croire que ce qui est derrière nous n'était qu'un amuse-gueule sans commune mesure avec le plat de résistance qui nous attend. La chronologie de l'espoir semble donc inversée : plus qu'hier et moins que demain.

Et le moins rigolo de l'histoire, c'est que dans un tel monde, les idées sont encore plus rares que le pétrole.

BERNARD CHAPUIS.

INTÉGRALE SATIE SALLE FAVART

Une musique au-delà du rien

Par un étrange paradoxe, l'importance musicale d'Erik Satie (1866-1925) dans l'histoire comme pour le public ne tient pas essentiellement aux qualités proprement dites du compositeurs. Trop conscient et méticuleux pour n'être qu'un amateur, trop amateur de tempérament, trop artiste, pour devenir professionnel, il a d'abord le mérite du style : il signe ses compositions dès les premières mesures, et c'est cela peut-être la marque du génie.

Ce qui assure à Satie une place privilégiée au sein des mouvements artistiques du début du siècle, c'est qu'il représente en quelque sorte un point de non-retour : il voulait « transformer la musique en une chose blanche et pure » (lettre à Valentine Hugo) et il y a réussi.

Il suffit de comparer ses « Gymnopédies », ses « Gnossiennes » ou ses « Morceaux en forme de poire » avec ce qui s'écrivait alors pour apprécier la différence. N'étant ni Debussy, ni Ravel, ni Scriabine, ni Schoenberg, Erik Satie, loin de se dissimuler ses propres limites, a su s'en servir comme bornes dans un domaine personnel et résolument privé.

Cette tendance à la simplicité, déjà si frappante dans certaines œuvres de Massenet, Satie saura la pousser jusqu'au paradoxe et faire jaillir du « presque rien » toute la musique qui s'y trouve : une musique au-delà du « rien », parce qu'il avait découvert, comme John Cage l'expliquera plus tard, que, après la musique, il y a encore la musique.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 25.)

HISTOIRE ET SOCIÉTÉ

LES DURKHEIMIENS

par JEAN-MARIE MAYEUR

A la double rencontre du renouveau d'intérêt pour Durkheim et des recherches menées depuis plusieurs années sur les débuts des sciences sociales dans la France de la IIIe République, la *Revue française de sociologie* consacre aux durkheimiens un numéro spécial d'une exceptionnelle importance, dirigé par Philippe Besnard (1). On a souvent pu déplorer la faible attention portée par les historiens français à l'histoire intellectuelle et à l'histoire de l'enseignement supérieur. Il n'est donc guère surprenant que, dans ce volume collectif, six contributions sur onze soient le fait d'historiens anglo-saxons qui font preuve, pour décrire et comprendre les réalités universitaires françaises, d'une information et d'une rigueur critique sans faille. Les autres articles sont le fait de sociologues qui, dans l'établissement des faits et la recherche minutieuse des sources, n'ont rien à envier aux historiens les plus classiques. Voilà bien, au passage, une double leçon !

Une initiative remarquable qui accroît le prix de l'ouvrage est la publication d'un certain nombre de documents inédits : lettres de Paul Lapie, Dominique Parodi, Fauconnet, Mauss, à Célestin Bouglé, lettres de Durkheim, texte autobiographique du sociologue des religions Henri Hubert, rédigé en 1915 à la veille de sa mobilisation, mémoire rédigé par Mauss en 1930 lors de sa candidature au Collège de France, qui retrace son itinéraire scientifique.

Les trois premières études apportent un éclairage sur le monde des durkheimiens et l'équipe de *l'Année sociologique*. Philippe Besnard rappelle les précédents de la revue, élucide la formation du groupe, suit les filières de recrutement des collaborateurs. Le poids des normaliens est considérable dans la période parisienne de la carrière de Durkheim, mais non pas dans la première période, « à tendance bordelaise », de 1899 à 1903. L'engagement dreyfusard et socialiste a constitué un puissant facteur d'intégration. Cependant, l'existence de solides liens d'amitié entre certains collaborateurs et l'homogénéisation progressive du recrutement n'excluent pas une faible intégration du groupe dans son ensemble, conclusion qui corrige l'idée reçue d'une école ou d'une chapelle.

Comme le notait Georges Davy : « *Il n'y avait pas d'assises, pas de réunion, pas de mot d'ordre.* » Somme toute, les relations ne sont étroites qu'à l'intérieur de fractions de l'ensemble que constituent les collaborateurs de *l'Année sociologique*. Autour de Durkheim, Bouglé, Fauconnet, Hubert, Mauss et Simiand, malheureusement absent du numéro, forment une manière d'état-major. Si, du reste, un grand nombre de collaborateurs ont participé à *l'Année*, un groupe restreint a assuré l'essentiel du travail. Durkheim, Mauss, Hubert ont écrit neuf mémoires sur les dix-huit qui émanent de collaborateurs de *l'Année* et 44 % des analyses de plus de vingt-cinq lignes.

Incomparable connaisseur du monde universitaire français sous la IIIe République, Victor Karady décrit les stratégies qui ont permis aux durkheimiens de donner à la sociologie la légitimité universitaire. Si l'offensive dirigée vers l'enseignement de la philosophie fut largement victorieuse, elle se heurta à la résistance sur le front des facultés de droit, mais aussi de l'histoire et de la géographie. V. Karady marque l'extraordinaire vitalité de ces dernières disciplines, dotées du personnel le plus nombreux dans le haut enseignement littéraire de l'époque. Aussi, les rapports de force ne furent-ils pas favorables à une prise de participation sociologique dans l'enseignement de ces disciplines.

Il resta aux durkheimiens à conquérir les centres d'érudition marginaux dans le système académique, telle l'Ecole pratique des hautes études, qu'ils surent investir. Dans sa contribution, en même temps qu'il fournit une utile mise au point sur la place des sciences sociales dans les facultés d'Etat, Georges Weisz illustre cette lutte pour les postes, en montrant comment les durkheimiens, en 1907, mirent la main sur la chaire d'histoire d'économie sociale à la Sorbonne, attribuée à Bouglé. Cette analyse lui permet de corriger des images sommaires et de décrire le « système amorphe et désordonné d'influence et de patronage », qui préside aux nominations. Surtout, sous les structures fortement centralisées, il sait percevoir la complexité du système français et l'élasticité du fonctionnement.

Le recours aux sociétés académiques permit de fonder la légitimité universitaire, mais aussi la légitimité scientifique de l'école durkheimienne. Cet effort de légitimation scientifique s'appuya sur la référence aux modèles étrangers, particulièrement celui de l'Allemagne, encore que celui-ci diminue avec le temps. V. Karady analyse finement l'utilisation que firent les durkheimiens de *l'Année sociologique* : leur exploit fut de « légiférer avec force autorité dans un vaste empire scientifique avant même de l'avoir exploré ».

La démarche critique systématique qu'ils mirent en œuvre dans la revue les fit percevoir, malgré leurs divergences, comme une équipe plus intégrée intellectuellement qu'elle ne l'était, et comme « un groupe collectivement dépositaire de vérités coulant de la même source ». Ils surent fonder la légitimité de leur objet d'études, définir la spécificité de leurs méthodes. Ils surent se distinguer de la sociologie des groupes concurrents, mais aussi de cette sociologie spontanée dont la mode atteint en ce tournant du siècle la presse et les partis.

La clé de voûte

La sociologie religieuse, avec Durkheim, Mauss, Hubert, Hertz (2), est à la place centrale dans *l'Année* et elle paraît bien constituer la clef de voûte de la société pour les durkheimiens. D'emblée, elle occupe le quart des pages consacrées aux comptes rendus, et ce pourcentage devait approcher du tiers par la suite. Dans son mémoire, lors de sa candidature au Collège de France, Mauss disait désirer enseigner ce qu'il avait « *toujours fait : l'histoire comparative des sociétés, et en particulier des religions* ».

Ce n'était pas le propos de ce volume de revenir sur la sociologie religieuse de Durkheim et de Mauss, largement étudiée du reste depuis quelques années. En revanche, F.-A. Isambert, à propos d'Henri Hubert et de la sociologie du temps, fait revivre un maître de la sociologie des religions, égal oublié de Mauss, qui voyait en lui son « jumeau de travail ». Bien plus sensible que Durkheim à la multiplicité de formes de religion, Hubert a ouvert l'école durkheimienne à une définition du sacré (3). C'est un dissident de l'école durkheimienne qu'évoque William Pickering en la personne de Gaston Richard. Le successeur de Durkheim à Bordeaux, catholique venu au protestantisme libéral, devait rompre avec *l'Année*, et refuser la conception durkheimienne, coupable, à ses yeux, d'identifier le sentiment religieux au sentiment social et de nier le rôle de l'individu dans le développement de la religion.

Il n'est pas surprenant que Gaston Richard ait pris partie contre les Durkheimiens dans les controverses de 1923 et 1927 sur l'enseignement de la sociologie dans les écoles normales primaires. Roger Geiger rouvre le dossier bien oublié de la polémique née de la création, en 1920, par Paul Lapie, directeur de l'enseignement primaire, d'un cours intitulé « Notions de sociologie appliquée à la morale et à l'éducation ». Le ministre de l'instruction publique de Poincaré, Léon Bérard, s'efforça en vain de supprimer le programme de sociologie, dont Bergson, au Conseil supérieur de l'instruction publique, déplore qu'il donne une vision d'autant plus sommaire des phénomènes religieux que le niveau de culture des élèves est bas.

On ne saurait insister ici sur la portée du débat qu'illustrent deux lettres inédites de Bergson et de Léon Bérard, et à l'arrière-plan duquel, comme lors de tout grand débat en France sur les questions d'enseignement, reparaît l'interrogation sur le sens de la neutralité et de la laïcité. Qu'il suffise de retenir l'objectif des durkheimiens, à une date où, dans l'Université, ils sont sur la défensive, de tenir entre leurs mains la formation des instituteurs, et leur rêve chimérique de faire enseigner à la jeunesse française les fondements scientifiques d'une morale appropriée à la société laïque.

(1) *Les Durkheimiens. Etudes et Documents*, réunis par Philippe Besnard, *Revue française de sociologie*, janvier-mars, 328 p.

(2) Dont F. A. Isambert rappelle l'admirable étude sur le culte de Saint-Besse dans le dernier numéro des *Archives de sciences sociales des religions*.

(3) Cf aussi de F. A. Isambert : *l'Elaboration de la notion de sacré dans l'école durkheimienne*, Ibid., juillet-décembre 1976.

« Cher maître... »

par JEAN-CLAUDE CHARLES (*)

COMMENT un tel document a-t-il pu rester aussi longtemps inexploré et inédit ? A le voir aujourd'hui (1), livré dans des conditions où il n'a aucune chance de connaître le succès d'une fiction comme *Racines* d'Alex Haley, on mesure mieux encore le vide sur lequel s'écrit l'histoire de l'esclavage en Amérique. La colère noire des années 60 n'a pas envahi les archives les plus riches de l'oppression.

Voici une publication qui devrait constituer le point de passage obligé de toute analyse du vécu noir aux Etats-Unis et des contradictions qui poussèrent des *hommes* comme Thomas Jefferson, James Madison, John Hartwell Cocke à prôner l'émancipation des esclaves et leur déportation en masse vers l'Afrique. Histoire narrée d'un point de vue rare, au plus près de la réalité même des rapports d'exploitation. Le livre, en effet, rassemble une correspondance relativement volumineuse, rédigée entre 1834 et 1865 par deux générations d'esclaves (la famille des Skipwith) dont une partie fut affranchie et envoyée à Monrovia, l'autre étant restée dans l'Alabama *sur* une plantation appartenant à John Hartwell Cocke, lui-même vivant en Virginie. Des maîtres et des esclaves qui s'écrivent pendant plus de trente ans !

De quoi disposions-nous jusqu'ici ? D'une part, *en amont*, d'une pure parole de maîtres : papiers de planteurs, dossiers d'affaires, chroniques de voyageurs, journaux et documents officiels — bref, autant de pièges à retardement, posés là comme si quelque vérité objective y était enfermée et qui n'ont d'ailleurs pas manqué de piéger historiens et militants politiques. D'autre part, *en aval*, d'une parole qui aura traversé directement l'univers mental des maîtres : les autobiographies dictées (?) par d'anciens esclaves ; et les témoignages recueillis dans les années 30, dans le cadre du « Federal Writers' Project », dans un Deep South livré à la loi de lynch et où les Noirs avaient appris une fois pour toutes à tenir leur langue.

Alors qu'en Europe cahiers de doléances, registres paroissiaux, enquêtes d'intendants, statistiques régionales, actes notariés, contrats de mariage, inventaires après décès, listes de morts de la peste, écrits d'érudits et toutes sortes de documents permettent, par un travail certes délicat de mise en perspective critique, de suivre pour ainsi dire « à la trace » l'histoire des opprimés, les formations sociales esclavagistes résistent fortement à ce type de traitement. Cette difficulté est évidente dans un cas comme Saint-Domingue, l'ancienne et la plus prospère des colonies françaises. A travailler sur ce passé, on bute sur l'abîme. Vertiges, angoisses...

La compilation de Randall M. Miller, universitaire à Philadelphie, vient à point pour réduire l'obstacle en ce qui concerne l'histoire américaine. Elle exhibe l'ensemble des lettres écrites par les Skipwith d'Alabama et de Monrovia.

John Hartwell Cocke, dont les lettres ne sont pas publiées (allez conserver votre courrier dans une baraque infecte !), se sera livré à une expérience glaçante : observer méticuleusement l'évolution de deux groupes de Noirs placés dans deux contextes différents. Derrière lui, quelques signaux d'alarme, comme la rébellion de Nat Turner en 1831. Devant lui, la catastrophe de la guerre civile, trente ans plus tard. En somme, l'un de ces maîtres éclairés pour lesquels l'*efficacité* économique et la garantie de la paix sociale passaient par un libéralisme hardi. Ainsi les Skipwith échappèrent-ils aux châtiments qui frappaient les esclaves surpris en flagrant délit d'alphabétisation.

Il faut savoir que, en 1830, un peu moins de sept mille esclaves américains avaient déjà été transportés au Libéria, voyages financés par l'American Colonization Society, association fondée à cet effet dès 1817. Le projet des libéraux était simple : pendant que les Blancs (entre eux) construiraient une solide Amérique, sur les valeurs du travail, de l'épargne, de la sobriété et de la droiture morale, les Noirs (entre eux) — dégrossis par leurs contacts avec les maîtres — étaient censés porter le message de la civilisation à leur race et créer un continent noir ouvert à l'influence idéologique, politique et commerciale des Etats-Unis.

Cette correspondance constitue une suite de flashes précieux dans le quotidien de ceux qui furent l'objet d'un tel calcul. Les exercices de voltige imaginaire auxquels condamne le vide documentaire sur une classe historiquement acculée à la logique du silence peuvent bien se rectifier ici, en certains de leurs aspects. A partir d'une somme d'écrits — sans orthographe, ni ponctuation — qui restitue, dans les limites de toute écriture, un peu de souffle, un peu de vie. Cette vie volée à l'esclave, et qu'il sut pourtant si bien défendre, à travers des formes de résistance extraordinairement diversifiées. Et, dans le cas de la famille des Skipwith, à travers une exquise politesse d'Oncle Tom qu'il n'est pas défendu — pourvu qu'on sache lire — de trouver inquiétante et menaçante pour le pouvoir des maîtres. On connaît la suite...

(1) *Dear Master, Letters of a Slave Family*, Cornell University Press (124, Roberts Place, Ithaca, New York 14850), 281 p., 15 dollars. Document présenté par Randall M. Miller.

(*) Auteur d'une étude sur la presse coloniale esclavagiste française au dix-huitième siècle (*les Temps modernes*, juin 1978).

Jules Méline, ce farceur...

par MAURICE LE LANNOU

UNE locution fautive, à l'égal de la hausse légumière ou du malaise conchylicole, désigne l'un des mouvements les plus considérables de l'histoire des hommes : l'exode rural, c'est en effet ce transfert immense des campagnes vers les villes, qui a pris au siècle dernier et garde aujourd'hui une telle ampleur que l'on se demande si ce n'est point toute une civilisation qui achève de s'effondrer.

Le mouvement qui tend aujourd'hui à fixer des ruraux dans une condition nouvelle où ne compte plus l'ordre des champs est allé de pair avec la révolution mécanicienne. Sa plus ancienne mention connue de Jean Pitié, qui s'en fait l'analyste (1), est le *Rural Exodus* que l'Anglais Graham publie en 1892.

Ce phénomène grandiose est, dans son apparence monolithique, fort complexe. L'exode est loin d'avoir partout les mêmes tenants et les mêmes aboutissants. Jean Pitié montre que l'exode français, parmi les exodes européens, est « *d'une surprenante originalité* ». Il ne se porte guère au-dehors du territoire national et boude même l'empire, au point que la population française de l'Algérie est pour une bonne part d'origine italienne ou espagnole. Secondement, il a ses sources dans un milieu « *de relative stagnation démographique* », résultat d'un « *malthusianisme exacerbé* », si bien que des ponctions modérées provoqueront dans les campagnes de sévères dépeuplements, cependant que les communes urbaines, faute d'excédents naturels copieux, ne s'enfleront guère, et que les villes françaises resteront en général médiocres en face des agglomérations étrangères de rang égal.

Les villes françaises, sauf Paris ! C'est là le troisième point. L'histoire de l'exode rural est chez nous dominée par l'aimant parisien, lequel explique en partie, par l'énormité à la grecque de la capitale et de sa couronne, que l'urbanisation de notre pays ait été poussée moins loin que celle de nos voisins. Ainsi a pu s'imposer l'image de Paris créateur du désert français.

Image véritable, mais grossière, qui ne saurait ni satisfaire le géographe ni aider l'aménageur. Le désert français reste assez varié pour rappeler que les circonstances de l'exode ont été diverses selon les lieux. L'exode des Bretons est soutenu jusqu'à ces dernières années par d'abondants excédents naturels. L'Aveyron, au contraire, nous dit Roger Béteille, dans un bel ouvrage à la gloire du Rouergue (2), est déjà épuisé en 1914 par l'appel de la capitale. Les Bretons sont partis pour la plupart sans qualification et ont fourni des manœuvres urbains ou occupé de très petits emplois. Les gens de Maurienne et de Tarentaise, par suite des hivers longs et durs, ont depuis longtemps fait l'expérience de l'émigration saisonnière avant de se livrer, assez tard, à l'exode définitif (3).

Une vision manichéenne

Il y a moins de diversité dans l'anathème jeté par la nation sur les causes supposées et les effets prévus de l'exode rural. Jean Pitié dénonce cette « *vision manichéenne du problème* », inspirée par Rousseau, pour qui les villes sont « *le gouffre de l'espèce humaine* ». Et de citer Verhaeren, qui accuse les cités d'avoir sali les campagnes de leurs idées et de leurs vices ; et Blanqui, mauvais prophète qui assurait que de toute manière le mouvement ne pouvait plus durer longtemps. Réprobation qui s'exaspéra surtout autour de 1900, c'est-à-dire au moment des transferts les plus grandioses, déchaînant à travers notre république d'avocats maints « *rhéteurs obscurs* [...] *englués dans leur province* ». De moins en moins obscurs puisque Jules Méline lui-mêmes, « *ce farceur* », qui fut longtemps l'espoir de la paysannerie, dira que l'exode rural et les mœurs qu'il a introduites ont mis l'agriculture « à deux doigts de sa perte ».

Cette perversion a été attribuée à l'école et à l'instruction. Roger Bataille écrit pourtant que la plupart des migrants rouergats d'avant 1914 savent à peine lire et écrire. On a également accusé, bien avant la Grande Guerre, le service militaire : Emile Guillaumin prétendait que les soldats prennent au régiment des goûts de grandeur. Le chemin de fer serait-il plus coupable ? Le géographe René Musset croyait voir un rapport, dans le Bas-Maine, entre l'ouverture des voies ferrées et le début de l'exode. Roger Béteille, lui aussi géographe de son état, signale l'importance de la bretelle de Rodez à Cardenac, ce qui n'empêchait point que l'on gagnât aussi Paris par Saint-Flour, « *ou tout simplement à pied pour les plus pauvres* ». C'est encore un géographe, Robert Capot-Rey, qui tranche en déclarant que le chemin de fer fut le principal artisan de l'exode rural, mais par les voies indirectes, en désorganisant purement et simplement, par l'irruption de produits et d'articles venus de loin, la vie rurale traditionnelle.

L'ébranlement d'une civilisation fondée sur un juste équilibre des villes et des campagnes est de toute évidence le fait essentiel. Les causes de l'exode, écrit Jean Pitié, forment « *un écheveau compliqué où figurent tous les éléments de la transformation économique et sociale de notre univers* ». Caractère répulsif de la vie rurale et attrait de l'existence urbaine n'ont de sens qu'imbriqués dans cette démoralisation que ressentent les sociétés campagnardes devant un devenir incertain. Pitié note que c'est au moment même où les conditions de vie s'amélioraient aux champs que les ruraux s'évadèrent en contingents massifs. Il reste que compte toujours la simple préoccupation de la sécurité.

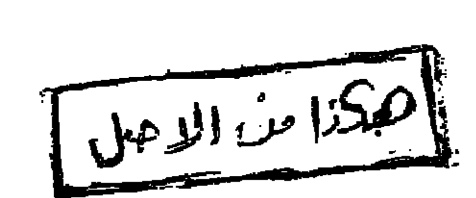
Les temps sont sans doute en train de changer. Le recensement français de 1975 révèle une tendance au renversement des soldes migratoires de nos provinces. Ce serait la fin d'une fatalité par quoi, écrit Roger Béteille à propos de son Rouergue : « *L'exode rural aggrave le vide social des campagnes (...), vide qui est à son tour une des raisons de l'émigration.* » L'exode tend à se compenser par des retours, et il est intéressant de noter que les provinces les plus vite réconfortées par ces retours sont celles dont les migrants ont gardé, dans une certaine cohésion, le goût du pays perdu : Bretagne et Rouergue sont du nombre. Cette solidarité d'une terre et de ses hommes évite que la terre ne devienne la proie d'autrui, résidenciers secondaires, touristes, promoteurs, marginaux et écologistes de tout poil, peu véridiques et mal ancrés. Mais il y a des contreparties, comme l'âge des rapatriés et leur condition de retraités, qui ne participent pas d'emblée aux réanimations.

Il n'est pas facile de redonner du souffle aux espaces trop exsangues. Tous les auteurs s'accordent pourtant à considérer les chances que laisse aux plats pays l'actuelle revigoration de bien des bourgs naguère encore assoupis, aujourd'hui étoffés non seulement par des retours mais par l'installation de ruraux encore jeunes qui commencent à y trouver un champ d'action. On voit ainsi s'annoncer, comme J. Pitié, « *un changement profond des sociétés rurales, sans déplacement de population* ». La Bretagne, l'Auvergne, le Rouergue, la Maurienne elle-même, si l'on en croit Marcel Jail, connaissent cette micro-urbanisation de bon augure, qui ne restituera certes pas la symbiose ville-campagne dont était faite notre civilisation d'Occident, mais qui peut-être parviendra, si Paris n'y met pas obstacle, à émietter le désert français.

(1) Jean Pitié : *l'Exode rural*, PUF, coll. « *Que sais-je ?* », 1979.

(2) Roger Béteille : *Rouergue, terre d'exode*, Hachette, 1978, 230 p.

(3) Marcel Jail : *Haute-Maurienne, pays du diable ?* Editions Allier, Grenoble, 1977, 244 p.



Le Monde

étranger

AU GABON

La présence de nombreux réfugiés de Guinée Équatoriale crée des difficultés économiques et tribales

De notre envoyé spécial

Libreville. — L'assassinat récent d'un officier des douanes gabonaises à Libreville, au cours d'un cambriolage à main armée, a de nouveau attiré l'attention sur le délicat problème des réfugiés de Guinée-Equatoriale. En effet, l'auteur de ce crime est, semble-t-il, un ressortissant équato-guinéen.

La dictature sanglante qui prévaut depuis l'accession de cette ancienne colonie espagnole à l'indépendance, en octobre 1968, a entraîné un exode massif de la population. La brutalité de la répression exercée par le président Macias n'a rien à envier à celle que le maréchal Amin fit peser sur les Ougandais. Sur les trois cent mille habitants de Guinée-Equatoriale, plus de cent mille vivent à l'étranger, notamment au Cameroun et au Gabon, pays limitrophes, en Espagne, ancienne puissance tutrice, et dans divers autres Etats européens.

A lui seul le Gabon, dont la population est inférieure à un million d'habitants, abrite plus de soixante mille Equato-Guinéens. Ceux qui prennent ainsi le chemin de l'exil s'installent soit à Libreville, soit à Port-Gentil, capitale économique du pays et principal centre de l'exploitation pétrolière, soit dans la région agricole du Woleu-Ntem, riche en plantations de cacao et proche de la frontière du Cameroun méridional. Cette dernière région est en majeure partie peuplée de Fang, ethnie à laquelle appartiennent pratiquement la totalité des fugitifs.

L'afflux d'Equato-Guinéens pose donc des problèmes de caractère tribal aux autorités de Libreville. Le président Bongo veut maintenir à tout prix l'équilibre entre la cinquantaine de tribus qui vivent au Gabon et n'en privilégier aucune. Cette politique est d'autant plus délicate que près de 40 % de la population gabonaise est d'origine fang, et qu'il existe une sorte de mouvement pan-fang, animé notamment par le congrès pahouin (les dénominatifs pahouin et fang désignent les mêmes ethnies), qui prétend, au-delà des frontières héritées de la colonisation, resserrer les liens entre les Fang du Cameroun, du Congo, du Gabon et de Guinée-Equatoriale.

La non-ingérence avant tout

Les aspects strictement tribaux du problème ne doivent pas être isolés du contexte politique, singulièrement plus large et plus complexe. Entourés de voisins turbulents et instables, à l'exception du Cameroun, les Gabonais veulent entretenir de bons rapports avec la totalité d'entre eux. Tout soutien ouvert aux réfugiés équato-guinéens risque d'être mal interprété, non seulement à Malabo, mais à Brazzaville ou à Yaoundé. Envers le Congo, les Gabonais sont d'autant plus prudents qu'en attendant l'achèvement du chemin de fer transgabonais, ils demeurent tributaires du port congolais de Pointe-Noire pour évacuer le minerai de manganèse de la région de Franceville.

Résolument fidèle aux principes de l'O.U.A. et, notamment, à celui de non-ingérence dans les affaires internes des pays membres de l'Organisation, le président Bongo, comme le président camerounais Ahidjo, s'oppose à toute entreprise subversive qui pourrait, à partir de son territoire national, être menée contre la Guinée-Equatoriale. Contrairement au président Nyerere, qui est intervenu directement en Ouganda, le chef de l'Etat gabonais n'appuiera pas militairement les adversaires politiques du président Macias. M. Ngomo, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, nous déclare à ce sujet : *« Le Gabon respecte scrupuleusement les principes de la charte de l'O.U.A. selon lesquels il ne saurait exister sur le territoire d'un Etat membre de l'Organisation de bases subversives tournées contre un autre Etat membre. Cette disposition est pour nous intangible... »* Puis d'ajouter : *« Nous sommes un pays calme et stable et nous ne voulons pas devenir le Liban de l'Afrique... »*

Bien que, ayant eu à régler des ligites frontaliers avec la Guinée-Equatoriale à deux reprises, en 1973 et 1974, le président du Gabon refusa de s'en remettre au sort des armes pour faire prévaloir ses vues. Il eut recours aux bons offices de l'O.U.A. A cela s'ajoute le fait que la plupart des chefs de l'opposition équato-guinéenne ont été, soit assassinés, soit exécutés, et que, selon les dirigeants du Gabon, cette opposition est aujourd'hui divisée à l'excès et privée de tout responsable politique susceptible d'être considéré comme un interlocuteur valable.

Un seuil de tolérance à ne pas franchir

Certaines considérations économiques ne sont pas étrangères à la grande solitude des réfugiés de Guinée-Equatoriale. On considère, en effet, à Libreville, que beaucoup d'entre eux sont moins de véritables réfugiés politiques que des émigrés attirés par la prospérité économique gabonaise. Dans cette perspective, ces Equato-Guinéens apparaissent comme des travailleurs qui, au même titre que les Camerounais, Centrafricains, Béninois ou Sénégalais, concurrencent les Gabonais sur le marché de l'emploi.

La pause très nette enregistrée depuis quelques mois dans la croissance économique gabonaise contribue à nourrir ce sentiment. La multiplication des méfaits et des vols, parfois imputables à des immigrés dont le statut social reste souvent médiocre, risque de créer un dangereux climat de xénophobie, très défavorable non seulement aux Equato-Guinéens mais à l'ensemble des étrangers résidant au Gabon. Comme en a témoigné en 1978 l'explosion de violence populaire contre les Béninois, qui entraîna l'expulsion de dix mille d'entre eux, il existe en matière d'immigration, au Gabon comme ailleurs, un seuil de tolérance à ne pas franchir.

PHILIPPE DECRAENE.

FACE AUX MOUVEMENTS DE GUÉRILLA ET AUX ÉTATS VOISINS

Les minorités blanches d'Afrique australe semblent avoir choisi l'épreuve de force

De notre envoyé spécial

Salisbury. — A l'abri des regards, derrière un hangar reculé de l'aéroport de Salisbury est parqué un avion de la compagnie Cargo Oman. Il repartira avec son lot habituel de maisons préfabriquées vers le Golfe. *« Il leur en coûte moins cher, y compris le coût du transport, que de les fabriquer sur place »*, nous explique un économiste rhodésien. Sur un autre parking, deux Dakota repeints d'une couleur terne et leurs moteurs doublés de longs tuyaux d'échappement, pour atténuer la chaleur qui attire les missiles, attendent leur prochaine mission.

Sur la piste centrale, la plus longue du monde, les Boeing-707 des South African Airways ne remontent plus, droit sur les nuages, dès le décollage. Les mesures de sécurité les contraignent à prendre de la vitesse à ras du sol avant de tourner à angle droit sur Salisbury et y effectuer alors, loin d'un éventuel missile, une montée brutale en colimaçon jusqu'à 11 000 mètres, leur altitude de croisière. De nuit, les Jets se posent tous feux éteints. Ils n'allument leurs phares latéraux qu'à 200 mètres de la piste.

Sur les routes de Rhodésie, on croise désormais des engins de toutes dimensions, entièrement blindés, aux châssis les plus invraisemblables. L'armée de l'air rhodésienne a, de son côté, renforcé sa panoplie d'appareils d'une douzaine d'hélicoptères Bell, revendus par des Israéliens, et de plus de cinquante Alouette fabriqués sous licence par l'Afrique du Sud. L'Etat rhodésien a beau vivre sous le coup de sanctions économiques internationales et faire face à la guérilla la plus entreprenante de l'histoire de l'Afrique noire, complicités et ingéniosité lui ont permis, jusqu'à ce jour, de faire front. A ces réalités il faut ajouter la détermination d'une partie au moins d'une communauté blanche dont le niveau de vie demeure encore l'un des plus élevés de la planète.

Les Rhodésiens, de leur propre aveu, commercent avec au moins huit Etats indépendants d'Afrique. Leurs ouvertures économiques se développent, depuis deux ans, en direction de l'Asie du Sud-Est, de l'Océanie et de l'Amérique latine. Pour faire face à une guerre qui leur coûte, au bas mot, 1 million de dollars par jour, ils tentent de vendre la meilleure qualité au meilleur prix. Leur efficacité, sur les marchés internationaux, est un fait généralement admis. *« Le contournement des sanctions internationales est une voie cachée mais à double sens »*, rappellent-ils volontiers, pour expliquer l'écoulement continu de leurs productions de tabac ou de chrome.

Ils font valoir que, après la République sud-africaine, ils ont construit la meilleure infrastructure — communications, industrie, agriculture — du continent africain. Pour des raisons de sécurité, une ferme blanche sur dix a été abandonnée depuis six ans. La production agricole n'en a pas moins été « satisfaisante » en 1978 et il y a fallu une forte sécheresse, en fin d'année, pour que les résultats de 1979 s'annoncent plutôt maigres. Quant aux productions minière et industrielle, elles continueraient d'augmenter d'une année sur l'autre si les deux secteurs pouvaient financer, à l'étranger, leurs projets de renouvellement d'un équipement désuet. Les Rhodésiens ont, en effet, calculé que les bénéfices d'une levée des sanctions internationales seraient surtout sensibles dans le domaine de l'accès aux crédits d'organismes internationaux. La recette supplémentaire en devises étrangères s'élèverait, pour sa part, à 20 % d'un montant d'exportations tenu secret *« en raison des sanctions »*, comme l'indique le premier tableau des statistiques de la Rhodésie-Zimbabwe.

Mais la détermination et l'ingéniosité des Européens de Rhodésie — qui ont su se ménager une importante force de travail à prix très réduit — ne suffisent pas à expliquer ce regain de confiance affiché depuis quelques semaines. La situation militaire non plus : elle n'a cessé de se dégrader depuis un an, surtout en raison du renforcement de la guérilla africaine de la ZANU, le parti de M. Mugabe. Dans leur tour d'ivoire, les Rhodésiens ont fini par croire, d'abord, en une évolution favorable à leur égard de l'opinion aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Mais, surtout, ils comptent plus que jamais sur un appui sud-africain.

Lune de miel entre Pretoria et Salisbury

Voilà trois ans et demi, un Ian Smith *défait* était venu, à la télévision, rapporter le diktat formulé quelques jours plus tôt, à Pretoria, par MM. Kissinger et Vorster. A l'époque, le gouvernement sud-africain dissimulait mal son agacement face aux prétentions du premier ministre de Salisbury. Les temps ont changé. Pretoria parle ouvertement, depuis quelques semaines, de se placer à distance égales de l'Est et de l'Ouest. La République sud-africaine ne cache plus sa faveur pour des *« règlements internes »*, en Namibie comme en Rhodésie. Il n'y est plus question de céder aux *« exigences »* des Occidentaux et, encore moins, aux injonctions des Nations unies. L'application du plan de l'ONU pour régler le conflit namibien est suspendue. Les leaders intérieurs de la SWAPO ont été internés. A propos de la Rhodésie, il n'est même plus question d'une négociation et encore moins que cette dernière s'amorce sur les bases de propositions anglo-américaines mort-nées.

Entre Pretoria et Salisbury, c'est donc de nouveau la lune de miel. Les Sud-Africains ont, semble-t-il, compris qu'il valait mieux laisser une chance au nouveau régime rhodésien de se faire reconnaître par d'autres avant de le faire eux-mêmes. Mais leur appui n'en paraît que plus déterminé. Les troupes sud-africaines patrouillent de plus en plus ouvertement dans le Sud rhodésien, à la hauteur de la route qui relie les deux pays. L'armée rhodésienne vient de recevoir quatre cents véhicules de transport sud-africain. Pendant les élections d'avril, les Rhodésiens ont reçu le renfort d'experts sud-africains qui avaient organisé, voici quelques semaines, le séjour de la presse internationale en Namibie à l'occasion d'élections assez identiques.

Après l'abandon de leur *« détente »* avec l'Afrique noire — une tentative de dialogue torpillée par l'intervention d'un corps expéditionnaire sud-africain dans le conflit angolais en 1975-1976, — Pretoria a fini par ébaucher une nouvelle stratégie. Sur le plan militaire, il ne s'agit donc plus de se replier sur les frontières internationalement reconnues de la République Sud-Africaine, mais de définir une ligne de défense à la hauteur du Zambèze qui forme la frontière entre la Rhodésie et la Zambie avant de couper en deux le Mozambique. Cette ligne de défense correspond également à une aire d'influence économique. C'est le fameux « Marché commun » de l'Afrique australe, qui fait couler beaucoup d'encre ces temps-ci et qui engloberait non seulement les Bantoustans politiques, mais aussi les satellites économiques : Lesotho, Swaziland et Botswana — trois Etats indépendants mais enclavés et collés aux frontières de la République — ainsi que la Rhodésie-Zimbabwe, la Namibie et le sud du Mozambique, — ce dernier demeurant étroitement dépendant économiquement de Pretoria. A cet ensemble s'ajouterait le Malawi — seul Etat membre de l'Organisation de l'unité africaine à entretenir des relations diplomatiques avec la République Sud-Africaine.

La Zambie tiraillée

Sur le plan politique, la nouvelle stratégie de Pretoria implique un appui aux « règlements internes » de Rhodésie et de Namibie. Sur le plan stratégique, elle se manifeste par une série de pressions — militaires comme économiques — sur les Etats de la périphérie de ce « Marché commun » — l'Angola, la Zambie et le Mozambique — soit pour les forcer à le rejoindre, soit pour les en tenir à distance respectable.

Même s'il ne s'agit que d'une illusion, les Rhodésiens y voient l'occasion d'un second souffle et c'est peut-être pourquoi ils se sont adaptés, avec plus de confiance qu'on aurait pu le prédire, au « changement » dont leur pays est le théâtre en ce moment : début juin, un Noir, l'évêque Muzorewa, assurera la présidence d'un gouvernement destiné à s'appuyer sur l'armée et la fonction publique, mises sur pied par son prédécesseur, M. Smith, lequel sera fort probablement l'un de ses plus influents collaborateurs. L'évêque d'Umtali devra également éviter de trop substantielles réformes — notamment dans la répartition foncière — afin de séduire les quelque six mille fermiers européens qui ont transformé leurs propriétés en de véritables bastions.

La nouvelle équation d'Afrique australe se fonde peut-être sur un projet sans grands lendemains, comme ce fut le cas de la « détente » lancée par Pretoria en 1974 et morte, un an plus tard, dans la brousse angolaise face à des artilleurs cubains. Elle n'en pose pas moins de graves problèmes aux Etats indépendants de la « périphérie », surtout au Mozambique et à la Zambie, dont les territoires abritent les bases arrière de la guérilla africaine de Rhodésie et dont les équilibres politico-économiques sont menacés, surtout dans le cas du second, par la durée du conflit. Pour sa part, l'Angola est à la merci des raids meurtriers des aviations sud-africaine et rhodésienne contre les camps de la SWAPO et de la ZAPU (le parti de M. Nkomo) qu'il abrite. Il ne faut pas non plus oublier l'appui que l'armée sud-africaine offre à M. Jonas Savimbi, dont la guérilla demeure active dans le Sud angolais.

Le plus fragile de ces trois Etats, la Zambie, est également le plus tiraillé entre un rapprochement avec l'Est — dont le président Kaunda fait peser la menace depuis des mois — et le ralliement à la politique sud-africaine par le biais d'une reconnaissance, au moins *de facto*, du nouveau régime de Salisbury. La seule perspective d'accueillir en août prochain, à Lusaka, une conférence du Commonwealth présidée par la reine Elisabeth, donne des frayeurs aux Zambiens qui n'ont pas pu, le mois dernier, prévenir la destruction par un commando rhodésien de la résidence allouée à M. Nkomo et située à quelques centaines de mètres de la présidence de la République.

Plutôt que le dialogue ou la détente en Afrique australe, mieux vaudrait donc évoquer la perspective d'une épreuve de force. Cette dernière se dessine graduellement à la satisfaction, en particulier, des Européens de Rhodésie, toujours décidés à défendre leur patrimoine. Et prêts à en oublier, semble-t-il, qu'ils n'auraient jamais tant concédé à l'évêque Muzorewa si des Africains de Rhodésie n'avaient pas, en prenant les armes, réussi à leur empoisonner l'existence au point que le voyage en Afrique du Sud, même par avion, est devenu un risque.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie ne nourrit aucune hostilité à l'égard des Mauritaniens ou des Marocains

déclare le président Chadli

Alger *(A.F.P.)*. — Le président Chadli a réaffirmé, lundi 7 mai, la position algérienne sur la question du Sahara occidental.

« *L'Algérie*, a-t-il dit, *ne nourrit aucune hostilité à l'égard de nos frères en Mauritanie ou au Maroc. Elle n'a d'autre revendication ou prétention que celle de voir s'instaurer la paix dans la région, sur la base du droit des peuples à l'autodétermination, à la maîtrise de leurs richesses et la préservation de leur intégrité territoriale.* »

Le chef de l'Etat algérien, qui présidait, en sa qualité de secrétaire général du F.L.N., la séance de clôture d'une réunion des commissaires nationaux du parti, a déclaré que, dans l'affaire du Sahara occidental, « *l'Algérie réaffirmait sa foi en la nécessité de l'établissement d'une paix juste et permanente* ». « *Cette paix*, a-t-il dit, *ne peut s'instaurer au détriment des principes et des intérêts légitimes des peuples de la région.* »

Selon l'agence Algérie Presse Service, qui a diffusé un compte rendu de l'allocution du président Chadli, celui-ci a évoqué « *les différentes activités qu'a connues le pays, relatives aux relations internationales et régionales, notamment entre l'Algérie et la Mauritanie, d'une part, l'Algérie et l'Espagne, d'autre part, et enfin entre l'Algérie et le sous-comité* ad hoc *de l'Organisation de l'unité africaine sur le Sahara occidental* ».

Le conseil des ministres a réservé dimanche une bonne partie de sa réunion hebdomadaire à la récente visite à Alger du président du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, et des membres du comité de l'O.U.A. sur le Sahara occidental.

Le président Chadli a réaffirmé à cette occasion « *la disponibilité de l'Algérie, chaque fois qu'une initiative sérieuse est apparue, à encourager la dynamique de paix, comme elle vient de le faire* ».

● *Le parti communiste espagnol*, dans un communiqué publié conjointement lundi 7 mai avec le Front Polisario, estime que la création d'un Etat sahraoui indépendant est « *la seule garantie* » d'une paix durable dans la région. Le P.C.E. déclare qu'il fera tout pour obtenir du gouvernement espagnol la reconnaissance officielle du Front Polisario. — *(Reuter.)*

La tension ethnique en Mauritanie

LES ÉTUDIANTS NOIRS MANIFESTENT CONTRE LA PLACE DE L'ARABE DANS L'ENSEIGNEMENT

Nouakchott *(A.F.P.)*. — Des manifestations d'étudiants et de lycéens se sont produites lundi 7 mai à Nouakchott où les problèmes culturels qui opposent épisodiquement les communautés maure et noire de Mauritanie suscitent depuis quelques jours un regain d'agitation. A l'origine de cette nouvelle agitation se trouve l'augmentation du coefficient de l'instruction civique dispensée exclusivement en langue arabe dans le secteur de l'enseignement secondaire.

Les élèves mauritaniens de race noire, pour la plupart de culture francophone, protestent contre cette décision qui, à quelques semaines des examens de fin d'année, avantage, selon eux, les étudiants maures arabophones.

Dans la matinée de lundi, un groupe d'étudiants s'est livré à des déprédations dans un collège de Nouakchott qui a dû être évacué. Plus d'une centaine d'élèves ont ensuite défilé dans les rues de la ville en scandant des slogans hostiles aux autorités. Ils ont été dispersés par les forces de l'ordre.

Dans l'après-midi, d'importants attroupements d'étudiants ont eu lieu dans le quartier des établissements scolaires.

EUROPE

Allemagne fédérale

La visite officielle du président Kekkonen consacre la normalisation des rapports entre Bonn et Helsinki

De notre correspondant

Bonn. — La visite du président Kekkonen en République fédérale, qui a commencé lundi 7 mai, répond à celle que le chef de l'État ouest-allemand, M. Scheel, avait faite à Helsinki durant l'été 1976. En même temps qu'elle consacre la normalisation des rapports entre les deux pays, elle contribue à souligner quelques caractères originaux de la neutralité finlandaise.

Au lendemain de la guerre, les relations entre Bonn et Helsinki ont été rétablies de façon assez tardive. En 1952, la R.F.A. installait une représentation commerciale dans la capitale finlandaise, démarche qui fut imitée un an après par la R.D.A. La Finlande devenait, dès lors, le premier pays non communiste où les deux Allemagnes se trouvaient diplomatiquement sur un pied d'égalité. Les véritables relations diplomatiques n'ont été consolidées qu'en 1973, lorsque la politique de détente en Europe permit enfin à Helsinki d'accueillir simultanément les ambassadeurs de la R.F.A. et de la R.D.A.

L'emploi du terme « finlandisation »

A Bonn, on tient d'ailleurs compte des problèmes particuliers que la géopolitique impose à l'Etat finlandais. Personne n'est surpris ou vexé du fait que le président Kekkonen ne se rende sur les bords du Rhin que près de trois ans après être allé à Berlin - Est. A Helsinki même, il semble que la diplomatie ouest-allemande fasse preuve de tact et de discrétion pour ne pas être en concurrence trop ouverte avec les représentants de l'Allemagne communiste.

Si aucun problème grave n'est donc posé au niveau officiel, il n'en reste pas moins qu'à Helsinki on est exaspéré par l'emploi du terme « finlandisation », qui joue un très grand rôle dans les controverses politiques ouest-allemandes. Le mot en question, tel qu'il est utilisé ici, tend à suggérer que le pays nordique se trouve non seulement sous la dépendance étroite de l'U.R.S.S., mais qu'il ne dispose plus de son entière souveraineté. Une telle interprétation est naturellement considérée à Helsinki comme injurieuse. Le chancelier Schmidt a récemment condamné à la tribune du Bundestag le recours à ce terme de « finlandisation » qui indispose si vivement le président Kekkonen et ses compatriotes.

Les nuances particulières de la neutralité finlandaise pourraient néanmoins être évoquées, fût-ce de façon épisodique, si au cours de ses entretiens avec le chancelier Schmidt le président Kekkonen abordait les problèmes touchant la défense occidentale. La mise en service des missiles Cruise en Europe n'est pas encore à l'ordre du jour, mais Helsinki se préoccupe d'une telle éventualité. On y redoute que la Finlande, contrainte de s'opposer à toute violation de son espace aérien, ne soit exposée à des pressions militaires embarrassantes.

C'est cependant sur les relations économiques que M. Kekkonen entend mettre l'accent au cours de sa visite. Il est d'ailleurs accompagné non seulement par le ministre des affaires étrangères, mais aussi par des représentants de l'industrie, des syndicats et du monde économique. En dehors de ces rencontres avec les chefs de tous les partis ouest-allemands, conformément à la tradition, une entrevue est prévue mercredi à Cologne avec les principaux dirigeants industriels. L'un des objectifs économiques de ce voyage est d'améliorer la balance des paiements de la Finlande dont la République fédérale est le troisième partenaire commercial. A Bonn, on envisage assez favorablement une « ouverture » dans les rapports entre la Communauté européenne et la zone nordique.

JEAN WETZ.

Espagne

Une déclaration du ministre de l'intérieur sur l'enseignement provoque une polémique au Pays basque

Le problème basque continue de peser lourdement sur la vie politique espagnole. Des déclarations du nouveau ministre de l'intérieur, le général Ibanez Freire, à propos des écoles privées où est enseignée la langue basque, ont accentué le malaise actuel au Pays basque.

De notre correspondant

Madrid. — Parler des Basques en Espagne requiert du doigté, surtout lorsque celui qui s'exprime est ministre de l'intérieur. Or, le nouveau titulaire du poste, le général Ibanez Freire, a fait un faux pas dès sa première incursion sur le sujet. Il y a quelques jours, en effet, il a dit publiquement ce qu'il pensait des ikastolas, ces écoles que les familles basques ont créées sous le franquisme pour enseigner à leurs enfants une langue, l'euskera, qui n'avait pas droit de cité dans l'enseignement officiel. « *J'ai hurlé*, dit-il, *quand les ikastolas ont été fondées, parce que je savais qu'elles allaient favoriser chez les jeunes Basques une mentalité anti-espagnole de pays occupé et opprimé. Et c'est ce qui s'est passé : les nouvelles générations basques sont animées d'une ferveur quasi messianique. Elles croient qu'elles vont sauver leur patrie de l'oppresseur. Les ikastolas ont été une erreur politique de l'ancien régime et maintenant nous le payons cher.* »

Ces phrases avaient été prononcées au cours d'une conversation et recueillies par le quotidien conservateur *A.B.C.* Elles ont provoqué un tollé, si bien que le ministre a été obligé de nuancer ses propos, le lundi 7 mai, au cours d'une conférence de presse à Saint-Sébartien, dans la province basque du Guipuzcoa. Après avoir affirmé qu'il n'avait fait aucune déclaration de ce genre, il a reconnu avoir exprimé des opinions finalement assez proches. Et il est revenu à la charge, il est vrai, sur un ton plus modéré. Les ikastolas, selon lui, ont été créées à un moment peu opportun, quand elles pouvaient provoquer chez les Basques le refus de tout ce qui venait du pouvoir central. En outre, certaines d'entre elles « *ont politisé les jeunes au lieu de leur enseigner la langue et la culture de la région* ». Voilà ce que le général Ibanez Freire a trouvé « *négatif* » à l'époque et préoccupant pour l'avenir.

Un des partis autonomistes représentés au conseil général basque (l'organisme de pré-autonomie) a envoyé, lundi, un télégramme « d'indignation » au président du gouvernement. Ces derniers jours, les réactions ont fusé de toutes parts : une « *insulte* », une « *incitation au génocide culturel* », ont dit les trotskistes basques. « *De la part du ministre un manque total de connaissance de la réalité basque* », ont affirmé socialistes et communistes.

Le président du parti nationaliste basque, M. Carlos Garaicoecha, a vu dans cette « *vision aberrante* » du ministre une preuve de plus que le gouvernement madrilène ne comprenait décidément rien à ce qui se passe en Euzkadi. « *C'est désespérant* », a-t-il déclaré.

On ne nie pas au Pays basque que les écoliers des ikastolas reçoivent une formation nationaliste. Mais à qui la faute ? demande-t-on. Ces écoles sont nées « *en raison du refus du pouvoir madrilène d'intégrer l'enseignement de l'euskera dans un système éducatif officiel* ». C'est seulement en avril dernier qu'une telle intégration a été enfin décidée.

Il y a un peu plus de deux ans, on estimait à plus de deux cents le nombre des ikastolas dans le Pays basque espagnol (il en existe aussi du côté français) et environ cinquante mille le nombre de leurs élèves. Le ministre de l'intérieur s'est finalement montré satisfait de la controverse qu'elles ont suscitée puisque tout le monde a été amené à affirmer, dit-il, que de telles écoles « *ne doivent pas être des foyers anti-espagnols* ».

CHARLES VANHECKE.

Grèce

A L'ISSUE DE SON PREMIER CONGRÈS

Le parti de M. Caramanlis entend mieux répondre aux critères des grandes formations occidentales

De notre correspondant

Athènes. — Le parti Nouvelle Démocratie a tenu son premier congrès national, en Chalcidique, du 5 au 7 mai au soir. Fondé en 1974 par M. Constantin Caramanlis après l'effondrement de la dictature, ce parti veut se mettre à l'heure de l'Europe et mieux répondre aux critères des grandes formations politiques occidentales. Il entend qu'on ne le présente plus comme un « parti personnel à visage démocratique ».

Huit cent trente délégués, dont la plus grande partie représentaient trois cent cinquante organisations locales qui grouperaient plus de cent mille adhérents, ont participé à ce congrès qui a précisé les options du parti et entériné la mise en place d'un appareil chargé d'assurer une constante osmose entre la base et le sommet, et de mieux pénétrer les différentes couches de la population.

Nouvelle Démocratie se présente maintenant comme un parti libéral et radical couvrant l'espace politique entre le centrisme traditionnel, la droite libérale et le socialisme démocratique.

La nouvelle direction élue par ce congrès va s'employer à maintenir la communication entre le groupe parlementaire et les organisations de base, mais en dépit du dialogue qui a marqué ce premier congrès, le parti demeure une pyramide reposant sur son sommet. En effet, aucun des « généraux d'Alexandre » n'a la dimension nationale et populaire qui l'autoriserait à se poser en dauphin, et M. Constantin Caramanlis demeure la clé de voûte, le pivot et le suprême arbitre du parti.

Les parcours les plus sinueux pouvant conduire aux plus hautes instances de Nouvelle Démocratie. Il en résulte une grande diversification des tendances qui risque de dérouter les militants et les électeurs.

Nouvelle Démocratie veut se consacrer désormais à démentir que sa base électorale se rétrécisse comme une peau de chagrin. Aux élections générales de novembre 1974, Nouvelle Démocratie obtenait 54 % des voix, mais seulement 41,6 % à celle de novembre 1977. Le recul est sensible surtout dans els circonscriptions rurales. Mais il faut remonter la pente au moment où nombre de Grecs, préoccupés par leurs problèmes quotidiens, réagissent de plus en plus selon les faits et non les slogans ou les déclarations officielles.

MARC MARCEAU.

Roumanie

UN APPEL EN FAVEUR DES MEMBRES DU SYNDICAT LIBRE

Le Comité français pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (1) lance l'appel suivant :

Le Syndicat libre des travailleurs de Roumanie s'est constitué en février 1979 pour défendre, dans la légalité, les intérêts des travailleurs. Depuis, ses membres font l'objet de la part de la police politique d'intimidations. Les soussignés protestent contre ces atteintes aux libertés syndicales et demandent aux autorités roumaines de faire cesser la répression et de libérer toutes les personnes arrêtées, dont : Ion Cană, Gheorghe Brasoveanu, Alexandru Nagy, Mihai Vlad, Radu Sorin Ghita, Lucian Neagu, Erwin Ludwig, Ludwig Edgard, Vasile Paraschiv, Virgil Chender, Serban Vasiliu, Nicolae Dascălu, Alexandru Comsa, Nicolae Oblici, Marian Zamfirescu, Eugen Ionescu.

Ce texte a été signé notamment par Mmes et MM. P. Bercis, V. Boukowski, Castoriadis, J. Delors, J. Elleinstein, P. Emmanuel, V. Feinberg, F. Fejtö, B. Gallsot, M. Gallo, A. Glucksmann, P. Goma, N. Gorbanevskaia, E. Ionesco, V. Jankélévitch, N. et J. Kehajan, A. Kriegel, B.-H. Lévy, A. Lwoff, J. Madaule, V. Maximov, l'abbé M. Oraison, H. Parmelin, L. Plioutch, Ch. Tillon, A. Touraine, R. Verdier, I. Vianu.

(1) 14, rue de l'Armorique, 75015 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

● LA POPULATION ALBANAISE a augmenté en deux décennies de plus de 50 %. Selon les statistiques publiées par l'Agence de presse albanaise la population est passée de moins de 1 700 000 personnes à 2 594 000 à l'heure actuelle. — *(Reuter.)*

Bénin

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération a commencé lundi 7 mai une visite au Bénin à l'occasion de la réunion de la grande commission franco-béninoise. Il a déclaré à son arrivée à Cotonou que « *la France infléchirait sa politique dans le sens souhaité par le gouvernement béninois en matière de coopération* ». Cette visite consacre le rapprochement entre Paris et Cotonou après deux années de relations tendues. — *(A.F.P., Reuter.)*

Brésil

● LE COMITE BRESILIEN POUR L'AMNISTIE (C.B.A.), organisme légal créé en novembre 1978, vient de publier en France le premier numéro d'un bulletin d'information destiné à l'étranger. Ce bulletin comprend notamment une liste relativement complète des « *victimes de la dictature militaire depuis 1964* ». Le C.B.A. exige une « *amnistie ample, générale et sans restriction* » et estime que l'amnistie partielle promise par le président Figueiredo « *ne correspond pas à l'attente du peuple brésilien* ».

Congo

● LE MINISTRE DES AFFAIRES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, M. Pierre Nzé, a terminé lundi 7 mai une visite de quatre jours en Union soviétique, au cours de laquelle il a été reçu par M. Gromyko et M. Ponomarev, secrétaire du comité central chargé des relations avec les partis frères. Cette visite n'a pas donné lieu à un communiqué, mais à une simple « information » diffusée par l'agence Tass, où les deux parties se sont déclarées « *intéressées à étendre la coopération économique, scientifique, technique, commerciale et culturelle* » entre les deux pays. — *(Corresp.)*



États-Unis

● M. WALTER ROCKLER, un avocat de Washington qui fut le procureur américain au procès de Nuremberg, a été chargé de diriger un bureau spécial créé au ministère de la justice et dont la mission consiste à enquêter sur les criminels de guerre nazis qui vivent aux Etats-Unis. L'équipe de M. Rockler comprendra trente-sept personnes, et disposera d'un budget de deux millions de dollars. — *(A.F.P.)*

● LE GENERAL DE CORPS D'ARMEE EDWARD MEYER a été nommé le 3 mai chef d'état-major de l'armée de terre américaine par le président Carter. Le général Meyer, qui avait récemment été nommé commandant en chef des forces armées américaines en Europe, est âgé de cinquante ans et va ainsi être le plus jeune officier supérieur à occuper ce poste. Le général a notamment commandé la première division héliportée américaine, la célèbre « First Cav », au Vietnam, puis la troisième division d'infanterie stationnée en République fédérale d'Allemagne. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● UN JOURNALISTE SOVIETIQUE, M. Alexandre Istomine, qui avait récemment demandé et obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne (*le Monde* du 3 mai), a finalement regagné Moscou mercredi 3 mai, apparemment de son plein gré, a annoncé un porte-parole du ministère de l'intérieur britannique. Le cas de Mlle Galina Orionova, interprète soviétique d'une troupe de ballets, et qui avait elle aussi, demandé l'asile politique lors d'un transit à l'aéroport de Londres, est toujours en cours d'examen. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● LE CHANCELIER HELMUT SCHMIDT se rendra en visite officielle au Royaume-Uni, les 10 et 11 mai prochains, sur l'invitation du nouveau premier ministre conservateur, Mme Thatcher. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● NEUF CADAVRES ont été trouvés dans différentes localités du Guatemala, a-t-on appris, lundi 7 mai, dans la capitale guatémaltèque. Portant des traces de sévices, les corps seraient ceux de délinquants de droit commun assassinés par des membres de « *l'Escadron de la mort* », une organisation clandestine d'extrême droite. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● [LE] MINISTERE NICARAGUAYEN DES AFFAIRES ETRANGERES a protesté, lundi 7 mai, contre une déclaration du département d'Etat américain s'élevant contre « *la poursuite des arrestations arbitraires* » au Nicaragua. Cette déclaration avait été publiée après l'arrestation, le 30 avril, de cinq dirigeants du Front élargi d'opposition (F.A.O.). « *Nous ne saurions permettre que des gouvernements étrangers jugent nos actes* », estime le gouvernement du président Somoza. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE MARECHAL IDI AMIN DADA, ancien chef de l'Etat, a récemment téléphoné de Libye à l'ambassadeur ougandais à Moscou pour le charger de recruter les deux cents étudiants ougandais vivant en Union soviétique, a-t-on appris, samedi 5 mai, de source africaine à Moscou. Le maréchal voudrait que ces étudiants le rejoignent à Tripoli pour former une unité destinée à combattre le nouveau régime ougandais. La Libye lui aurait en effet promis une aide financière s'il parvenait à rassembler lui-même une petite armée. La communication téléphonique a eu lieu le 26 avril, soit deux semaines après la chute de Kampala. D'autre part, les forces ougandaises et leurs alliés tanzaniens, poursuivant leur progression vers le nord du pays, ont occupé les villes de Moroto et Masindi. — *(Reuter.)*

Rhodésie

● LE NOUVEAU PARLEMENT rhodésien, à majorité noire, a tenu sa séance inaugurale lundi 7 mai, afin d'élire huit députés blancs sur une liste de seize établie par le Front rhodésien, parti de M. Smith. Cette réunion a été boycottée par les élus de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) que dirige le pasteur Sithole. Celui-ci a contesté les résultats des élections législatives. Si les députés de la ZANU n'occupent pas leur siège dans un délai de trente-cinq jours, ceux-ci seront déclarés vacants pour les cinq années du mandat parlementaire. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● DOUZE RESSORTISSANTS BELGES détenus au Rwanda depuis février seront jugés comme mercenaires à partir du 5 juin prochain, a-t-on appris lundi 7 mai à Kigali. Ils avaient été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient, selon l'accusation, à pénétrer au Zaïre pour y fomenter des troubles. Les gouvernements de Bruxelles et de Kinshasa ont demandé leur extradition qui a été refusée par les autorités rwandaises. — *(Reuter.)*

Tanzanie

● LE PRESIDENT TANZANIEN, M. Julius Nyerere a ouvert lundi 7 mai, à Arusha, la conférence panafricaine sur les réfugiés. Cette réunion, qui doit durer dix jours, a été organisée notamment par l'O.U.A. et le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

MM. CARTER ET BREJNEV SIGNERAIENT LE TRAITÉ SALT 2 LE 12 JUIN OU LE 16 JUIN A STOCKHOLM.

Washington *(A.F.P.)*. — Tous les indices recueillis lundi 7 mai à Washington semblent indiquer que les Etats-Unis et l'U.R.S.S., après six ans de négociations, sont parvenus à conclure leur second traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).

L'annonce en sera faite vraisemblablement dans les prochains jours par M. Carter.

Pour la première fois le secrétaire d'Etat, M. Vance, a exprimé officiellement l'espoir d'en terminer cette semaine avec ces négociations.

Après avoir eu lundi en fin de matinée, selon ses propres termes, « *une très bonne séance de travail* » avec M. Dobrynine, M. Vance a reçu à nouveau l'ambassadeur d'U.R.S.S. en fin d'après-midi. Cette rencontre, la vingt-cinquième, entre les deux hommes depuis le début de l'année, n'a duré que onze minutes. La brièveté de cette réunion a surpris. L'une des hypothèses envisagées est que M. Dobrynine est venu apporter la réponse du Kremlin sur les toutes dernières propositions discutées dans la matinée.

On ignore encore si Soviétiques et Américains se sont déjà mis d'accord sur le lieu et la date du sommet Carter-Brejnev au cours duquel sera signé le traité. De bonne source à la Maison Blanche on indiquait lundi que deux dates avaient été envisagées : le 12 ou le 16 juin. Quant au lieu du sommet, il semble que l'on s'oriente vers Stockholm.

Deux nominations

M. JEAN-PIERRE CABOUAT CHEF DES SERVICES DE PRESSE AU QUAI D'ORSAY

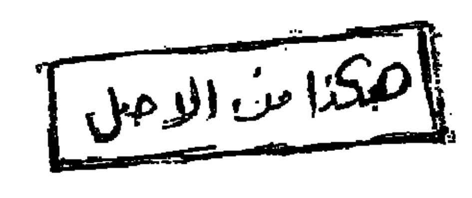
M. Jean-Pierre Cabouat, ambassadeur à Tripoli, a été nommé chef du service de presse et d'information du ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. Louis Delamare (*le Monde* du 27 avril). M. Cabouat prendra ses nouvelles fonctions le 15 mai.

[Né en 1921, licencié ès lettres et en droit, ancien résistant, M. Cabouat est entré en 1946 dans la carrière diplomatique. Il a d'abord été en poste au consulat de Gênes (1946-1948), puis de Prague (1949-1952), avant de revenir à l'administration centrale (1952-1958), au secrétariat des conférences, puis aux relations culturelles et, enfin, aux affaires économiques. Après avoir été nommé à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes (1959-1963), il a fait un nouveau séjour à Paris, aux affaires africaines et malgaches (1963 - 1966). Premier conseiller à Washington (1966-1970), il a été ensuite chef du service des affaires économiques et financières (1970-1975) avant d'être nommé ambassadeur à Tripoli.]

M. CLAUDE HAREL AMBASSADEUR A AMMAN

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a annoncé lundi matin 7 mai une modification au sein du cabinet présidentiel. M. Claude Harel, conseiller technique à la présidence de la République et porte-parole adjoint va être prochainement nommé ambassadeur de France à Amman (Jordanie). Diplomate ayant une grande expérience des relations avec les journalistes, M. Harel était plus spécialement chargé de l'information dans le domaine de la politique étrangère, fonction dont il s'est acquitté avec autant de compétence que d'amabilité.

[M. Harel est né le 26 juillet 1932 à Elbeuf. Ancien élève de l'ENA, il a successivement occupé les postes de secrétaire d'ambassade à Londres (1962 à 1965) ; de conseiller technique au cabinet de M. Louis Joxe lorsque celui-ci était ministre d'Etat chargé de la réforme administrative ; de conseiller d'ambassade à la représentation permanente de la France auprès du Marché commun (de 1967 à 1973) ; de sous-directeur de l'information au ministère de affaires étrangères (de 1973 à 1976), et de directeur adjoint des affaires africaines de 1976 à 1978. Il était entré comme conseiller technique à la présidence de la République en 1978.]



EUROPE

Bonnes feuilles *Un livre de M. Marcelino Camacho*

« Espagne, une conquête pour la démocratie »

Secrétaire général des Commissions ouvrières espagnoles (C.C.O.O.), membre du comité central du parti communiste, M. Marcelino Camacho a été l'une des figures les plus marquantes de la longue lutte contre le régime franquiste. Artisan du renouveau du combat pour la démocratie au sein du mouvement ouvrier, inspirateur des premières commissions ouvrières, qui pratiquaient l'entrisme dans les organisations syndicales de l'État totalitaire, M. Marcelino Camacho a passé de nombreuses années de sa vie en prison. Extrait d'un ouvrage à paraître sous le titre « Espagne, une conquête pour la démocratie » (1), le passage que nous donnons ci-dessous relate l'un des épisodes les plus dramatiques du combat de M. Camacho : le procès des dirigeants ouvriers en décembre 1973.

(1) *Espagne, une conquête pour la démocratie* (en collaboration avec Serge Ravanel), Flammarion, 348 pages, 58 F.

Les jours succédaient aux jours dans notre prison. La date de notre procès avait été fixée au 20 décembre 1973. Ce fut un jour dramatique... pour des raisons qu'aucun d'entre nous n'avait pu prévoir.

Le réveil avait sonné à 6 h. 30. Nous fîmes notre toilette rapidement. A 7 heures, on nous fit sortir de nos cellules pour procéder aux fouilles réglementaires, ce jour-là particulièrement sévères. Il ne nous restait plus qu'à attendre les voitures de police qui devaient nous conduire au palais de justice.

L'attente dura plus d'une heure. Lorsque vint le moment de partir, un spectacle extraordinaire s'offrit à nos yeux. La cour de la prison s'était transformée en un vaste parking recouvert d'une véritable armada de véhicules de police, de voitures tout terrain et de motocyclettes. Ces dernières tournaient en rond, prenant plaisir à faire mugir leur moteur dans cet espace restreint. Une atmosphère de veillée d'armes régnait.

On nous fit monter dans des fourgonnettes, puis le convoi s'ébranla. En tête, il y avait des motocyclettes qui ouvraient la voie, puis une voiture fonçant avec sa sirène. Enfin, le gros du peloton était constitué par des voitures de police chargées d'hommes en armes, dont les unes nous précédaient et les autres nous suivaient. Tout au long du parcours, la police avait été mobilisée pour garder les carrefours.

En blaguant, l'un de nous fit observer : « Le public doit penser que c'est Franco en personne qui se déplace. »

Parmi cet étalage de force, nous arrivâmes au palais de justice. Il devait être 9 heures. On nous enferma dans les cachots que je connaissais pour y avoir déjà été enfermé.

Comme toujours lorsqu'il y avait un procès de militants ouvriers, une foule de sympathisants était venue clamer sa solidarité. Ils étaient une bonne dizaine de milliers, camarades de travail, amis, relations du voisinage.

∴

Nos supporters attendaient dans les couloirs et aux abords du bâtiment qu'on ouvre les portes de la salle. Ils ne pourraient y pénétrer qu'après que nous-mêmes y aurions subi les interrogatoires d'idendité. Pour prévenir tout incident, la police était là, omniprésente. Nous attendions dans notre cachot et les minutes passaient. Une heure, puis une heure trente. Toujours rien, sauf des bruits lointains qui devenaient de plus en plus bizarres. On avait l'impression qu'il se passait quelque chose d'insolite. De temps en temps, des sirènes de police se faisaient entendre, mais elles paraissaient émaner de véhicules circulant rapidement. Cela nous étonnait mais sans nous inquiéter, car nous savions que dans les rassemblements importants de la police les grands chefs éprouvent le besoin permanent de se tenir en liaison avec leurs troupes en leur dépêchant voitures et motards.

Finalement, on vint nous chercher et, solidement encadrés, nous entrâmes avec nos avocats dans la salle du tribunal. Le juge et ses assesseurs étaient là, mais les portes étaient encore fermées au public.

Mon sentiment qu'il se passait quelque chose d'anormal se confirma. Les membres du tribunal discutaient entre eux sans nous prêter la moindre attention. Des policiers de la brigade politico-sociale circulaient d'un endroit à l'autre, s'arrêtant pour tenir des conciliabules avec le commissaire Delso, qui se tenait derrière le président du tribunal et s'entretenait à voix basse avec lui. Les membres du tribunal paraissaient accablés.

Je dis à Juanin (1) :

« Il me semble qu'il se passe quelque chose d'anormal. J'espère que cela ne signifie rien de grave pour nous. »

Pendant que je parlais, les sirènes des voitures de police se firent à nouveau entendre. Sans doute des accrochages entre manifestants et police se produisaient-ils quelque part en ville.

Comme s'il devinait mes pensées, Juanin répondit :

« J'ai l'impression que ce remue-ménage ne nous concerne pas. Tout semble calme dans le palais de justice. L'ambiance n'est pas celle d'une journée à échauffourées avec les forces de l'ordre. »

C'est alors que Sartorius fit remarquer :

« Regardez, nos avocats essaient de nous faire comprendre quelque chose. »

Je les vis, en effet, à l'autre bout de la salle, qui faisaient des mimiques et des gestes dans notre direction. Il me sembla comprendre que quelqu'un était mort. Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire ?

C'est alors que, sans nous avoir donné la moindre explication, le président décida de nous faire reconduire dans notre cachot.

Nous sommes repartis avec nos gardes, de plus en plus intrigués, tandis que nos avocats tentaient de nous rejoindre. L'un d'eux réussit à s'approcher de nous tandis que nous marchions dans les couloirs et nous souffla :

« L'amiral Carrero Blanco vient d'être tué dans un attentat ! »

L'amiral était le chef du gouvernement.

Par un hasard extraordinaire (à moins que cela n'ait été fait exprès, car j'avoue que je me pose encore aujourd'hui la question), c'est le jour même de notre procès qu'avait eu lieu l'attentat : une bombe placée sous la chaussée avait explosé lors du passage de la voiture du chef du gouvernement. La puissance de la déflagration avait été immense, projetant la voiture à grande hauteur. L'amiral avait été tué sur le coup.

L'opération avait été minutieusement préparée. Une galerie avait été creusée sous la chaussée, à partir d'une cave proche. Elle était bourrée d'explosifs. On savait que la voiture de l'amiral empruntait ce chemin chaque matin lorsqu'il se rendait à la messe, dans l'église de la rue de Serano, celle que Josefina avait occupée avec d'autres femmes en décembre 1968.

∴

L'attentat avait eu lieu ce 20 décembre 1973. Il était l'œuvre de nationalistes basques du mouvement ETA.

Nous vécûmes alors quelques heures de grande angoisse. Depuis les cachots où nous nous trouvions, on pouvait entendre les rumeurs qui s'enflaient. Il y eut bientôt des cris, comme si une foule tentait d'envahir le palais de justice. Parmi les paroles qui étaient scandées, nous pouvions entendre : *« Camacho, au poteau ! »* ou *« Jimenez, à mort ! »* et parfois *« Tarancon, au mur (2) ! »*

Nous nous sommes brusquement trouvés dans une atmosphère de pogrom. Le public qui se tenait aux abords du palais de justice n'était plus le même que celui qui s'y trouvait lors de notre arrivée, et qui avait été dispersé par la police. C'était une foule qui criait *vengeance*. Nous nous regardions, inquiets derrière nos barreaux, en nous demandant si nous n'allions pas être lynchés.

La *policia armada* avait placé les hommes dont elle disposait aux issues permettant d'accéder à nous. Le capitaine qui la commandait vint discuter avec nous. Il me dit :

« Monsieur Camacho, je ne partage pas vos opinions, vous le savez. Mais je ferai tout pour vous protéger, vous et vos camarades. La situation est grave. Dans la ville règne un climat d'hystérie. Des groupes d'extrémistes s'agitent et réclament que vous et vos camarades leur soyez livrés.

» Au-dehors, la policia armada *est occupée à disperser les manifestants venus vous soutenir. Si les commandos d'extrême droite veulent venir jusqu'ici, la* policia armada *ne leur opposera pas une vive résistance. Je n'ai avec moi qu'une trentaine d'hommes. J'ai demandé des renforts, mais je doute qu'ils me soient envoyés. Avec l'assassinat de l'amiral, toutes les forces de police sont mobilisées pour établir des barrages sur la voie publique et fouiller les immeubles. Votre sécurité est le dernier de leur souci. »*

Nous nous sentions totalement impuissants.

∴

Je regardai mes camarades, qui m'avaient vu m'entretenir avec le capitaine. Ils étaient conscients de la précarité de la situation. Nous étions comme des bêtes prises au piège, attendant le coup de grâce. Les uns affectaient un sourire, peut-être pour se rassurer. D'autres demeuraient assis sans mot dire. J'observai Zapico, que je considérais un peu comme un jeune frère. Il n'avait jamais vécu un danger semblable. J'éprouvai une secrète joie à le voir parfaitement calme. De temps en temps, il levait le visage vers moi comme pour me dire : *« Tu verras, on s'en sortira. »*

Je m'assis et me rappelai le moment semblable que j'avais vécu dans les derniers jours de la guerre civile. Avec d'autres camarades, j'avais été enfermé dans la prison de Navahermosa, où, sous la garde de soldats républicains, nous attendîmes, du 6 au 28 mars, d'être livrés aux troupes franquistes, dont nous savions qu'elles nous fusilleraient aussitôt. Je me rappelai, avec des sueurs froides dans le dos, cette longue attente analogue à celle des condamnés à mort qui savent qu'ils doivent être exécutés. Elle avait duré vingt-deux jours pendant lesquels nous tournions en rond dans notre cage, regardant nos montres et sachant que l'heure de la fin approchait inexorablement.

Les choses étaient presque identiques. La même attente dans l'impuissance, pire que de risquer la mort en combattant ou dans l'action.

A la tombée de la nuit, le calme était rétabli et les esprits commençaient à se détendre. On oublia de nous donner à manger. Enfin, tard dans la nuit, notre convoi du matin fut reformé et nous reprîmes le chemin de Carabanchel, entourés des mêmes précautions qu'à l'aller.

∴

Le procès reprit le lendemain et se poursuivit pendant un jour encore. Nous retrouvâmes dans la salle un certain nombre de visages de connaissance. Mais il y avait également des personnalités venues de l'étranger, notamment des dirigeants de syndicats anglais, canadiens, français. M. Lindsay, ancien maire de New-York, ainsi que Ramsay Clark, ancien secrétaire d'État du président Johnson, avaient tenu à venir en personne.

Les séances du tribunal eurent lieu dans un climat de tension. Le président était irrité par les télégrammes venus du monde entier que lui remettait un huissier. Dans tous les pays, la presse parlait de notre procès et, incontestablement, les échos de cette mobilisation se faisaient entendre jusque dans cette enceinte du Palais de justice.

La mobilisation de l'opinion publique internationale joue un rôle fondamental dans la défense des libertés. En d'autres circonstances, elle aurait probablement fait reculer les juges. Mais l'Espagne vivait encore sous le coup de l'émotion provoquée par la mort de l'amiral Carrero Blanco, et d'autres bruits parvenaient également dans l'enceinte du tribunal : les manifestants fascistes parcouraient la ville, réclamant un châtiment exemplaire.

Le procès prit fin le 22 décembre 1973, anniversaire de mes noces d'argent. Les syndicalistes étrangers firent une collecte pour nous offrir des bagues à Josefina et à moi.

Le tribunal nous offrit autre chose : des peines particulièrement sévères, celles qui avaient été décidées par le conseil des ministres. Saborido et moi eûmes droit à vingt ans, Sartorius et Paco à dix-neuf ans, Soto et Zapico à dix-huit ans. Les quatre derniers prirent douze ans. Les motifs étaient simples : délit d'association illégale, délit de sédition.

Nos avocats introduisirent aussitôt un appel devant le tribunal suprême. Lorsqu'il eut à délibérer, un an plus tard, il se trouva confronté à l'émotion que la sévérité de nos condamnations avait soulevée. Certains gouvernements avaient fait intervenir leurs ambassadeurs à Madrid. Des télégrammes affluaient.

La séance se tint le 11 février 1975. La règle voulait que les condamnés soient absents et que leurs avocats soient seuls admis à les représenter.

La salle était petite. A peine deux cent cinquante personnes avaient pu y prendre place, pour la plupart des journalistes et des personnalités étrangères, des syndicalistes, des hommes de loi, des hommes politiques. L'Italie avait envoyé vingt-trois observateurs, dont cinq députés : deux chrétiens-démocrates, un républicain, un socialiste, un communiste. Le maire adjoint de New-York était présent, ainsi que le président du syndicat de la construction des États-Unis. Des pétitions et des déclarations étaient parvenues en nombre au tribunal.

Enfin, ce qui nous toucha beaucoup, un grand nombre d'avocats espagnols avaient tenu à montrer leur souci en assistant au procès. Ils étaient revêtus de leur toge, c'est-à-dire qu'ils se présentaient en qualité de juristes.

A l'extérieur, des mouvements avaient lieu. Une manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes avait été organisée devant la prison. Cinquante-sept d'entre elles devaient être arrêtées. Il y eut des échauffourées devant le Palais de justice, ainsi que dans plusieurs quartiers de Madrid.

Cette mobilisation nationale et internationale eut-elle un effet quelconque ? On peut difficilement mesurer les conséquences de tels actes. Je pense qu'ils eurent un poids déterminant et que c'est sous leur influence que le tribunal suprême décida de réduire très fortement nos peines. Sa sentence désavoua nos condamnations précédentes.

∴

Ma peine fut ramenée de vingt ans à six ans. Celles de mes cinq camarades qui avaient eu dix-huit ans ou plus furent réduites à quatre ou cinq ans. Quant aux derniers, ils furent condamnés à des peines inférieures au temps qu'ils avaient déjà passé en prison. Ils furent immédiatement remis en liberté. Signe des temps, Santiesteban, travailleur de la société multinationale d'origine anglaise Babcok-Wilcox, y fut réintégré. Il retrouva son poste de vocal dans le *jurado* de l'entreprise.

Donner une signature lorsqu'on est tout seul à le faire est un acte de portée minime. Tout change dès lors que ce geste se répète cent mille fois dans un pays, cinquante mille dans un autre, et que la presse et la radio s'en font l'écho. Les gouvernements en ont peur : cette multiplication indique que l'opinion se mobilise.

Avant de terminer ce récit de ma détention, je citerai un de ces petits gestes comme il s'en produisait tous les jours des milliers. Le 15 décembre 1973, quelques jours avant que ne s'ouvre le procès 1001, un prêtre, Felice Vergera, fit un sermon dans un église de la banlieue d'Eiblar, au Pays basque. Il protesta contre la sévérité des peines réclamées contre nous par le procureur. Il fut condamné par le gouverneur civil de la province à une amende de 150 000 pesetas.

Le Père Vergera était un récidiviste. Un mois auparavant, il avait déjà été condamné à une amende de 100 000 pesetas pour avoir soutenu un mouvement de protestation des détenus de la prison de Zamora, où le gouvernement enfermait les prêtres contestataires.

Franco mourut le 20 novembre 1975. Quelques jours plus tard, le roi Juan Carlos, monté sur le trône, accorda une amnistie aux prisonniers politiques. En Espagne, nous appelons ça un *indulto*.

Nous figurions parmi ceux qui devaient être libérés. Les journalistes de la radio et de la télévision, tant espagnols qu'étrangers, prirent leurs dispositions pour se trouver à la porte de la prison le 1er décembre à 7 heures du matin, avec de nombreuses personnalités et des amis.

∴

Mais le gouvernement ne tenait pas à faire de notre sortie un événement international. Aussi décida-t-il de nous jeter dehors à 2 heures du matin. Je m'en souviens avec amusement. Il pleuvait et la brigade de la *policia armada* se trouvait là avec des voitures munies de lances à eau sous pression.

Un monde chaleureux et fraternel faisait le guet depuis la veille avec ses parapluies et ses imperméables, décidé à nous serrer dans ses bras, quelle que fût l'heure de notre élargissement.

Aurais-je encore à connaître la rigueur des prisons ? Je crois que le roi avait sincèrement la volonté d'en terminer avec ces pratiques qui déshonoraient notre pays. Nous mesurons mieux aujourd'hui que nous ne pouvions le faire à l'époque l'intense combat qui se livrait pour l'appropriation du pouvoir d'État. Le roi venait d'accéder au trône, mais le pouvoir était encore détenu par les dignitaires du franquisme. Sa marge de manœuvre était minime.

(1) Juan Muñiz Zapico fut un des camarades les plus capables de nos C.C.O.O. Il s'est tué dans un accident de voiture en janvier 1977.

(2) Me Ruiz Jimenez était mon avocat. Le cardinal Enrique y Tarancon était le nouvel archevêque de Madrid.

AMÉRIQUES

Panama

A L'ISSUE DE SON VOYAGE EN EUROPE

Le président Royo fait état des difficultés d'application des traités sur le canal

M. Giscard d'Estaing a déclaré lundi 7 mai, au cours du déjeuner qu'il offrait à l'Elysée au président de la République de Panama, M. Royo, que « la France a la volonté de resserrer les liens qui l'unissent à l'Amérique latine. Elle est, comme le Panama, directement intéressée à la stabilité et au progrès de la région des Caraïbes ». M. Giscard d'Estaing a ajouté que, « entre la France européenne et le Panama latino-américain, il y a naturellement place pour un dialogue politique fondé sur l'attachement à un même héritage de valeurs et inspiré par la volonté d'indépendance et de paix ».

De son côté, M. Royo a évoqué l'« action personnelle » du président français « en faveur de la tolérance, du dialogue Nord-Sud et des droits de l'homme ». Il a rappelé que c'était un Français, Ferdinand de Lesseps, qui avait inauguré le 1er janvier 1880, les travaux du canal de Panama. A propos des traités signés en 1977, à Washington, M. Royo a affirmé que « les Etats-Unis et Panama se sont engagés à maintenir la neutralité permanente du canal pour que, dans la guerre comme dans la paix, les navires de toutes les nations puissent traverser sans encombre et sans discrimination l'isthme de Panama ».

Au cours d'une conférence de presse, lundi après-midi, M. Royo a précisé que « les traités ne représentaient pas la fin de la lutte » menée par Panama pour retrouver la pleine souveraineté sur la voie d'eau. « Nous avons encore des problèmes avec le Congrès des Etats-Unis », a expliqué M. Royo. « Ce ne sont pas des difficultés d'interprétation mais d'application. Certains textes récents qui ont été proposés au Congrès américain violent l'esprit et la lettre des traités signés en 1977. »

Panama souhaite que la France et d'autres pays européens s'associent au protocole qui accompagne les deux traités, et qui garantit le caractère international du canal, afin de contrebalancer l'influence nord-américaine, qui reste prépondérante.

M. Royo a d'autre part rappelé la position originale de son pays, « si fortement influencé par les Etats-Unis » mais « qui a recours, au besoin, au mouvement des pays non alignés » pour rééquilibrer sa position. Il a esquissé une définition du « torrijisme », du nom de l'ancien chef du gouvernement, le général Torrijos, qui est resté dix ans au pouvoir, de 1968 à 1978, et continue à exercer une grande influence sur la vie politique panaméenne. « C'est une philosophie nationaliste, fondée sur la nécessité d'une intervention de l'État dans la vie économique, parallèlement à la vie des entreprises privées, et sur la distinction entre souveraineté politique et pouvoir économique. »

M. Royo doit rencontrer M. Mitterrand et se rendre à Bruxelles, où il aura des entretiens avec les milieux bancaires. Il s'envolera mercredi pour Washington.

Les exigences « maximalistes » du Congrès américain

De notre correspondant

Washington. — Selon les observateurs américains, le président Royo cherche au cours de sa tournée en Europe à recueillir des appuis avant sa visite à Washington, le 10 mai, visite qui pourrait tourner à l'affrontement avec les Etats-Unis ou, plus précisément, avec le Congrès. L'une des voies recherchées pour ce soutien serait l'adhésion de divers pays occidentaux, dont la France, au traité sur la neutralité de Panama, signé avec les Etats-Unis en septembre 1977 à Washington en même temps que le traité sur la cession progressive du canal, qui sera en l'an 2000 sous la souveraineté totale de Panama.

La revanche de la Chambre des représentants

M. Royo a expliqué ses griefs dans une lettre adressée à M. Carter le 27 avril. Parlant des projets de loi en discussion au Congrès pour organiser le transfert des pouvoirs, il estime que « *plusieurs dispositions approuvées contredisent ouvertement ou par implication des stipulations claires, précises et indiscutables du traité* ». Panama « *considérera comme non valable toute partie de cette loi qui, explicitement ou implicitement, violerait, contredirait ou modifierait le traité* », affirme-t-il, avant de mentionner « *la longue et difficile épreuve qu'a été pour la patience des Panaméens la conclusion des négociations* » et « *la profonde frustration qui a peut-être commencé à s'emparer de son peuple* ».

De fait, la Chambre des représentants, qui n'avait pas été consultée par le gouvernement pour la ratification des traités de 1977 (la Constitution impose cette obligation à l'égard du seul Sénat), a pris sa revanche lorsqu'elle a été saisie de la « législation d'application » de ces documents. Un premier projet déposé par le gouvernement a été vite écarté au profit d'un autre texte mis au point par M. Murphy, représentant démocrate de New-York et président de la commission des pêcheries et de la marine marchande. Voté par cette commision début avril et publié en même temps que le rapport de M. Murphy, le 23 avril, ce projet, dit HR 111, a été critiqué par Panama et le département d'Etat américain pour quatre raisons au moins :

1) Le versement à Panama de ce que l'on appelle les *contingency payments* — une somme de 10 millions de dollars par an, prélevée sur les profits du canal — a été pratiquement réduit à zéro. Cette somme, selon le projet de la Chambre, ne sera, en effet, payée qu'après déduction de toutes les dépenses afférentes au traité, notamment pour l'évacuation et la reconstruction des diverses installations déplacées. La Chambre entend, en effet, « punir » l'administration pour ses promesses un peu hâtives faites au moment de la ratification et selon lesquelles le contribuable américain n'aurait pas un sou à payer pour la mise en application du traité. Il apparait aujourd'hui que les dépenses se monteront à 6 ou 700 millions de dollars, assez pour annuler les *contingency payments* bien au-delà de la cession complète du canal en l'an 2000 ;

2) Le projet de la Chambre prévoit que tout transfert de propriété au gouvernement panaméen nécessitera une autorisation explicite du Congrès. Les législateurs entendent défendre une prérogative qui leur est accordée par la Constitution. Le gouvernement fait valoir, lui, que les autorisations nécessaires ont été données en bloc au moment du vote de ratification et que la procédure exigée par les congressistes ferait planer une grave menace sur toute l'exécution du traité ;

3) Le projet HR-111 prévoit encore que la commission du canal de Panama, la nouvelle autorité appelée à gérer la voie d'eau, sera placée sous l'autorité directe du ministre américain de la défense. Le traité stipule, en effet, que cet organisme restera sous contrôle américain pendant la période transitoire, mais le gouvernement de Washington, soutenu par Panama, ne souhaite pas que le chef du Pentagone soit introduit aussi directement dans le jeu ;

L'hostilité de l'opinion américaine

4) Enfin, le projet de loi donne au président le pouvoir de placer tout le canal sous son autorité directe en temps de guerre. Le traité prévoit que les Etats-Unis « *auront la responsabilité première de la protection et de la défense du canal* » pendant la période transitoire, mais il ne va pas au-delà.

La Chambre au complet devra se prononcer dans les semaines à venir sur ce texte de la commission Murphy. Elle sera saisie d'autres projets encore plus désagréables pour Panama. L'un d'entre eux, déposé par M. Hansen, républicain de l'Idaho, empêcherait tout transfert des installations du canal à Panama tant que ce pays n'aura pas remboursé tous les investissements américains pour la construction du canal, intérêts compris, et tous les frais occasionnés par le changement de son statut. Ce texte n'a été refusé en commission que par 22 voix contre 18, et M. Hansen compte tenter à nouveau sa chance en séance plénière. De nombreux représentants entendent marquer à cette occasion leur hostilité à un traité qui ne leur a pas été soumis l'an dernier et contre lequel une majorité de leurs électeurs se prononcent encore dans les sondages. Ils sont parfois encouragés dans leur intransigeance par certaines revendications de Panama, notamment celle qui consisterait à percevoir des impôts rétroactifs sur toutes les compagnies américaines ayant un bureau à Panama.

Le Sénat devra lui aussi se prononcer sur le projet de loi qu'adoptera la Chambre. Soucieux de ne pas paraître se déjuger, il devrait, pense-t-on, adopter un texte plus conforme au traité approuvé par lui l'an dernier et plus favorable à Panama. Il faudra toutefois une longue conférence entre délégués des deux Chambres pour harmoniser les deux versions. Le résultat final pourrait n'être pas acquis avant l'automne, alors que l'entrée en vigueur du traité et les premiers transferts de propriété doivent intervenir le 1er octobre.

MICHEL TATU.

Brésil

Les grèves se multiplient à Sao-Paulo et à Rio-de-Janeiro

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Grève des conducteurs d'autobus à Sao-Paulo, des enseignants à Rio-de-Janeiro, Brasilia et dans le Rio-Grande-Do-Sul, des fonctionnaires de l'Etat de Sao-Paulo, du personnel des hôpitaux de Rio-de-Janeiro et des ouvriers des chantiers navals de Niteroi. Depuis l'installation à la présidence du général Joao Baptista Figueiredo le 15 mars, les arrêts de travail se développent dans le pays, après dix ans de mise en veilleuse de l'activité syndicale.

Les débrayages sont en général limités à un secteur déterminé au Brésil, et à une région du pays (principalement Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro) mais leur multiplication contribue à tendre le climat social. Le délai donné par les trois grands syndicats des ouvriers métallurgistes des faubourgs industriels de Sao-Paulo pour l'obtention d'un accord salarial avec leurs employeurs, se termine le 10 mai. Les trois syndicats avaient accepté, le 27 mars, de suspendre leur mouvement de grève afin de reprendre les négociations. Aucun accord n'a encore été obtenu.

Cette difficile situation sociale plonge le régime dans l'embarras. Bien qu'il ait usé dans son discours du 1er mai de termes comminatoires à l'encontre des grévistes, dont il a qualifié les revendications d'« *élitistes* », le général Figueiredo s'est jusqu'ici abstenu de prendre des mesures répressives à leur égard (à l'exception des enseignants de Brasilia, dont plusieurs dizaines ont été révoqués). Le gouvernement central a préféré déléguer aux Etats de la Fédération le soin de faire face aux mouvements de grève, en leur prescrivant d'appliquer la « *loi de sécurité nationale* ».

La situation est d'autant plus paradoxale que ces grèves sont illégales. La législation du travail adoptée en 1943 sur le modèle mussolinien, et que tout le monde s'accorde à considérer comme archaïque, doit être revue. L'avant-projet de réforme présenté par le gouvernement, le 2 mai, a suscité la plus vive déception au sein du monde syndical, où l'on n'y voit que des modifications de forme.

En particulier la législation sur la grève reste pratiquement inchangée : les arrêts de travail sont toujours interdits dans une série de secteurs d'activité essentiels — un décret-loi d'août 1978 en a encore augmenté le nombre — et soumis dans d'autres à des conditions préalables qui les rendent presque impraticables. La quasi-totalité des grèves ont été déclarées illégales depuis 1964, à l'exception de quelques-unes, dues à des retards dans le paiement des salaires.

Il n'est pas sûr que cette attitude rigide fasse l'unanimité au sein du gouvernement. Le ministre du travail, M. Murilo Macedo, semble favorable à une position plus souple. Mais il doit faire face à l'opposition de l'équipe chargée de l'économie, et particulièrement du ministre du plan, M. Mario Henrique Simonsen, qui s'en tient à la conception selon laquelle la lutte contre l'inflation — l'objectif numéro un — passe forcément par une réduction de la demande, et donc une compression des salaires, quelles que soient les conséquences sociales de cette politique.

Une telle stratégie n'est pas nouvelle au Brésil. Mais pourra-t-elle longtemps être conjuguée avec l'ouverture politique ? Pendant dix ans, l'industrie brésilienne a pu se développer en sous-estimant anormalement ses coûts salariaux à la faveur de la répression qui avait réduit à l'impuissance les syndicats. Pourra-t-elle s'adapter à la nouvelle situation alors que ces derniers se manifesteront à nouveau ?

THIERRY MALINIAK.

Chili

PLUSIEURS DES MANIFESTANTS ARRÊTÉS LE 1er MAI SONT MAINTENUS AU SECRET

Plusieurs des jeunes gens arrêtés à Santiago après la manifestation du 1er mai (*le Monde* du 3 mai) sont maintenus au secret et maltraités, a-t-on appris lundi 7 mai à Paris, de source sûre. Parmi eux figurent Consuelo et Fernando-Jose Castillo, âgés respectivement de dix-sept et dix-huit ans, dont la sœur, Mme Carmen Castillo, a été la compagne du dirigeant du MIR, Miguel Enriquez, tué en octobre 1974 à Santiago par la police politique.

Leur père, M. Fernando Castillo, ancien recteur de l'université catholique de Santiago, et figure marquante de l'opposition indépendante au régime du dictateur Pinochet, a commencé une grève de la faim. Dix-sept jeunes gens au total ont été arrêtés devant l'université après la manifestation du 1er mai. Ils doivent passer devant un tribunal militaire parce qu'ils sont accusés de violences envers des policiers, alors que trois cent trente et une autres personnes appréhendées le même jour ne sont passibles que des tribunaux civils. Il semble que les autorités chiliennes cherchent à utiliser un certain nombre des jeunes gens détenus comme moyen de pression sur leurs parents qui appartiennent à l'opposition.

Le gouvernement a annoncé, lundi, à Santiago, que deux cent deux des personnes arrêtées le 1er mai étaient encore détenues.

ASIE

Chine

Une revue d'opposition dénonce l'usage de la torture dans les prisons

Hongkong (*A.P.*). — Les détenus politiques chinois internés dans une vieille prison de Pékin sont torturés, on leur donne de la nourriture avariée et on les laisse mourir sans les soigner, affirme la revue pékinoise *Tan Suo* (*Exploration*), considérée comme la plus engagée des publication d'opposition ayant vu le jour lors de l'éphémère amorce de libéralisation de l'an dernier.

Un de ses responsables, M. Wei Jingshen, a été arrêté en mars, mois au cours duquel la revue a publié son article sur les détenus politique de la « prison n° 2 » de Pékin, appelée par les habitants de la capitale « *forêt de la vertu* ». Cet article, dont un journaliste de l'Associated Press a obtenu une transcription à Honkong, cite les noms de plusieurs détenus, mais aucun d'entre eux n'est une ancienne personnalité connue.

L'auteur de l'article, M. Liang Yao, précise que des rédacteurs de *Tan Suo* ont interrogé plusieurs personnes qui « *ont eu des expériences personnelles* » dans cette prison et ont dit y avoir été « *humiliées et torturées* ».

Selon la revue, « *quand on entre dans le grand hall du poste d'accueil de la prison, on est d'abord déshabillé, puis fouillé. Si l'on ne conserve pas une attitude d'humilité, on est insulté dans les cas bénins ou roué de coups dans les cas graves* ».

Des hommes, des femmes et des enfants qui accompagnent leurs parents encombrent le centre de réception, et il est difficile d'évaluer le nombre des détenus, précise *Tan Suo*. La revue ajoute que les cellules, qui sont petites, froides et basses de plafond, contiennent chacune quatorze prisonniers, qui doivent manger, dormir et satisfaire leurs besoins sans sortir.

Le cas d'un cheminot de Lanzhou

La revue cite le cas de M. Yuan Guoru, un cheminot de Lanzhou, dans le nord-ouest de la Chine, qui, accusé à tort par un supérieur jaloux d'être un contre-révolutionnaire, fut envoyé dans cette prison. Quand on a découvert qu'il était innocent, il a été libéré, mais il n'a reçu ni excuses ni indemnités, ajoute *Tan Suo*. « *Entre-temps, sa maison était tombée en ruine et sa femme et ses enfants s'étaient dispersés.* » Selon *Tan Suo*, M. Yuan Guoru est alors intervenu auprès des autorités centrales qui, au lieu d'essayer de l'aider, l'on fait retourner en prison plusieurs fois sous différents prétextes. « *Pendant son internement*, écrit la revue, *M. Yuan a été torturé sans pitié. On l'a brûlé avec un tisonnier, on lui a envoyé des décharges d'électricité, on l'a suspendu et frappé pendant des heures. De nombreuses fois, il a été frappé jusqu'à ce qu'il perde connaissance, mais il n'a pas cédé* » La revue ne précise pas si M. Yuan se trouve toujours à la « prison n° 2 ».

Inde

LIBÉRATION DE L'UN DES PRINCIPAUX RÉVOLUTIONNAIRES MAOISTES

New-Delhi (*A.F.P.*). — M. Kanu Sanyal, l'un des fondateurs du mouvement extrémiste prochinois naxalite, a été remis en liberté lundi 7 mai par le gouvernement du Bengal-Occidental.

[Principale personnalité du mouvement révolutionnaire indien, M. Kanu Sanyal avait été arrêté en août 1970 lors de la répression des extrémistes prochinois par le parti du Congrès de Mme Gandhi, alors au pouvoir. Intellectuel révolutionnaire, il avait vécu parmi les paysans et pris la tête, en 1967, de la révolte populaire de Naxalbari, localité du nord du Bengale qui donna son nom au mouvement naxalite. En avril 1969, M. Kanu Sanyal a participé à la fondation du parti communiste marxiste-léniniste et a été pendant quelque temps l'un des bras droits de M. Charu Mazumdar, chef et idéologue du P.C.I.-M.L., arrêté en juillet 1972 et décédé quelques semaines plus tard en prison dans des conditions mystérieuses. Depuis plusieurs années, M. Kanu Sanyal était en jugement. Il a été libéré après avoir été acquitté dans une affaire de complot, en vertu des instructions du gouvernement central ordonnant l'élargissement des prisonniers politiques contre lesquels ne pèsent pas de charges. Bien qu'elle réponde aux directives des autorités de New-Delhi, la libération de M. Kanu Sanyal et de plusieurs autres de ses partisans par le gouvernement du Bengale-Occidental, dirigé par le P.C.I. marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin), marque une sensible évolution des rapports de celui-ci, qui furent longtemps à couteaux tirés avec les maoïstes. Le mouvement révolutionnaire indien ne s'est pas relevé de la répression du début des années 70, de ses profondes dissensions internes et des réajustements politiques de Pékin.]

Afghanistan

Plusieurs dizaines d'experts soviétiques auraient été tués à Hérat

Une éventuelle intervention directe de troupes soviétiques en Afghanistan, au cas où la rébellion musulmane prendrait de l'ampleur, est au centre de nombreuses conversations dans les milieux diplomatiques, rapporte l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Kaboul.

S'il paraît douteux, indique-t-on dans ces milieux, que des unités soviétiques soient engagées dans les combats contre les guérilleros, il semble, en revanche, acquis que les « conseillers » militaires soviétiques fournissent un encadrement important à l'armée afghane. C'est du matériel récemment livré par l'U.R.S.S., et notamment, précise-t-on à Washington, des hélicoptères M-24 équipés de lance-roquettes et de mitrailleuses, qui a permis d'écraser récemment la mutinerie d'une partie de la garnison de Djellalabad, à l'est du pays (*le Monde* du 24 avril).

Les combats auraient fait deux cents morts, dont deux parmi les Soviétiques qui, selon l'A.F.P., auraient également perdu plusieurs dizaines d'experts au cours de la révolte d'Hérat (*le Monde* des 23 et 24 mars). Mais les rebelles musulmans admettent qu'ils ne se sont jamais heurtés à des unités soviétiques régulières, et les diplomates occidentaux n'ont pas encore eu la preuve d'une telle présence, indique encore l'A.F.P. En revanche, évoquant récemment, dans une conférence de presse, les livraisons d'armements soviétiques à son pays, le président Taraki a déclaré : « *Nos ennemis n'ont pas de capacité militaire.* » La rébellion peut susciter des troubles ou des mutineries, mais ne dispose pas des moyens pour renverser actuellement le régime de Kaboul et elle est, de surcroît, très divisée.

Les rebelles rejettent l'offre d'amnistie

Lundi 7 mai, les organisations rebelles réfugiées au Pakistan ont rejeté l'offre d'amnistie générale faite la veille par Kaboul (*le Monde* du 8 mai). Dans un communiqué publié à Islamabad, le Jamiyat-I-Islami, le rassemblement islamique d'Afghanistan, déclare notamment que cette amnistie est « *une ruse politique soufflée au cruel régime fantoche de M. Taraki par ses maîtres du Kremlin pour bluffer le peuple afghan* ». « *Sans l'instauration d'un régime islamique, le rétablissement des libertés, le départ des Russes et le retour du pouvoir au peuple sur les bases d'une République islamique, nous continuerons la guerre sainte* », ajoute ce mouvement qui est l'un des principaux groupes de résistants.

Enfin, selon le journal pakistanais *Jung*, l'aviation afghane a mitraillé, samedi 5 mai, la région frontalière en territoire pakistanais, à 320 kilomètres au nord-ouest d'Islamabad, blessant quatre personnes.

Corée du Nord

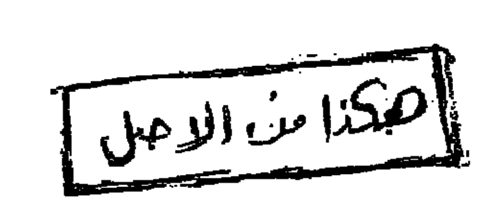
PYONGYANG JUGE « REGRETTABLE » L'INTERVENTION VIETNAMIENNE AU CAMBODGE

Tokyo (*A.F.P.*). — Un haut responsable de la Corée du Nord s'est prononcé contre la présence des forces vietnamiennes au Cambodge. Rendant compte d'une conférence de presse faite à Pyongyang par le chef de la section des affaires internationales du parti du travail, M. Kim Yong-nam, devant des journalistes japonais, l'agence Jiji rapporte, lundi 7 mai, que cette personnalité nord-coréenne avait, en revanche, refusé de prendre parti à propos du conflit sino-vietnamien proprement dit.

Tant la Chine que le Vietnam « *paraissent responsables* » du conflit frontalier qui les a opposés, a dit, selon l'agence Jiji, M. Kim. Mais celui-ci estime que l'intervention des troupes vietnamiennes au Cambodge est « *une affaire regrettable* ».

Les propos de M. Kim constituent la première réaction d'un officiel coréen aux événements du Sud-Est asiatique ; ses déclarations paraissent refléter une tendance favorable à la position chinoise.

M. Kim, qui recevait les correspondants japonais à l'occasion des championnats du monde de tennis de table à Pyongyang, leur a affirmé, d'autre part, que cette manifestation sportive n'avait pas donné lieu à « *une diplomatie du ping-pong* » entre son pays et les Etats-Unis.



PROCHE-ORIENT

LA PROPOSITION DE PAIX ISRAÉLIENNE AU LIBAN

M. BEGIN : nous n'avons pas de contentieux territorial avec Beyrouth

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a invité lundi, dans un discours à la Knesset, le président libanais, M. Sarkis, à *« négocier la paix »*, car, a-t-il souligné, un traité de paix avec le Liban pourrait être conclu en quelques jours.

Le chef du gouvernement israélien a toutefois annoncé en même temps qu'après l'attentat de Nahariya, Israël frapperait sans interruption les fedayin se trouvant au Liban *« jusqu'à ce que cette bande d'assassins soit hors d'état de nuire »*.

M. Begin s'est également déclaré prêt à se rendre à Beyrouth ou à rencontrer le président Sarkis en terrain neutre. *« Il n'y a pas de contentieux territorial entre les deux pays »*, a-t-il ajouté.

M. Begin a demandé le départ *« des forces syriennes de conquête du Liban »*. *« Je suis d'accord avec le président Sadate,* a-t-il dit, *pour constater que l'intervention syrienne au Liban s'est soldée par un échec et que la meilleure chose que Damas puisse faire est de retirer toutes ses troupes. »*

« Israël, a noté M. Begin, *a sauvé la communauté chrétienne du Liban de l'anéantissement et poursuivra cette action. Nous sommes néanmoins prêts à utiliser notre influence auprès des chrétiens du Liban pour assurer la pacification du pays. »* M. Begin a, à ce propos, qualifié le commandant Haddad de *« patriote libanais »*.

Selon M. Begin, le problème des réfugiés palestiniens se trouvant au Liban pourrait être, en grande partie, résolu par les pays arabes riches et ayant de vastes territoires. Ils pourraient intégrer la plus grande partie des réfugiés palestiniens. *« Israël,* a ajouté le premier ministre, *est prêt à coopérer en vue d'assurer cette intégration. »*

M. Begin a été interrompu par le député communiste arabe Tawfik Toubi qui s'est écrié : *« Vous ne comprenez donc pas que ces réfugiés veulent retourner dans leur pays et non pas s'intégrer ailleurs ! »*

A propos de la situation au Liban du Sud, M. Begin a assuré qu'Israël était prêt à coopérer avec toutes les unités de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), bien que certains de ses membres *« ne se conduisent pas comme il le faudrait »*.

Néanmoins, cette volonté de coopération ne saurait empêcher Israël de *« frapper les terroristes partout où ils se trouvent au Liban. Ils nous ont déclaré la guerre,* a souligné M. Begin, *et nous n'avons donc pas à attendre quelque nouvel attentat pour réagir. Nous savons où ils se trouvent ainsi que leurs canons, leurs dépôts d'armes et de munitions. Nous les frapperons par terre, par mer et par air »*, a encore dit M. Begin, qui a qualifié M. Yasser Arafat de *« Idi Amin palestinien »*.

Le premier ministre s'est enfin élevé, avec la plus vive énergie, contre *« les prétentions de certains dirigeants arabes de libérer Jérusalem »*. *« Jérusalem,* a-t-il dit, *a été libéré par Israël, et restera pour l'éternité sa capitale réunifiée. » « Le libre accès aux Lieux saints de toutes les religions est garanti,* a conclu M. Begin, *ce qui n'était pas le cas lors de l'occupation jordanienne. »*

BEYROUTH : une offre accompagnée de menaces et d'ingérences

De notre correspondant

Beyrouth. — La « proposition de paix » de M. Begin a fait sensation non pas tant par l'offre de négociations qu'elle comporte — le Liban ne peut en aucune façon la prendre en considération et elle n'est d'ailleurs pas nouvelle — que par les menaces et ingérences qui l'accompagnent.

Plus encore que la confirmation par le premier ministre d'Israël de la nouvelle tactique des *« raids ininterrompus »* contre la résistance palestinienne, dont le Liban et les Libanais subissent la majeure partie des conséquences, ce sont ses deux autres prétentions qui provoquent l'inquiétude à Beyrouth :

— La demande de retrait des troupes syriennes, alors que jusqu'ici Israël se contentait d'exiger qu'elles ne dépassent une *« ligne rouge »* située entre les fleuves Zahrani et Litani ;

— L'offre d'utiliser son influence auprès des chrétiens du Liban — notamment du *« patriote Saad Haddad »* — pour favoriser la *« pacification »* du pays.

Tout cela paraît confirmer qu'Israël s'apprête à entrer plus activement en scène au Liban, ce qui ne saurait aller sans troubles graves. Dans ce contexte, la seule phrase positive du discours de M. Begin, celle où il souligne qu'il n'y a pas de contentieux territorial entre son pays et le Liban, sous-entendant qu'Israël n'a pas l'intention d'en annexer le Sud, est passée inaperçue.

Le chef du gouvernement libanais, M. Hoss, a vivement réagi au discours, qualifiant l'attitude israélienne de *« chantage »* et affirmant : *« Israël sait que le Liban est entièrement solidaire de la politique arabe. Il n'est pas question que les menaces, le terrorisme ou la tyrannie le fassent dévier de la voie que lui imposent ses liens avec le monde arabe, dont le destin est commun. »*

Il est maintenant question que le sommet entre les présidents Assad et Sarkis se tienne au début de la semaine prochaine. A Damas, la radio, la télévision et l'agence d'information Sana ont dénoncé la *« collusion entre Begin et le traître Sadate »* à propos de la présence militaire syrienne au Liban. Selon les officiels syriens *« les déclarations de M. Begin n'apportent aucun élément nouveau »*.

LUCIEN GEORGE.

● *Jean-Paul II a reçu, lundi 7 mai, Mgr Hilarion Capucci,* ancien vicaire patriarcal grec melchite de Jérusalem, membre du Conseil national palestinien. Le pape a confié à Mgr Capucci la charge de *« visiteur pour les communautés melchites de l'Europe occidentale »*. L'ancien vicaire de Jérusalem s'occupera donc des fidèles melchites qui vivent en France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse.

La décision de Jean-Paul II met un point final à « l'affaire » du prélat qui avait quitté en janvier, sans l'autorisation du Vatican, l'Amérique latine, où Paul VI l'avait envoyé.

Mgr Capucci avait été emprisonné par les Israéliens pour contrebande d'armes au profit des Palestiniens.

Iran

Vingt et un condamnés dont plusieurs anciens hommes politiques ont été passés par les armes à Téhéran

Téhéran *(A.F.P.)*. — La plus importante exécution d'un groupe de condamnés enregistrée depuis la révolution a eu lieu le mardi 8 mai à Téhéran, où vingt et une personnes ont été passées par les armes.

Le peloton d'exécution était composé de *« gardiens de la révolution »*, récemment chargés de cette tâche par l'ayatollah Khomeiny (*le Monde* du 8 mai).

Parmi les suppliciés, on relève les noms de MM. Djavad Said, ancien président du *Majlis* — (Chambre basse iranienne), et dernier secrétaire général du parti unique de l'ancien régime, le Rastakhiz ; Mohamed-Reza Ameli-Terani, ancien ministre de l'information, puis de la justice ; Golam-Reza Kianpour, ministre dans les cabinets de l'ancien premier ministre Hoveyda (information et justice) puis membre du gouvernement à l'automne 1978 ; le général Ali Fathi-Amine, commandant de la garnison blindée d'Hamadan (Ouest du pays), qui participa aux combats dans Téhéran peu avant la révolution ; le colonel Hossein Ferdows Makan, qui servait à Téhéran ; le commandant Hossein Esfahanian Fard, qui participa à la répression ; MM. Chadmani Esfandian, juge d'instruction à Téhéran ; Feryoun Chad Afzar, membre de la Savak.

Les treize autres suppliciés, dont un colonel, trois commandants, des sous-officiers et des civils, sont des membres d'un groupe de la Savak, chargé de la répression et de la *« lutte contre le sabotage »* sous l'ancien régime.

L'audience avait commencé lundi matin pour s'achever vers minuit. A 5 heures du matin, le verdict de mort était prononcé, et exécuté immédiatement.

Les condamnations ont été prononcées pour *« corruption sur la terre »*, *« lutte contre Dieu et l'imam »*, *« insultes à Dieu »* et *« tueries »*.

Ces exécutions, qui portent à deux cent trente-huit le nombre des suppliciés depuis le début de la révolution, sont les premières dans la capitale depuis le 24 avril, à l'exception de celle, lundi 7 mai, du général Fazlollah Nazimi, ancien commandant d'une brigade de la *« garde de fer »*.

L'ayatollah Khomeiny a invité lundi tous les pays islamiques à rompre leurs relations avec l'Egypte pour cette *« grande trahison commise contre l'islam et les musulmans »* que constitue la signature du traité de paix égypto-israélien.

Le chef religieux iranien, qui répondait brièvement à un long message du colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a demandé également au peuple égyptien de *« couper la main de ce traître* (Sadate) *et d'effacer la honte de sa soumission à l'Amérique et au sionisme »*.

Il a lancé un appel à la coopération des pays musulmans, leur rappelant que c'est seulement par la fraternité et l'unité qu'ils pourront se libérer du *« joug des super puissances et atteindre l'indépendance véritable »*.

La disparition de l'imam Sadr

LE COMMANDANT JALLOUD ASSURE QUE LE CHEF DES CHIITES LIBANAIS EST MORT EN ITALIE « DE LA MAIN DES SIONISTES ».

Selon les journaux iraniens arrivés lundi à Paris, le commandant Jalloud, *« numéro deux »* libyen, qui vient de passer deux semaines en Iran (*le Monde* du 8 mai) a, dans un discours prononcé à Qom, à l'occasion de l'assassinat de l'ayatollah Moutaheri, fait état de la mort de l'imam Sadr, chef religieux des chiites libanais, disparu en septembre 1978, lors d'un voyage à Tripoli.

Le commandant Jalloud a déclaré que l'ayatollah Moutaheri *« était mort tout comme l'imam Sadr de la main des sionistes et des colonialistes »*. Il a ajouté : *« Nos ennemis complotent contre l'islam et veulent transformer la mort de l'imam Moussa Sadr en un objet de discorde entre les musulmans. Nous condamnons tous les terrorismes... La mort de l'imam Sadr a été l'œuvre des sionistes et des colonialistes. Il était un ami de la Libye et de nos frères. Il se rendait souvent en Libye. Nous avons des preuves que nous entendons montrer aux délégués iraniens qui se rendront en Libye pour enquêter sur cette mort, et elles établissent que l'imam Sadr avait bien quitté la Libye pour l'Italie. L'Italie est un pays où le terrorisme est puissant, alors que la Libye est un pays où règne le calme. »*

هكذا من الأصل

Le Monde

le débat européen

Les déclarations du premier ministre à Antenne 2 et Europe 1

M. Barre n'engagera pas la responsabilité du gouvernement quels que soient les résultats du scrutin du 10 juin

Résolu à demeurer *« serein »* en dépit du *« tohu-bohu »* et du *« charivari »*, M. Raymond Barre, qui était, lundi soir 7 mai, l'invité de la deuxième émission spéciale consacrée par Antenne 2 et Europe 1 à la préparation du scrutin du 10 juin, a poursuivi sa campagne d'explication sur la politique européenne du gouvernement, en reprenant les thèmes qui sont désormais familiers à l'opinion publique et qu'on peut résumer en une formule : hors du « barrisme », point de salut !

Contraint de se répéter pour mieux convaincre, le premier ministre avait pris le risque de lasser les téléspectateurs et les auditeurs. Il n'en a rien été, grâce à la participation de trois journalistes étrangers — un Britannique, un Allemand et un Italien — peu impressionnés par les convictions et l'assurance de leur interlocuteur. Harcelé de questions, M. Barre a joué le jeu... bien qu'il ne soit pas dans son tempérament d'universitaire d'accepter de bonne grâce d'être fréquemment interrompu pendant ses démonstrations.

L'échange de vues y a gagné en spontanéité, à défaut d'apporter quelque élément nouveau au débat politique actuel.

Dans ses déclarations sur les difficultés économiques qui assaillent la France et l'Europe, M. Barre a insisté sur la hausse continue des prix du pétrole, en se montrant très réservé sur l'évolution de la situation. Ce qui amène la *Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., à conclure, mardi 8 mai, que *« toute la politique gouvernementale doit être révisée. Nous sommes à quatre mois de l'échéance que s'était lui-même fixée Raymond Barre pour la réussite de son plan d'assainissement et de redressement de l'économie française*, écrit Pierre Charpy. *Cette échéance ne sera pas honorée. Nous sommes les premiers à le regretter, car il aurait mieux valu pour la France qu'il en fût autrement. Mais nous sommes aussi en droit de demander au premier ministre, à qui notre groupe parlementaire, malgré ses réserves et ses doutes, n'a jamais marchandé son soutien, s'il est bien sûr d'avoir emprunté la bonne voie. »*

De cela, M. Barre n'a jamais douté, et il le réaffirme : si le R.P.R. est d'un avis différent, qu'il dépose une motion de censure ! Pour sa part, le premier ministre, quels que soient les résultats de l'élection européenne, n'a pas l'intention, après le 10 juin, de poser la « question de confiance » en engageant la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale.

Au cours de sa campagne « européenne », M. Barre entend donner de lui-même la même image que celle sur laquelle ses conseillers en marketing avaient fondé, en 1978, sa campagne personnelle pour les élections législatives : l'image du chêne inébranlable. — A. R.

Après avoir précisé qu'il n'avait été invité à cette émisison ni en *« leader de parti »* ni en *« responsable d'une liste »* mais au seul titre de premier ministre, M. Barre a souligné l'intérêt politique de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel : *« Dans la situation où se trouvent les pays européens, face aux périls qui menacent l'Europe de toutes parts, il est souhaitable que les peuples qui n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer jusqu'ici puissent dire qu'ils ont la volonté de construire l'Europe, qu'ils ont la volonté d'unir leurs forces pour faire face aux problèmes de demain. C'est tout simple. Tout le reste, c'est de l'amalgame et c'est de la confusion. »*

Au passage, le chef du gouvernement a répondu à M. François Mitterrand, qui avait estimé qu'il était le quatre-vingt-deuxième candidat de la liste de Mme Simone Veil : *« J'entends cela et cela m'amuse pour une raison bien simple : s'il avait fallu que je sois moi-même candidat, j'aurais été sur la liste. Je ne délègue pas, dans ce genre d'affaire, les responsabilités. J'ajoute ceci : je ne suis ni misogyne, ni parrain. »*

La semaine de trente-cinq heures : n'entretenons pas l'illusion

Invité à commenter la déclaration faite par M. Helmut Schmidt, selon lequel la revendication des trente-cinq heures par semaine n'est *« ni inconvenante ni absurde »* (*le Monde* du 3 mai), M. Barre a déclaré : *« Il n'est ni absurde ni inconvenant d'espérer qu'un jour la semaine de travail soit de trente-cinq heures. Mais, en l'état actuel des choses, (...) il serait très grave pour les industries européennes d'avoir à faire face à une augmentation de leurs coûts de production liée à une réduction globale de la durée du travail. (...) Par conséquent, n'entretenons pas l'illusion que nous pourrions brutalement, du jour au lendemain, décider la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures, avec salaires maintenus. »*

Répondant à une question sur l'attitude de la Grande-Bretagne, à l'égard de la politique agricole commune, accusée, outre-Manche, de faire monter les prix alimentaires, M. Barre a indiqué : *« Si la Grande-Bretagne considère que son appartenance à la Communauté doit être renégociée tous les cinq ans, je dirai que c'est une conception assez singulière. (...)*

» La Communauté, c'est une harmonisation des intérêts des uns et des autres, mais ce n'est pas la remise en cause perpétuelle de ce qui a été fait depuis de très nombreuses années, avant même que la Grande-Bretagne participât à la Communauté, et qui a été solennellement confirmé par les accords d'adhésion. »

A propos des controverses sur l'utilisation de l'énergie nucléaire, le premier ministre a souligné : *« La France s'accroche à l'énergie nucléaire et elle continuera de s'y accrocher parce qu'il y va de son indépendance économique et de son indépendance tout court.*

» Nous devons raisonner non seulement sur le court terme mais surtout sur le long terme. Le pétrole deviendra de plus en plus cher, la crise de l'énergie n'est pas derrière nous mais devant nous. Notre devoir — je dis que c'est un devoir européen — c'est de faire en sorte d'abord que nous économisions l'énergie, ensuite que nous développions les énergies dont nous disposons. »

concerne le respect des pouvoirs de l'Assemblée tels qu'ils ont été fixés par le traité de Rome et par les actes qui l'ont suivi. »

Interrogé sur les intentions du gouvernement à l'égard du R.P.R. après le scrutin du 10 juin, M. Barre a répondu : *« Je n'ai pas l'intention de poser la question de confiance. Il appartient à la majorité de dire si elle continue à soutenir ou non le gouvernement. Les responsabilités doivent être prises. »*

Utilisant un « florilège » des critiques faites par MM. Chirac, Marchais et Mitterrand à l'encontre de la politique gouvernementale et des orientations du président de la République, M. Barre a aussi réaffirmé son soutien à la liste dirigée par Mme Veil : *« Je ne peux pas, comme chef du gouvernement, prendre l'attitude de l'idiot du village qui n'entend rien, ne comprend rien »*. Le premier ministre s'est refusé à commenter les propos tenus par M. Chirac sur le *« problème de légitimité »* qui pourrait se poser, après le 10 juin, selon le président du R.P.R., en fonction du nombre des suffrages favorables à la politique européenne de M. Giscard d'Estaing : *« Je laisse ce genre de questions à ceux qui aiment pétraquiser* (1) *sur la politique. »*

En conclusion, M. Barre a insisté sur le *« sens profond »* de l'élection européenne : *« Il est vrai que les considérations politiques intérieures viennent souvent ternir ce qui devrait être le sens profond de cette consultation. (...) Plutôt que de se perdre dans des débats subalternes et parfois totalement inutiles, ne croyez-vous pas que l'occasion est donnée à tous les peuples de la Communauté, au peuple français, d'affirmer sa confiance dans l'avenir de l'Europe et, du même coup, sa confiance dans le propre avenir de la France ? »*

(1) « Pétrarquiser » se disait des poètes qui, dans la première moitié du XVI[e] siècle, se mirent à disserter sur l'amour de façon précieuse et métaphorique en plagiant Pétrarque. *« J'ai oublié l'art de pétrarquiser. Je veux d'amour franchement parler »*, écrivit du Bellay qui rompit avec le « pétrarquisme ».

Pétrole : les hausses spéculatives

Evoquant, à ce sujet, les augmentations des prix du pétrole, il a notamment ajouté : *« Il est certain que sur le marché de Rotterdam, il y a à l'heure actuelle des surenchères excessives, qui font monter le prix du pétrole au-delà de ce qu'il devrait être, et qui ont d'ailleurs des répercussions sur le comportement des pays producteurs. Il y a beaucoup de choses à faire en commun pour éviter les hausses spéculatives. »* M. Barre a précisé, toutefois, que le gouvernement n'envisage pas, pour l'instant, de rationner le carburant pour les automobilistes : *« Pour le moment, tout ce qui est raconté au sujet du rationnement ne me paraît pas correspondre aux prévisions pondérées et sensées que nous pouvons faire.*

» En revanche, le vrai problème pour la France c'est l'économie d'énergie dans l'industrie, dans les habitations, dans les logements privés, dans les bâtiments publics, et c'est là le grand effort que nous pouvons faire. »

D'autre part, le premier ministre a jugé *« facile »* l'argument selon lequel la hausse des prix du pétrole servirait d'*« alibi »* au gouvernement pour expliquer la hausse générale des prix : *« Nous aurons des éléments de hausse qui se diffuseront dans l'économie du fait de la hausse du prix du pétrole brut. Ce n'est pas une question d'alibi; cela peut s'expliquer. Pour le reste, en ce qui concerne la France, nous pourrons réduire notre taux d'inflation, lorsque nous aurons mené, durant une période suffisamment longue, notre politique de modération de croissance de la masse monétaire, et lorsque nous aurons pu mener une politique budgétaire qui est prudente et qui doit rester prudente. »*

Selon M. Barre, *« il y a, dans l'opinion publique française, une compréhension des problèmes qui se posent »* et il convient de ne pas confondre *« des agitations qui sont localisées et parfois superficielles avec le sentiment profond des Français »*.

« Ceux qui aiment pétrarquiser... »

A propos d'une éventuelle extension des prérogatives de la future Assemblée européenne, le premier ministre a indiqué : *« Tout le monde sait qu'aucun gouvernement n'acceptera une Europe dominée par un régime d'assemblée. Aucun gouvernement, je le dis bien. Par conséquent, il faut envisager ce problème de l'élection de l'Assemblée européenne d'une façon pragmatique et constructive, et non pas courir derrière des illusions qui se dissiperaient très rapidement. »* Il a souligné également que les déclarations des représentants des quatre principales listes en présence font apparaître *« une convergence très grande en ce qui concerne le respect des pouvoirs de l'Assemblée tels qu'ils ont été fixés par le traité de Rome et par les actes qui l'ont suivi. »*

LE PREMIER MINISTRE COMMENCERA A TOULON SA CAMPAGNE D'EXPLICATION EN PROVINCE

C'est à Toulon, le jeudi 17 mai, que M. Barre commencera la campagne d'explication en province, qu'il entend mener *« pour faire connaître la politique européenne mise en œuvre par le gouvernement sous l'autorité du président de la République »*.

Le premier ministre prononcera une allocution au cours d'une réunion organisée, à 18 heures, au théâtre municipal, par MM. Maurice Arreckx (U.D.F.), maire de la ville, député de la troisième circonscription, et Arthur Paecht (U.D.F.), député de la quatrième circonscription. M. Michel Debatisse, président d'honneur de la F.N.S.E.A. et candidat sur la liste conduite par Mme Veil, participera lui aussi à ce meeting. Les dates des autres déplacements de M. Barre seront précisées ultérieurement.

UNE PROTESTATION DU P.S.

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., a émis, lundi soir 7 mai, une protestation contre l'intervention de M. Barre à Antenne 2 et Europe 1.

Il a notamment déclaré : *« Aucun droit de réponse équitable n'a été offert aux autres formations politiques, ce qui constitue pour le parti socialiste une atteinte grave à la démocratie et à l'équité. Les périodes électorales exigent des responsables de l'information qu'ils soient particulièrement vigilants sur l'égalité de traitement entre les diverses formations, condition d'une moralisation politique. (...) L'Europe qu'il s'agit de construire ne saurait être celle de la candidature officielle et de l'affiche blanche, relayée par la radio et la télévision. »*

● *M. Georges Fillioud*, député de la Drôme, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, vient d'adresser au président de la commission de contrôle de radio-télévision, à celui de la commission d'enquête parlementaire sur l'information publique et à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, un télégramme dans lequel il estime que, à un mois de l'élection européenne, *« l'émission spéciale offerte lundi soir à M. Barre par Antenne 2, couplée avec Europe 1, viole les règles d'équilibre entre les formations politiques à l'approche d'une consultation nationale »*. Il conclut : *« Le même temps d'antenne doit être accordé dans des conditions analogues aux autres listes en présence sur les antennes nationales. Je vous demande de faire le nécessaire en ce sens. »*

Mme Veil : l'opposition de la France à l'élargissement serait dangereuse et indigne

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, chef de file de la liste « Union pour la France en Europe » (que soutient l'U.D.F.), a présenté lundi matin 7 mai, au nom de cette liste, un rapport sur l'élargissement de la C.E.E. Elle a notamment déclaré : « Il est temps d'amarrer l'Espagne, la Grèce et le Portugal à l'Europe des démocraties libérales ; l'opposition de la France sur ce point serait dangereuse et indigne. » Mme Veil a aussi évoqué les problèmes économiques que pose l'élargissement pour certains secteurs de l'économie française. Elle a noté : « Des précautions supplémentaires sont nécessaires pour préserver les secteurs sensibles de notre industrie et de notre agriculture. Les négociations qui viennent à peine de commencer avec l'Espagne et le Portugal tendent à cette protection. »

Le rapport présenté par Mme Simone Veil lundi est précédé d'une introduction dans laquelle on lit notamment : *« Pour nous, l'élargissement de la Communauté à la Grèce et à la péninsule Ibérique est une nécessité politique. Il est aussi une chance pour l'économie française tout entière, mais il ne saurait s'effectuer au détriment de nos agriculteurs. Il n'interviendra qu'après une longue période de transition et lorsque toutes les précautions et les mesures d'accompagnement indispensables auront été prises. »*

Le document développe la thèse selon laquelle *« l'élargissement est une nécessité politique »* car *« sans l'Espagne, la Grèce et le Portugal, l'Europe ne sera pas l'Europe »*. Il s'applique à démontrer que *« l'élargissement assainira nos relations économiques »* avec les trois pays. Les auteurs du rapport notent : *« L'application des accords commerciaux particuliers entre la France, la Grèce, l'Espagne et le Portugal est en train de tourner à notre désavantage : certes, la balance commerciale de la France dans ses échanges avec les trois pays candidats est globalement excédentaire. Mais la situation de notre balance commerciale à l'égard d'une Espagne en pleine croissance économique, et désormais en possession d'un véritable potentiel industriel, s'est brutalement dégradée depuis 1975. Le taux de couverture de nos échanges avec l'Espagne est passé de 164 % en 1970 à 86 % en 1977 (...) : les tarifs douaniers sont en moyenne cinq fois supérieurs du côté espagnol et les les dévaluations de la peseta ont diminué les volumes des contingents exprimés en valeur dans l'accord commercial de 1970 (...).*

» Il est grand temps d'enrayer cette évolution résultant de clauses préférentielles que ne justifie plus la situation d'une Espagne devenue la dixième puissance industrielle du monde et parfaitement en mesure de se lancer sans protection dans la compétition internationale. »

Au chapitre *« L'élargissement ne saurait s'effectuer au détriment de nos agriculteurs »*, le rapport souligne : *« Certaines productions doivent être protégées (...), notamment dans les secteurs du vin, de certains fruits dévaluations de la peseta ont et légumes frais de certaines plantations horticoles. (...) Toutefois, le danger que représente la concurrence espagnole ne doit pas être surestimé. (...) Dès maintenant, la Communauté et les pouvoirs publics français devront aider l'agriculture méditerranéenne française à améliorer sa compétitivité et à se diversifier pour devenir puissamment exportatrice. »*

Dans cette perspective, la liste Union pour la France en Europe propose :

« — L'extension de la mécanisation pour renforcer la productivité ;

» — L'amélioration des moyens de stockage ;

» — La multiplication des laboratoires agronomiques, des fermes expérimentales, des équipements collectifs (caves, stations fruitières, etc.), des aménagements hydrauliques ;

» — L'instauration de structures de commercialisation tournées vers la conquête des marchés ;

» — La diffusion de l'information pour mieux connaître l'évolution du marché, notamment par l'utilisation de l'informatique ;

» — L'implantation sur place d'industries de la conserverie des fruits et légumes et de transformation du bois ;

» — Le développement de la coresponsabilité interprofessionnelle et inter-régionale : une caisse de solidarité, alimentée par les producteurs « gagnants », permettrait de compenser les pertes momentanées de producteurs « perdants » ;

» — L'encouragement aux efforts d'organisations interprofessionnelles et aux groupements de producteurs. »

Le rapport ajoute : *« Tous ces aménagements réglementaires et structurels prendront du temps. C'est pourquoi il faut prévoir des mesures de transition avant de laisser librement circuler les produits agricoles méditerranéens au sein de la Communauté élargie. »*

Après avoir souligné que *« l'élargissement ne doit conduire ni à la dilution de la Communauté ni au blocage de ses mécanismes »*, les auteurs du document concluent :

« La France a déjà relevé en deux décennies l'immense défi du Marché commun : personne ne conteste aujourd'hui qu'elle a su tirer le meilleur parti de son appartenance à la Communauté économique européenne, alors que, il y a vingt ans, la plupart des observateurs estimaient qu'elle ne supporterait pas l'ouverture des frontières. Parce que nous ne doutons pas de la France et parce que nous avons confiance dans les ressources humaines, l'énergie et la capacité d'adaptation de son peuple, nous sommes sûrs que, moyennant les précautions, les transitions et les mesures d'accompagnement indispensables, la France relèvera le défi de l'élargissement. »

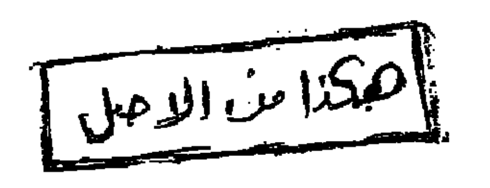
M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., et M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur (qui figure en quatrième position sur la liste Union pour la France en Europe), étaient aux côtés de Mme Veil quand elle a présenté ce rapport.

LE C.N.I.P. NE PRÉSENTERA PAS DE LISTE

Le Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.), que préside M. Bertrand Motte, ne présentera pas de liste aux élections européennes en raison *« des contraintes inhabituelles d'ordre politique et financier qui limitent la liberté d'expression des citoyens et la capacité d'initiative des formations politiques au scrutin du 10 juin prochain »*.

Le C.N.I.P. précise qu'*« aucun candidat ni aucune liste ne peuvent se réclamer de son patronage »* et il invite ses adhérents à voter pour la liste qui leur semblera la plus apte à défendre sa conception d'une Europe fédérale et libérale telle qu'il l'a définie dans sa brochure *Libéraux et Européens*.

Le C.N.I.P. avait envisagé de parrainer la liste de M. Philippe Malaud, ancien ministre, député non inscrit de Saône-et-Loire, qui a tenté de constituer une liste intitulée *« Pour une France indépendante dans une Europe solidaire »*.



Tribune du 10 juin

Trois risques

par CLAUDE LABBÉ (*)

AU soir du 10 juin 1979, la construction européenne n'aura pas franchi un pas définitif. Un débat engagé sous une lumière nouvelle ne trouvera pas non plus de conclusion. En vérité, que cela plaise ou non, c'est grâce à la confusion avec les questions de politique intérieure que cette consultation recueillera en France l'essentiel de son intérêt.

En un temps où l'on joue volontiers « à chacun sa vérité », le combat d'idées prend souvent la forme d'une lutte d'influences. Sondages et pressions à l'appui, il s'agit non seulement de défendre un point de vue, mais de faire croire qu'une seule cause doit s'imposer à tous et qu'elle ne saurait être attaquée ou contestée. Vérité à sens unique comme la vertu, vite outragée pour les uns, si peu respectée pour les autres. L'hypocrisie devenant règle cardinale, la forme prime toujours le fond, un ton vif fait rougir les prudes et réagir les dévots. A se demander pourquoi Molière obtint tant de succès, à moins qu'il ne s'agisse d'un retour à son époque ou d'un certain mal français.

Il m'apparaît qu'au-delà de tout calcul électoraliste — au demeurant fort aléatoire avec un tel scrutin — ce qui importe c'est de témoigner dans la clarté. Pour nous-mêmes. Et pour l'histoire.

***

Je vois trois risques pour la France et pour les Français. Ils doivent être connus. Nous les combattrons d'autant mieux car nul ne doit nous accuser ni de pratiquer la politique du pire — qui serait aujourd'hui le laisser-faire — ni de manquer à la plus élémentaire vigilance.

Ces trois risques sont :

- La division des Français ;
- L'échec de la majorité ;
- L'isolement de la France.

Au soir du 10 juin 1979, aucun de ces dangers ne doit pouvoir constituer un élément d'abaissement pour notre nation.

Placer devant le pays le débat européen, c'est prendre le risque de diviser les Français.

Les vieux démons resurgissent de l'ombre. Nous voyons réapparaître la xénophobie et le racisme d'autant plus fortement que, au prétexte de les exorciser, on les actualise en les livrant au feu de tous les dialogues.

La France, déjà réduite au *statu quo* des 50 %, va franchir sa ligne de démarcation politique pour atteindre, si l'on n'y prend garde, une structure en quatre quarts. La majorité se divise. L'opposition se morcelle. Il est vrai que la proportionnelle reste le scrutin qui désunit. Condamné par la Vᵉ République et si redouté des gaullistes, n'est-il pas, à lui seul, un facteur de division ?

C'est ainsi que nous marchons tout droit, si nous nous laissons porter par la logique de ce système, vers un retour aux coalitions proportionnelles, c'est-à-dire à la fin de la pure notion de majorité.

En effet, rien ne menace plus la majorité qu'une consultation sur le seul point où ses divergences paraissent évidentes. Sur un choix de société, l'unité ne fait aucun doute. Sur une politique économique et sociale, il existe bien des voies de concertation. Entre la notion d'indépendance clairement affirmée par les gaullistes et l'atlantisme naguère prôné par certains, il ne peut exister de compromis. Ce n'est plus le domaine de la bonne volonté ou des bons offices, mais un terrain sur lequel deux conceptions ne peuvent que s'affronter.

Au soir du 10 juin 1979, la majorité ne doit pas subir le risque d'un échec. Comment rapprocher les suffrages des deux listes majoritaires ou des deux listes d'opposition pour les comparer et les jauger ? A la proportionnelle, rien ne s'additionne avec rien. Pourtant, la tentation sera forte d'établir un parallèle avec les élections législatives de mars 1978. Même si les deux scrutins n'ont aucun point commun, même si la loi électorale est fondamentalement différente. Au royaume de la mauvaise foi, on peut être à la fois borgne et aveugle.

De même si nous dénonçons chaque jour ce faux débat, nous ne pouvons pas plus empêcher un glissement progressif et inévitable de l'électorat vers la politique intérieure.

Dans cette perspective, très factuelle et réaliste, qui pourra empêcher les Français de saisir l'occasion de porter un jugement sur le gouvernement et sur l'ensemble de sa politique, singulièrement sur sa politique économique et sociale ?

L'électorat y sera d'autant plus porté que le premier ministre, lui-même, s'est déclaré dans la voie d'un soutien à l'une des listes où figurent trois des principaux membres de son gouvernement. Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale, le ministre du commerce extérieur, le ministre de l'agriculture, n'engagent-ils que leur personne dès lors qu'ils n'ont pas choisi d'abandonner leurs fonctions ? Qui porte aujourd'hui la responsabilité d'un échec possible de la majorité ?

Il existe aussi un risque de plus grand isolement pour la France.

Les positions françaises sont singulières, et toute relance du débat entre les partenaires européens accentuera les divergences.

***

Nous sommes seuls à revendiquer l'indépendance de notre défense fondée sur la dissuasion nucléaire.

Nous sommes seuls à redouter un élargissement du Marché commun, qui menace surtout certaines de nos régions.

Nous sommes les plus sensibles aux mesures de protection pour notre agriculture, encore et heureusement très développée, et pour certaines autres branches de notre économie.

Nous sommes les seuls à redouter l'extension des pouvoirs de la future Assemblée en violation du traité de Rome.

Je n'évoque pas le cas de la Grande-Bretagne, qui a décidé d'être et de ne pas être dans l'Europe.

Sur ces quatre points capitaux, nous ne parviendrons pas à modifier l'attitude et le comportement bien connus de nos partenaires.

Une nouvelle étape ne fera que rendre plus aiguës ces divisions ou ces différences dans le climat qui suivra les élections.

Au soir du 10 juin 1979, il ne faut pas que la France se trouve encore plus isolée parmi tous les autres.

Les risques ne valent-ils pas nos sérieuses mises en garde ? Ne valent-ils pas une réflexion et un choix ?

Notre liste de Défense des intérêts de la France dans l'Europe constitue une force d'équilibre qui peut apporter une réponse à ces interrogations.

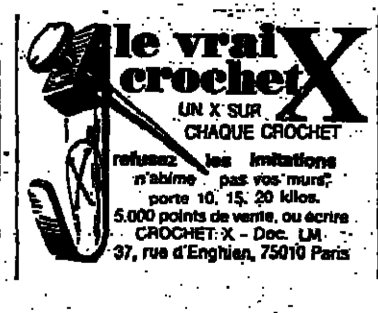
- Les Français et la France seront moins divisés s'ils se rassemblent d'abord sur les idées fortes et sans équivoque que nous défendons, et naturellement sur le thème de l'indépendance ;
- La majorité ne sera pas mise en échec si la campagne fait apparaître le seul parallélisme des listes en présence et si l'une des listes se défait de son étiquette officielle ;
- La France sera moins isolée si ses représentants à l'Assemblée des communautés maintiennent sans équivoque les différences de conception et les divergences d'intérêt tout en développant l'organisation et la coopération, qui n'ont guère progressé ces dernières années.

Aux risques de la confusion, nous répondrons par une campagne lucide et courageuse.

Au matin du 10 juin 1979, les Françaises et les Français, s'ils nous écoutent et s'ils nous lisent, n'auront plus qu'un voile à soulever : celui de l'isoloir.

(*) Président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, conseiller politique du R.P.R.









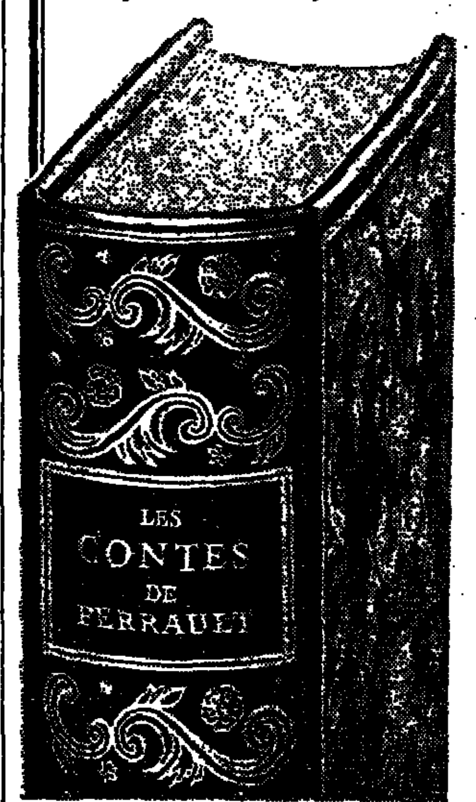














LE DÉBAT EUROPÉEN

M. Chirac : on nous prépare une sorte de IVe République à l'échelle de l'Europe

M. Jacques Chirac a tenu, lundi 7 mai, une réunion publique à Angoulême, dans une salle mise à sa disposition par la municipalité socialiste et en présence de quelque trois mille personnes.

S'élevant contre ceux qui revendiquent des pouvoirs législatifs accrus pour la future Assemblée européenne, le président du R.P.R. a déclaré : « *On nous prépare ainsi un régime d'Assemblée au niveau européen, une sorte de IVe République à l'échelle de l'Europe. Dans ces conditions, où voit-on la convergence avec le gaullisme ?* »

Le président du R.P.R. s'est prononcé de nouveau en faveur d'une « *politique de l'effort, de l'indépendance et de la puissance* », et a cité en exemple la victoire des conservateurs britanniques, en disant : « *Mme Thatcher n'a pas gagné les élections en parlant de la réduction du temps de travail. C'est en parlant aux Anglais de la grandeur de la Grande-Bretagne qu'elle a permis d'écarter les socialistes.* »

Evoquant les candidats figurant sur la liste de Mme Veil, il a rappelé qu'ils avaient « *toujours lutté avec une immense énergie contre la politique européenne du général de Gaulle, au point, à l'époque, d'appartenir à l'opposition* ». Il a ajouté : « *On nous dit qu'ils ont été touchés par une grâce subite et qu'ils ont changé d'avis, mais je ne le crois pas, les centristes restent les centristes, et je n'ai pas confiance.* »

M. Chirac a encore indiqué : « *La liste Veil-Barre et la nôtre représentent deux logiques européennes, deux logiques économiques et sociales en présence. L'une ou l'autre ne conduiront pas la France au même avenir. L'une cherche à compenser la faiblesse de la France par l'Europe mythique. L'autre sait que seule une France forte pourra s'engager valablement dans l'organisation d'une Europe indépendante et qui défende les intérêts français.* »

M. JEAN-EDERN HALLIER : on impose aux petites listes des handicaps quasiment insurmontables.

M. Jean-Edern Hallier, animateur de la liste Régions-Europe, a relevé, lundi 7 mai, que dans « *la formidable course handicap* » que constituent à ses yeux les élections européennes, « *les canassons de la bande des quatre (U.D.F., R.P.R., P.S., P.C.) n'étaient pas surchargés alors qu'on imposait aux petites listes des handicaps quasiment insurmontables.*

» *Dans cette fausse élection à la proportionnelle*, a-t-il ajouté, *il faut payer pour avoir l'égalité et disposer de 6 à 7 millions pour faire une véritable campagne.* »

L'écrivain a également dénoncé les modalités du financement des grands partis par le Parlement européen et le secret qui avait entouré la distribution d'une partie de ces fonds.

[N.D.L.R. — La loi du 7 juillet 1977 précise que les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à répartition des sièges. Elle dispose également que ces listes ne seront remboursées ni du cautionnement requis de 100 000 F ni du coût du papier, de l'impression des bulletins de vote, affiches et circulaires et des frais d'affichage.]

LES MINISTRES R.P.R. VONT SE CONCERTER A NOUVEAU

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a évoqué lundi 7 mai à Strasbourg, en s'entretenant avec les journalistes, le comportement des membres du gouvernement appartenant au R.P.R.

Il a déclaré : « *Notre attitude naturelle est de soutenir la liste européenne du mouvement dont nous sommes issus. Mais nous avions demandé dans une déclaration rendue publique que cessent les agressions contre le gouvernement et le président de la République dont nous suivons les orientations* (1). *Il n'est pas sûr que ces conditions soient remplies aujourd'hui. D'ici au début de la campagne, mes collègues gaullistes du gouvernement et moi-même nous nous réunirons à nouveau pour faire le bilan de cette question et décider de l'attitude à prendre.* »

(1) Il s'agit d'une déclaration des onze membres du gouvernement originaires du R.P.R. affirmant que « *la politique suivie par le président de la République et son gouvernement est dans le droit-fil de celle de ses prédécesseurs* » (*le Monde* du 11 avril).

M. SERVAN-SCHREIBER : l'objectif de l'U.D.F. est d'éliminer M. Chirac.

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., dans son numéro du 8 mai, relève l'article publié la veille par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans *le Matin*, en remarquant que « *l'ex-député de Lorraine a l'habitude de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas* ». M. Servan-Schreiber écrivait notamment : « *Le pouvoir a arrêté la composition de la liste U.D.F. et sa stratégie politique, en fonction, pour juin prochain, d'un objectif qui prime tous les autres : éliminer M. Chirac des compétitions ultérieures, en lui prenant assez de suffrages dans son électorat naturel, par une démarche appropriée de la liste U.D.F., pour le ramener en dessous de 16 % (...). C'est un acte partisan, au sens le plus étriqué, c'est une vision de myope, bref, le contraire de l'intérêt général.* »

La Lettre de la Nation commente ainsi les appréciations du président du parti radical : « *L'essentiel reste, bien sûr, ce qu'il dévoile de la stratégie des giscardiens pour ces élections européennes. C'est au demeurant cette même stratégie qui avait conduit le pouvoir à écarter Jacques Chirac, lorsqu'il était premier ministre, de toutes les délibérations concernant l'Europe et l'élection au suffrage universel de l'Assemblée de Strasbourg.* »

ON VOTERA JUSQU'A 22 HEURES LE 10 JUIN

Pour la première fois, les Français pourront voter jusqu'à 22 heures le dimanche 10 juin. En effet, en vertu de l'article 9 de l'acte des Communautés européennes du 20 septembre 1976, « *les opérations de dépouillement des bulletins de vote ne peuvent commencer qu'après la clôture du scrutin dans l'Etat membre où les électeurs voteront les derniers* ».

L'heure de clôture du scrutin en Italie ayant été fixée à 22 heures, les huit autres pays de la Communauté ne pourront donc procéder au dépouillement qu'à partir de 22 heures. Or l'article 463 de notre code électoral rend obligatoire, pour toute consultation électorale le dépouillement immédiat (dès clôture du scrutin) des bulletins de vote. L'heure de clôture devra donc être retardée jusqu'au moment du dépouillement.

Ce prolongement de la durée du scrutin, qui sera annoncé dans le décret de convocation des électeurs, a provoqué par anticipation l'indignation de M. Louis Odru, député communiste de la Seine-Saint-Denis, qui reproche au gouvernement français de « *renoncer à une de ses prérogatives, celle de maîtriser les opérations électorales.* » (*le Monde* du 2 mai).

Deux congrès centrés sur l'Europe

● *La Fédération nationale des combattants républicains* (F.N.C.R.), qui vient de célébrer à Pacy-sur-Eure le cinquantième anniversaire du premier appel d'Aristide Briand en faveur de l'Europe (*le Monde* du 8 mai), tiendra son 51e congrès national à Charleville-Mézières du 12 au 14 mai.

Le principal rapport, présenté par M. Gérard Vée, secrétaire général, sera consacré à la construction de l'Europe.

● *L'union nationale des combattants* (U.N.C.) tiendra à Caen, du 25 au 27 mai, son congrès national, en commun avec l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord (U.N.C.-A.F.N.) et l'Association d'entraide des veuves et orphelins de guerre (A.E.V.O.G.). Vingt autres groupements d'anciens combattants affiliés à l'U.N.C. y participeront, représentant au total, selon l'U.N.C., quelque 450 000 membres.

Le thème essentiel de ces congrès est l'Europe. Depuis novembre 1978, deux commissions nationales permanentes (action civique et affaires internationales) travaillent sur ce thème afin de proposer à l'assemblée plénière une motion précisant, entre autres, les raisons historiques, culturelles, philosophiques, économiques, sociales et de défense qui appellent à la construction de l'Europe, et qui indiquera en outre les motifs pour lesquels les Français et les Françaises doivent participer au scrutin du 10 juin.

Les délégués d'associations étrangères (R.F.A., Angleterre, Belgique, Etats-Unis, Pays-Bas, Italie) participeront aux deux journées du congrès.

Nouvelles brèves

● *M. Maxime Gremetz*, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, lundi 7 mai, que les propos de M. Pierre Mauroy au Club de la presse d'Europe 1 (*le Monde* du 8 mai) sont « *une nouvelle confirmation de l'identité de vues (...) entre le P.S. et l'U.D.F. sur les questions européennes* ». « *En clair, M. Mauroy saute sur les genoux de M. Lecanuet* », estime M. Gremetz, qui voit là le signe d'un retour à « *la vieille coalition socialiste-centriste* ».

● *Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR)* regrette qu'une fusion n'ait pu avoir lieu entre Europe-Ecologie (*le Monde* du 3 avril) et Régions-Europe (*le Monde* du 6 avril) malgré ses efforts pour constituer une liste regroupant régionalistes et écologistes. Il relève notamment « *les excès européistes de certains écologistes comme de certains régionalistes* » et indique que tout en continuant à soutenir les efforts de M. J.-E. Hallier, animateur de Régions-Europe, pour réaliser une liste unique, il réfléchira surtout aux moyens de promouvoir, après le 10 juin, « *un véritable mouvement politique de la vie quotidienne* ».

● RECTIFICATIFS. — Dans le dossier sur l'Assemblée européenne (*le Monde* du 4 mai), à propos de la loi électorale britannique, il fallait lire : « *Les ressortissants de la République d'Irlande (Eire) ont le droit de vote comme les ressortissants britanniques* », et non « *Les ressortissants britanniques d'Irlande (Eire) ont le droit de vote comme les autres ressortissants britanniques* ». En effet, comme il était dit plus loin, les Britanniques de l'étranger ne votent pas, sauf cas partculiers ; s'ils peuvent voter en Irlande, c'est pour participer au scrutin irlandais, comme les autres ressortissants de la Communauté, et non au scrutin britannique.

● *M. Leopoldo Calvo Sotelo*, ministre espagnol chargé des relations avec la C.E.E., a présenté lundi 7 mai à M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères et président du Conseil des communautés, les mesures que son gouvernement a prises récemment dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Le taux réel de protection espagnole, après abaissement des droits de douane pour les produits importés, devrait se situer, selon M. Calvo Sotelo, à partir de ce mois, à environ 7 ou 8 %.

● *Le Mouvement des démocrates*, dont le président est M. Michel Jobert, a publié samedi 5 mai, au terme de la réunion de son conseil national, une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *Les élections européennes vont se dérouler dans l'ambiguïté et sans démocratie véritable. La question fondamentale de la liberté de l'Europe n'est pas posée et le débat devient naturellement d'ordre intérieur. D'autre part, seuls les partis capables de payer près d'un demi-milliard de francs peuvent présenter une liste dans ces élections censitaires et avoir accès aux moyens d'expression audiovisuels. Cette consultation va donc contraindre à l'abstention de nombreux citoyens qui n'auront pu y reconnaître l'expression d'une démocratie vivante et l'affirmation de liberté des peuples européens.* »

● *L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre* (UNAPEL) « *se refuse à apporter un soutien exclusif à une quelconque des listes* » lors des prochaines élections européennes. L'UNAPEL a, d'autre part, décidé qu'aucun de ses responsables ne devrait être candidat. L'assemblée générale a réélu à la présidence de l'UNAPEL M. Henri Lefebvre, dont le mandat est ainsi prolongé jusqu'en 1981. Rappelons que Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, figure sur la liste de Mme Veil.

POLITIQUE

COLLOQUES

Aux cercles universitaires

Des intellectuels giscardiens critiquent les thèses égalitaristes

Les Cercles universitaires, que préside M. Michel Prigent et qui se présentent comme un « *soutien fidèle et vigilant du président de la République* », ont organisé, samedi 5 mai, à Paris, un colloque consacré au thème « Les intellectuels et la démocratie ». Devant un auditoire réduit, M. Jean-Jacques Rosa, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, présenté comme le chef de file du « nouveau courant économiste », a opposé le « marché politique » au « marché économique » en constatant que le premier tend à se substituer au second. « *Dans les démocraties réelles*, a-t-il expliqué, *le marché politique accapare un nombre de plus en plus grand des décisions prises.* » Bien plus, a-t-il relevé, la majorité peut pratiquement toujours s'emparer d'une décision collective. Selon lui, le système actuel se limite de plus en plus à l'action de groupes de pression qui s'efforcent d'obtenir à leur profit des transferts de la part de l'Etat, c'est-à-dire de l'argent payé par l'ensemble des contribuables.

Cette évolution est critiquée par M. Rosa à plusieurs niveaux. En premier lieu il dénonce l'« illusion fiscale », c'est-à-dire le fait que les contribuables ignorent le montant exact des sommes qu'ils versent à l'Etat. « *C'est une régression démocratique*, a-t-il noté, *car à l'origine, la démocratie c'est le contrôle de ce que le citoyen paye* ». En second lieu ce mode de fonctionnement, en augmentant le rôle de l'Etat, accroît son coût de gestion, notamment en raison de l'embauche de fonctionnaires supplémentaires. En outre, cette évolution entraîne une régression de la loi au profit de réglementations détaillées qui « *favorisent l'arbitraire administratif et politique* ».

M. Rosa, qui ne croit pas à la bonté de l'homme et qui juge que le citoyen étant égoïste, il est logique que ses représentants le soient aussi, a conclu son exposé en s'étonnant de l'attitude des intellectuels. En tant que producteurs d'idées et d'informations, a-t-il relevé, ils sont contre l'intervention de l'Etat dans ce marché de la politique et des idées. Encore que, comme dans le domaine économique, ils soient tentés par le protectionnisme face aux idées des autres. En revanche, les intellectuels se montrent, pour leur plus grande part, favorables à l'intervention de l'Etat dans le marché des biens et services. En souhaitant réintroduire plus de liberté dans la démocratie, M. Rosa s'est étonné de cette différence d'attitude des intellectuels selon qu'ils sont ou non directement concernés.

Dans un autre exposé, M. Florin Aftalion, professeur de finances à l'ESSEC, a critiqué les théories de Keynes et de ses disciples, qui ont « monté en épingle » le rôle de l'Etat et provoqué une croissance intempestive des masses monétaires. Il s'est notamment prononcé en faveur d'une « modification des règles du jeu » passant par des « dénationalisations », l'abolition de l'impôt sur les sociétés, la limitation de la croissance du budget et un statut de la Banque de France la rendant indépendante du gouvernement.

Dans le cours du débat, Mme Vandenbussche, professeur de chirurgie à l'université de Lille, a dénoncé les « *illusions rousseauistes de l'égalité* » et a souhaité que soient « *dirigés libéralement et fraternellement ceux qui n'en sont pas capables* ».

Dans la suite du colloque, M. Yves Pélicier, psychiatre, professeur à l'université René-Descartes, a expliqué qu'aujourd'hui comme hier, les crises de l'Occident restent caractérisées par la peur de la mort mais aussi de la naissance. M. Jean Servier, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, a, quant à lui, opposé le caractère libéral et progressiste de l'Etat central aux comportements des notables locaux qui, selon lui, sont souvent conduits à flatter les instincts médiocres.

Mme Annie Kriegel, professeur à l'université de Paris-Nanterre, traitant du régionalisme et du nationalisme, a expliqué que « *la démocratie semble devenir un écueil contre lequel se brisent les exaltations nationalistes et les entreprises qui ne correspondent pas au véritable intérêt général* ». Elle a noté, par exemple, que si le terrorisme entretient l'impuissance en Irlande et au Pays basque, la démocratie, elle, parvient à régler la situation du Pays de Galles et de l'Ecosse. « *Le terrorisme*, a-t-elle ajouté, *devient un mode de manipulation du nationalisme contre la démocratie.* » Elle a toutefois relevé que la consultation démocratique peut aggraver la décomposition des Etats si, comme en Belgique, le système des partis est fondé sur des bases ethniques. « *Les partis ne doivent pas représenter des intérêts minoritaires* », a-t-elle affirmé.

T. P.

Au Grand-Orient de France

LAICITÉ ET DROIT AU TRAVAIL

Le Grand Orient de France, qui avait tenu le 25 avril une « tribune » publique sur « Le droit au travail », avec la participation de M. Henri Laborit, organise le 15 mai, 16, rue Cadet, à Paris, un colloque national sur la laïcité.

« *La laïcité*, souligne M. Michel Baroin, grand maître du G.O.D.F., qui annonce et commente cette initiative dans la dernière livraison de la revue *Humanisme* (n° 128), *contient intrinsèquement cette double vertu de reconnaître le droit à la différence et le droit à l'erreur. (...) Par son universalité et sa générosité, cet humanisme* [laïque] *est peut-être le seul moyen d'éviter le pire, c'est même ce qui lui vaut cette brûlante actualité.* »

M. JACQUES BLOT NOUVEAU PORTE-PAROLE ADJOINT DE L'ÉLYSÉE

M. Jacques Blot, jusque-là directeur adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, est nommé porte-parole adjoint de l'Elysée en remplacement de M. Claude Harel qui va être prochainement nommé ambassadeur à Ammann (Jordanie) (*lire page 4*).

[M. Jacques Blot est né le 26 juin 1939. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il a occupé des postes à la direction des affaires africaines et malgaches entre 1966 et 1968, avant d'être nommé sous-directeur des moyens de diffusion culturelle (1968-1972). Il a également été deuxième conseiller à l'ambassade de France à Rome. De janvier à juillet 1976, il a occupé les fonctions de chargé de mission au cabinet de M. Jean François-Poncet, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis a été nommé à la direction d'Europe. En 1978, il a été nommé secrétaire général adjoint de la défense nationale puis est redevenu membre la même année, comme directeur adjoint du cabinet de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères.]

LES ÉLECTIONS PARTIELLES

YVELINES : Chatou (1er tour)

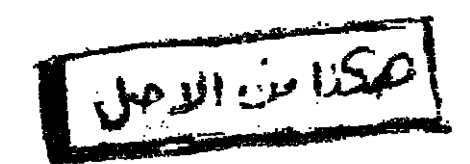
● *Election municipale* : inscr., 18 004 ; vot., 8 707 ; suffr. expr., 8 524. MM. Bernard Leblond (mod. maj.), 4 385 ; René-Texidor (P.S.), 2 808 ; Jacques Quiblier (P.C.), 1 281 ; 50 suffrages se sont portés sur des personnes qui n'étaient pas candidates. *Il y a ballottage.*

● *Election cantonale* : inscr., 22 483 ; vot., 11 327 ; suffr. expr., 11 061. MM. Roger Chombeau (R.P.R.), adj. au maire de Chatou, 4 141 ; Texidor (P.S.), 3 078 ; Daniel Bertin (U.D.F.), 2 313 ; Quiblier (P.C.), 1 529. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir les sièges laissés vacants par le décès, le 7 mars dernier, de Jacques Catinat (R.P.R.), maire de Chatou et conseiller général du canton de Chatou-Croissy-sur-Seine.]

● *Le dernier numéro des « Cahiers Léon Blum »* (décembre 1978-mars 1979) est consacré à « *Léon Blum et le journalisme politique* ». Ce numéro est préfacé par M. Pierre Mendès France. MM. Robert Verdier, Daniel Mayer, Henri Noguères, Jean Ferniot et Georges Altschuler ont contribué à la réalisation de cette revue.

★ Cahiers Léon-Blum, C/o Mme Malamoud, 7, rue de la Cité-Universitaire, 20 F.



Le XXIII[e] congrès du P.C.F.

Des militants communistes critiques préparent plusieurs initiatives

A la veille du XXIII[e] congrès du P.C.F., plusieurs initiatives visent à rappeler l'existence de communistes en désaccord avec la politique actuelle de leur parti.

Un groupe de militants a rendu publique, lundi 7 mai, une déclaration annonçant « *un certain nombre d'actions en cours de préparation* ». Il s'agit d'une « *journée nationale ouverte à tous les communistes désireux de confronter librement leurs réflexions sur la politique et le fonctionnement de leur parti et de proposer une nouvelle pratique de la politique* », d'une « *manifestation de soutien à la Charte 77, notamment pour la libération de Sabata, et pour tous les autres combattants de la liberté persécutés pour leurs opinions* », d'un « *meeting pour la réhabilitation politique de Charles Tillon et pour la diffusion de la vérité sur toutes les victimes du stalinisme en France* » et de la « *parution incessante d'un « livre blanc » rassemblant les témoignages qui prouvent le caractère antidémocratique de la préparation du congrès à tous les échelons* ».

Les auteurs de cette déclaration ajoutent : « *Contrairement à la façon qu'a l'opinion dans son ensemble de considérer « l'opposition communiste » comme une organisation et de la chiffrer selon ses émergences, nous insistons sur le fait que la pensée critique largement répandue dans le parti prend les formes les plus diverses et quelquefois les plus opposées, avec des accords essentiels sur, entre autres :*

» *1) La constatation que le X..III[e] congrès entérine l'absence totale de perspectives politiques pour les travailleurs ;*

» *2) la nécessité d'une politique non opportuniste d'union réelle de la gauche ;*

» *3) la nécessité d'un examen fondamentalement nouveau du socialisme existant ;*

» *4) la nécessité de la vérité sur le stalinisme français, pour la déstalinisation du parti.* »

★ Claudine Guittoneau, 105, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont.

M. ELLEINSTEIN : on ne doit pas exclure le débat avec le P.S.

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, analyse, dans l'hebdomadaire *MAINTENANT*, la situation du P.C.F. à la veille de son XXIII[e] congrès :

« *La pratique du parti*, écrit-il, *montre les ambiguïtés du XXII[e] congrès, ses contradictions et les raisons de son échec. Sa direction entendait en effet imposer une nouvelle orientation politique par les méthodes traditionnelles héritées de l'époque stalinienne. Cette orientation restait floue, incertaine et contradictoire. Elle marquait un tournant historique, mais elle n'allait pas jusqu'au bout de sa démarche.* »

L'historien communiste ajoute : « *La préparation du XXIII[e] congrès a montré d'une façon très nette la volonté de la direction du P.C.F. de refuser dans les années à venir l'union avec le P.S. Certes, il ne s'agit pas d'organiser seulement l'union au sommet. L'union, pour être durable et créer les conditions de la victoire, doit être une union populaire, elle doit par conséquent se réaliser par les partis et en dehors des partis, à la base comme au sommet. Mais on ne peut et on ne doit pas exclure le débat idéologique et politique avec le P.S. Etre unitaire, telle est la mission historique du parti communiste.* »

● *Deux débats publics* sont prévus avec des militants communistes critiques. L'un est organisé par la FNAC, ce mardi 8 mai, à 17 h. 30, à la salle de débats du magasin de Marseille, au centre Bourse. Y participent MM. Jean Elleinstein, Jacques Brière, Raymond Jean et Antoine Spire. D'autre part, MM. Denis Berger, Roger Pannequin, Christian Piraux, Jean Pronteau (P.S.) et Yves Roucaute participeront, le jeudi 10 mai, à un débat organisé par le Centre de recherche marxiste de Paris, à la salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris 7[e].

Les luttes sociales et l'ouverture vers les intellectuels

(Suite de la première page)

Le résultat est que les failles ouvertes en septembre 1977, entre la direction et un grand nombre de militants, ne semblent pas s'être élargies. Certes, beaucoup d'adhérents se sont tenus à l'écart des activités du parti depuis un an et la préparation du congrès n'a pas mobilisé autant de monde qu'en 1976. Mais, bon an, mal an, la direction a trouvé une base suffisante pour pouvoir affirmer que sa politique rencontre un « *accord profond* » dans le parti.

En se posant en défenseur des catégories les plus touchées par la politique du gouvernement, le P.C.F. a obtenu des succès, notamment en Lorraine et dans le Midi. Les élections cantonales ont confirmé que, au prix d'un certain déplacement de son électorat, l'audience globale du parti communiste se maintient. L'élection de l'Assemblée européenne devrait constituer, comme pour les autres partis, une épreuve plus difficile.

Les dirigeants lancent un mot d'ordre de retour à l'entreprise, après une période où l'activité des militants était plutôt dirigée vers la conquête des municipalités, des cantons et des circonscriptions. Or, ce mot d'ordre intervient alors que le mouvement syndical est lui-même engagé dans une évolution consécutive à l'échec de la gauche en mars 1978. Le parti communiste est amené à participer au débat ouvert depuis que les dirigeants des principales confédérations, comme ceux des partis de gauche, s'étaient rendus à l'Elysée au lendemain des élections législatives.

L'union de la gauche

Le P.C.F. mène ce débat sur deux plans, qui se recoupent. D'une part, au sein de la C.G.T., les responsables communistes s'interrogent sur le degré d'ouverture, interne et externe, que doit pratiquer leur centrale au moment où sa stratégie, qui était subordonnée aux échéances politiques, est remise en cause. Les divergences qui existent sur ces question étaient apparues lors de la préparation de la marche des sidérurgistes, le 23 mars dernier. D'autre part, au sein de la direction du P.C.F., se pose le problème de l'entrée au bureau politique d'un troisième dirigeant de la C.G.T., auprès de MM. Georges Séguy et Henri Krasucki.

En outre, le P.C.F. a montré qu'il attache une grande importance à situer clairement ses objectifs par rapport à ceux de la C.F.D.T. Dans un long document (qui visait aussi à combler une lacune, sur le mouvement syndical, dans le texte préparatoire au vingt-troisième congrès), le parti communiste a exprimé son accord avec certaines des orientations actuelles de la C.F.D.T., mais critiqué d'autant plus fermement l'attitude de la direction confédérale à son égard.

Estimant, comme les dirigeants cédétistes, que l'heure est à la lutte pour des progrès sociaux limités, le P.C.F. veut s'affirmer, parmi les partis politiques, comme le plus apte à animer cette lutte, ou, du moins, comme un partenaire indispensable. Les communistes veulent affirmer leur présence dans ce « *mouvement des masses* » que le programme commun, estiment-ils aujourd'hui, a freiné. Une illustration de cette volonté a été donnée par M. Claude Poperen, membre du bureau politique, qui déclarait, le 21 avril, dans *France nouvelle* : « *Une expérience comme la marche des sidérurgistes du 23 mars dernier a été très importante (...) parce que (...) ce jour-là, la direction de la C.F.D.T. a été battue sur sa propre orientation, et que le parti socialiste a dû prendre le train en marche.* » Le paradoxe est que, tout en critiquant le « *courant social-démocrate* » comme visant à conforter l'ordre économique régnant, le P.C.F. n'offre pas d'autre perspective que des luttes catégorielles contre les effets négatifs de la politique gouvernementale, et reconnaît implicitement l'absence d'alternative crédible à cette politique.

Cette attitude amène les socialistes à se demander si le parti communiste, qui a entrepris ainsi de reconquérir son hégémonie à gauche, ne va pas être conduit à reléguer au musée, « *avec le rouet et la lampe à huile* », selon l'expression de René Andrieu à la veille de la rupture de septembre 1977, la règle du désistement au second tour des élections. Mais les deux années qui nous séparent de l'élection présidentielle laissent le temps à bien des évolutions, et il y a tout lieu de penser que le maintien du thème de l'union de la gauche, dans le projet de résolution soumis au congrès, n'est pas une clause de style.

Si le P.C.F. semble inspiré, une fois encore, par l'exemple italien et par le désid d'apparaître comme porteur de réponses aux aspirations de l'ensemble des couches sociales victimes de la crise — dans la mesure où, parti de la classe ouvrière, il est le vecteur de tout changement possible, — les dirigeants communistes n'ignorent pas, pour autant, qu'ils seront amenés, tôt ou tard, à faire de nouveau appel aux socialistes. C'est sur cette évidence qu'insistent la plupart des militants critiques, ne voyant pas l'utilité de perdre du temps dans une phase de rivalité qui se conclura vraisemblablement, comme les précédentes, par un retour à l'union.

Aux intellectuels qui expriment ce point de vue, les dirigeants communistes demandent de reprendre confiance dans la capacité du parti à parcourir seul une partie du chemin. Ils les appellent même à participer à l'élaboration des analyses nouvelles dont le P.C.F., engagé dans l'union de la gauche, a omis de s'équiper. Mais la condition est que ces intellectuels cessent de se considérer comme des interlocuteurs privilégiés de la direction et acceptent de se fondre dans la vaste catégorie des cadres, fonctionnaires et enseignants, que le parti veut « intégrer » dans sa démarche. Cette nouvelle conception des rapports avec les intellectuels, qu'il pourrait revenir à M. Paul Laurent de mettre en œuvre, sera, tout autant que l'insertion dans les luttes sociales, un des axes principaux de la « politique du vingt-troisième congrès ».

PATRICK JARREAU.

● *Un nouveau premier secrétaire pour la fédération socialiste des Hauts-de-Seine.* — M. Philippe Bassinet, qui était responsable du secteur « entreprises » de la fédération socialiste des Hauts-de-Seine, a été élu, lundi 7 mai, premier secrétaire départemental par 20 voix contre 19 à M. Jean-Paul Sirey, membre du courant Rocard, qui était soutenu par les partisans de M. Mauroy. Il y a eu deux abstentions, celles du courant féministe. M. Bassinet, conseiller municipal de Châtillon-sous-Bagneux, était, lors du congrès de Metz, signataire de la motion de M. Mitterrand. Il a été appuyé par une coalition regroupant en outre, dans les Hauts-de-Seine, le CERES et le courant Union pour l'autogestion, animé par M. Pierret, député des Vosges.

Au conseil municipal de Vaulx-en-Velin

Le P.S. dénonce la « politique démagogique » du P.C.F.

De notre correspondant

Lyon. — Un conflit a éclaté entre les élus socialistes de Vaulx-en-Velin (Rhône) (1) et la direction communiste de cette municipalité dont le maire, M. Jean Capiévic, a été durant seize ans le secrétaire de la fédération du Rhône du P.C.F.

Deux adjoints socialistes de M. Capiévic, MM. René Beauvery et Armand Menzikian, ont tenu le 4 mai une conférence de presse au cours de laquelle ils ont vivement critiqué les conditions d'élaboration du budget 1979 et le contenu de ce budget. « *Le fait le plus grave*, ont expliqué les adjoints socialistes, *c'est l'apparition d'un nouveau projet de budget quelques heures avant la réunion du conseil municipal, le 25 avril, modifiant complètement l'orientation de deux autres projets soumis à notre étude pour la première fois le 9 avril...* »

Le groupe socialiste, qui comprend onze conseillers sur trente-trois, a voté certains chapitres du budget tout en émettant trois critiques : absence d'investissements, charge excessive des dépenses de fonctionnement et des impôts. Sur un budget total de 66,5 millions de francs, les dépenses en personnel (six cents employés) s'élèvent à 34 millions de francs, affirme le P.S., soit 57 % du budget de fonctionnement, contre 45 % dans la moyenne des villes de la Communauté urbaine de Lyon.

Les élus socialistes ont fait d'autre part des propositions pour ramener de 20 à 6 % l'augmentation de la pression fiscale communale.

M. Capiévic s'est expliqué, lundi 7 mai, sur ces accusations. Il a jugé démagogique et irréalisable la proposition du P.S. de ramener l'augmentation des impôts à 6 %. « *Pour la première fois*, déclare-t-il, *après deux ans de budget en déséquilibre, nous avons réussi à équilibrer ce budget. Les difficultés spécifiques qeu nous rencontrons ont été reconnues par l'inspection générale du ministère de l'intérieur. Ce sont les difficultés de toutes les villes nouvelles. En imposant une ZUP à la commune, le gouvernement y a transféré la population la plus pauvre, la plus défavorisée et la plus jeune : 29 % d'immigrés, près de quatorze mille enfants d'âge scolaire sur quarante-cinq mille habitants. C'est une situation unique. Le quotient de revenus est le plus bas du département : 643 francs par habitant.* » Cette charge scolaire est responsable, selon M. Capiévic, de l'importance des effectifs communaux.

« *Tout cela*, a conclu le maire de Vaux-en-Velin, *est une suite du colloque que le P.S. a tenu le 21 février à Grenoble sur « la » pratique de l'union de la gau- » che dans les municipalités où » les socialistes sont minoritai- » res ». Le souci primordial de ces élus socialistes en matière de gestion municipale a été de savoir « comment ne pas être » les otages du P.C.F. ». Mais n'est-ce pas l'existence même des municipalités d'union de la gauche qui gêne la stratégie du parti socialiste ?* »

YVES LEERS.

(1) Ville-champignon de quarante-cinq mille habitants dans la banlieue est de Lyon, Vaulx-en-Velin comptait vingt mille habitants en 1968 et trente-huit mille en 1975. Son développement s'est fait essentiellement autour d'une ZUP qui a posé de multiples problèmes à la commune.

LES GUERRES D'INDOCHINE

VINGT-CINQ ANS APRÈS DIEN-BIEN-PHU

Les vérités du général Navarre

Le général Henri Navarre a bien des comptes à régler. Avec ceux qui ont perdu la guerre en 1940, malgré les avertissements d'un service de renseignements auquel il appartenait. Avec ceux qui, autour de de Gaulle, n'ont pas compris le rôle joué par ce même service en France occupée. Avec ceux surtout qui, après avoir expédié, en service commandé, ce brillant spécialiste des armées européennes en Indochine, l'y laissèrent sans directives et sans moyens et l'accablèrent une fois perdue la bataille de Dien-Bien-Phu. Avec, enfin, ceux de ses subordonnés qui cherchèrent à se décharger sur lui de leurs responsabilités opérationnelles ou qui lui imputèrent leurs souffrances et leur amertume.

Pour ne pas laisser aux générations futures un souvenir déplaisant, il se livre, dans ses Mémoires, *le Temps des vérités*, à un grand nettoyage, ouvrant toutes les malles et tous les placards. Il le fait avec ce rien de raideur et de froideur dans le ton qui sent sa vieille Ecole de guerre. Le général Navarre n'a jamais été d'apparence chaleureuse, et les baroudeurs d'Indochine, si sensibles au panache et à la grande ténacité guerrière depuis que de Lattre les en avait comblés, lui ont reproché bien plus de n'avoir pas su gagner leur cœur que d'avoir perdu une bataille.

Le service de renseignements, le S.R., a été, dans la carrière d'Henri Navarre, une période privilégiée. Il en a déjà longuement fait l'éloge dans un ouvrage collectif publié l'an dernier (*le Service de renseignements*, Plon, 1978). Il y revient plus brièvement, ce qui nous vaut une anecdote sur une de ses bêtes noires, Paul Reynaud. Le 8 ou le 9 juin 1940, le président du conseil convoque le commandant Navarre. Il le fait recevoir par son amie, Mme de Portes, dans un salon (« *Mon petit Drieu, soyez assez gentil pour passer dans la pièce à côté...* »). Au nom du chef du gouvernement, elle lui demande si les Allemands ont encore un moral suffisant pour poursuivre leur marche sur Paris et s'ils accepteraient une demande d'armistice, et de qui ?

Drôle de guerre... Le commandant Navarre la poursuit en Afrique du Nord gouvernée par Weygand, puis, après 1942, en France occupée. Discrètement antigaulliste, il n'a pour M. Jacques Soustelle, devenu, après avoir été le chef du poste S.R. de Mexico au début de la guerre, le chef de l'ensemble des services spéciaux, qu'un minimum de sympathie. Il se souvient en 1944 qu'il est officier de cavalerie, se recase mal chez de Lattre, qu'il trouve, non sans raison, aussi insupportable que génial, et se retrouve directeur du cabinet de son vieux camarade le général Kœnig, commandant en chef français en Allemagne, puis chef d'état-major du maréchal Juin, commandant en chef très décontracté des forces alliées Centre-Europe à Fontainebleau.

« L'oiseau rare »

C'est là qu'en 1953 la foudre viendra frapper ce général intelligent, qui remplit au mieux des fonctions pour lesquelles il a été formé. Il faut remplacer Salan en Indochine. En queue de la liste, Navarre. Catastrophe : le président du conseil, René Mayer, l'a connu à Constantine. « *Les hommes politiques*, lit-on dans *le Temps des vérités, ont généralement une assez piètre idée des capacités intellectuelles, des officiers généraux, mais ils font quelquefois exception pour l'un d'eux qu'ils ont connu personnellement. Tout fiers d'avoir découvert l'oiseau rare, ils lui attribuent alors souvent plus de mérite qu'il n'en a. Malheureusement pour moi, j'étais l'*« oiseau rare » *de M. René Mayer.* »

L'« oiseau rare » s'envole pour Saigon bourré de recommandations — mais pas de directives — et de mises en garde contre son subordonné, le général Cogny. Il s'aperçoit que la situation n'est pas aussi bonne que la dépeignait son prédécesseur Salan et revient à Paris. Joseph Laniel a succédé à René Mayer et ne paraît pas au courant des vagues consignes données par son prédécesseur. D'ailleurs, les affaires indochinoises sont pratiquement entre les mains du vice-président du conseil. C'est Paul Reynaud...

L'habitude est déjà prise de laisser les chefs militaires fixer eux-mêmes leur mission. Le général Navarre déduira la sienne d'innombrables et confuses réunions de comités et de commissions : « *Chercher à créer les conditions militaires d'une solution politique convenable qu'il appartiendrait au gouvernement d'adopter le moment venu.* » La formule resservira ailleurs et plus tard. Elle revient à montrer à l'adversaire que, si l'on veut se débarrasser de la guerre, lui ne peut pas la gagner.

Du point de vue opérationnel, le « plan Navarre », qui fera si grand bruit et que l'on « vendra » plusieurs fois aux Américains, consistait à éviter la bataille générale, trop aléatoire en 1953-1954, tout en « assainissant » le Sud et à former un corps de bataille qui interviendrait en 1954-1955. Et le Laos ? Les chefs d'état-major sont d'avis que la faiblesse de nos moyens interdit de défendre le nord de ce pays. Tel n'est pas l'avis, pour des raisons politiques évidentes, de la majorité des ministres. Mais aucune directive précise ne fut donnée. Et les renforts promis furent ensuite pratiquement refusés, sauf par la marine.

La coordination n'a jamais été assurée entre Paris et ses chefs civils et militaires français au Vietnam. Le commandant en chef, pour faire face à une attaque importante du Vietminh vers le Laos, installe en novembre 1953 le camp retranché de Dien-Bien-Phu. Ce camp, qui sera constamment renforcé, est largement à la mesure des moyens dont dispose alors l'adversaire. Il est installé dans une cuvette, certes, mais comment faire autrement dans un région montagneuse lorsqu'on veut disposer d'un terrain d'aviation ? La cuvette est vaste : 9 kilomètres sur 16, de crête à crête. Giap n'a pas une artillerie suffisante pour écraser la nôtre et battre le terrain. Et les points de la frontière chinoise d'où peut venir un ravitaillement massif sont distants de 300 kilomètres, sans routes praticables.

En proposant, à la conférence de Berlin, en janvier-février 1954, une conférence à Genève sur l'Indochine pour la fin d'avril, le gouvernement français change les données du problème. Dien-Bien-Phu devient un objectif politique essentiel pour le Vietminh et pour la Chine et leur effort prendra de toutes autres dimensions.

Navarre, s'il n'ignorait pas, on l'a vu, que le gouvernement français recherchait la paix, ignorait totalement son intention d'aller à Genève et la date de la conférence.

Ainsi, une bataille aux objectifs relativement limités devient la clé de la guerre et, tandis que les forces françaises, renforcées au compte-gouttes, sont obligées de continuer à tenir l'ensemble de l'Indochine, ou du moins ce qu'elles en contrôlent encore, le Vietminh joue tous ses atouts et concentre tous ses moyens, accrus par une aide chinoise massive, en vue d'un combat stratégiquement décisif. Des routes seront percées, une artillerie lourde mise en place au prix d'efforts énormes.

Dans cette situation, le commandement en chef trouvera peu d'appuis à Paris, tandis que le général Cogny, responsable direct de la défense du camp retranché, jouera son propre jeu.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'argumentation du général Navarre. Si le commandant en chef a, comme il est normal, un peu trop tendance à attribuer aux hommes politiques en place — et en dernier lieu à M. Mendès-France — la responsabilité de ses malheurs, sa thèse a un poids indéniable. La réplique de Joseph Laniel (*le Drame indochinois*) à son premier livre *l'Agonie de l'Indochine* n'emportait guère la conviction. On peut cependant manifester quelque doute lorsque le général affirme que, après la chute du camp retranché, la guerre pouvait continuer. Sur le papier, sans doute, le corps expéditionnaire restait puissant. Il n'était plus crédible, ne serait-ce qu'aux yeux d'une bonne partie de ceux qui le composaient.

Le récit des combats a été fait maintes fois. Le général Navarre, tout en revendiquant à plusieurs occasions, et non sans courage, toutes ses responsabilités, ne peut s'empêcher de mettre en cause certains des chefs qui, au retour de leur captivité, ne l'ont pas ménagé dans leurs récits et leurs commentaires. Un quart de siècle après la bataille, ces querelles paraissent toujours déplaisantes. Au-delà de ces polémiques, le livre d'Henri Navarre éclaire la personnalité d'un officier d'état-major du type le plus classique et replace dans leur contexte politique les circonstances de la défaite. Si le plaidoyer n'atteint pas totalement son but, du moins convainc-t-il sans peine le lecteur que les gouvernements qui ont laissé Dien-Bien-Phu devenir un revers majeur ont commis entre autres trois erreurs : ils n'ont pas pris les moyens de faire la guerre ; ils n'ont pas pris les moyens de faire la paix ; et ils ont choisi et maintenu pour conduire les opérations l'homme qu'il ne fallait pas.

JEAN PLANCHAIS.

★ Henri Navarre : *le Temps des vérités*. Plon, 60 F.

Un récit d'Erwan Bergot

Dien-Bien-Phu, Erwan Bergot peut en parler à un autre titre que le général Navarre. Ancien officier parachutiste devenu écrivain, il commandait là-bas une compagnie de mortiers lourds. Sauf dans les toutes dernières pages, où il laisse entendre que la colonne Crèvecœur et les maquis thaïs auraient pu, s'ils n'avaient reçu l'ordre de faire demi-tour, recueillir des rescapés, il se refuse à déterminer les responsabilités politiques, stratégiques ou tactiques.

Mois après mois, « *piton après piton* », il a interrogé ses camarades survivants. Il raconte, au ras des barbelés, les souffrances des combattants et exalte leur héroïsme. Récit passionnant et passionnel qui s'achève par une question restée sans réponse parce que, affirme-t-il, personne ne l'a jamais posée à l'adversaire : « *A Dien-Bien-Phu, vous avez capturé 11 721 soldats de l'Union française, valides ou blessés. 3 290 nous ont été rendus. Manquent 7 801. Que sont-ils devenus ?* »

J. P.

★ Erwan Bergot : *les 170 Jours de Dien-Bien-Phu*. Presses de la Cité, 50 F.

LE TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN AGENT DE LA C.I.A.

Saigon 1972-1975, ou la fin d'un monde pourri

Il était une fois un étudiant de l'université de Columbia, appelé Frank Snepp, qui, pour ne pas faire la guerre au Vietnam, s'engagea dans la C.I.A., devint responsable des analyses politiques et stratégiques... à Saigon, fut l'un des derniers Américains à quitter la métropole sudiste déjà sillonnée par les chars nordistes, avant de rompre, écœuré par les mensonges officiels de Washington avec la « compagnie », et, finalement, de rédiger son témoignage.

Quatre ans et demi de séjour fort actif au Vietnam, en deux fois. La seconde mission couvre une période capitale : octobre 1972—avril 1975. Des ultimes mises au point des accords de Paris à la prise du pouvoir par les communistes. L'écroulement de la politique de « vietnamisation ». Si les Américains n'interviennent plus directement dans les combats, ils sont bien présents au Sud : politiquement, financièrement. L'antenne de la C.I.A. espionne, tue, corrompt, analyse, informe. Elle a ses hommes dans le commandement nord-vietnamien comme dans le cabinet de Thieu (*où Hanoï a aussi les siens*), et ses micros truffent le bureau présidentiel. Elle ne sait pas tout, mais elle en sait long ; elle ne dit pas tout à la « centrale » ni au pouvoir politique.

L'ambassadeur Martin, proconsul hautain dont nous est présenté un superbe portrait, transmet uniquement ce qui ne heurte pas ses convictions. Polgar, le chef de l'antenne, apprécie rarement les trop lucides analyses de Snepp et les « caviarde » : intoxiqué, selon Snepp, par les espoirs de M. Méril (ambassadeur de France) et les manœuvres des services secrets hongrois, il croira jusqu'au bout, alors que flambaient les banlieues de Saigon, que Hanoï accepterait la formation d'une équipe d'union nationale. Les télégrammes par dizaines de milliers, s'échangent, s'annulent, se contredisent. Il y a le Congrès américain qui reprend du pouvoir, les points de vue (contradictoires) de Kissinger et de Schlesinger, Nixon et le Watergate, puis Ford, les mille et une rivalités entre hommes et services, les négociations avec Russes et Chinois. Il y a la gabegie sud-vietnamienne, les généraux incompétents, Thieu le velléitaire. Un monde condamné.

Snepp nous fait pénétrer dans ce monde, sans oublier celui d'en face, où émerge, petit à petit, la personne du général Dung, l'organisateur de la campagne de 1975. L'auteur utilise souvent les passionnants Mémoires de ce général dont il n'avait cependant détecté la présence au Sud que fort tard. Dung était « descendu » pour prendre une ou deux bourgades des Hauts-Plateaux et se retrouvera en quelques semaines au balcon du palais de Thieu.

Un ragoût de bœuf pour l'ambassadeur

Un monde de coups bas, de petitesses. Ngan Van Tai était un des agents nordistes les plus importants qui ait été capturé. Snepp l'interroge en vain : il ne dira rien. Il était possible de l'échanger contre Ramsay, diplomate de rang modeste pris par l'autre camp. Kissinger refuse le marché. Tai périra en mer de Chine du Sud, lancé vivant du haut d'un avion. Kissinger encore, en octobre 1972, à Saigon, qui veut convaincre Thieu d'accepter les accords de paix. Hoang Duc Nha joue un rôle important auprès du président (il est de sa famille) : le ranger aux vues américaines aiderait à faire céder le chef de l'Etat. Kissinger offre à Nha un « *carnet d'adresses de starlettes de cinéma américaines* » qu'il pourrait « *rencontrer* »... Nha aime les femmes, en effet. Snepp poursuit : « *Nha répondit en sortant à son tour un carnet d'adresses encore plus imposant. Et proposa à Kissinger de lui rendre le même service. Ce geste confondit le conseiller du président pour les questions de sécurité* ».

Les histoires de ce genre, souvent plus sinistres encore, fourmillent dans le livre. Le ton devient dramatique dans les chapitres concernant la débâcle de l'armée sudiste. Les derniers jours de Saigon sont racontés minute par minute. Il faut camoufler la réalité... jusqu'à ces départs fous par hélicoptères venus de la septième flotte, départs des Américains, qui laissent derrière eux des milliers d'agents locaux, cependant que les incinérateurs de la CIA ne parviennent pas à avaler les tonnes de fiches et de télégrammes. Thieu a fui, avec des valises faisant de curieux bruits métalliques ; Mme Martin a récupéré son caniche et, alors que son mari s'apprête à filer, la mine défaite, elle demande que lui soit préparé un « *ragoût de bœuf* »...

Snepp ne prétend pas fournir un « *document exhaustif* », mais on comprend que la CIA ait tout fait pour étouffer cet étalage de violence et de misère et prévenir la publication du livre. Résumant l'action de l'antenne du Vietnam, surtout dans la phase finale de l'intervention américaine, Snepp écrit : « *L'Agence n'avait jamais engagé et perdu autant par sa stupidité et sa mauvaise administration depuis l'invasion manquée de la baie des Cochons en 1961.* »

JACQUES DECORNOY.

★ Frank Snepp : *Sauve qui peut ; la chute de Saigon et la fuite des Américains racontées par un haut personnage de la C.I.A. au Vietnam*. Balland-France Adel, 462 p., 67 F.

« Vietnam, j'ai choisi l'exil »

de Viet Tran

« *Voici le témoignage de l'un de ceux qui, ayant lutté pour donner vie au Vietnam, ne peut y faire sa propre vie. Voici la déposition de l'un de ces patriotes vietnamiens qui, arrivés au but, ayant rempli leur tâche historique, n'ont pu faire leur foyer sur la terre chérie des ancêtres.* » Ainsi Jean Lacouture présente-t-il le livre de Viet Tran, journaliste vietnamien connu qui, après de longues hésitations, en juillet 1978, a quitté — légalement — Ho-Chi-Minh-Ville pour la France.

Premier récit vécu de ce qui s'est passé dans les trois années qui suivirent la chute de l'ancienne Saïgon, ce témoignage a d'autant plus de poids qu'il est porté sur un ton calme. Evoquant les départs de la population urbaine vers les « *zones d'économie nouvelle* » créées par les nouvelles autorités pour rétablir les équilibres économiques, Viet Tran demande simplement : « *Pouvait-on participer de bon cœur à cette grande œuvre nationale quand elle commençait pour vous par l'arrivée de miliciens qui vous pressaient de faire votre baluchon, avant de prendre eux-mêmes possession de votre logis ?* » Après avoir décrit tous les trafics auxquels se livrent les vainqueurs, il écrit pour ceux que surprendraient de telles révélations : « *La question pouvait se poser de savoir si le système collectiviste, incapable d'éliminer la corruption, ne la suscitait pas finalement lui-même en grande partie par ses structures contraignantes ?* »

A ces remarques de bons sens s'ajoute la relation précise d'événements dont on avait peu parlé en Occident faute d'informations de première main, mais qui sont présentés par l'auteur comme des dates essentielles : premier changement de monnaie le 28 septembre 1975, abolition totale du commerce privé le 23 mars 1978. Les détails que donne Viet Tran sur l'évolution du coût de la vie ou les différentes combines pour sortir du pays sont autant d'éléments indispensables pour qui veut avoir une vision concrète du problème vietnamien.

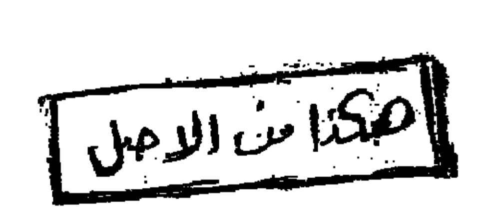
Ce livre, rédigé sans prétention d'écriture, ne serait qu'un constat si le passé de l'auteur ne lui donnait de surcroît une dimension humaine qui fait son second intérêt. Viet Tran relate un drame qu'il n'est pas le seul à avoir connu : celui du Vietnamien qui ne veut pas que l'indépendance de son pays passe par le rejet total de sa culture occidentale. Il y avait quarante-deux ans que l'auteur n'avait pas posé les pieds en France quand il a regagné Paris. Malgré l'éloignement il échangeait des lettres avec le général de Gaulle « *avant, puis après son retour au pouvoir* »... Nationaliste — il l'a montré par ses écrits de journaliste — il sait qu'on peut lui demander pourquoi il n'a pas rejoint les maquis du Vietminh. « *Certains amis révolutionnaires retrouvés en 1975* (après la chute de Saigon) *ne se sont pas privés* » de lui poser cette question, écrit-il avant d'avouer : « *Je n'ai pas pu me résoudre à prendre les armes pour tirer sur un ami français.* »

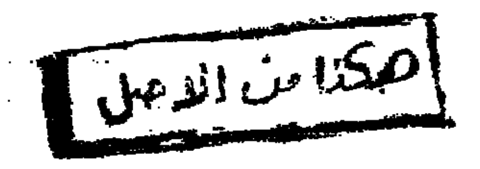
Exilé, Viet Tran reste vietnamien. Ce qu'il dit des Chinois de Cholon, par exemple, ressemble fort à ce que Hanoï déclare sur leur compte. Les idéologies ne sont pas les mêmes, mais la fierté nationale est commune. Au demeurant, Viet Tran ne se résigne pas à l'idée que la seule évolution possible au Vietnam aille dans le sens du pire. Il attribue les excès aux « *révolutionnaires de la vingt-cinquième heure* » et cite des hommes qu'il tient pour estimables parmi les dirigeants de Hanoï et les autorités de Ho-Chi-Minh-Ville. « *Aujourd'hui encore*, écrit-il, *je suis convaincu que, sur le nouvel échiquier mondial où un autre jeu a commencé, il est possible et très concevable que le Vietnam puisse fonder de nouvelles espérances sur l'amitié occidentale.* » Le resserrement des liens entre Hanoï et Moscou ne confirme guère ce pronostic, mais comment reprocher à l'auteur son besoin d'espérer ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Vietnam, j'ai choisi l'exil*, de Viet Tran. Editions du Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 120 p., 32 F.







DÉFENSE

La révision du plan 1977-1982 d'équipement des armées ne sera pas soumise au Parlement avant cet automne

La discussion au Parlement sur l'exécution de la loi-programme d'équipement militaire 1977-1982 n'aura lieu qu'à la session d'automne, peu avant la présentation par le ministère de la défense de son projet de budget pour 1980. Après avoir fait le point de l'application de la loi pour les années 1977-1978 et 1979, les élus seront amenés à examiner la possibilité de maintenir ou non les mêmes orientations de 1980 à 1982.

Le rapport du gouvernement sera vraisemblablement déposé à la fin du mois d'août pour un premier examen par les commissions intéressées de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire la commission des finances et celle de la défense.

Il semble que de nombreux élus aient souhaité étudier ce document lors de l'actuelle session de printemps du Parlement. Mais le gouvernement n'était pas partisan d'un débat avant les élections européennes du 10 juin prochain, de crainte, sans doute, que les discussions ne donnent aussi matière à un débat de politique étrangère.

Vers un ralentissement de la progression des dépenses militaires ?

Pour l'essentiel, les discussions de cet automne au Parlement seront l'occasion de constater si les orientations fixées en mai 1976 par le gouvernement, dans un document de vingt-quatre pages officiellent intitulé « *Rapport sur la programmation des dépenses militaires et des équipements des forces armées pour la période 1977-1982* », sont toujours valables compte tenu de la situation financière de la France et de la conjoncture internationale pour les années à venir.

Le gouvernement s'était, en particulier, engagé à porter le budget de la défense à 20 % des dépenses totales de l'Etat, au terme d'une période de six ans allant jusqu'en 1982. Mais il avait immédiatement précisé que cet objectif, jugé « *mesuré et réaliste* » par le ministre de la défense lui-même, avait été fixé par rapport à un budget général tel qu'il était défini en mai 1976.

D'une manière générale, durant les trois années écoulées, la croissance du budget de la défense, y compris les dépenses allouées à la gendarmerie, qui ont enregistré une nette augmentation, a été plus forte que celle des autres administrations de l'Etat. Mais, en réalité, la programmation militaire 1977-1982 n'a pas été respectée à la lettre, comme n'ont cessé de l'observer les rapporteurs des commissions intéressées.

Si le budget militaire de 1977 a bien marqué — avec 17,44 % des dépenses publiques — le commencement de la progression annoncée, les budgets suivants ont consacré une évolution exactement inverse si l'on en juge par les calculs avancés par M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine et rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale : le budget de la défense a représenté, respectivement, 16,97 % et 16,79 % des dépenses nationales en 1978 et 1979.

Le ministère de la défense observe que cette différence entre les pourcentages annoncés et les pourcentages réellement constatés tient au changement dans la structure des masses budgétaires de 1976 à 1979. Il rappelle que, de toute façon, les ressources nationales consacrées à la défense ne cessent d'augmenter sensiblement puisqu'elles sont passées (non compris les pensions militaires) de 50 milliards de francs en 1976 à 77 110 millions en 1979.

Des choix

Il semble cependant difficile — compte tenu des nouvelles circonstances extérieures aux préoccupations de la défense, comme par exemple l'augmentation des charges de la dette publique, les dépenses liées à la nécessité de soutenir l'emploi ou les déconcentrations budgétaires opérées au profit des collectivités locales — que le gouvernement puisse tenir son pari des 20 % d'ici à 1982.

Dès la fin de l'année dernière, du reste, le premier ministre a averti les militaires. Présidant la séance inaugurale de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), M. Raymond Barre a clairement indiqué : « *Notre effort de défense doit se développer dans la limite des ressources que nous pouvons y consacrer sans mettre en péril notre économie. Cela implique des choix souvent difficiles et même cruels, mais qui ne peuvent, aujourd'hui moins que jamais, être éludés.* »

Au ministère de la défense, on envisage actuellement de proposer que le budget militaire prenne pour référence non plus le budget global de l'Etat mais la notion de produit intérieur brut marchand (PIB), c'est-à-dire la production intérieure brute diminuée de ce qui n'est pas directement commercialisable, comme l'administration et certains services du secteur « tertiaire ».

Mais ce nouveau critère, destiné à remplacer des structures budgétaires qui évoluent constamment, reste, néanmoins, une notion de référence assez incertaine. Connu *a posteriori*, le PIB marchand est sensible, comme les autres systèmes de référence économiques, à l'évolution des relations internationales et au coût croissant des programmes d'armement.

Entre 1976 et 1979, la part de ce PIB marchand consacrée à la défense est passée de 3,41 % à 3,67 %, ce qui continue de situer les dépenses militaires françaises légèrement au-dessous ou à un niveau à peu près équivalent à celui de pays européens comparables comme l'Allemagne fédérale ou la Suède. En revanche, les Etats-Unis, l'Union soviétique et même la Grande-Bretagne consentent un effort de défense plus important.

Dans les états-majors français, on estime que le budget militaire devrait donc progresser encore pendant quelques années, très probablement jusqu'à l'achèvement du plan d'équipement militaire en cours d'exécution. Après quoi, le gouvernement pourrait décider de maintenir un rythme qualifié de raisonnable, en tous les cas moindre que celui observé depuis 1976. Le budget français de la défense parviendrait ainsi à une relative stagnation.

Parallèlement, le gouvernement choisirait de présenter cette politique financière des armées comme une contribution de la France à la détente internationale et au désarmement. En modérant une progression de leur équipement après plusieurs années de croissance dans les investissements tant nucléaires que classiques, les armées françaises participeraient à une volonté du chef de l'Etat de faire en sorte que les relations internationales ne soient pas tendues ou « crispées » par la nécessité pour chaque pays de satisfaire les besoins considérés comme incompressibles de sa sécurité.

Le gouvernement escompterait que cet exemple serait suivi par d'autres pays, à commencer par les grandes puissances.

JACQUES ISNARD.

● *Le nombre des jeunes Français admis au statut d'objecteur de conscience* a été de 764 en 1978, selon une réponse du ministre de l'agriculture à une question écrite de M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort (*Journal officiel* du 10 mars). Les objecteurs de conscience servent à l'Office national des forêts et auprès de différents services civils (aide sociale, ministère de la culture, etc.). Les admis au statut ont été de 471 en 1973, 458 en 1974, 666 en 1975, 554 en 1976 et 807 en 1977.

LE P.S. EST FAVORABLE A UN SERVICE MILITAIRE DE DIX MOIS

Les députés socialistes membres de la commission de défense au Palais-Bourbon se sont réunis, samedi 5 et dimanche 6 mai, à Villeurbanne (Rhône), avec d'autres responsables de leur parti, sur le thème : « Faire l'Europe sans défaire la France. »

Député du Rhône et maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu a estimé que la construction de l'Europe « *ne doit pas entraîner une implication plus grande de la France dans l'atlantisme et l'OTAN, et provoquer ainsi un affaiblissement de la dissuasion* ». Député de l'Aisne et maire de Laon, M. Robert Aumont a dénoncé l'« *ambiguïté de l'armement nucléaire tactique* », et M. Rodolphe Pesce, député de la Drôme et maire de Valence, a critiqué la « *sélection des réserves* » dans l'armée de terre qui ne mobilisera qu'un soldat sur neuf appelés à faire leur service militaire.

Mme Edwige Avice, député de Paris, a expliqué ensuite que les socialistes étaient revenus sur leur proposition de service militaire d'une durée de six mois. « *Pour l'instant*, a-t-elle déclaré, *cela n'est plus possible, et, à titre transitoire, une durée d'au moins dix mois semble préférable.* » Elle a enfin annoncé son intention d'organiser un sondage afin de savoir si les femmes souhaitent participer à la défense et à la sécurité du pays.

société

LE DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DE GARDIENNAGE

Le temps des vigiles

En peu d'années, les sociétés de gardiennage et de sécurité se sont développées à un rythme soutenu. Un peu partout, devant les banques, dans les grands magasins, aux portes des usines, les vigiles sont apparus. En uniforme, ou en civil, ils assurent la protection contre le vol, l'incendie, les hold-up, voire les attentats. Policiers privés ou simples surveillants, à quelles règles, à quelles lois obéissent-ils ?

Les entreprises qui fournissent ce type de prestations ne sont soumises à aucun statut particulier, sinon celui qui est propre à toute société commerciale. Pourtant il est fréquent que des clients de magasins se plaignent des agissements intempestifs de vigiles qui outrepassent leurs droits. Quels sont ces droits et comment est organisée cette profession dont les fonctions peuvent aller jusqu'à la garde du corps et à l'intervention dans un conflit du travail ?

Le 20 février, des incidents se produisent entre des travailleurs immigrés et les vigiles de la société Budo-Brothers au centre commercial de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), car ces derniers avaient expulsé d'un grand magasin deux Maghrébins (*le Monde* du 24 février). Si de tels faits sont rares, il ne se passe pas de jour sans que les clients des grandes surfaces soient confrontés aux règles de sécurité imposées par des vigiles plus ou moins zélés. Au Bazar de l'Hôtel de Ville, à Paris, par exemple, après un attentat et plusieurs alertes à la bombe, la direction du magasin a fait appel à des surveillants ; les entrées sont étroitement surveillées. Toute personne qui pénètre dans l'établissement est obligée d'ouvrir son manteau et sa veste. Les sacs à main sont inspectés et les paquets ouverts. En général chacun se prête de bonne grâce à ces contrôles, et ceux qui refusent ne peuvent entrer. Un magasin étant considéré comme un lieu privé ouvert au public, les récalcitrants pourraient sans doute invoquer le refus de vente. Précisons toutefois que ces vigiles en civil, badge du B.H.V. collé au revers de la veste, ne procèdent eux-mêmes à aucune fouille.

Des citoyens comme les autres

Ils ne peuvent, en effet, le faire. Les employés des sociétés de gardiennage et de sécurité n'ont aucun droit particulier. Ce sont de simples citoyens ; leurs fonctions ne leur confèrent aucune prérogative. Ils ne peuvent ni demander les identités ni fouiller. Ils n'ont pas le droit d'appréhender quelqu'un, sauf, bien sûr, s'il y a flagrant délit, puisque c'est le droit de chacun ! A la limite, quand il y a seulement présomption de vol, rien n'autorise le personnel de surveillance à maitriser le présumé voleur.

Les fonctions des vigiles sont régies par les règles de droit commun et, en cas d'abus, ils peuvent être poursuivis pour usurpation de fonctions (art. 258 du code pénal). Ils tombent également sous le coup de la loi s'il y a menaces ou voies de fait. En aucun cas, ils ne peuvent être considérés comme des auxiliaires de la police. Même le flagrant délit ne donne en théorie aucun pouvoir de fouille. Ne peut pas jouer au shérif qui veut ! Et les pouvoirs publics se gardent bien de mettre sur pied une réglementation particulière — qui est réclamée par la profession, — craignant que ce ne soit un premier pas dans un engrenage qui conduirait à la transformation de ces gardiens en auxiliaires de la police. La situation est d'ailleurs identique pour les détectives privés, qui, malgré leurs demandes persistantes, ne jouissent d'aucune des prérogatives réservées aux policiers.

Une circulaire en date du 24 février 1967 précise simplement quelques points pour ce qui concerne les sociétés de surveillance et de sécurité. Elle indique notamment que les uniformes, les cartes professionnelles, ne doivent pas pouvoir être confondus avec ceux de la police. Il doit toujours y avoir sur les vêtements un signe distinctif qui permette d'identifier sans contestation possible le vigile. Cette circulaire recommande également de recruter du personnel au-dessus de tout soupçon, par exemple d'anciens gendarmes ou des militaires en retraite. Une grande partie de ce texte est consacrée aux armes. La détention et le port d'arme sont sévèrement réglementés.

Il faut en effet savoir que la détention d'arme n'est accordée ni au gardien ni à la société qui l'emploie, mais à l'établissement qui loue ses services. C'est donc le directeur d'une banque ou d'un magasin qui va en faire la demande ; celle-ci n'est accordée que si le gardien est agréé après enquête. La détention d'arme n'est autorisée qu'à l'intérieur de l'établissement, et le vigile qui se trouve devant une banque, pistolet à la ceinture, est en principe en infraction. L'arme est remise par l'entreprise et cela uniquement « *pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de la mission* ».

Quand les nécessités de la surveillance obligent le vigile à se trouver à l'extérieur des bâtiments qu'il doit surveiller, le préfet, après enquête, peut autoriser le port d'arme. Mais, là aussi, celui-ci n'est accordé que pour la seule mission de surveillance, et le pistolet ou le revolver doit être déposé dans le coffre de l'entreprise à la fin du service.

Les limites sont donc clairement fixées. Reste à savoir si elles sont scrupuleusement respectées. La plupart du temps, les responsables de société de surveillance savent à quoi s'en tenir, ce qui n'empêche pas certains employés de jouer de temps en temps aux cow-boys... L'agrément délivré par le préfet semble en effet ne poser que rarement des problèmes. Il est souvent très facile de l'obtenir. Et si certaines sociétés forment sérieusement leur personnel à l'usage des armes et leur enseignent où commence et où s'arrête la légitime défense, d'autres ont une période de formation presque inexistante.

Plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires

Pour les transporteurs de fonds, par contre, le service de réglementation du ministère de l'intérieur prépare un texte qui régira cette profession. On précise bien au ministère qu'il ne s'agira pas d'un statut, mais simplement d'assurer la sécurité physique des convoyeurs.

A l'inverse, plusieurs pays européens, comme la République fédérale d'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, la Belgique, ont réglementé ce secteur d'activité. En Angleterre, la fouille dans les aéroports est même assurée par des sociétés de gardiennage.

En France, devant la multiplication des entreprises de ce type, la profession a éprouvé le besoin de grouper les maisons sérieuses, car, si certains établissements fournissent des prestations avouées et avouables, d'autres, au contraire, n'ont pour but que de mettre à la disposition de personnalités des gardes du corps ou d'envoyer des « gros bras » dans les entreprises en grève, activités qui n'entrent pas dans les objectifs énumérés par la Fédération française des organismes de prévention et de sécurité, créée le 15 décembre 1977 (1). L'un des trois syndicats de cette fédération, le Syndicat national des entreprises de prévention et de sécurité, a même élaboré une charte dans laquelle les règles de l'éthique professionnelle sont énumérées. Mais la fédération ne groupe que 85 % des entreprises, soit près de quatre-vingt-dix sociétés, ce qui représente tout de même un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs et deux mille cinq cents employés.

Si cet organisme, selon M. Jean Guy, secrétaire général, n'accepte que les sociétés qui ont deux ans d'existence et de références, il n'a aucun pouvoir pour lutter contre les marginaux de la profession : les sociétés qui naissent au hasard des conflits sociaux et des situations politiques tendues et qui recrutent leur personnel parmi les organisations parallèles. Ce sont elles qui, le plus souvent, sont à l'origine d'incidents, et personne n'a la possibilité de les contrôler.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) La Fédération française des organismes de prévention et de sécurité, présidée par M. Jean Vaujour, et dont le siège social est 1, rue de Castiglione, 75001 Paris, groupe le Syndicat national des entreprises de prévention et de sécurité, la Chambre syndicale des entreprises de gardiennage de France et la Chambre syndicale nationale des entreprises de transports de fonds et de valeurs.

La lutte contre la violence sexuelle s'intensifie en Italie

Une nouvelle peur

De notre correspondant

Rome. — « *Chez nous, le viol est devenu un sport collectif* », constatait le journal *la Repubblica* du 1er mai. Sans aller jusque-là, on peut constater que les agressions commises en groupe contre des femmes deviennent un sujet d'inquiétude très répandu en Italie, comme l'étaient déjà les enlèvements, les attentats et les vols en tous genres.

Une nouvelle peur s'ajoute aux autres, ce qui ne veut pas dire forcément que le phénomène soit nouveau. Il apparait néanmoins dans toute sa brutalité, après plusieurs affaires survenues dans de grandes villes, mais aussi dans de toutes petites communes.

En 1977 — dernier chiffre connu, — la police italienne avait enregistré mille deux cent soixante dénonciations de viol. Selon le Mouvement de libération de la femme, cela représente un douzième des agressions commises. Il est ici encore plus difficile qu'en France de se porter partie civile : la victime est montrée du doigt, quand elle n'est pas accusée.

On ignore le pourcentage de viols commis en groupe, mais la presse en fait état de plus en plus souvent. Dans certains cas, ils s'accompagnent de véritables enlèvements, comme à Naples le mois dernier : six hommes, étudiants et ouvriers, ont séquestré une paysanne de seize ans pendant une semaine pour lui faire subir des violences et des humiliations.

Les victimes sont parfois des handicapées mentales : telle cette jeune fille de Castel-Tesino (province de Trente) qui a « passé » trois jours avec neuf hommes dans un bar. On a cherché à étouffer l'affaire « *pour ne pas causer de préjudice au tourisme* ». Mais les féministes ont débarqué avec leurs pancartes, et les journalistes dans leur sillage.

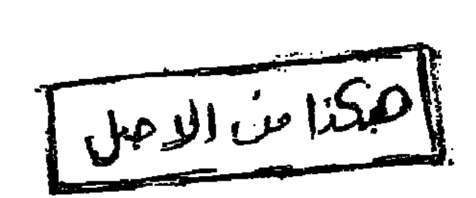
La Péninsule compte aussi ses Gisèle Halimi. Elles s'appellent Tina Lagostena Bassi, Maria Magnani Noya... A elles seules, ces deux avocates ont défendu plus de cent dix victimes de viol. Des « centres contre la violence » ont été créés dans plusieurs villes. On y milite pour un changement de la loi sur deux points au moins : permettre à des associations de se constituer partie civile après un viol et considérer les « devoirs conjugaux » imposés aux épouses comme des violences sexuelles.

Certaines victimes adoptent une attitude inimaginable en Italie depuis quelques années. Le 29 avril, à Rome, après avoir été violée par sept personnes, une employée de la RAI a réuni une conférence de presse. Les syndicats ont organisé une manifestation en sa faveur.

Sur les ondes aussi, les choses commencent à se débloquer. La deuxième chaîne de la RAI a diffusé récemment le film d'un procès pour viol tourné un an plus tôt par des féministes. Un procès comme tant d'autres, avec son cortège de déclarations odieuses ou imbéciles. « *L'acte sexuel est toujours violent, il provoque toujours des blessures* », est allé jusqu'à dire l'avocat d'un des inculpés, en citant ses propres expériences.

Cette émission courageuse a provoqué un véritable choc parmi les téléspectateurs. Peut-être incitera-t-elle les juges italiens à se montrer plus sévères : les violeurs sont condamnés en moyenne à un an ou deux de prison, alors que la loi — déjà plus indulgente que celle d'autres pays européens — en prévoit de trois à dix.

ROBERT SOLÉ.



Le « Jour de l'herbe » à New-York

(De notre correspondante.)

New-York. — A Washington Square, samedi 5 mai à midi, deux mille à trois mille garçons et filles, blancs et noirs, portant jeans effrangés et arborant badges bariolés, étaient rassemblés entre l'arc de triomphe qui domine cette place de New-York et un solide cordon de police à pied et à cheval. C'était le *Pot Day*, le jour de l'« *herbe* », la grande manifestation annuelle pour la légalisation de la marijuana.

L'usage de la « *marie-jeanne* » n'est plus un véritable délit dans l'Etat de New-York, mais il reste un cas de trouble de l'ordre public. De fait, la police fait la chasse aux trafiquants. Quand, au milieu des hurlements des transistors poussés à fond, des roulements de tambour et des vivats, la foule — en majorité des moins de vingt ans, mais aussi quelques « anciens » — allumait une forêt de « joints », le chef de la brigade de police nous dit paisiblement : « *Il vaut mieux qu'ils fassent cela plutôt que de nous jeter des pierres...* »

Tandis que l'air de printemps s'embaumait de senteurs exotiques, un « évêque » en mitre répandit quelques bénédictions sur la foule, trois garçons promenèrent solennellement autour de la place une banderole sur laquelle on pouvait lire : « *Le service militaire obligatoire, aux ch...* »

Sous l'œil à peine étonné des bourgeois du quartier qui promenaient leur chien et d'un joueur de cornemuse impavide, la foule, toujours vociférante, se mit en marche vers la Ve Avenue, d'où elle devait rejoindre à Central Park les membres de « Rock against racist », qui manifestent par le rythme leur mépris de toute discrimination raciale.

Quelques menaces, formulées au milieu du tintamarre, contre les Nations unies, le *New York Times* (qui mène de virulentes campagnes contre la drogue), rendirent un instant le service d'ordre nerveux. Mais tout se passa finalement sans incidents, sinon un formidable embouteillage à 16 heures, dans la Ve Avenue.

Le *Pot Day* inaugure traditionnellement la saison des « parades » pacifiques des week-ends new-yorkais. Dans quelques semaines, ce sera le *Gay Day*, le jour des homosexuels.

NICOLE BERNHEIM.

« TOUS LES ROMS SONT FRÈRES »

Le troisième congrès international du peuple rom a eu lieu à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) samedi 5 mai. « Tous les Roms sont frères » *(sa o romo phrala). Les participants venus de dix pays d'Europe ont une nouvelle fois revendiqué leur droit à la différence et exprimé leur volonté de* « rester au-delà des nationalités un peuple uni ». *Les Roms — ils ont écarté les autres termes : Gitans, Tziganes, Manouches, etc. — ont rappelé qu'ils étaient plus de douze millions à travers le monde et trois millions en Europe occidentale.*

Les travaux de la commission « Recherches sur le génocide nazi » ont été au centre des préoccupations du congrès. De six cent mille à un million de tziganes furent exterminés dans les camps nazis à partir de 1938 sur l'ordre d'Himmler qui ne voulait en préserver que deux groupes, « au bénéfice de la loi sur la protection des monuments historiques ». *Le peuple rom réclame en réparation aux successeurs de la barbarie nazie une indemnisation globale de 500 millions de marks. Ces sommes permettront la création d'un centre culturel international rom. Il sera situé à Paris et comprendra notamment un laboratoire de langues, un centre de folklore musical et de danse tzigane et une bibliothèque.*

Enfin les participants n'ont pas manqué d'évoquer les tracasseries dont les Roms font encore l'objet aujourd'hui. En France le stationnement des Gitans dans les municipalités entraîne bien souvent des réactions de rejet. Les maires prennent, sous le couvert de décisions de police, des mesures discriminatoires pour écourter le séjour des Gitans sur le territoire de leur commune (le Monde *du 3 août 1978*). « Nous ne serons jamais comme les autres », *affirmait un participant au congrès,* mais il faut nous accepter tels que nous sommes. » *Un camarade ajoutait :* « Lorsqu'on veut trop mélanger les êtres, on les dénature. »

ÉDUCATION

La fermeture de l'école Decroly sera peut-être évitée

Les parents et les enseignants de l'école Decroly, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), gardent espoir d'amener la direction des services académiques de Paris à revenir sur la décision de fermer l'établissement à la fin de l'année scolaire (*le Monde* du 30 janvier). Depuis l'annonce de cette mesure, ils multiplient les démarches, pétitions — quinze mille signatures — et manifestations. Les samedi 5 et dimanche 6 mai, ils ont organisé deux « journées Decroly », pendant lesquelles l'école était ouverte aux visiteurs, et des débats ont réuni cinq cents personnes à la Mutualité à Paris.

Créée en 1945, sous le statut de société coopérative par des adeptes du docteur Decroly, partisan d'une pédagogie fondée sur les « centre d'intérêt » des enfants, devenue école publique en 1948, l'école Decroly est installée sur la commune de Saint-Mandé, dans des locaux et sur un terrain appartenant à la Ville de Paris. Elle est école d'application de l'école normale d'instituteurs d'Auteuil, dont elle reçoit des stagiaires.

Plus de la moitié de ses trois cent dix-sept élèves, de la maternelle au niveau de la troisième, sont originaires du Val-de-Marne, près d'un tiers de Paris et les autres des départements limitrophes. Cette complexité administrative contribue aux difficultés actuelles de cette école de renom, que le maire de Saint-Mandé avait en partie fermée l'an dernier en raison du mauvais état du bâtiment principal, dont la reconstruction avait été décidée en... 1963 par la Ville de Paris.

Il semblerait, aujourd'hui, que le conseil général du Val-de-Marne envisage d'attribuer une aide de 600 000 francs qui s'ajouterait à la somme de 1 200 000 francs allouée par le ministère de l'éducation. Il manquerait alors 200 000 francs, que la Ville de Paris pourrait verser ; ainsi serait couvert le devis de reconstruction que les dernières estimations évaluent à 2 millions de francs.

Même si elle consent à « ce geste », la Ville de Paris, qui s'était déclarée disposée à louer pour une somme symbolique terrain et bâtiments à une association qui souhaiterait reprendre la gestion de l'école, ne veut plus consacrer désormais à l'école Decroly des crédits de fonctionnement supérieurs à ceux qu'elle alloue aux autres établissements fréquentés par des élèves parisiens.

Un dossier du « Monde de l'éducation » sur l'orientation et le « bac »

Les jeux sont faits bien avant

La classe de troisième est un palier d'orientation décisif : c'est au cours de cette année qu'il faut choisir à quel « bac » on se présentera à l'issue de la classe terminale. La multiplicité des filières, les goûts, les aptitudes, les projets ou les craintes d'avenir, les influences diverses aussi sont autant d'éléments d'interrogation pour les jeunes et leurs familles. Afin de les aider à s'y retrouver dans ce labyrinthe, *le Monde de l'éducation* publie dans son dernier numéro (1) un dossier consacré à l'orientation à ce niveau.

Les programmes et horaires de toutes les sections (de la classe de seconde à la terminale) préparant aux brevets de technicien, ainsi qu'aux divers baccalauréats, les épreuves composant chaque série de cet examen, les débouchés possibles y sont présentés en détail. S'y ajoutent dix conseils de base.

Mais ces informations ne se suffisent pas à elles seules. L'orientation comporte des règles cachées qu'il vaut mieux connaître. Il existe, en effet, comme le montre ce dossier, une « *hiérarchie* », non seulement entre les enseignements général et technique, mais aussi à l'intérieur de chacun de ces types d'enseignement. Hiérarchie aussi entre les régions, entre les garçons et les filles. Hiérarchie à laquelle l'origine sociale est loin d'être étrangère. Et cela bien avant l'entrée en classe de seconde, *a fortiori* avant le baccalauréat.

« *Les enfants de cadres supérieurs*, note Guy Herzlich, *ont cinq fois plus de chances d'entrer en seconde que ceux des ouvriers agricoles, quatre fois plus que ceux des ouvriers. L'inégalité est encore plus forte dans la répartition entre les différentes sections : plus de 40 % des enfants de cadres supérieurs sont orientés vers une seconde C, plus de 25 % des cadres moyens, mais moins de 5 % des enfants d'ouvriers.* » Or il apparaît qu'à « *réussite scolaire égale, enfants d'ouvriers et enfants de cadres supérieurs ne sont pas orientés de la même façon* ». A ce niveau, en réalité, les jeux sont déjà faits — quatre élèves de terminale sur cinq réussissent aux épreuves du baccalauréat.

Abandons, redoublements, orientations et ré-orientations tout au long de la scolarité jouent un plus grand rôle dans la sélection des jeunes que l'examen lui-même. Encore que les chances de réussite soient très inégales selon les séries : *le Monde de l'éducation* passe en revue les espoirs et les risques que comporte chacune d'entre elles.

Le même numéro présente, d'autre part, une enquête sur le « *soutien* » aux élèves en difficulté, institué dans les écoles et les collèges par la réforme Haby. Si le soutien « *n'a pas égalisé les chances* », il a au moins, explique Claudie Bert, « *réveillé l'imagination des maîtres* ». — C. A.

(1) Mai 1979, no 50, 6 F.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article qui rendait compte du congrès réuni les 17 et 18 avril à Colmar par la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (F.N.S.P.E.L.C.), nous écrivions que cette organisation est « *la plus importante* (au sein de l'enseignement privé) *par les sièges obtenus aux élections professionnelles* » (*le Monde* du 21 avril). Il aurait fallu préciser : « *lors des élections aux commissions consultatives interdépartementales de 1978 pour l'enseignement primaire* ». Et ajouter qu'à l'issue de ce même scrutin, si l'on considère le nombre de voix et non plus de sièges, c'est au Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) que revient la première place.

S., enfin, l'on considère ces résultats et ceux des élections aux commissions consultatives mixtes académiques de 1978 pour l'enseignement secondaire et technique, le syndicat C.F.T.C. conserve la première place, à la fois en voix et en sièges, puisqu'il obtient 35.45 % des suffrages exprimés et 209 sièges au total, suivi par la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) : 33.44 % et 170 sièges, et par la F.N.-S.P.E.L.C., 28,41 % et 202 sièges.

ÉDUCATION

Libres opinions

Jules Ferry, ce centenaire...

par JEAN-FRANÇOIS TROGLIC (*)

LE ministre de l'éducation vient de rendre publiques les modalités concrètes de la réforme de la formation des instituteurs annoncée depuis des mois. On dira qu'il était temps, si l'on a suivi la lente dégradation des conditions de la formation dans les écoles normales qui a provoqué une explosion quasi générale l'an passé à la même époque dans ces établissements.

Le ministre ne pouvait plus longtemps feindre d'ignorer cette crise. En a-t-il mesuré la portée réelle ? A-t-il l'intention politique d'y répondre ? En dépit de l'absence de négociations véritables, quatre mesures peuvent apparaître positives : l'allongement à trois ans de la durée de formation, l'intervention des universités dans la formation des futurs instituteurs, l'engagement de maintenir une école normale par département et la volonté affichée de désinfantiliser les méthodes et les contenus de cette formation.

Elles ne suffiront pas à masquer quatre inconvénients majeurs qui figent de fait la situation. En premier lieu, la formation proposée vise à promouvoir un instituteur homme-orchestre, capable de maîtriser tous les savoirs jusques et y compris la natation... On veut ainsi perpétuer l'instituteur polyvalent et omniscient imaginé en 1880. En procédant de la sorte, le ministre renvoie aux calendes grecques la mise en place d'équipes pédagogiques dans les écoles.

Ensuite, l'intention affirmée de développer une formation s'adressant à des adultes et librement consentie risque bien de rester lettre morte. L'intervention directe dans la formation de la hiérarchie par le biais des inspecteurs, l'accumulation des contrôles de tous ordres et à tous les niveaux (trimestriels et annuels) confirment l'impression de bachotage déjà récusée dans les écoles normales.

L'intervention des universités demeure très floue. Ne serviront-elles pas de caution à un système dont la fermeture — le futur instituteur n'ira pas à l'Université, jugée peu sûre, elle viendra à lui dans le cadre sécurisant de l'école normale — est peu compatible avec les conceptions d'une formation universitaire authentique. De même demeure l'incertitude quant au devenir et au rôle même des professeurs d'école normale. La garantie de maintien d'écoles normales départementales capables de jouer leur rôle demeure précaire tant que n'est pas garanti le nombre de professeurs qui y interviendront ; les récentes fermetures de postes ne rassurent pas en la matière. De plus, le tri des professeurs d'école normale, confié aux seuls inspecteurs d'académie, ne constitue en aucune manière une garantie quant à l'appréciation de leur aptitude à mettre en œuvre des activités de formation. Bien au contraire.

Enfin, la question essentielle liée à cette réforme n'est pas traitée. Le lien entre formation et rémunération ne sera pas absorbé avant 1982. Là se trouve le nœud du problème. La crise du métier que vivent tous les instituteurs appelle des mesures qui concerneront tous ceux qui, chaque jour, sont confrontés à la difficulté de faire la classe. Seront-ils rassurés en apprenant que l'instituteur de 1980 sera conçu selon le modèle de 1880 ? Apprécieront-ils le DEUG (et non la licence qui entraînerait automatiquement leur reclassement dans le cadre A de la fonction publique) de leurs futurs collègues comme un label de qualité supérieure et un moyen de sortir de leurs difficultés quotidiennes ? Est-il, enfin, seulement honnête d'engager des jeunes dans une carrière dont ils ignorent de fait tout du déroulement indiciaire ?

A coup sûr, non. La réforme 1979 de la formation des instituteurs prolongera peut-être le souvenir de Jules Ferry pendant cent ans encore ; il est sûr, en tout cas, qu'elle risque pour chaque instituteur de ne pas faire illusion plus de cent jours..., peut-être le temps nécessaire pour le ministre d'asseoir un peu plus encore la politique de redéploiement qui lui tient lieu de projet.

(*) Secrétaire national du SGEN-C.F.D.T.

LA SEMAINE EUROPÉENNE DU TRAVAIL MANUEL

M. Christian Beullac a présenté les mesures destinées à « réconcilier l'école et le travail »

« L'égalité des chances passe par la réconciliation de la société et du travail manuel et technique », a rappelé M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, au cours d'une conférence de presse le vendredi 4 mars, à l'occasion de la troisième semaine européenne du travail manuel, à laquelle participait aussi M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État au travail manuel.

Cette conférence de presse avait pour but de présenter le rapport demandé par le précédent ministre de l'éducation, M. René Haby, et par M. Stoléru, à un groupe de travail présidé par M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, sur le thème : *« Comment réconcilier l'école et le travail. »* A cette occasion, le ministre de l'éducation a annoncé la mise en place, dès la prochaine rentrée, de stages éducatifs en entreprise pour les élèves de l'enseignement technique (*le Monde* du 28 avril).

Il a, d'autre part, insisté sur l'importance de *« la mise en place de l'éducation manuelle et technique pour tous les élèves des collèges, de la sixième à la troisième, et l'organisation d'options technologiques pour les élèves des classes de quatrième et de troisième »* pour la rentrée scolaire 1979. Il a ensuite évoqué la possibilité de stages en entreprises pour toutes les catégories d'enseignants, et la mise en place d'une *« éducation concertée »* pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) par *« une pédagogie faisant un appel plus large aux stages éducatifs en entreprises, en concertation avec les milieux professionnels »*.

Rechercher et proposer les moyens de la réconciliation entre l'école et le travail manuel, tel était le but de ce rapport élaboré par un groupe de travail composé d'enseignants, de syndicalistes, de travailleurs manuels et de responsables d'entreprise.

Ce rapport suggère que soit mise en place une pédagogie qui favorise le développement de tous les aspects de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent, dans l'enseignement obligatoire. Il demande que l'on soit plus attentif à la place des disciplines d'éveil — et que *« le travail manuel ne soit plus considéré comme une discipline à ajouter à des programmes existants, mais véritablement comme une dimension de l'éducation »*.

Le groupe de réflexion estime d'autre part qu'il faut créer les conditions de cette *« ouverture aux réalités de la vie »* par un échange accru entre les enseignants et les professionnels, une égale qualité pédagogique des différentes voies de formation (lycées, lycées d'enseignement professionnel, apprentissage), la création de passerelles entre les cycles de formation (telle l'ouverture des grandes écoles aux bacheliers techniciens), par l'organisation de l'accueil des jeunes travailleurs dans les entreprises, et sur la possibilité de retour en formation après une première expérience professionnelle.

Certaines de ces propositions — dont s'est inspiré le ministère de l'éducation — ont déjà été appliquées, les autres le seront progressivement, a précisé M. Beullac.

● *M. Guy Georges réélu secrétaire général du SNI-P.E.G.C.* — Le bureau national du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a réélu, comme on pouvait s'y attendre, M. Guy Georges secrétaire général pour un mandat de trois ans. M. Guy Georges a recueilli les dix-neuf voix des représentants de la tendance Unité, indépendance et démocratie (proche des socialistes) ; les dix élus d'Unité et action (animée par les militants communistes) ont refusé de prendre part au vote, considérant que le scrutin ne les concerne pas puisque le secrétaire général choisira tous les membres du secrétariat permanent parmi les élus de sa tendance. Le représentant d'Ecole émancipée (courant anarcho-syndicaliste) s'est abstenu.

JUSTICE

LE RAPPORT ANNUEL DE M. AIMÉ PAQUET

Le médiateur dénonce le « calvaire » que subissent les administrés

Le médiateur, M. Aimé Paquet, présentant son cinquième et avant-dernier rapport — le mandat du médiateur n'est pas renouvelable et M. Paquet entame sa dernière année de fonction — a tenu à dénoncer plus vigoureusement qu'à l'accoutumée certaines conduites de l'administration et le « calvaire » qu'elle fait subir à l'administré, surtout si celui-ci s'« engage, ou est forcé de s'engager, dans une procédure juridictionnelle contre elle ».

M. Paquet ne s'est pas, pour autant, départi de son ton calme et mesuré, et d'un sens de la réalité qui l'a conduit à se réjouir de tout résultat positif. « Même s'il faut revenir huit, dix, quinze fois à la charge, puisque nous en avons, il suffit de conserver de la patience, de la volonté et de l'obstination. »

Les constatations faites les années précédentes par M. Paquet ont abouti à des propositions dont certaines vont donner lieu à des mesures qui entreront en vigueur prochainement. Pour remédier au manque d'information qui est à l'origine de nombreux conflits et injustices, le médiateur a obtenu satisfaction sur deux points : la loi du 17 juillet 1978 *« présente diverses mesures d'amélioration entre l'administration et le public, et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal »*.

Son titre premier — *« La liberté d'accession aux documents administratifs »* — consacre l'organisation du régime de communication de ces documents. De plus, c'est dans cette loi qu'ont été reprises les propositions de réforme élaborées par le médiateur. Le 25 novembre 1978, le conseil des ministres a, en outre, adopté un projet de loi imposant aux administrations de faire connaître le motif de leurs décisions.

Le médiateur, chaque année, a constaté le refus de l'administration de s'engager sur la voie des règlements amiables. Pour *« réduire l'appétit de contentieux de l'administration »*, il avait proposé, dans son rapport de 1977, un système d'indemnisation des victimes de l'administration. *« Sans aller jusque-là, le premier ministre,* a dit M. Paquet, *vient de décider l'institution de comités consultatifs auprès desquels le médiateur sera représenté, et qui auront pour tâche d'unifier les procédures amiables, et de les faire prévaloir sur l'engagement de recours en justice. »*

Inconscience ou inhumanité ?

Cependant, même si le budget du médiateur est en augmentation, passant de 4 à près de 6 millions de francs, il reste insuffisant. Les dossiers s'entassent. Le reliquat de 1977 était de plus de trois mille dossiers, auxquels se sont ajoutés les quatre mille douze reçus en 1978. Au 31 décembre 1978, plus de quatre mille cas n'étaient toujours pas réglés. M. Paquet a donc décidé cette année de dire « vigoureusement » tout ce qui lui semble inadmissible.

« Les ministères donnent des ordres, prennent des décisions, a-t-il expliqué, *et leur administration ne les applique pas ou met plus d'un an pour obéir. Je souhaite que les ministres fassent montre de plus de sévérité à l'égard de leurs services. Dans une démocratie, c'est le pouvoir politique qui commande, l'administration exécute. »* Ayant constaté le mauvais fonctionnement de cette règle, le médiateur se demande si l'administration ne fait pas preuve parfois de *« duperie ou de cynisme, à moins que ce ne soit d'inconscience ou d'inhumanité »*.

On ne compte plus les cas où l'administration utilise de façon abusive les voies d'exécution qui lui sont offertes : saisie des meubles d'un débiteur pour retard de paiement de redevance de radio et télévision (240 F), mise en demeure d'une société par une URSSAF pour une insuffisance de 23 F, etc. Le médiateur propose donc au gouvernement d'adresser des instructions afin que les voies d'exécution soient ajustées à l'importance des créances et à la situation personnelle des débiteurs.

Il demande, en outre, que soient prises en compte ses constatations dans plusieurs domaines :

● *Les recours en justice.* — Ils sont le plus souvent inefficaces pour les administrés. Pour le remembrement, par exemple, un propriétaire qui se juge lésé peut introduire un recours devant le tribunal administratif. Mais lorsque celui-ci se prononce, le remembrement est terminé depuis longtemps.

Les référés ne sont pas jugés assez vite. M. Paquet a cité le cas d'un préfet qui a fait fermer une discothèque pour trois mois. Le propriétaire a engagé un référé. Le tribunal s'est saisi de l'affaire... quatre mois plus tard, déclarant : *« La sanction étant de trois mois, il n'y a plus lieu de juger. »* L'établissement va probablement déposer son bilan.

Quarante mille affaires en instance

« Les tribunaux administratifs ont plus de quarante mille affaires en instance, a conclu le médiateur. *Nous demandons que l'on donne à la justice des moyens. Elle aura ainsi une meilleure image dans le public. Nous souhaitons, en outre, une amélioration de l'aide judiciaire, dont les plafonds sont trop bas, et devraient être indexés sur la progression de l'impôt sur le revenu. La procédure d'appel nous semble également discrétionnaire. Il conviendrait d'instituer un recours contre la décision du procureur qui, jusqu'à maintenant, juge seul si l'appel est fondé ou non. Il faut en fait instituer tout un système qui garantisse à l'administré l'accès à la justice. »*

● *Les expropriations.* — En cette matière le médiateur souhaite seulement que l'on applique mieux ce qui existe. Il conviendrait de mieux choisir les commissaires-enquêteurs, car il ne suffit pas d'être un bon fonctionnaire à la retraite pour être compétent.

● *La situation des handicapés.* — Si la loi d'orientation du 30 juin 1975 permet d'améliorer le sort de ceux à l'égard desquels a été posé le principe d'une *« solidarité nationale »*, son application reste sélective et partielle. On déplore l'absence d'un régime de base unique et surtout une mauvaise application du droit à l'aide d'une tierce personne. M. Paquet a cité le cas d'un homme paralysé, qui a inventé de nombreux appareils pour continuer à vivre normalement. Il en a demandé le remboursement à la Sécurité sociale, qui a refusé. Ayant exercé une profession libérale, il dépasse le plafond de ressources, très bas, fixé pour avoir droit à une tierce personne. Il doit donc en payer une, et payer en outre des impôts sur le salaire qu'il lui verse. Le médiateur souhaiterait que les autorités fassent preuve de quelque imagination pour tenir compte de la diversité des situations.

Achevant son panorama de l'inertie et du cynisme de l'administration, M. Paquet a déploré le refus de l'administration d'exécuter les jugements qui lui sont défavorables. Il a lu la lettre d'un fonctionnaire faisant savoir qu'*« il n'était pas question pour l'administration de payer la somme à laquelle elle avait été injustement condamnée »*. Il a fait également état d'une affaire plus importante *« qui coûtera cher à l'État »* : un office de H.L.M. a acheté un terrain sur lequel il n'a pas construit. Lorsque le propriétaire a réclamé son terrain, on le lui a refusé. Il a été revendu à un promoteur qui a construit un immeuble de grand standing. L'administration a refusé d'appliquer les multiples jugements qui lui donnaient tort. Elle est allée jusqu'à la Cour de cassation, qui lui a donné tort : on en est là.

Face à une administration figée, la situation semble bloquée, au point que lorsque les administrés tentent de faire intervenir des gens influents en leur faveur, ce n'est plus pour obtenir des passe-droits, mais simplement pour faire connaître leur droit.

JOSYANE SAVIGNEAU.

UN PROCÈS AUSSI VIEUX QUE L'ADMINISTRATION

Les grincheux des guichets n'ont qu'à bien se tenir. Dans son rapport annuel, le médiateur, M. Aimé Paquet, dénonce le « calvaire » que subissent les administrés. Et il somme les ministres de faire preuve « de plus de sévérité à l'égard de leurs services ».

L'administration à visage inhumain est perverse. Elle refuse les règlements amiables, et son « appétit de contentieux » engorge les tribunaux administratifs. Quand la justice lui donne tort, elle refuse souvent d'appliquer ses décisions.

Le procès fait à l'administration est aussi vieux qu'elle. On se demande si elle n'y trouve pas du plaisir. Son pouvoir fondé sur l'autorisation n'apparaît dans toute sa grandeur que lorsqu'elle la refuse.

L'administration agréable ? Elle en mourrait.

BRUNO FRAPPAT.

● *Condamnation réduite pour un « videur » de bal violent.* — La cour d'appel de Metz a cassé le jugement du tribunal correctionnel de cette ville, qui avait condamné, le 15 novembre dernier, M. Frédéric Langrène, vingt-deux ans, à six mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis, pour avoir blessé par balle M. Claude Gérard, le 10 septembre 1978 (*le Monde* du 12 septembre), alors qu'il entrait de force dans un bal de Stuckange (Moselle). La cour a réduit sa peine à trois mois de prison avec sursis. Les quatre amis de M. Gérard, condamnés avec sursis lors du précédent jugement, se voient infliger des peines d'un mois à quatre mois fermes et à 6 176 F de dommages-intérêts.

FAITS DIVERS

TRENTE-TROIS ATTENTATS EN UNE SEULE NUIT

Le préfet de la Corse refuse la « répression pour la répression »

Le bilan définitif de la *« nuit bleue »* qui a eu lieu en Corse, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 mai, s'élève à trente-trosi attentats à l'explosif. Ceux-ci ont été essentiellement dirigés contre des agences immobilières, des installations touristiques et des résidences secondaires. Neuf ont été commis dans la seule ville d'Ajaccio. Ces actes de violence sont très probablement l'œuvre des nationalistes du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) qui, cependant, ne les a pas encore revendiqués.

Réuni en session, le lundi matin 7 mai, le conseil régional s'est *« alarmé, une fois de plus, des graves atteintes à l'ordre public dont l'effet désastreux sur l'économie insulaire compromet le grand effort de développement entrepris »*.

Les élus régionaux ont saisi cette occasion pour rappeler au gouvernement qu'il est *« le garant de l'ordre et de la sécurité publique, qu'il n'assume pas »*. En réponse à ces critiques, M. Claude Vieillescazes, nouveau préfet de région, a déclaré : *« La police fait son devoir et elle obtient des résultats. Elle continuera sa tâche. Mais en aucun cas, le gouvernement ne se prêtera au désir de certains : la répression pour la répression. »*

Au demeurant, le procès des nationalistes corses — une trentaine sont en prison, — ou du moins présumés tels, est attendu avant l'été. Ces procès, qui s'ouvriront devant la Cour de sûreté de l'État, devraient être fractionnés et étalés sur plusieurs semaines.

Le F.L.N.C. a déjà protesté contre la dissociation de ces affaires. Il a, dans un tract diffusé voici quelques semaines, indiqué que ses militants actuellement emprisonnés à Paris revendiquaient toutes les actions et voulaient assumer en bloc l'entière responsabilité des faits qui leur sont reprochés.

FAITS ET JUGEMENTS

Accident du travail : inculpation d'un responsable de C.d.F.-chimie

M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune, vient d'inculper pour homicide involontaire M. Charles Pouilly, quarante-six ans, directeur de l'usine C.d.F.Chimie à Mazingarbe (Pas-de-Calais). Le 22 février 1978, deux ouvriers, MM. Edmond Zielinski et Henri Dutouquet, étaient morts asphyxiés en démontant une conduite de gaz dans le bâtiment de broyage de craies de l'usine. Les employés avaient oublié de fermer l'arrivée de gaz avant la manœuvre. Celle-ci aurait dû être supervisée par un agent de maîtrise, mais, quelque temps auparavant, ce poste de surveillance avait été supprimé. Le juge d'instruction a conclu à une mauvaise organisation du travail.

Le maire de Colombey-les-deux-Églises condamné pour fraude fiscale.

Condamné, lundi 7 mai, à 20 000 F d'amende pour fraude fiscale, M. Jean Raullet, cinquante-quatre ans, vétérinaire, pourra continuer d'exercer ses deux mandats de maire et de conseiller général de Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne), le tribunal correctionnel de Reims n'ayant pas prononcé de peines d'emprisonnement. Les attendus du jugement, qui avait été mis en délibéré le 9 avril (*le Monde* du 11 avril), ne seront pas publiés dans la presse, ont décidé les juges.

A la suite de contrôles fiscaux effectués entre les mois d'avril et de juin 1976, l'administration reprochait à M. Raullet d'avoir dissimulé 355 800 F de 1972 à 1976 et d'avoir financé, par des ressources occultes, l'achat de deux appartements, l'un au Lavandou, l'autre à Paris. Sans nier les faits, M. Raullet avait mis sur le compte de l'erreur et de sa négligence les 180 000 F soustraits aux impôts. — (*Corresp.*)

● *M. Jean-Paul Mourot*, secrétaire d'État auprès du ministre de la justice, a annoncé, lundi 7 mai, à Guéret (Creuse), à l'occasion d'un voyage d'information dans les juridictions judiciaires, que *« le débat sur la peine de mort aurait lieu au Parlement avant la fin de la présente session »*.

« Il s'agira, a ajouté M. Mourot, *d'un débat d'orientation permettant à la représentation nationale de s'exprimer sur ce grave problème, sur la peine en elle-même ou sur les peines de substitution. »* Le secrétaire d'État auprès du garde des sceaux a estimé, d'autre part, *« ne pas avoir conscience d'un malaise chez les magistrats »*. *« Il y a certes des problèmes,* a-t-il expliqué, *mais on peut essayer de les résoudre par la concertation. »*

● *Cinq étudiants inculpés à Villeurbanne.* — Cinq étudiants — quatre élèves de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Villeurbanne et un élève d'une U.E.R. scientifique — ont été inculpés de *« séquestration arbitraire »* après l'incident du jeudi 3 mai où une quarantaine de femmes de ménage et une centaine d'étudiants avaient retenu pendant un peu plus d'une heure dans une salle du conseil le directeur de l'Institut, M. Raymond Hamelin (*le Monde* daté 6-7 mai).

● *L'enquête sur les évasions manquées à Fleury-Mérogis.* — Mme Josiane Destrière, la femme de l'un des trois détenus tués, jeudi 3 mai, au cours de l'évasion manquée de quatre prisonniers à Fleury-Mérogis (*le Monde* du 5 mai), a été interpellée, dimanche 6 mai, à Aubagne (Bouches-du-Rhône) pour être entendue dans les locaux de la police judiciaire de Marseille.

D'autre part, le chauffeur du camion à bord duquel les quatre détenus avaient trouvé des armes destinées à leur évasion a été remis en liberté, samedi 5 mai. Le seul survivant de l'évasion, M. Jean-Claude Fragnard, vingt-quatre ans, a été inculpé d'évasion avec bris de prison, d'infraction à la législation sur les armes et de tentative de meurtre.

● *La condamnation, le 29 juin 1978, de M. Henri Pascal*, premier juge d'instruction à Béthune, à deux mille francs d'amende avec sursis pour *« violation du secret de l'instruction et du secret professionnel »* (*le Monde* du 1er juillet 1978), a été confirmée, lundi 7 mai, par la cour d'appel de Rennes. M. Pascal avait déclaré à l'audience, à propos d'un article de *Paris-Match* qui lui était reproché, parce qu'il révélait des *« faits et renseignements »* contenus dans l'instruction du meurtre de Brigitte Dewaevre : *« Je n'ai fait que confirmer des informations largement diffusées »*. La cour d'appel de Rennes a estimé qu'il ne s'agissait que *« de rumeurs et de bruits qui, une fois repris par le juge dans un article de presse, revêtaient alors un caractère de faits certains, en raison même de sa qualité de magistrat »*.

UN RECUEIL PRÉSENTÉ PAR HENRI FESQUET

« Une brassée de confessions de foi »

par ANDRÉ MANDOUZE

S'il importe de jeter un coup d'œil rétrospectif sur cette « brassée de confessions de foi » engrangée par Henri Fesquet, c'est bien dans ce quotidien où on a pu certes lire, une à une, chacune de ces confessions éparpillées sur plusieurs mois de l'an dernier, mais sans pouvoir — à moins d'être collectionneur — se rendre compte de l'ultime enjeu. Il fallait pour cela que le livre prît le relais du journal. Voilà qui est fait, et bien fait par le maître d'œuvre.

Je dis « maître d'œuvre » et non simple « présentateur », comme on pourrait le croire si on se fiait à la couverture du livre. Quand donc trouvera-t-on un mot français convenable pour correspondre à la fois à la notion si bien rendue par l'anglais *publisher* et à l'initiative responsable impliquée par le latin *auctor* ?

Henri Fesquet est, en effet, « auteur responsable » de bien autre chose que de sa préface, ou de sa propre contribution, dans la mesure où il a *décidé* d'éviter le livre passe-partout et a pris au contraire l' « initiative » d'interroger des chrétiens sous une forme les obligeant d'emblée à se mettre eux-mêmes en question : « *Si un incroyant s'intéressant aux problèmes religieux demandait à un chrétien : « A qui et à quoi croyez-vous ? », que lui répondriez-vous ?* »

De fait, tous les croyants qui ont répondu sont bel et bien des hommes et des femmes vivant dans le *monde* actuel, c'est-à-dire échappant au vase clos des chrétientés défuntes. Et les incroyants auxquels ils donnent la réplique n'ont rien à voir non plus avec le subterfuge bien connu du bon mécréant de service fournissant un faire-valoir aux chrétiens au-dessus de tout soupçon (en particulier au-dessus du soupçon du moindre doute).

En outre, certains de ces incroyants — d'ailleurs fort divers (de Francis Perrin à Alfred Grosser) — prennent eux-mêmes effectivement la parole, et cette parole est franche et drue, parfois dure ou chaude, faisant à l'occasion admirablement comprendre, comme dit l'un d'eux, que « *l'incroyance peut prendre parfois la forme d'un acte de foi* ». D'où mon regret — vu l'hypothèse de départ — que le questionnement de ces « incroyants, agnostiques, athées » n'ait pas été placé en tête du livre et que ces témoins à charge n'aient pas été plus nombreux. Comme d'ailleurs ne sont pas assez nombreux, malgré leur qualité (Josy Eisenberg, André Chouraqui, Ali Mérad, Paul Arnold), les témoins d'autres religions que la chrétienne.

Tant qu'on en est à la critique, pourquoi ne pas dire que, sur les trente chrétiens interrogés, le chiffre de dix prêtres (et trois pasteurs) est encore peut-être excessif, tandis que celui de sept femmes est insuffisant ? A l'inverse, notons un heureux parti pris formel, qui est tout le contraire d'un préjugé idéologique : l'ordre des trente confessions de foi chrétiennes est tout simplement alphabétique. Humour savoureux que celui qui met côte à côte les deux dominicains Jean Cardonnel et Marie-Dominique Chenu, mais aussi André Frossard et Roger Garaudy, Bruno Ribes et Guy Riobé, Pierre Talec et Xavier Tilliette ! L'on peut se rendre compte ainsi (et c'est finalement une remarque qui dépasse le registre humoristique) que les différences ne sont pas nécessairement là où on les attendait et surtout — chose encore plus étonnante — que, tout compte fait, elles sont dans l'ensemble beaucoup moins importantes que les convergences.

Sans doute objectera-t-on à Henri Fesquet qu'il ne produit aucune confession d'intégristes (à moins peut-être qu'aucun d'eux ne lui ait répondu). Sans doute aussi y a-t-il, au-delà des variations d'écriture, quelque chose qui rapproche naturellement ces témoins : ce sont tous, dans l'ensemble, des intellectuels — professeurs, écrivains, artistes, journalistes, philosophes, théologiens. Et c'est peut-être pour cette raison que, même s'ils n'échappent pas toujours à leur démon familier de vouloir, au moins dans le style, « faire original », ils ont tous senti que, en pareille matière, le nécessaire « je » — garant de la sincérité — n'avait de sens que par rapport à un « nous » généralement implicite mais fondamental : celui que constitue cet horizon d'une réalité bien énigmatique, et parfois bien pesante, mais qu'on appelle tout de même « Eglise », précisément parce que, au sens propre du mot, elle « rassemble » (du moins en principe).

L'aveu

Non pas certes qu'il y ait quoi que ce soit, dans ces confessions, qui sente encore le relent de l'affreux cléricalisme — triomphant ou honteux — ennemi juré de cet esprit de liberté et de justice dont la plupart se réclament. Non pas inversement qu'on puisse aller jusqu'à déduire d'un contingent limité de témoignages les éléments de ce « credo fondamental » que Jean Delumeau souhaite voir prendre forme après 2000 ans de christianisme. Mais ce qui est caractéristique, c'est que « *aucun des auteurs, ou presque, n'a éprouvé le besoin de se signaler catholique, protestant ou orthodoxe* ». Preuve s'il en est que, à la différence des époques précédentes, on ne se définit plus chrétien en s'opposant à celui qui l'est autrement.

Je sais, je sais : par principe, aucun de ces « chrétiens sans mandat particulier » n'a prétendu, en la circonstance, engager malgré eux ses frères, fût-il lui-même évêque, comme le cher Riobé (mort depuis), ou président de la Fédération protestante de France, comme Jacques Maury. Confesser n'est pas professer, comme l'a fort bien souligné Paul-André Lesort, à qui l'on doit la postface de l'ouvrage.

Mais c'est là justement que la situation se retourne, que la limite devient un avantage et que les modernes renouent avec la tradition de l'Eglise d'une façon autrement profonde que les analphabètes nostalgiques des conciles de Trente et de Vatican I. La « confession », c'est bien d'abord l'« aveu », cet aveu par lequel les Pères de l'Eglise aimaient affirmer comme inséparables confession de vie, confession de louanges et confession de foi. Dans ce livre, toutes ces femmes et tous ces hommes de conviction disent, simplement et sans l'étaler, ce qu'ils croient indispensable de dire de leur vie. Dans ce livre, s'ils ne ménagent pas les institutions ecclésiastiques, c'est d'abord dans la mesure où ils n'acceptent pas que, de gré ou de force, des canonistes veuillent faire entrer dans un moule préfabriqué les louanges à Dieu qui jaillissent du cœur, ni les élans qui les poussent à donner leur préférence, comme le Christ, aux plus déshérités des fils de Dieu.

Enfin, dans ce livre, qui ne dément pas son titre, ce qui est plus précisément « confession de foi », et qui n'exclut pas pour autant une entière liberté d'allure, est là encore bien dans le style de la jeunesse des toutes premières Eglises. N'oublions pas — fait sur lequel la hiérarchie évite autant que possible de faire réfléchir les chrétiens, — n'oublions pas que le concile de Nicée n'a eu lieu qu'en 325. Sans compter les circonstances très particulières de cet événement ni oublier, inversement, les raisons pouvant — dans une certaine mesure — tenir à la discipline de l'arcane, cela signifie que les chrétiens et l'Eglise tout entière ont pu vivre plusieurs siècles sans autre référence dogmatique explicite que les formules très fortes, mais très condensées, de ce qu'on a appelé le « kérygme » affirmant essentiellement « Jésus mort et ressuscité ».

Aussi bien, en tant qu'historien de l'Eglise, je considère cette « brassée de confessions de foi » comme un document très précisément historique, je veux dire comme un document qui, justement par son caractère informel, incomplet, et sans prétention, est — beaucoup plus qu'un texte élaboré par le magistère — représentatif des mentalités chrétiennes, par rapport à l'essentiel de la foi, en cette France divisée de la fin du vingtième siècle.

Synthèse impossible à faire, et Dieu merci, si on ne veut pas retomber dans les impasses dogmatiques dont le peuple chrétien aspire à sortir. Il n'empêche que, sans nécessairement favoriser tel thème plutôt que tel autre de cette polyphonie recueillie par Henri Fesquet, on pourrait facilement passer d'une phrase de l'un à une phrase de l'autre sans qu'aucun proteste, qu'il s'agisse de la contestation ou de l'affirmation.

« Donner sens »

Pour ce qui est de la contestation, il apparaît que les institutions ecclésiastiques, et même l'Institution ecclésiale avec une majuscule, sont très fortement relativisées, même par ceux — et ils sont sans aucun doute les plus nombreux — qui n'ont pas rompu avec celle que Philippe Warnier nomme « *cette mère ingrate et infidèle qui m'a transmis la foi* ». En dehors de « *l'aveu insolite* » du jésuite qui, après avoir confessé « *n'être pas un homme de dialogue* », confesse aussi : « *A Rome, je respire dans mon élément* », tous se sentent plutôt atteints par ce « *grand manque de crédibilité* » dont les Eglises, en particulier du fait de leurs divisions, sont tout à la fois responsables et victimes. Oui, pour la majorité d'entre eux, « *le temps est venu de dépasteuriser l'Eglise* ».

Pour ce qui est de l'affirmation, elle est double, si tant est qu'il n'y ait pas d'emblée infidélité majeure à essayer de faire la moindre différence entre amour de Dieu et amour du prochain, alors qu'ils relèvent d'un seul et même commandement.

Pour ce qui est de l'amour de Dieu, il convient que ce Dieu ne soit pas « dénaturé dans une fausse transcendance » — auquel cas il y a beaucoup à parier que tous nos témoins seraient d'accord pour se proclamer, comme le Père Chenu, l' « athée » de ce Dieu de nos aliénations, celles qui en font, comme dit un autre, « *un comptable, un gendarme ou un sadique* ». Et ici l'initiative absolue d'un Dieu qui n'est pas de notre fabrication se manifeste partout. A l'admirable formule traduisant la foi juive : « *Si Dieu m'a parlé, c'est qu'il croit en moi* », répond l'aboutissement de la méditation d'Isabelle Parmentier : « *Dieu croit en l'homme beaucoup plus que l'homme ne croit en Dieu* », ou encore de celle de Gérard Bessière : « *Je crois que Dieu croit en l'homme.* »

Encore faut-il ajouter que, si cette initiative et cette transcendance-là s'affirment fort (contrairement à l'opinion qu'on disait courante), c'est essentiellement dans la mesure où, comme conclut Cardonnel réfléchissant sur l'Incarnation, « *l'inconcevable a de quoi être conçu* », autrement dit dans la mesure où tous ces témoins se reconnaissent « chrétiens », c'est-à-dire ne conçoivent pas que leur confession de foi ait le moindre sens en dehors de Jésus-Christ, alors que c'est lui qui « *donne sens* », ou plutôt qui « *est sens* ».

Bref, tout comme les premiers chrétiens se laissaient accuser d'être athées par rapport aux dieux de l'empire romain, ou plutôt se faisaient gloire d'être ces athées-là, de même en est-il de ces chrétiens modernes par rapport au vieux théisme ou au déisme bien tempéré et si fortement dérangé par « l'histoire » de Jésus de Nazareth, celui qui « *a souffert sous Ponce Pilate* ». D'où cette inclination, héritée d'un appel plus que d'un commandement, à donner le pas à l'orthopraxie sur l'orthodoxie. D'où cette insistance, avec Roger Garaudy, sur les conséquences de l'existence d'un Dieu qui ne joue pas à l'homme, mais s'affirme avoir besoin des hommes : « *Dieu ne parlera jamais si tu ne lui prêtes pas ta bouche ; Dieu n'agira jamais si tu ne lui prêtes pas tes mains.* »

D'où enfin tous les combats indispensables, pierre de touche de la foi, mais où pourtant celui qui croit au ciel ne se distingue plus de celui qui n'y croit pas : « *Agir contre la violence, la guerre, les injustices, les exploitations de tous ordres, agir aujourd'hui pour plus de beauté, de bonheur, de liberté et d'amour, aujourd'hui dans ce monde auquel j'appartiens tout entier... Pour moi, j'agis signifie je crois.* » Sur cette même « brèche » où s'inscrit cette exigence du franc-maçon Bernard Montanier parvient comme en écho la re-connaissance de son complice, le prêtre Jean-François Six : « *Tu m'as beaucoup appris, mon frère différent, et même, oui, tu m'as converti.* »

Mais qu'on ne se méprenne pas : la vraie conversion n'a rien à faire avec le reniement. Elle en est au contraire l'inverse : « *Tu sais, mon frère différent, que tu n'es pas pour moi un chrétien sans le savoir et que je n'ai jamais voulu te récupérer.* » Ainsi finit le voyage au bout de la nuit d'un christianisme triomphaliste, et commence celui qui se laisse déjà deviner dans la formule d'André Dumas, aussi forte que mesurée : « *Je ne puis proposer de croire que sur un fond de modestie humaine.* »

★ *Une Brassée de confessions de foi*, présentées par Henri Fesquet. Postface de Paul-André Lesort. Le Seuil, Paris, 1979. 39 F.

CORRESPONDANCE

L'oppresseur, l'opprimé et le prophète Mohammed

Dans sa confession de foi musulmane (le Monde *du 16 décembre 1978), M. Ali Merad, directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques de Lyon, citait cette phrase du prophète Mohammed :* « Sois solidaire de ton frère, oppresseur ou opprimé. » *Plusieurs de nos lecteurs ont deploré que cette citation soit incomplète.*

Voici, par exemple, la réaction de M. Rached Tourki, imam de la mosquée de la cité modulaire, à Nice ; nous la faisons suivre de la réponse de M. Ali Merad.

M. Ali Merad s'appuie pour son argumentation sur la citation d'une parole (hadith) du prophète Mohammed (A lui bénédiction et salut) : « *Sois solidaire de ton frère, oppresseur ou opprimé.* » Or cette citation est tronquée. Le texte exact est le suivant : « *Selon Anas, l'Envoyé de Dieu (A lui bénédiction et salut) ayant dit : « Assiste ton » frère (en Islam), qu'il soit » oppresseur ou opprimé », un homme lui demanda : « Celui-là » qui est opprimé, je l'assisterai, » mais l'oppresseur, explique-moi » comment l'assister. » Il répondit : « Tu l'empêches de com- » mettre l'injustice, c'est en cela » que consiste ton assistance pour » lui.* »

Ce « hadith » est cité par Bokhari. On peut en trouver une traduction française dans le livre *l'Authentique Tradition musulmane, choix de hadiths*, traduction, introduction et notes de G.-H. Bousquet (ancien professeur à la faculté de droit d'Alger), édition Fasquelle, au chapitre VII, page 195, n° 5, référence 46-4. Notons d'ailleurs que l'autorité du recueil de Bokhari est telle, dans la communauté musulmane, que celui qui en récuserait une seule lettre est considéré comme non musulman.

Il apparaît évident ici que la suppression de la deuxième partie du texte conduit à une interprétation entièrement à contresens de la pensée du prophète de l'Islam.

Voici la réponse de M. Ali Merad :

Comme praticien de l'exégèse du Coran et du hadit depuis une vingtaine d'années et animateur d'une formation de recherche universitaire en islamologie, ce n'est pas à une seule mais à plusieurs recensions du hadit que je me réfère habituellement. La suite du mot en question — attribué au prophète — ne pouvait donc m'échapper. C'est à dessein que je me suis limité à la citation sous sa forme lapidaire, non pour critiquer l'enseignement du Prophète, mais, au contraire, pour dénoncer l'usage idéologique, ou simplement erroné, qui est fait de cet enseignement, qu'il s'agisse de paroles authentiques ou, ce qui est pire, de traditions suspectes sinon franchement apocryphes.

Le contexte dans lequel j'ai cru devoir citer ce hadit est le suivant : dans la logique de la doctrine sunnite traditionnelle, tout est bon pour justifier — et au besoin sacraliser — l'impératif de la solidarité communautaire, dût-on faire appel à des « paroles du Prophète » dont l'authenticité est discutable (sans parler de l'utilisation tendancieuse des paroles authentiques au service de l'idéologie dominante).

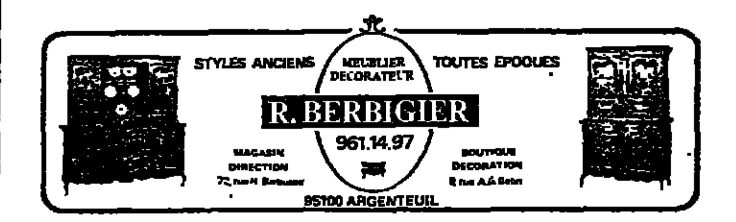
Or c'est bien de cela qu'il s'agit. La question pour moi n'est pas d'envisager l'Islam idéal, mais l'Islam vécu. Vous avez pu constater que l'ensemble des exemples passés en revue visaient à illustrer le décalage entre l'Islam théorique — disons l'Islam scripturaire — et l'Islam vécu, idéologisé. Au niveau de l'Islam « sociologique », on ne s'embarrasse point de nuances : le sens perçu à travers le hadit en question est bien celui-ci : « *Il faut aider son frère, coûte que coûte* » ; entre la justice et la fraternité, on choisit cette dernière. Un autre Méditerranéen avait cru devoir opter pour sa mère contre la justice : la démarche est rigoureusement de même type. Le drame actuel du Liban illustre surabondamment cette morale d'allure gahiliyenne : fondée sur le primat de la solidarité « *pour le meilleur et pour le pire* », dans la vérité comme dans l'erreur. Mais il n'y a pas que le Liban. Nombreux sont les pays musulmans où les hommes qui sont en principe les « *garants de l'orthodoxie* », qui sont les porteurs par excellence du message, les savants religieux (*ulama*), « assistent » ostensiblement des dirigeants injustes ou illégitimes, non en cherchant à les empêcher d'agir injustement mais en les confortant pour ainsi dire dans leur injustice.

Dans ce débat, ce n'est pas l'enseignement du Prophète qui est en question ; car son authentique tradition ne peut qu'être une vivante illustration de la vérité révélée. Il existe bien des élaborations doctrinales échafaudées à partir d'éléments suspects, historiquement dénués de fondement, mais constamment marqués du label « hadit » et cités comme tels.

Vous pouvez, bien sûr, objecter que de telles considérations ne devraient pas nous dispenser de citer le reste du hadit en question (ce reste qui n'est probablement qu'une glose postérieure amalgamée au noyau primitif, si noyau primitif il y a). La réponse est toute simple : mon propos ne portait pas sur tel ou tel aspect de l'éthique islamique, notamment à partir de l'enseignement du Prophète, mais plutôt sur les constructions doctrinales ou les systématisations idéologiques invoquant l'argument de la Révélation ou la Tradition à des fins partisanes.

Il ne manque certes pas, fort heureusement, de par le monde musulman, des individualités essayant de vivre l'*Islam* avec un souci de pureté et de fidélité exemplaires. Mais *quid* des nombreuses communautés musulmanes au sein desquelles la morale sociale — reflet de la mentalité et des exigences collectives — s'inscrit en faux contre l'éthique coranique ? L'actualité nous rappelle chaque jour à quel point la Révélation passe difficilement à travers les écrans de l'histoire. Que de fois n'avons-nous pas éprouvé le douloureux sentiment de voir les communautés trop engluées dans leurs préjugés, leurs particularismes, leur fanatisme, leur esprit de corps (ou de classe, ou d'ethnie, etc.) pour s'élever aux exigences de la Raison pure.





L'ÉVÉNEMENT

Les réacteurs nucléaires à eau sous pression (P. W. R.)

AU début de 1979, il y avait en service, dans le monde, deux cent trente-cinq réacteurs électronucléaires capables de produire une puissance électrique de 118 000 mégawatts (MW). Deux cent trente-six réacteurs étaient en construction, représentant 213 000 MW ; cent treize réacteurs supplémentaires étaient en commande, représentant 110 000 MW. De tous les types de réacteurs nucléaires qui ont germé dans l'esprit des techniciens, et ils sont nombreux, les deux types qui dominent actuellement le marché sont les réacteurs à eau légère (eau ordinaire) et uranium enrichi ; sur les deux cent trente-six réacteurs nucléaires en construction, cent quatre-vingt-dix-huit appartiennent à l'une ou l'autre de ces familles. Et parmi ceux-ci, un quart est du type à eau bouillante (Boiling Water Reactor — B.W.R.), les trois quarts du type à eau sous pression (Pressurized Water Reactor — P.W.R.).

C'est ce dernier type de réacteurs qui équipe la centrale de Three-Mile-Island, aux Etats-Unis, qu'a en particulier choisi Electricité de France, pour la réalisation du programme électronucléaire français.

Sur les 7 350 MW électriques nucléaires en service au 31 mars 1979, 4 500 sont produits par cinq réacteurs P.W.R. de 900 MW (deux à Fessenheim et trois au Bugey). C'est ce réacteur de 900 MW d'E.D.F. que nous décrivons précisément dans cette page.

Vingt-trois réacteurs du même modèle sont actuellement en construction en France, auxquels s'ajoutent trois réacteurs d'une nouvelle série, de 1 300 MW, et le surrégénérateur Super-Phénix (1 200 MW).

XAVIER WEEGER.

Du neutron au kilowatt-heure

UNE centrale nucléaire est avant tout une centrale thermique. C'est-à-dire qu'avant d'y produire de l'électricité on produit de la chaleur.

Dans une centrale thermique « classique », c'est la combustion d'un produit fossile, fuel ou charbon, qui est la source de chaleur ; dans une centrale nucléaire, c'est la réaction de fission nucléaire, la « réaction en chaîne » : sous l'impact d'un neutron, un noyau d'uranium se scinde en deux noyaux de masse plus petite (par exemple, un noyau de strontium et un noyau de xénon), et cette scission s'accompagne de la libération d'un ou plusieurs autres neutrons. Ceux-ci, à leur tour, sont susceptibles d'être à l'origine de nouvelles réactions de fission.

Dans une bombe atomique, la réaction en chaîne est — volontairement — explosive : c'est-à-dire qu'on s'arrange pour qu'elle se propage extrêmement rapidement. Dans un réacteur nucléaire, elle est contrôlée : à chaque instant, on fait en sorte que le flux de neutrons soit constant, ce qui revient à dire que le rythme de désintégration des noyaux d'uranium est, lui aussi, constant.

Les neutrons issus directement de la fission sont, toutefois, trop rapides pour qu'ils soient facilement capturés par les atomes d'uranium 235 : dans la plupart des réacteurs nucléaires (sauf dans les « réacteurs rapides » comme les surrégénérateurs), un matériau joue le rôle de « modérateur », c'est-à-dire de ralentisseur de neutrons : il peut, par exemple, s'agir de graphite, d'eau lourde ou d'eau ordinaire ; dans ce dernier cas, qui est celui des réacteurs P.W.R., les noyaux d'hydrogène ont une masse pratiquement égale à celle des neutrons, et comme il absorbe quelques neutrons il faut même un peu « doper » la réaction en chaîne, en ajoutant à l'uranium naturel des atomes supplémentaires d'uranium 235, c'est-à-dire en l'enrichissant.

Une partie des neutrons produits par la réaction en chaîne est aussi capturée par les atomes d'uranium 238 : cette réaction donne naissance à du plutonium 239, fissile à son tour : certains atomes de ce corps seront à nouveau coupés en deux par l'arrivée d'un nouveau neutron. D'autres resteront intacts, et ils pourront être récupérés, à la fin de l'utilisation du combustible, grâce au « retraitement ».

La perte de masse qui se produit à chaque réaction de fission se traduit, suivant la relation d'Einstein (E = mc2), par un important dégagement d'énergie, qui apparaît sous la forme d'énergie cinétique : les atomes du milieu combustible sont « agités » en tous sens, cette agitation n'étant rien d'autre qu'une élévation de température : ainsi apparaît cette chaleur que l'installation va ensuite transformer en électricité.

Modérateur et caloporteur

Dans un réacteur P.W.R., cette énergie thermique est récupérée par de l'eau sous pression : l'eau qui, comme on l'a vu plus haut, sert de fluide « modérateur », est aussi le fluide caloporteur.

Dans la centrale de 900 MW, l'uranium (70,4 tonnes au total), enrichi à 3 % environ, est utilisé sous forme de pastilles d'oxyde d'uranium. Les pastilles sont placées au sein de tubes en alliage de zirconium de 4 mètres de longueur et de 9,5 millimètres de diamètre : ces « crayons » sont regroupés en « paquets » de 264 unités qui constituent un élément (ou assemblage) combustible. Il y a cent cinquante-sept éléments combustibles, qui, soutenus par des structures métalliques, prennent place dans la cuve du réacteur.

La « cuve » ressemble à un gros autocuiseur en acier inoxydable. Elle mesure 12,3 mètres de haut, a un diamètre intérieur de 3,98 mètres, et des parois épaisses de 20 centimètres : elle pèse 263 tonnes et son couvercle, que maintiennent des boulons, 54 tonnes.

Entre les éléments combustibles viennent prendre place des barres (ou grappes) de contrôle, faites de crayons en matériau absorbeur de neutrons ; au nombre de quarante-huit, elles peuvent monter ou descendre, de façon à libérer, contrôler ou arrêter la réaction en chaîne. Commandées électriquement de l'extérieur, elles tombent, en cas d'incident, du seul fait de leur poids, pour arrêter la réaction nucléaire. Cinq autres barres, plus courtes, sont utilisées pour mieux répartir la puissance fabriquée entre les différentes zones du combustible. La réaction en chaîne est aussi contrôlée par l'addition, à l'eau du circuit de refroidissement, d'une plus ou moins grande quantité d'acide borique, le bore étant aussi un excellent « piège à neutrons ».

A la chaudière proprement dite sont greffées toute une série de tuyauteries qui, avec elle, forment le « circuit primaire ». Celui-ci est entièrement abrité dans une grande enceinte cylindrique étanche en béton doublé d'une paroi métallique. Trois boucles emportent ainsi, après qu'elle a baigné les éléments combustibles, l'eau en dehors de la cuve, jusqu'à trois « générateurs de vapeur » : elle y entre à une température de 323 °C et une pression de 155 bars, et en sort à 285 °C. A l'intérieur des générateurs de vapeur (20 mètres de hauteur, 300 tonnes), l'eau circule dans un faisceau de tubes en forme de « U », au contact desquels l'eau du « circuit secondaire » passe de l'état liquide à l'état vapeur.

L'eau du circuit primaire est extraite des trois générateurs de vapeur par trois « pompes primaires » qui la renvoient dans la chaudière. Sur l'une des trois boucles du circuit primaire est placé, entre la cuve et le générateur de vapeur, le pressuriseur qui maintient la pression dans le circuit. C'est une sorte de bouilloire, au sommet de laquelle l'eau est maintenue en état de vapeur, qui vient « appuyer » sur la phase liquide. La pression est maintenue par la chaleur dégagée par des résistances électriques : s'il s'avère nécessaire de la faire baisser, cet effet est obtenu par aspersion, dans la vapeur, d'eau prélevée dans une partie plus froide du circuit primaire.

La réfrigération

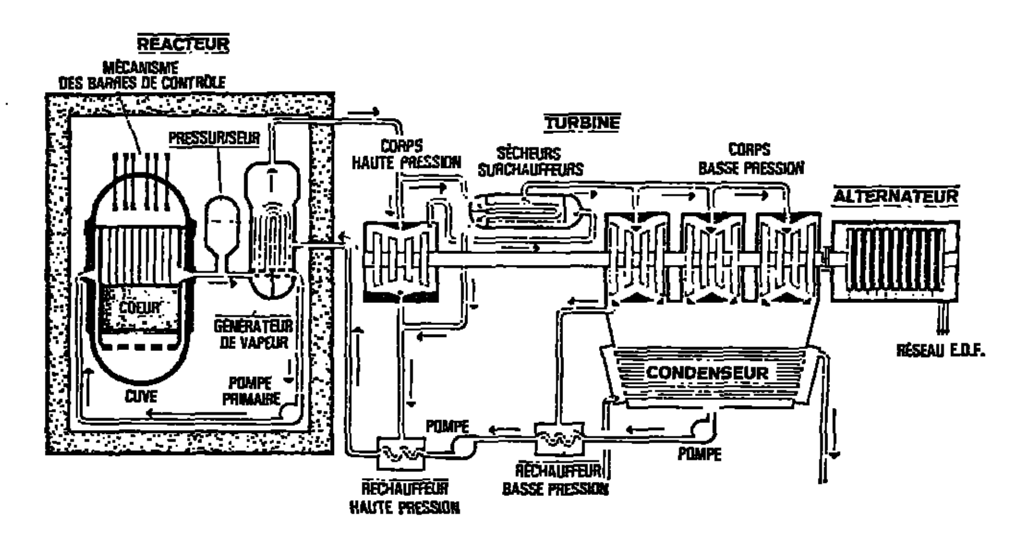
La vapeur fabriquée dans les générateurs de vapeur sort de l'enceinte en béton, où elle subit ensuite un parcours semblable à celui d'une centrale thermique « classique » : elle passe dans le corps haute pression de la turbine, puis, après passage dans un *sécheur-surchauffeur* (destiné en particulier à prévenir l'apparition de gouttelettes d'eau qui endommageraient les aubes des turbines), dans trois corps basse pression ; ramenée à l'état liquide dans un *condenseur*, l'eau est ensuite renvoyée, à travers la paroi de l'enceinte, dans les générateurs de vapeur.

Le condenseur lui-même est refroidi par un passage d'eau : celle-ci peut être prélevée et rejetée — réchauffée — dans un cours d'eau ou dans la mer (réfrigération en circuit ouvert) ; en circuit fermé, elle peut être refroidie par évaporation partielle (réfrigération humide), ou (mais cette solution en est encore au stade des études), par passage dans des tubes eux-mêmes refroidis par un courant d'air (réfrigération sèche). Les deux tiers environ de la chaleur initialement produite par la réaction nucléaire sont ainsi évacués.

L'autre tiers (900 mégawatts) se retrouve, sous forme d'électricité, aux bornes de l'alternateur, dont l'arbre, tournant à mille cinq cents tours par minute, est solidaire de celui qui est entraîné par la turbine.

Cette description rapide ne donne que les éléments les plus importants des circuits en eau d'une centrale nucléaire. Pour le visiteur, un réacteur nucléaire apparaît avant tout, en certains endroits, comme une forêt de tubes entrecroisés, sur lesquels viennent se greffer des vannes et leurs dispositifs de commandes manuelles, électriques, à air comprimé..., des soupapes, des instruments de mesure, de petits tuyaux de prises d'échantillon, d'injection de produits chimiques, d'appoints en eau, etc. Sans compter les circuits de secours destinés par exemple à injecter des quantités massives d'eau en cas de perte de pression dans le circuit primaire, ou à alimenter les générateurs de vapeur en cas de défaillance de leur alimentation normale : à Three-Mile-Island, la fermeture intempestive des vannes de ce dernier circuit a été largement à l'origine de l'accident.

A ces circuits principaux viennent s'ajouter tout un ensemble de circuits auxiliaires (traitements chimiques, élimination des matières — notamment radioactives — en suspension, conditionnement et filtration de l'air, etc.). Sans compter les installations annexes (piscines de stockage, convoyeurs) servant à la manipulation du combustible avant et après usage. La cuve du réacteur elle-même est ainsi placée au fond d'une piscine que l'on remplit avant d'ouvrir la cuve pour procéder aux opérations de chargement et de déchargement.



FISSILES OU FERTILES

Tous les noyaux que l'on trouve dans l'uranium naturel contiennent 92 protons ; mais ils possèdent en plus, suivant les cas, 142, 143 ou 146 neutrons. Ce sont, respectivement, l'uranium 234 (très rare, puisqu'il ne constitue que 0,0054 % de l'uranium naturel), l'uranium 235 (0,7 %) et l'uranium 238 (99,3 %).

Seul, pratiquement, l'uranium 235 est fissile, c'est-à-dire susceptible, sous l'effet d'un neutron, de se couper en deux. Divers procédés d'enrichissement sont utilisés pour augmenter le taux d'uranium 235, afin de le faire monter à 3 % environ pour l'utilisation dans les réacteurs à eau ordinaire, à plus de 93 % pour la fabrication d'explosifs.

L'uranium 238, susceptible de donner naissance, par capture d'un neutron, à du plutonium 239, fissile à son tour, est, pour cette raison, dit « fertile ».

Une sûreté à plusieurs étages

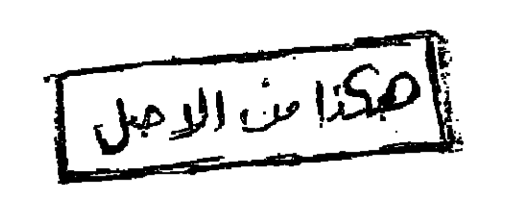
La sûreté d'une centrale nucléaire commence dès sa conception, et même avant : des études sont faites sur tous les composants du système afin de s'assurer de leur bon fonctionnement en régime normal et en régime accidentel. Beaucoup d'équipements sont doublés, ou triplés, et sont conçus pour fonctionner indépendamment les uns des autres.

Compte tenu du fait qu'il est matériellement exclu d'étudier toutes les successions possibles d'événements pouvant survenir à une centrale, les experts se sont particulièrement penchés sur quelques séquences accidentelles majeures, dans les limites desquelles on trouve, en principe, toute une série d'accidents moins importants, mais qui ne sont pas eux-mêmes étudiés. Pour un réacteur P.W.R., l'accident maximal (dit « de référence ») consiste en la rupture franche d'une conduite principale du circuit primaire, conduisant à l'assèchement total des éléments combustibles, et à la rupture des parois de tous les crayons combustibles. L'accident de Three-Mile-Island est resté en deçà de cet accident de référence, puisque, semble-t-il, l'assèchement du cœur du réacteur n'a été que partiel et momentané. Il reste que cet accident a aussi fait apparaître un phénomène (la « bulle » de gaz sous le couvercle de la cuve) qui n'avait jamais été étudié ou pris en compte, et qui devra l'être.

La philosophie générale de la sûreté consiste en l'interposition, entre les produits radioactifs — qui apparaissent principalement au sein des crayons combustibles — et l'environnement, de trois barrières emboîtées. La première est constituée par la paroi des crayons combustibles, la seconde par le circuit primaire lui-même, la troisième par l'enceinte en béton qui l'entoure. Les barrières ne sont toutefois pas absolument étanches : l'enceinte en béton a un taux de fuite très faible, mais pas nul ; l'eau du circuit primaire sort par plusieurs conduits de l'enceinte, notamment pour y être traitée ou purifiée, et il n'est pas rare qu'il y ait des fuites entre le circuit primaire et le circuit secondaire au sein des générateurs de vapeur ; enfin, il n'est pas exceptionnel que, sous l'effet des grandes différences de température auxquelles ils sont soumis, certains crayons combustibles se fissurent, laissant échapper des produits radioactifs dans l'eau du circuit primaire.

Les émissions de produits radioactifs d'une centrale dans l'environnement, comme la radioactivité à laquelle peut être soumis son personnel, ne sont jamais nulles. Mais, en fonctionnement normal comme en cas d'accident, leurs valeurs doivent rester en dessous de certaines normes fixées par la réglementation.

Un facteur important de sécurité, comme de « propreté » pour l'environnement, est lié au soin avec lequel une centrale est construite, et avec lequel ses composants sont vérifiés (c'est le contrôle de qualité) : il n'est pas rare, comme cela a été le cas à la centrale de Fessenheim, que plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de soudures, par exemple, doivent être refaites. Un autre facteur de sûreté — et les conclusions de l'accident de Three-Mile-Island montreront sans doute qu'il est essentiel — est la qualité de la formation du personnel et son aptitude à réagir correctement à des situations imprévues.



Le Monde

DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Une soutenance de thèse doublement originale

Quand les pollens racontent la dérive des continents

M. Eugène Boltenhagen a soutenu récemment avec succès, à l'université Pierre et Marie-Curie (Paris-VI), une thèse de docteur-ingénieur. En soi, le fait n'est pas exceptionnel. Mais cette soutenance est doublement originale. Le tout nouveau docteur-ingénieur est âgé, en effet, de soixante-treize ans, et sa thèse couronne un travail commencé en 1946 au Gabon, dans le cadre de l'exploration pétrolière et poursuivi avec ténacité... et de très bons yeux, depuis 1965, à Paris, grâce à l'« hospitalité » du Museum national d'histoire naturelle. En outre, sous le titre « Palynologie du Crétacé supérieur du Gabon » — c'est-à-dire l'étude des pollens et des spores fossiles « fabriqués » par des plantes vivant approximativement entre — 110 et — 70 millions d'années, soit pendant une période de l'ère secondaire, — la thèse de M. Boltenhagen apporte un éclairage nouveau sur l'époque à laquelle les masses continentales de l'Afrique équatoriale et du Brésil ont été séparées par l'ouverture de l'Atlantique.

LES spores et les pollens sont des éléments unicellulaires indispensables à la reproduction des plantes. Les spores produisent des gamètes (cellules reproductrices) mâles ou femelles et conservent très longtemps leurs capacités de reproduction à l'état latent. Les pollens produisent des gamètes mâles qui fécondent les gamètes femelles du pistil d'une fleur. Mais cette fécondation doit se faire dans les quelques jours ou les quelques semaines qui suivent la maturité des grains de pollen, sinon ceux-ci meurent.

Pollens et spores ont en commun d'être pratiquement indestructibles. Leur tégument (ou enveloppe externe) est faite de « sporopollenine », une substance formée de polymères de terpène de poids moléculaire élevé. Celle-ci résiste à presque tous les agents destructeurs, aux acides en particulier, le processus d'oxydation étant seul capable de détruire la sporopollenine. Dès qu'une spore ou un pollen est en milieu anaérobie, l'une et l'autre peuvent donc se conserver pendant des temps extrêmement longs. Cette résistance a un avantage : elle permet d'éliminer, par traitements chimiques appropriés, la terre ou la roche dans lesquelles un pollen ou une spore récents ou fossiles sont emprisonnés depuis quelques années ou des dizaines de millions d'années. Ce qui facilite l'étude sous microscope de ces minuscules vestiges dont les plus grands ont une taille de l'ordre de quelques centaines de microns.

L'ouverture de l'Atlantique...

L'intérêt et la difficulté de ce travail patient viennent du fait que chaque végétal produit des spores ou des pollens dont l'aspect extérieur peut être différent pour des espèces très proches, mais parfois aussi peut être semblable chez deux espèces appartenant pourtant à des familles différentes. Bien évidemment, l'identification des vieilles formes fossiles, dispersées le plus souvent dans la roche qui les renferme, est beaucoup plus délicate que celle des pollens ou spores provenant de végétaux récents ou actuels et elle l'est d'autant plus que les fossiles sont plus anciens.

Pour certains végétaux dont les familles sont apparues pendant l'ère secondaire, parfois même pendant l'ère primaire, mais se sont perpétuées jusqu'à nos jours, l'identification de leurs spores fossiles (ou de leurs pollens à partir de l'ère secondaire) se fait par comparaison avec ceux de leurs descendants actuels. Il arrive aussi que l'on trouve des spores ou des pollens fossiles qui sont encore en connexion avec leur plante-mère, ce qui peut faciliter la détermination du genre ou de l'espèce.

Mais une telle chance est très rare.

Spores et pollens ont en commun une autre propriété. Par voie aérienne, les premières et surtout les seconds peuvent être transportés très loin de leur point de départ (le végétal qui les a formés). Mais, bien sûr, leurs fréquences diminuent avec la distance. Ceux qui sont trouvés en abondance dans des dépôts continentaux ou marins reflètent donc le milieu végétal de la région à l'époque où ces dépôts se sont accumulés. Quant aux sédiments marins, ils renferment, en plus, du microphytoplancton, et lorsque, comme au Gabon, ces sédiments se sont formés sur le plateau continental proche des terres émergées, on y retrouve aussi des spores et des pollens « fabriqués » par les végétaux continentaux poussant sur les terres voisines.

La fréquence de chaque catégorie de spores et de pollens dans les différentes couches géologiques permet de savoir à quelles époques chacune est apparue, a prospéré puis a disparu. Ainsi peut-on avoir une idée, très partielle certes, de l'évolution générale de la flore. D'autre part, l'étude des faciès des couches géologiques apporte des informations sur le mode de dépôt de ceux-ci : dépôt en lagune, dépôt continental, dépôt en mer ouverte peu profonde, etc. A ces informations, peuvent s'ajouter les renseignements donnés par la microfaune fossile (marine ou lagunaire). Tous ces éléments combinés permettent de reconstituer les grandes lignes de l'histoire géologique et climatique de la région et, en plus dans le cas du Gabon, des phases de l'ouverture de l'Atlantique.

... et la séparation définitive de l'Afrique et du Brésil

Pendant la fin du Carbonifère et le Permien (les deux étages les plus récents de l'ère primaire, c'est-à-dire environ de — 325 à — 225 millions d'années), le Gabon et le Brésil sont soudés : les pollens trouvés dans les dépôts continentaux des deux régions sont identiques. A la fin de cette époque, un sillon nord-sud se creuserait peu à peu ; cette subsidence se poursuivrait pendant le Jurassique (1) (de — 200 à — 140 millions d'années). Et à la fin de cette même période, une activité tectonique se manifesterait qui, préfigurant la formation d'un *rift*, ferait remonter des compartiments (actuellement les horsts de Lambaréné au Gabon et de Salvador au Brésil) situés symétriquement de part et d'autre du sillon central. Au début du Crétacé (période Néocomienne, vers — 130 millions d'années), le fond du lac s'effondrerait par phases successives et deviendrait une vaste « *rift-valley* » longue de 1 500 kilomètres, assez analogue probablement à celle qui existe actuellement en Afrique orientale depuis Djibouti jusqu'au sud du lac Nyassa.

Vers — 118 millions d'années, le fond de la « *rift-valley* » remonterait et le lac se transformerait en une gigantesque lagune (ou une série de lagunes) longue de 1 900 kilomètres et large de 350, où se constitueraient des dépôts de sel (caractéristiques d'un climat chaud et aride). A la fin de l'Aptien (avant-dernier étage du Crétacé inférieur, vers — 110 millions d'années), cette lagune s'élargirait et s'ouvrirait sur l'océan, progressivement au sud, épisodiquement au nord, jusqu'à devenir une mer épicontinentale (peu profonde) dans laquelle se déposent des sédiments carbonatés que l'on trouve aussi bien au Gabon (série de Madiéla) qu'au Brésil (séries de Sergipe et d'Alagoas).

Vers — 100 millions d'années (c'est-à-dire pendant le Cénomanien, premier étage du Crétacé supérieur), les spores et pollens sont encore semblables dans les couches géologiques correspondantes du Gabon et du Brésil. Mais dès le Turonien (vers — 90 millions d'années), la séparation de l'Afrique équatoriale et du Brésil semble être complète : les spores et les pollens montrent que désormais les deux flores sont différentes, même si elles présentent encore beaucoup de ressemblances jusqu'à la fin du Crétacé (au Sénonien vers — 70 millions d'années). En outre, à partir du Turonien, la répartition des invertébrés marins devient uniforme dans le nouvel océan Atlantique, ce qui montre que celui-ci forme désormais une mer continue.

Il est intéressant de constater que les conclusions apportées par la paléontologie ne concordent pas toujours avec celles fournies par d'autres sciences. Pour certains spécialistes des sciences de la Terre, la séparation de l'Afrique équatoriale et de l'Amérique du Sud se serait bien produite au Crétacé supérieur. Mais, pour d'autres, elle aurait eu lieu un peu plus tôt, vers — 110 millions d'années, c'est-à-dire à la limite de l'Aptien et de l'Albien (vers la fin du Crétacé inférieur).

Pour M. Boltenhagen : « *Cette divergence peut n'être qu'apparente.* » Au début de l'ouverture de l'Atlantique, les deux masses continentales auraient pu se déplacer l'une par rapport à l'autre, mais alors que les extrémités sud de l'Afrique et de l'Amérique du Sud s'écartaient franchement l'une de l'autre, leurs régions équatoriales auraient pu rester très proches.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le premier étage de l'ère secondaire est le Trias. Mais celui-ci n'a jamais été reconnu ni au Gabon ni au Brésil.

En toute logique

Décelez l'isocèle

PROBLEME N° 146

Cette curieuse propriété des triangles semble n'avoir été découverte qu'en 1968 (1), malgré son apparence classique.

Sur les côtés d'un triangle ABC quelconque, construisez quatre carrés BCDE, ACFG et BAHK. Terminez les parallélogrammes DCFQ et EBKP.

Comment prouver que PAQ est isocèle et même rectangle ?

SOLUTION DU PROBLEME N° 145

Deux coups de ciseaux suffisent pour passer de deux carrés juxtaposés à un troisième.

PIERRE BERLOQUIN.

(1) American Mathematical Monthly, Vol. 75, p. 899 (Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques*).

LA RECHERCHE FORESTIÈRE

La société des arbres n'obéit pas aux modes

Parmi les diverses recherches agronomiques, celles qui portent sur la forêt forment un ensemble bien particulier, soumis à des contraintes propres. Celles-ci découlent de la lenteur du cycle vital de l'arbre. Les effets d'une recherche n'apparaîtront souvent qu'après plusieurs dizaines d'années ; ainsi les chercheurs affichent-ils un grand détachement vis-à-vis des modes. Depuis la dernière guerre, ils en ont connu au moins trois. L'orientation visait d'abord la production de pâte à papier, donc de bois résineux puisqu'on ne savait pas encore faire du papier avec les arbres à feuilles caduques. Puis est venue l'idée de la forêt-promenade, le poumons des villes : la production de bois ne comptait plus, l'accent étant mis sur la variété des essences et la facilité de pénétration. La crise de l'énergie a fait surgir — ou resurgir — une nouvelle idée : le bois, matière première industrielle et source d'énergie. Et que sera la mode dans dix ans ?

Sans mettre en cause la légitimité de ces demandes — qui ne sont nullement contradictoires, — les chercheurs, et de manière générale tous ceux qui s'occupent de la forêt au sein des divers organismes dont c'est le rôle, se préoccupent surtout de préparer l'avenir en ne se donnant que des objectifs assez vagues pour garder un sens au siècle à venir. Et pour les chercheurs, il s'agit surtout de comprendre le « fonctionnement » de la « société » des arbres, de pouvoir accompagner et quelque peu infléchir son évolution. Il y a une grande part d'études fondamentales dans la recherche forestière ; c'est au fond normal : la recherche appliquée vise surtout le court terme, et pour les forestiers le court terme n'existe pas.

Faut-il des chênes en l'an 2100 ?

Un chêne qui pousse vite fait du bois au printemps et en été, et ce bois n'est pas homogène : la partie estivale contient des fibres dures, qui rendent le bois d'un emploi malaisé pour la menuiserie. En particulier, il est inapte au tranchage en feuilles minces utilisées pour la fabrication des placages. Un chêne qui pousse lentement ne fait du bois qu'au printemps. Le bois est plus tendre, mais il faut 160 à 170 ans à l'arbre pour atteindre son meilleur développement.

Il existe cependant des chênes exceptionnels, dans la proportion de 2 ou 3 %, qui ont à la fois une poussée rapide et un bois de qualité. Des recherches actuelles semblent devoir déboucher sur la possibilité de bouturer des chênes. Il est donc concevable de replanter les chênaies françaises — et le chêne est un arbre des plus répandus — avec ces boutures exceptionnelles, et de raccourcir le cycle de près de deux siècles à un peu moins de cent ans. Si on s'engage maintenant dans cette voie, on doublera la production de bois de chêne... en 2100.

Faut-il faire cet effort, demande M. Bouvarel, qui dirige à Nancy le centre de recherches forestières de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ? Il n'obtient pas de réponse ! Car sa question est au fond la suivante : que seront les besoins de la France au XXII[e] siècle ? Même les futurologues les plus audacieux jettent le gant et reconnaissent qu'ils n'en savent rien. Le problème est typique de ceux qui se posent aux artisans des recherches forestières : ce qu'ils font n'aura en général d'impact qu'à très long terme ; « l'aval » est trop loin pour piloter.

Faut-il alors faire de la recherche forestière ? Ne convient-il pas de laisser la nature régénérer les forêts et d'intervenir le moins possible ? Cette philosophie à sensibilité écologique est assez répandue dans le public, mais elle part de présupposés faux. La forêt naturelle n'a rien de la belle forêt où il fait bon passer son dimanche ; c'est un taillis touffu, presque sans grands arbres, et où l'espèce la plus vivace tend à complètement éliminer les autres. C'est une forêt économiquement peu exploitable, et, en général, on la détruit si l'on veut l'exploiter : cela se passe actuellement en Extrême-Orient. Ce n'est pas le cas de la forête française, régulièrement entretenue, au moins pour le domaine public, par l'Office national des forêts (O.N.F.), et qui fournit annuellement 30 millions de mètres cubes de bois.

L'O.N.F. et les forestiers privés replantent régulièrement des arbres, le plus souvent en futaie jardinière : le massif forestier est divisé en un certain nombre de parcelles, chacune étant homogène en variété et en âge. On coupe chaque année quelques parcelles « à blanc » pour les replanter : chez beaucoup d'espèces, les jeunes arbres ne se développent pas à l'ombre d'individus adultes. Quant aux parcelles en cours de croissance, on les élague régulièrement pour permettre aux sujets les plus vigoureux d'avoir l'espace nécessaire à leur plein développement.

La recherche forestière a pour objet essentiel d'aider à cette tâche de conservation et d'extension de la forêt : lutte contre les maladies et les parasites, le feu et la pollution ; étude des effets secondaires des actions menées. Ainsi, le remplacement des feuillus par des résineux dans plusieurs régions a fait craindre un épuisement des sols en certains sels minéraux, plus facilement entraînés par les eaux du ruissellement à cause de la modification du tapis végétal. Les études ont montré que l'effet, quoique réel, n'a d'impact sensible qu'après deux ou trois siècles, ce qui donne largement le temps d'intervenir.

MAURICE ARVONNY.

(*Lire la suite page 20.*)

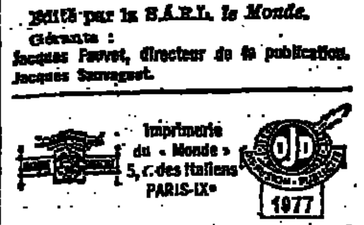
LA PROTECTION CONTRE LE FEU

Les incendies détruisent chaque année 35 000 hectares de forêt en moyenne. La protection est d'abord affaire d'éducation du public, ensuite une question de moyens de surveillance et de lutte. Mais la recherche forestière a aussi son mot à dire.

Pour protéger la forêt méditerranéenne, la plus menacée, on l'a quadrillée depuis 1968 avec des pare-feux. Ce sont des bandes dégagées qui empêchent la progression de l'incendie, facilitent l'intervention des pompiers, et leur assurent une voie de repli si l'incendie s'aggrave. Les chercheurs ont étudié comment empêcher ou réduire, par utilisation de produits chimiques, la repousse d'une végétation combustible dans les pare-feux. Ils ont aussi cherché à évaluer le risque d'incendie à partir d'un grand nombre de variables : types d'espèces végétales, manière dont elles sont associées, stades de développement et, bien entendu, conditions météorologiques. Des modèles ont été construits, qui permettent déjà d'alerter les services de surveillance lorsque la menace d'incendie est temporairement grande dans certaines zones. D'autres modèles permettent d'étudier la manière dont le feu se propagera.

A plus long terme, on espère mettre au point des variétés moins inflammables — sans perdre sur les autres qualités d'adaptation au sol et au climat, de résistance aux maladies... Enfin, lors des reboisements, on peut modifier dans une certaine mesure la disposition des arbres et la nature de la végétation sous-jacente. Ces deux facteurs ont une grande influence sur la propagation du feu, et l'on espère ainsi la rendre moins rapide. — M. A.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



UN LIVRE DE PIERRE PAPON

Les scientifiques et le pouvoir

Y a-t-il en France une véritable politique de la science, une solide politique de la recherche ? Les deux décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont assurément été celles d'une véritable renaissance de la science française, qui a été dotée, en particulier avec la création des grands organismes de recherche et au premier chef le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (1), d'outils puissants et capables de donner au pays, dans le domaine scientifique, une place parmi les tous premiers.

C'est au décryptage de cette histoire que nous invite tout d'abord, et fort brillamment, Pierre Papon, dans son ouvrage *le Pouvoir et la Science en France.* Histoire récente qu'il éclaire de celle qui, depuis la Révolution, a été à son origine.

Si les années 1950 à 1970 furent bénéfiques pour les scientifiques français, ce n'est pas que les dirigeants du pays aient été saisis par quelque sollicitude particulière en prodiguant des largesses de mécènes peu regardants sur l'intérêt véritable des travaux scientifiques. Et si les années 1958-1967 furent, comme l'estime Pierre Papon, celles de l'âge d'or de la recherche, c'est qu'elles étaient aussi, comme il l'écrit, l'époque des grandes ambitions.

La remise sur pied du potentiel scientifique français n'avait certes pas attendu le retour aux affaires du général de Gaulle. Pierre Papon rappelle fort justement l'influence très fructueuse qu'ont pu avoir, immédiatement après la guerre, des hommes comme Pierre Auger, Frédéric Joliot ou Raoul Dautry ; et leurs efforts ne contribuèrent pas peu à l'essor d'organismes comme le C.N.R.S., le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ou l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Les grands objectifs d'indépendance nationale fixés par le général de Gaulle se traduisirent, dans les années 60, par le lancement de ces fameux « grands programmes » dont on peut dire qu'ils marquèrent profondément la science française (et les traces en sont encore visibles aujourd'hui, notamment si l'on considère la structure de l'effort de recherche du secteur industriel). Mais l'année 1958 fut surtout marquée par la naissance de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), chargée de coordonner, sous l'autorité du premier ministre, l'effort de recherche plus ou moins dispersé suivant les départements ministériels.

« (...) Ce n'était pas le souci de développer la recherche pour la recherche qui conduisait les gouvernants de l'époqur à assurer une priorité budgétaire à la recherche scientifique, mais bien davantage la croyance en la nécessité de payer un certain tribut à un ensemble d'activités constituant en quelque sorte le « ticket modérateur » pour accéder pleinement à la société industrielle et scientifique », écrit Pierre Papon.

Après 1966, l'intérêt que portait à la recherche le premier ministre, Georges Pompidou, se relâcha : de cette époque date le ralentissement, encore sensible aujourd'hui, de la croissance des budgets qui lui sont consacrés. C'était l'heure du règne des concepts de « politique industrielle ». Malheureusement, et curieusement, il ne semble pas que, à cette époque, soit apparu l'intérêt qu'il pourrait y avoir à coordonner une politique industrielle et une politique de la recherche.

Le rôle de la D.G.R.S.T.

Le livre de Pierre Papon aurait pu se limiter à cette tâche d'historien, d'une histoire qu'il a un peu, ces dernières années, contribué à écrire, puisqu'il fut, de 1975 à 1977, membre du Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (C.C.R.S.T.), autrement dit l'un des « seize sages ». Son travail aurait déjà été fort instructif, montrant, par exemple, l'incidence qu'a pu avoir un organisme comme le C.E.A. sur la politique nucléaire de la France ou, inversement, comment la recherche a, ces dernières années, souffert de ne pas être sous la responsabilité d'un ministre ayant *tout* son temps à lui consacrer. De même regrette-t-il, fort justement, que le rôle de la D.G.R.S.T. ait été de plus en plus celui d'une « administration centrale », dont la plus grande part des préoccupations est la gestion des budgets de la recherche et non le développement d'une politique d'évaluation et de prospective scientifique ; il dénonce aussi l'insuffisance criante de la coopération européenne en matière de recherche.

Mais l'auteur n'oublie pas — il aurait tort de le faire — son engagement au parti socialiste, où il est un des animateurs de la commission recherche. Et c'est dans la dernière partie de son ouvrage que l'historien cède peu à peu la place au philosophe et à l'homme politique. Quels doivent être les liens entre la science et la société, entre les scientifiques et les politiques, entre les scientifiques et la population ? Peut-il, doit-il y avoir une planification de l'effort de recherche favorisant certains secteurs et sacrifiant d'autres ?

« La science (...) est rarement neutre, car une connaissance scientifique nouvelle est souvent synonyme d'un pouvoir sur l'homme et la nature. » Le livre de Pierre Papon nous aide à discerner l'importance, souvent cachée, que peuvent avoir des choix scientifiques et techniqu s apparemment « neutres », et apporte des arguments à ceux qui pensent que la définition d'une politique de recherche ne doit être l'apanage ni des politiques, ni des technocrates, ni des scientifiques.

XAVIER WEEGER.

★ *Le Pouvoir et la Science en France*, par Pierre Papon. Éditions du Centurion, coll. « Faire notre histoire », 316 pages, 65 F.

(1) Le C.N.R.S. a été créé avant la guerre, mais il ne s'est vraiment développé qu'après 1945.

LE MAGAZINE « LA RECHERCHE » FÊTE SON CENTIÈME NUMÉRO

Cent numéros en dix ans : l'occasion était bonne pour le magazine de vulgarisation scientifique *la Recherche* de faire le point de cette décennie. Le numéro 100, particulièrement volumineux, contient donc un dossier assez complet sur l'évolution, dans les dix dernières années, des principales branches de la science française et sur l'évolution de la politique scientifique. C'est peut-être aussi le moment de se demander comment est comprise cette vulgarisation scientifique à laquelle se consacre la revue.

La Recherche est née, un peu artificiellement, de la revue *Atomes*. On ne peut pas dire que l'enfant fut bienvenu pour tous. Il était pâle, et certains parrains peu modestes quant aux ambitions affirmées. Dix ans plus tard, *la Recherche* n'a peut-être pas satisfait toutes ses ambitions initiales : la réalité s'identifie rarement à ce qu'on dessine. Mais la revue a depuis longtemps atteint l'âge adulte, elle existe avec son style, son image, ses lecteurs.

« Vous ne pourrez éviter l'écueil de la vulgarisation déformante » : dans l'éditorial de ce centième numéro, Claude Cherki, qui a succédé il y a quelques mois au directeur-fondateur, Michel Chodkiewicz, rappelle ce qu'on disait lors des débuts de la revue. Il conviendra sans doute — quitte à renvoyer le compliment — qu'on pourrait plutôt reprocher à *la Recherche* d'hésiter parfois à déformer assez. Si la vulgarisation est, comme l'écrit dans ce numéro spécial l'académicien André Guinier, le devoir d'informer, il faut alors, pour faire passer l'essentiel, élaguer ce qui est annexe, traduire et même trahir les idées secondaires, mais sans jeter le bébé avec l'eau du bain. Tous ceux qui s'y sont essayés savent combien la voie est étroite.

Mais la phrase précitée est bien plus importante à un autre titre. Elle sonne comme un archaïsme. Il faut se souvenir de l'année de naissance : 1970, c'est depuis deux ou trois ans la fin des belles années — budgétairement s'entend — de la science française. Mais l'effet n'est pas encore trop sensible ; ce n'est sans doute qu'une mauvaise passe. Bien des chercheurs ont encore la mentalité triomphante de ceux à qui on n'a rien refusé. Il y a bien, dans certains cercles, une contestation de la science, mais elle n'a pas encore atteint la porte des laboratoires. Alors, le devoir d'informer ? Les collègues qui lisent les publications scientifiques sauront tout ce qu'ils veulent savoir. Les autres... Il faudra du temps aux chercheurs pour admettre — tous ne l'ont pas fait — que les autres aussi ont droit à l'information et, qu'après tout, ce sont eux qui financent les laboratoires.

La Recherche est donc née après les années d'abondance, et peut-être justement parce que l'abondance était finie. Le panorama qu'elle offre de ces années est somme toute brillant ; les laboratoires ne semblent pas avoir trop souffert de la saignée financière, mais on peut se demander s'ils n'ont pas surtout « consommé » leur potentiel de jeunes chercheurs. On peut donc craindre pour l'avenir, malgré une incontestable prise de conscience du problème par le gouvernement. Souhaitons donc à *la Recherche*, qui, comme tout journal, est un miroir, de nous offrir dans dix ans un autre panorama de la science française qui vaille bien celui d'aujourd'hui.

M. A.

La recherche forestière

(Suite de la page 19.)

Toutes ces recherches à finalité protectrice peuvent se résumer en une phrase : mettre la bonne essence à la bonne place. On ne peut pas trop compter sur la nature pour le faire, car elle procède par régulations trop brutales : une espèce bien adaptée à un environnement (nature du sol, exposition, conditions climatiques, présence des autres végétaux) tend à s'étendre à des environnements moins favorables ; et de toute manière, les conditions changent. Alors, après quelques années, apparaît un parasite nouveau qui restreint brutalement l'extension de l'espèce proliférante, ou même l'annihile complètement. Le pin maritime était bien adapté à certains vallons des Maures ; sa régénération aisée lui a fait gagner l'ensemble du massif, où il s'est trouvé plus vulnérable. En 1954, une cochenille du genre Matsucoccus s'est développée sur les individus fragiles ; en une dizaine d'années, elle a détruit la plupart des pins maritimes.

L'un des principaux thèmes de recherche est ainsi non de traiter les maladies et parasites — leur action est généralement trop rapide pour qu'on ait le temps d'étudier de nouveaux moyens de lutte, — mais de chercher quelle erreur leur apparition sanctionne ; il va sans dire que les erreurs humaines sont toujours sanctionnées beaucoup plus vite et plus durement que les débordements naturels.

Un exemple de ces recherches : le mélèze du Briançonnais avait été implanté en Bretagne, où il se développait bien : une maladie l'a détruit après une douzaine d'années. Les études faites ont alors montré que la physiologie des mélèzes varie beaucoup suivant leur altitude d'origine. On a donc replanté en Bretagne avec des variétés de mélèzes originaires de Tchécoslovaquie et de Pologne.

Cette recherche de la bonne essence va plus loin que le choix des variétés d'arbres ; elle porte aussi sur ces parasites indispensables que sont les champignons microscopiques qui vivent sur les racines. Cette association (mycorhize) facilite aux arbres la synthèse d'acides aminés nécessaires à leur croissance. Chaque terroir contient naturellement de ces champignons — du moins s'il est forestier : quand on reboise des terres agricoles, il arrive que les champignons capables de mycorhize soient absents, et l'on s'attire de sévères mécomptes si l'on n'y prend garde.

Le remplacement des mycorhizes naturelles par des associations artificielles est une voie prometteuse pour la recherche forestière — ne fût-ce que parce qu'il est bien plus facile de mener un processus de sélection sur des champignons qui se reproduisent vite que sur des arbres. On a déjà montré que l'érable sycomore peut être « mycorhizé » en serre par un champignon qui est normalement présent sur les racines de maïs. Il en résulte une pousse trois fois plus rapide pendant la première année du jeune érable. On ignore si ce résultat peut être étendu à l'arbre cultivé en pépinière, puis en environnement naturel, mais il ouvre au moins d'intéressantes perspectives.

Le phosphore et le douglas

Les recherches qui visent principalement à protéger la forêt par une meilleure adaptation des essences aux terroirs ont évidemment pour conséquence d'augmenter la production de bois et d'améliorer sa qualité. D'autres recherches visent plus directement cette augmentation de production.

La fertilisation des sols est l'une des voies : le prix des engrais la rend sans intérêt dans bien des cas, mais, dans celui de la forêt des Landes, un apport de phosphore pratiqué systématiquement depuis quinze ans devrait faire monter la productivité à 12 mètres cubes par hectare et par an, alors que le chiffre actuel est de 8. Ce gain important doit être obtenu sur quelque 700 000 hectares.

Malheureusement, le cas des Landes est exceptionnellement favorable, et les espoirs sont bien moindres pour les autres massifs forestiers. *Grosso modo*, un léger gain de productivité peut être obtenu dans la moitié occidentale de la France en fertilisant les sols. Dans la moitié orientale, l'apport d'engrais n'a pas d'intérêt.

Une autre voie est évidemment la recherche d'espèces plus productives. Toutes les ressources de la génétique peuvent ici être mises en jeu, à l'image de ce qui est fait pour les autres productions agricoles. Compte tenu de la durée de vie des arbres, il y faut plus de patience en se gardant d'aller trop loin. Des recherches datant de plus d'un siècle ont montré les vertus du douglas, sorte de sapin américain. Il pousse vite, est très résistant aux agressions et donne un bois abondant et de bonne qualité. Ces qualités en ont fait l'essence la plus demandée pour les reboisements. Certains chercheurs s'inquiètent de cet engouement ; ils craignent que, si la proportion de Douglas sur l'ensemble de la forêt française, dépasse 4 ou 5 %, cela ne favorise l'apparition d'une maladie ou d'un parasite qui ruinerait les plantations. La proportion actuelle est inférieure à 1 %. Il reste donc de la marge, mais par nécessité les forestiers voient loin.

La forêt est une « société d'arbres ». Comme les sociologues, les forestiers savent qu'il faut agir avec prudence, sous peine de déclencher des réactions imprévues et difficilement maîtrisables. Et les recherches qu'ils mènent visent surtout à comprendre le comportement collectif de cette société si particulière.

MAURICE ARVONNY.

14 MILLIONS D'HECTARES

La forêt française couvre 14 millions d'hectares, dont 4 millions d'hectares appartiennent au domaine public (sur les 55 millions d'hectares du territoire métropolitain). Cette surface, qui s'est restreinte au cours des siècles jusqu'en 1800 (8 millions d'hectares), a ensuite constamment augmenté : au cours des trente dernières années, l'accroissement est de 3 millions d'hectares. On prévoit qu'il va se ralentir, avec un déplacement de la forêt des zones de plaine, où les défrichements l'emportent sur les reboisements, vers les régions plus accidentées.

En gros, un tiers des surfaces sont plantées en conifères (bois résineux), deux tiers en feuillus — la meilleure productivité des résineux leur faisant gagner très lentement du terrain. Il y a d'ailleurs une autre raison à ce remplacement des feuillus par les résineux : la France importe des bois d'œuvre résineux et exporte des bois feuillus.

La production annuelle de la forêt française (30 millions de mètres cubes) se divise en trois parts grossièrement égales en volume : du « bois d'œuvre » résineux, utilisé dans l'ameublement et la construction ; du bois d'œuvre feuillu, qui trouve les mêmes emplois ; enfin du « bois d'industrie », de valeur marchande beaucoup moins grande, servant principalement à la fabrication des papiers et cartons. On estime qu'une quatrième tranche de 10 millions de mètres cubes pourrait être récoltée ; elle ne l'est pas, car sa valeur ne couvre pas les frais de coupe et de transport. — M. A.

L'heure au millième de seconde

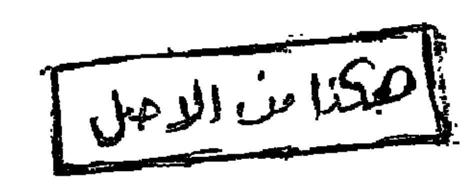
UNE diffusion expérimentale de signaux horaires codés a commencé récemment. L'émetteur en ondes longues de Saint-André-de-Corcy, près de Lyon, émet, chaque minute, sur la fréquence de 83,8 kilohertz (3 577 mètres de longueur d'onde), un code indiquant la minute, l'heure, le jour de la semaine, le quantième du mois, le mois et l'année. Il est ainsi possible sur tout le territoire métropolitain de connaître précisément l'heure, avec une précision qui dépend de la distance à l'émetteur, mais avoisine le millième de seconde, et sans avoir besoin d'une horloge stabilisée.

Cette diffusion de l'heure peut être utile à deux catégories d'utilisateurs : les responsables de systèmes de transport d'une part, qui ont besoin d'une connaissance précise de l'heure et, surtout, doivent synchroniser leurs horloges pour indiquer *la même heure* en des points éloignés. D'autre part, des scientifiques travaillant en géophysique ou sismologie sont amenés à « dater » précisément des observations faites par des appareils automatiques situés en des lieux d'accès malaisé. Il leur suffira d'une horloge sommaire puisque celle-ci pourra être automatiquement « remise à l'heure » toutes les minutes.

Réalisée par le Laboratoire primaire du temps et des fréquences, à l'Observatoire de Paris, le Centre national d'études des télécommunications et la Direction des transmissions du réseau international des P.T.T., cette émission de signaux horaires est provisoirement restreinte aux heures ouvrables du lundi et du mardi matin. Elle ne prendra un sens que si elle devient permanente, ce qui est envisagé pour l'avenir.







Une conférence à Paris du professeur Blumberg, prix Nobel

LA SAGA DE L'HÉPATITE A VIRUS

L'hépatite à virus B, son identification, sa reconnaissance comme facteurs de risque de certaines affections malignes et sa prévention par la vaccination ou par des mesures d'hygiène sont d'actualité ces jours-ci en France, à l'occasion de la visite à Paris du professeur Blumberg qui, ce mardi 8 mai, est reçu à l'Académie de médecine.

Le professeur Blumberg a obtenu le prix Nobel de médecine et de physiologie en 1976 pour ses travaux sur une nouvelle classe d'agents infectieux et leur mode de transmission (« le Monde » du 15 octobre 1976). Accueilli la semaine dernière à l'Institut de médecine et d'épidémiologie africaine de l'hôpital Claude-Bernard, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre et au Musée de l'homme, il a reçu à la Sorbonne l'épitoge de docteur « honoris causa » de l'Université.

Médecin, mais aussi ethnologue, le professeur Blumberg, étudiant en 1964 la génétique des populations, analysait les protéines du sérum sanguin prélevées chez des individus du monde entier. Par hasard, il découvre une nouvelle protéine, ou antigène, chez un Australien, d'où le nom d'antigène *Australia*, dont il démontre la relation avec l'hépatite virale de type B.

Cet antigène Australia est situé à la surface du virus qui détermine l'hépatite B (d'où son nom actuel : antigène de surface de l'hépatite B : HBs Ag dans la nomenclature internationale). Ce virus a une particularité étonnante : il diffère dans sa structure d'un individu à l'autre. Il est polymorphe. En effet, des protéines propres à l'individu infecté viennent se joindre à celles de cet antigène pour former une structure spécifique pour chaque individu.

Cette insertion de protéines de l'hôte parmi les éléments constitutifs de l'enveloppe du virus n'a pas seulement un intérêt théorique mais permet d'expliquer la diversité des réponses de l'organisme vis-à-vis de cet agent viral. Certains individus possèdent dans leur sérum des protéines semblables à celles de l'enveloppe du virus. Il n'y aura donc pas reconnaissance de ce dernier comme agent étranger et donc pas de rejet. La réaction immunitaire de défense de l'organisme ne se déclenchera pas. Ces individus vont devenir des porteurs chroniques. En revanche, d'autres, reconnaissant le virus comme intrus, vont le détruire ultérieurement par la fabrication d'anticorps et l'antigène *Australia* va disparaître du sérum.

Il existe donc une composante génétique innée qui modifie la réponse de l'hôte à l'agression par l'intermédiaire de la présence ou non d'une réponse immunologique. Mais là ne s'arrête pas l'intérêt de la découverte du professeur Blumberg. Les porteurs chroniques de l'antigène Australia (HBs Ag), dont la fréquence est particulièrement importante en Afrique noire et en Extrême-Orient (d'où les études du professeur Blumberg au Sénégal, auxquelles a participé activement le docteur Larouzé, de la faculté de médecine de Paris-Sud), présentent un risque plus élevé de développer une affection chronique du foie dont les conséquences peuvent être graves, notamment comme facteur favorisant de la malignité.

La fréquence d'une affection chronique du foie est de 25 pour cent mille habitants dans la presqu'île du Cap-Vert, où la proportion de porteurs chroniques de l'HBs Ag est élevée, alors qu'elle n'est que de 3 pour cent mille habitants en Europe.

Cette notion se traduit donc par une gravité accrue de certaines formes d'hépatites dans des conditions particulières. Un vaste programme de recherche épidémiologique sur le mode de transmission s'est ainsi développé, principalement au Sénégal, et des travaux sur la vaccination contre l'hépatite B ont été entrepris.

La vaccination vise à créer un état d'immunité qui permettra, ultérieurement, la reconnaissance de l'agresseur et sa destruction. Pour la poliomyélite, par exemple, le virus atténué est injecté. La maladie n'apparaît pas, mais la réaction immunitaire de défense se déclenche.

La difficulté est donc de préparer un virus atténué ou un élément de ce dernier possédant un pouvoir immunitaire tout en étant inoffensif. Le professeur Blumberg expérimenta avec succès, comme agent vaccinant, l'antigène de surface *Australia*. Mais cet antigène était un mélange de l'enveloppe du virus et de protéines de l'hôte, sa purification est délicate, et la fabrication d'un vaccin par une bactérie (*le Monde* du 13 avril 1979) constituera pour l'obtention d'une protéine pure un progrès vraisemblable... Il existe actuellement dans le monde trois vaccins dont les modalités de préparation diffèrent, mais dont le principe est commun (celui du professeur Blumberg, celui de l'Institut Pasteur et celui du professeur Maupas de Tour).

La vaccination contre l'hépatite est réservée, en France, aux sujets à hauts risques, c'est-à-dire à ceux dont la probabilité de contracter une hépatite est élevée : les polytransfusés, les patients sous dialyse rénale, etc.

Les travaux sur le mode de transmission, qui se fait, dans l'immense majorité des cas, par effraction cutanée, ont permis de mettre en cause certaines pratiques rituelles sénégalaises (tatouage, circoncision), les soins administrés avec du matériel mal stérilisé et le rôle de certains vecteurs : les moustiques, les punaises.

Cette cascade de découvertes n'est pas le fait d'un seul homme, et elle montre bien la sagacité, l'esprit d'initiative, mais aussi l'intuition que nécessite la recherche en médecine.

Docteur PHILIPPE LEDUC.

DE NOUVELLES APPLICATIONS POUR LE LASER

Les domaines d'application médicale du laser s'étendent. Après l'ophtalmologie (il existe en France actuellement environ deux cents lasers pour cette spécialité), l'oto-rhino-laryngologie (O.R.L.) bénéficie des progrès qu'apporte le laser. L'utilisation de cette technique sera possible également, dans quelques années, en gynécologie, en pneumologie et en gastro-entérologie. Pour ces deux dernières spécialités, le laser fixé sur un fibroscope permettra, par exemple, de désobstruer une bronche envahie par une tumeur ou de traiter un ulcère de l'estomac.

Le laser au CO2 peut être considéré comme un bistouri de très grande précision. Il permet, par l'apport d'une énergie considérable fournie en un temps très court, la vaporisation instantanée du point visé tout en provoquant des dégâts et un œdème moindres que les techniques classiques.

En O.R.L., le professeur Frèche, de l'hôpital Foch, a précisé, au cours du symposium international de chirurgie au laser organisé récemment à Paris, que cette technique permet de traiter principalement certaines lésions non cancéreuses du larynx avec des résultats encourageants. Les principales affections concernées sont les palmures et les brides du larynx, la cordite vasculaire, et la papillomatose de l'enfant, maladie rare mais très invalidante que le laser, en complément de l'autovaccin, permet de guérir définitivement dans une grande majorité des cas. Ce qui autorise l'ablation de la canule, placée dans la trachée de l'enfant pour éviter l'asphyxie.

Ainsi, le laser, technique de pointe, est précieux pour certaines affections O.R.L. où la précision opératoire prime. Il entraîne un traumatisme moindre que la classique pince habituellement utilisée, et diminue le risque de lésions des organes voisins.

La France dispose actuellement d'une dizaine de lasers appliqués à l'oto-rhino-laryngologie, dont trois à Paris, mais ce nombre va croître rapidement. Le prix d'un tel appareil est de 150 000 F.

Des conflits politiques risquent de compromettre les travaux de l'assemblée de l'O.M.S.

La trente-deuxième assemblée de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) s'est ouverte lundi 7 mai au Palais des nations à Genève. Selon le rapport d'activité du docteur Halfdan Malher, directeur général de l'Organisation, les travaux seront marqués par la déclaration d'Alma-Alta. Cette déclaration, approuvée lors de la conférence internationale O.M.S.-UNICEF, réunie en Union soviétique du 6 au 12 septembre dernier, concerne les réformes sanitaires « radicales » dans le domaine des soins de santé primaires (« le Monde » du 6 septembre 1978).

De notre correspondante

Genève. — L'objectif que vise l'O.M.S., à savoir *« la santé pour tous en l'an 2000 »*, demeure toujours actuel. Cependant, selon le docteur Malher, le chemin à parcourir pour atteindre ce but *« sera long et malaisé »*. Il le sera d'autant plus que les conflits politiques risquent de compromettre les travaux de l'assemblée. Ainsi on indique de source autorisée que la majorité automatique qui fait force de loi au sein de toutes les organisations de la famille des Nations unies ne se contentera pas cette année de la condamnation rituelle d'Israël. Elle s'attaquera également à l'Egypte.

Cette année, on prête de bonne source aux Etats arabes l'intention de réclamer, lors de la trente-deuxième assemblée, non pas directement l'expulsion d'Israël — une telle mesure n'étant pas prévue par l'O.M.S. — mais la suppression du droit de vote ainsi que toute assistance que pourrait fournir l'O.M.S. à ce pays. Une mesure analogue avait frappé l'Afrique du Sud en 1964.

En outre, les Etats arabes recherchent le soutien des pays du tiers-monde et des Etats socialistes pour réclamer le transfert hors des frontières égyptiennes du bureau régional de l'O.M.S., dont le siège se trouve actuellement à Alexandrie.

Si ces deux revendications donnent lieu à un vote favorable, il semble acquis que, cette année, les Etats-Unis — Mme Rosalyn Carter sera elle-même présente à Genève — et les pays de la Communauté européenne, comme d'autres pays, réagiront avec énergie au lieu de se contenter de marquer leur opposition ou leur abstention.

Une telle atmosphère n'est certes pas propice à une étude de tous les importants problèmes inscrits à l'ordre du jour : la coopération des pays en voie de développement dans le domaine sanitaire, les progrès enregistrés par le programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales et les problèmes soulevés par les mesures politiques, juridiques et éducatives relatives aux médicaments dits *« essentiels »*. Les efforts envisagés pour parvenir à la salubrité de l'environnement et au développement des effectifs du personnel sanitaire devront être examinés, ainsi que les mesures touchant la reproduction humaine, lesquels, comme les réglementations antitabac, ne manqueront pas de se heurter à des difficultés de toute sorte. — I. V.

VERS UNE INFORMATION OBJECTIVE ?

Le nouveau dictionnaire des médicaments

L'édition 1979 du dictionnaire des spécialités pharmaceutiques — le « Vidal » — compte cette année une modification importante, annoncée par une lettre du ministre de la santé insérée dans chaque exemplaire. Cet ouvrage, consulté régulièrement par la quasi-totalité des praticiens, leur est distribué gratuitement.

Les médecins trouveront, dans cette édition, environ deux cent vingt monographies précédées d'un signe distinctif. Celles-ci leur apporteront *« une information objective sur le médicament, c'est-à-dire détachée de toute contrainte publicitaire et décrivant de façon rigoureuse les propriétés thérapeutiques, ainsi que les effets indésirables et les risques potentiels des substances... »*, précise le ministre de la santé. Ces textes ont été rédigés après concertation entre les experts de la commission de contrôle des dictionnaires de spécialités pharmaceutiques créée par Mme Simone Veil et ceux des établissements pharmaceutiques et ont été approuvés par le ministère de la santé. L'insertion de ces textes objectifs parmi ceux « publicitaires » des laboratoires pharmaceutiques constitue une premier pas fort important vers une information correcte, intègre et complète du corps médical. La façon dont certains effets secondaires ou certaines contre-indications de très nombreux médicaments se trouvaient passés sous silence par les fabricants représentait une véritable nuisance pour la santé publique et une grave lacune pour la formation continue du médecin.

Sur les cent soixante-treize groupes thérapeutiques que traite le « Vidal », quinze ont fait l'objet de cette étude concertée. Et le fait que deux cent vingt médicaments sur quatre mille cinq cent quatre-vingt-quatorze insertions aient été examinés montre qu'un long chemin reste à parcourir dans la voie si évidemment nécessaire d'une information dénuée de préoccupations commerciales et tout entière dominée par le souci de la sécurité des patients.

Les améliorations qu'apporte le nouveau « Vidal » sont certaines, mais il paraît difficilement concevable que des substances utilisées par des millions de bien-portants, ou celles dont la diffusion en thérapeutique est la plus large, n'aient pas fait l'objet d'un examen objectif prioritaire. Tel est le cas des contraceptifs oraux (ou pilules), des substances hormonales utilisées lors de la ménopause, et des tranquillisants ou antalgiques, dont la consommation se mesure en tonnes et qui représentent à l'évidence un problème de santé publique urgent.

CARNET

Naissances

— Olivier et Alexis sont heureux de faire part de la naissance de
Xavier, Jonathan,
le 4 mai 1979, à Saint-Germain-en-Laye.
Docteur Emmanuel HACHE et Mme,
5, rue Ampère, 78330, Fontenay-le-Fleury.

— Christiane et Bernard PIETTE et Jean-Baptiste ont la joie d'annoncer la naissance de
Camille,
le 4 mai 1979.
110, avenue Parmentier, Bruxelles.

Décès

— Grenoble, Marseille.
Mme Etienne Dardelet,
M. et Mme Jean-Pierre Bourgneuf,
M. et Mme François Dardelet,
M. et Mme Bruno Dardelet,
Et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Etienne DARDELET,
à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 4 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu, le lundi 7 mai, à Grenoble.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis DEFOURNEAUX,
née Léa Christin,
survenu, le 3 mai 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 9 mai, à 10 h. 30, en l'église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, 75007 Paris.

— M. et Mme Luc Detournay et leurs enfants,
M. et Mme Michel Detournay et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Faure et leurs enfants,
Ses sœur, frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis DETOURNAY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu, dans sa soixante-dix-septième année, le 6 mai 1979, à Paris.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 9 mai, à 15 heures, en l'église de Givenchy-en-Gohelle (62).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
62, rue Lenôtre,
80000 Amiens.
11, boulevard de la Porte-Verte,
78000 Versailles.
132, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— Le docteur et Mme Bernard Drappier,
M. et Mme Jacques Villard,
Mme Madeleine Porée,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Jean DRAPPIER,
avocat à la cour,
ancien avoué,
ancien président de la chambre des avoués,
survenu, le 5 mai 1979, à Versailles.
La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 10 mai 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Claire Cara, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Fauvet, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Yvonne Fauvet,
M. et Mme Bernard Fauvet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gabriel Huck et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Allys, leurs enfants et petits-enfants,
Mme José Espagnol et ses enfants, enfants,
Ses neveux et nièces,
Les familles Bazin, Colin, Griolet et Mellinette,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Antony GERARD
née Suzanne Meunier-Pouthot,
survenu le 5 mai, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 9 mai, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé.
75017 Paris.
5, rue Catulle-Mendès,
75017 Paris.

— Le conseil de direction de l'Institut d'études slaves a la douleur d'annoncer la mort de
M. Henri GRANJARD,
professeur honoraire à l'université de Paris-Sorbonne,
vice-président de l'Institut d'études slaves,
décédé à Bourg-la-Reine, le 5 mai 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

[Né en 1900, ancien élève de l'E.N.S. (Saint-Cloud), agrégé d'allemand, Henri Granjard s'est consacré à l'étude des littératures russe et tchèque. Successeur de Pierre Pascal à la Sorbonne, il a notamment publié des ouvrages sur Tourguénev (« Ivan Tourguénev et les courants politiques et sociaux de son temps » 1954), sa thèse de doctorat ; « Ivan Tourguénev, la comtesse Lambert et Nid de seigneurs (1960) ; (Editions de la correspondance) et sur le poète romantique tchèque Macha « K.H. Macha et la Renaissance nationale en Bohême » 1957.]

— Pierre Lehmann, son mari,
Jacqueline et Fernand Reida, Simone et Pierre Rivière, ses enfants,
Pascal, Catherine et Sandrine, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er mai, de
Mme Pierre LEHMANN,
née Clotilde Sbragia.
Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 4 mai, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, et au cimetière des Batignolles.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.
18 bis, boulevard Fleury,
91170 Viry-Châtillon.

— Le docteur Yves Rioux,
Ses enfants, petits-enfants,
Et parents,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Yves RIOUX,
née Laure Mauriac,
survenu le 2 mai 1979.
Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, en l'église de Saint-Symphorien (Gironde), le 4 mai 1979.
10, boulevard Gillibert,
13009 Marseille.

— Mme André Rouast,
son épouse,
M. et Mme Robert Damez,
M. et Mme Joseph Rouast,
Mme Pierre Henri Clais,
M. et Mme Henri Clais,
M. et Mme Etienne Regnard,
M. et Mme Gonzague Lauras,
ses enfants,
Ses quarante-huit petits-enfants,
Ses trente-quatre arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de
M. André ROUAST,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
professeur honoraire à la faculté de droit de Paris,
docteur honoris causa des universités de Louvain et de Montréal,
endormi dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-quinzième année, le dimanche 6 mai 1979.
Les obsèques seront célébrées, le mercredi 9 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.
Ni fleurs ni couronnes.
70, rue d'Assas,
75006 Paris.

— Mme Pierre Viansson-Ponté,
Françoise-Charlotte Viansson-Ponté, sa fille,
M. et Mme Henri Viansson-Ponté et leurs enfants,
M. et Mme Louis Viansson-Ponté et leur fils,
M. et Mme Paul Viansson-Ponté et leurs enfants,
Mlle Monique de Bonviller,
Toute la famille, les amis, ont la douleur de faire part du décès de
Pierre VIANSSON-PONTÉ,
survenu à son domicile parisien, le 7 mai 1979, à l'âge de cinquante-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), dans l'intimité.
Ni fleurs, ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 16, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Ils seront destinés à la création d'un centre de recherche sur la douleur, qui portera son nom.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le soir venu, il leur dit :
« Passons sur l'autre rive »
(Evangile selon saint Marc, IV, 35.)
5, place Paul-Painlevé, 70005 Paris.
Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines).
55140, Château de Goussaincourt, par Vaucouleurs.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de
Jacques WEINMAN,
député du Doubs (1958-1977),
le 7 mai 1977, une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et estimé.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu, le 8 mai 1977, de
Mme André TEXIER,
née Anne-Dominique Cros,
une messe sera célébrée en l'église de Bailly (78), le jeudi 10 mai, à 18 heures.

Services religieux

— A l'occasion du décès de la
comtesse Guy de MAILLÉ
née Suzanne Kronacher,
survenu, le 24 mars 1979, à Lausanne, un service religieux sera célébré, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, le vendredi 11 mai, à 14 h. 30.

Prières

A l'occasion de la béatification du
Père Jacques LAVAL,
missionnaire à l'île Maurice,
le père provincial, les missionnaires du Saint-Esprit, vous invitent à partager leur prière et leur joie, mercredi 9 mai 1979.
18 h. 30 : eucharistie présidée par le cardinal François Marty, archevêque de Paris.

Bienfaisance

— Quinzième opération débarras et marché aux puces de Montmorency. — Comme chaque année, le dimanche 20 mai et le lundi 21 mai, des équipes, dont une majorité de jeunes bénévoles, vont effectuer, dans Paris et la banlieue, un ramassage gratuit.

Videz appartements, caves et greniers d'objets inutiles : meubles, literie, vêtements, appareils ménagers, livres, bric-à-brac, antiquités, etc.

Appelez par téléphone 964-39-87 ou 964-58-25, ou écrivez à ODER, 43, rue des Gallerands, 95160 Montmorency, ils seront enlevés.

Exceptionnellement, dans la mesure du possible, des enlèvements pourront être faits en dehors des dates précitées.

Le jeudi de l'Ascension 24 mai et les 26 et 27 mai 1979, tous les objets donnés seront présentés et vendus au « gigantesque marché aux puces de Montmorency », au profit des personnes âgées (Clubs du 3e âge, soins à domicile, visites à l'hôpital) et des jeunes (handicapés, cas sociaux) des six communes organisatrices.

— Une vente aux enchères publiques de tableaux modernes et contemporains est organisée pour le secours aux orphelins du Liban, le mercredi 9 mai, à 21 heures, à Paris, au Palais des congrès, porte Maillot (salles 53 a et 53 b, 5e niveau). Cette manifestation est placée sous le patronage de la comtesse de Paris et sous la présidence de Mme Jacques Chirac.

Communications diverses

L'Association professionnelle des anciens élèves de l'Ecole des psychologues praticiens tiendra son assemblée générale annuelle, le samedi 12 mai 1979, à 14 h. 30, salle d'Hulst de l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 9 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 195, rue du Temple : « Sainte-Elisabeth et le mystère des Templiers » (Approche de l'Art).

15 h. 15, 75, faubourg Saint-Antoine : « Du faubourg Saint-Antoine à la prise de la Bastille » (Mme Barbier).

14 h. 30, centre Beaubourg, petite salle, M. J.-M. Morel : « Approche de la musique contemporaine pour les enfants ».

15 h., métro Rambuteau : « Hôtels du Marais » (Mme Hager).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre ». (M. de La Roche).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun », entrées limitées (Mme Ferrand).

15 h., métro Saint-Paul - le Marais, Mlle Condemi : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h. 15, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, 11, avenue Marceau, M. Henri Larose : « Quelques remarques sur Garcilaso et Ronsard » (Bibliothèque espagnole).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Philippe Vigier : « Napoléon III, ou le curieux destin d'un « doux entêté ».

18 h. 30, Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, MM. J.-P. Heim et A. Rodriguez : « Recherche et réalisation de solutions architecturales urbaines aux Etats-Unis ».

20 h. 30, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, M. le professeur Jean Mongredien : « Stendhal et l'opéra italien ».

20 h. 30, 27, rue de l'Annonciation, M. Claude Vigée : « Les rapports de l'homme et de la femme chez Baudelaire, dans la perspective de la tradition juive » (Mouvement juif libéral de France).

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « La dépression nerveuse » (Psycho-Santé).

20 h. 45, Agora Sèvres, 35, rue de Sèvres, Mme Y. Grenthe : « Le dessin et les maths ».

LE DÉBAT SUR LE NUCLÉAIRE

A la conférence internationale de Hambourg

Priorité doit être donnée à la sécurité « même au prix de grosses dépenses » souligne le chancelier Helmut Schmidt

De notre envoyé spécial

Hambourg. — En venant assister à Hambourg (Allemagne fédérale) à une partie des travaux de la deuxième conférence nucléaire européenne, le chancelier allemand Helmut Schmidt a donné à cette manifestation internationale la dimension politique qui lui manquait.

Alors que beaucoup s'attendaient à de simples paroles de bienvenue, M. Schmidt a pris prétexte de cette réunion pour faire un discours de plus d'une heure sur l'énergie et passer en revue le programme nucléaire allemand, l'incident de la centrale américaine de Three-Mile-Island, le retraitement des combustibles irradiés, la non-prolifération nucléaire et, enfin, suggérer la réunion d'une conférence internationale sur la sécurité des réacteurs nucléaires.

Dans cette allocution *« placée sous le signe de Harrisburg »*, M. Schmidt a déclaré aux spécialistes du nucléaire qui l'écoutaient qu'ils *« avaient une dette vis-à-vis du public ». « Il est aberrant,* leur a-t-il dit, *d'affirmer que l'événement de Three-Mile-Island n'a pas mis en cause la crédibilité des gens de l'atome »* et, dans ces conditions, il s'agit, pour l'heure, de rechercher une *« technologie nucléaire plus sûre et de donner une priorité à la sécurité nucléaire, même au prix de grosses dépenses ».*

Le gouvernement allemand consacre déjà à la sûreté nucléaire près d'un milliard de deutschemarks pour une période qui va jusqu'à 1982. D'autre part, il a fait procéder, le 4 avril dernier, à un inventaire critique des centrales nucléaires dont les conclusions devraient se traduire, la semaine prochaine, par des mesures concrètes.

C'est donc un « oui, mais » que M. Schmidt a prononcé devant l'assemblée de la deuxième conférence nucléaire européenne. Coincé entre les politiques et les mouvements antinucléaires allemands, le chancelier s'est déclaré en faveur d'un programme nucléaire limité et du développement des énergies de remplacement (solaire, géothermie, charbon...), tout en précisant que l'Allemagne ne pourrait *« tenir ses positions que si elle développait son nucléaire ».*

« Regagner la confiance du public »

Pour y parvenir, une seule voie : *« Regagner la confiance du public. »* C'est peut-être là l'une des raisons qui militent en faveur du débat démocratique que M. Schmidt souhaiterait sur la réalisation du centre de retraitement des combustibles irradiés et sur la création, à Gorleben (Basse-Saxe), d'un « cimetière » de déchets. Dans ce domaine, Bonn semble favorable à des solutions internationales, dont la nature n'a pas été précisée, tout en réclamant que des mesures de contrôle complémentaires soient prises pour éviter la prolifération nucléaire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LE PRÉFET DES ARDENNES CONFIRME QU'UNE SECONDE CENTRALE SERA CONSTRUITE A CHOOZ.

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Si une seconde centrale électronucléaire est construite dans les Ardennes, ce sera sur le site de Chooz. C'est ce qu'a indiqué, le 7 mai, le préfet des Ardennes, M. Jacques Monestier, devant les parlementaires, les conseillers généraux, les élus locaux concernés et les représentants des compagnies consulaires du département.

On pouvait s'attendre à cette décision. Une centrale de 300 mégawatts fonctionne à Chooz depuis 1966 ; le nouveau projet concerne quatre tranches de 1 300 mégawatts chacune. Elles seront semblables à celles construites actuellement à Paluel, Flamanville, Saint-Alban et Cattenom.

Si l'échéancier prévu est respecté et si le feu vert est finalement donné, les travaux de construction des deux premières tranches pourraient commencer en 1981 et durer environ sept ans. L'ensemble sera achevé dans dix ans environ.

L'annonce de la construction d'une nouvelle centrale a provoqué de vives réactions depuis l'automne. Les maires, de Chooz et des communes proches, s'inquiètent des dimensions d'un tel projet.

● *Le vol d'une source radioactive* servant au contrôle des soudures industrielles a été constaté, à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône), sur un chantier ouvert par la société « Riedlander » de Marseille. Cette source radioactive est enfermée dans un conteneur métallique. Elle est sans danger tant qu'elle reste dans cet emballage. Elle peut présenter, en revanche, un danger mortel si elle est retirée de cette protection. L'appareil, d'un poids de 15 kilogrammes, mesure 40 centimètres de long et 20 de diamètre environ, avec un trèfle caractéristique de la radioactivité peint sur le conteneur.

LA MORT DE PIERRE VIANSSON-PONTÉ

M. Barre : un grand journaliste et un homme de caractère

La mort de Pierre Viansson-Ponté a provoqué dans les milieux politiques, dans la presse et parmi nos lecteurs une vive émotion.

« J'ai appris sa mort avec beaucoup de tristesse, a déclaré lundi soir, à sa sortie de l'Elysée, M. Raymond Barre. *C'était un grand journaliste, un homme de grande culture et un homme de caractère. Je voudrais saluer sa mémoire. »*

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a assuré de son côté, dans une déclaration à la presse : *« Pierre Viansson-Ponté a su avec une finesse et une lucidité exceptionnelles être un des meilleurs analystes de la société contemporaine. Ses articles et particulièrement ses chroniques hebdomadaires étaient toujours très attendus. Ils apportaient une réflexion et une dimension humaine nécessaires à tous ceux pour qui l'information correspond à une volonté profonde de participation à la vie des hommes dans ce qu'elle a de plus intense. »*

Le Monde a reçu des lettres de condoléances de MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

« Il était, écrit M. Amadou-Maktar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, *de ces journalistes de qualité qui honorent leur profession. Véritable historien de l'immédiat, il savait dégager d'une perception aiguë de la vie quotidienne les grands problèmes du monde actuel avec lucidité et avec une grande générosité. Sa mort sera cruellement ressentie par tous ceux qui mettent leur espoir dans la communication et le dialogue pour ouvrir les voies d'une solidarité réelle entre tous les peuples. »*

MM. François Mitterrand, premier secrétaire et Laurent Fabius, secrétaire national et porte-parole du P.S., Georges Gosnat responsable du bureau de presse du P.C. ont adressé des télégrammes de condoléances à la famille de Pierre Viansson-Ponté et à notre journal.

Parmi les témoignages de sympathie que nous recevons, citons ceux de MM. Bouzinac, président-directeur général de l'A.F.P., Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne ; de M. Jacques Alexandre, chef du service de presse du premier ministre ; de Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France. L'émission Radioscopie a été consacrée lundi à notre confrère.

Le Monde dans son supplément *Le Monde d'aujourd'hui* animé par Pierre Viansson-Ponté et où paraissait sa chronique hebdomadaire évoquera l'hommage de ses lecteurs.

L'hommage de la presse parisienne

LE FIGARO :

« Tout en ne cédant rien sur ses opinions, et parce qu'il n'en cédait rien, il avait su s'assurer le respect et l'estime de ceux-là mêmes dont il ne partageait pas les vues. D'une extrême courtoisie et d'un très grand talent, il était de ceux sur qui repose l'honneur de la presse française. »
(JEAN D'ORMESSON.)

« Un détachement incroyable lui venait sans doute de sa conception du métier, de sa religion peut-être (il n'en parlait pas) ou de sa courtoisie et de son élégance naturelles ; en tout cas, des nombreux amis qu'il avait parmi nous, cette forme impressionnante d'abnégation a fait des admirateurs. »
(ANDRE FROSSARD.)

« Ce que révélait ce talent, c'était l'attention que Pierre Viansson-Ponté portait aux âmes et à leurs replis. Derrière le jeu dérisoire et lassant du spectacle politique, il discernait les êtres qui s'y débattent et il se laissait aller peu à peu à ne parler que d'eux — qui seuls l'intéressaient. »
(PAUL-MARIE DE LA GORCE.)

LE MATIN :

« Pierre poussait jusqu'au secret le goût de la réserve. Il estimait qu'il n'était de dignité que dans la pudeur, la retenue, la réserve ; il préférait la timidité à la faconde ; il préconisait pour notre métier la description impersonnelle et la rigueur vigilante, parfois crispée. »
(JEAN DANIEL.)

« Au milieu de tant de traducteurs de l'explicite, il se voulait, lui, déchiffreur de l'implicite.

» Et, à plusieurs reprises, cette faculté lui valut de jouer un rôle d'éclaireur. Pour ne pas dire de sentinelle. »
(JEAN-FRANÇOIS KAHN.)

LIBERATION :

« S'il n'était plus alors en son pouvoir de bouleverser l'histoire journalistique, Pierre Viansson-Ponté en influença néanmoins le cours, en réintégrant les phénomènes de société dans une presse qui les avait oubliés. La presse qui devait naître après 68, portée par la même exigence, le croisa donc à plusieurs reprises.

» Au sens strict, Pierre Viansson-Ponté fut un « observateur », qui, à l'inverse de la plupart de ses confrères, sut voir beaucoup de choses. »
(SERGE JULY.)

LA CROIX :

« Un homme qui a marqué toute une génération de journalistes et que l'on appréciait pour son exigence dans la précision de l'information et surtout pour sa rigueur. Cet homme n'a laissé indifférent aucun de ceux qui l'ont approché. »
(D. G.)

L'AURORE :

« Journaliste à temps complet, sans interruption depuis trente-cinq ans, et à espace complet, car il était de ceux dont la compétence et la curiosité s'étendent à tout le champ du possible, il était sans conteste le prince de notre profession, au sens étymologique du mot... »
(DOMINIQUE JAMET.)

L'HUMANITE :

« Avec le journaliste réputé disparaît aussi un écrivain dont les sujets de préoccupation étaient nombreux et variés (...). Ce chroniqueur était aussi un pamphlétaire. »

FRANCE-SOIR :

« [Il] laisse heureusement une œuvre. Mais, pour ses lecteurs et pour nous, journalistes, il restera celui qui a fait plus et mieux que d'illustrer la presse : il l'a honorée. »
PIERRE SAINDERICHIN.

LA LETTRE DE LA NATION :

« Séparés par les choix politiques, nous nous sommes retrouvés avec lui dans la lucidité de ses analyses. Il a honoré son métier tant par son indépendance d'esprit que par son talent d'écrivain. »

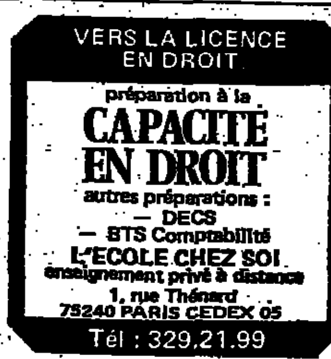
PRESSE

POUR UNE PRÉSERVATION DES FRÉQUENCES « H.F. »

Le Conseil international des télécommunications de presse, qui a tenu sa quatorzième assemblée générale à Madrid du 2 au 4 mai avec la participation de onze agences de presse et organisations internationales, s'est prononcé en faveur de tarifs préférentiels, au profit des pays du tiers-monde, pour la transmission de téléphotos.

Le C.I.T.P. demande en outre aux délégués de la conférence mondiale de la radio (World Administrative Radio Conference), qui se tiendra à la fin de cette année à Genève, de préserver les fréquences radio « H.F. » utilisées par la presse. Ces fréquences, souligne le C.I.T.P., *« sont particulièrement importantes, puisqu'elles offrent une alternative — peu onéreuse — à la location de circuits de satellite pour la distribution d'informations à partir des nations les moins développées ».*





Le Monde

Modes du temps



Une enquête qui redresse les idées reçues

ÉLÉGANT SANS CESSER D'ÊTRE HOMME

« *ÊTRE élégant, sans pour autant cesser d'être homme* », telle est approximativement la nature du message diffusé par un grand magasin qui vient récemment de modifier l'ordonnance de ses rayons en même temps que l'esprit d'attaque de sa clientèle.

Une telle évolution, qui semble recueillir un grand succès, est moins innocente qu'il ne pourrait sembler *a priori*. Car, dans son mélange d'audace et de conformisme, elle traduit au fond la relation difficile de l'homme au vêtement. Ce que confirme la longue et précise étude de motivations réalisée à la demande du Printemps - Brummel par M. Jean-Pierre Grard, un conseil en marketing, sur les attitudes de l'homme face à la mode. Une étude passionnante, car elle redresse nombre d'idées reçues.

Et d'abord, en ce qui concerne l'attitude face à l'innovation vestimentaire. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'homme semble encore très attaché à une conception traditionnelle du vêtement, et toute modification dans ce domaine est avant tout perçue comme génératrice d'angoisse. Le concept de « mode » est même le plus souvent nié, ou rejeté parce que trop évocateur d'une certaine futilité « féminine ». Non pas que l'homme refuse toute évolution, mais il voudrait l'opérer au moindre prix, en évitant le risque de marginalisation qu'implique toute manifestation d'originalité. C'est dire que, pour l'homme, le vêtement reste un passeport social, la matérialisation qu'il connaît et accepte les normes du milieu où il évolue.

Cette pression du milieu et ce rôle intégrateur du costume sont d'ailleurs bien montrés par l'étroite corrélation qui existe pour lui entre le degré de « permissivité » de l'habillement qu'il s'accorde et se déclare prêt à accorder aux autres et le degré de privatisation du domaine concerné — le maximum de « décontraction » étant toujours réservé aux endroits les plus privés, à l'abri de tout regard social.

Tout cela conduit bien sûr à s'interroger sur la signification profonde du vêtement pour l'homme. A l'aide de tests « projectifs », c'est-à-dire en faisant appel à l'imaginaire des interviewés sur la façon dont ils pouvaient concevoir l'habit futur ou encore l'habit idéal, ce qu'a pu constater M. Jean-Pierre Grard, c'est aussi, outre l'absence presque dramatique d'imagination, la permanence chez l'homme du schéma de l'habit comme carapace destinée à se protéger, telle que l'uniforme, ou encore le vêtement style scaphandre ou combinaison spatiale. Autant de formes qui ne laissent évidemment que peu d'opportunité à l'expression du corps et de la sensualité. Bref, si, pour la femme, le vêtement est l'occasion d'une mise en valeur, d'une mise en scène du corps, tel n'est assurément pas le cas de l'homme, pour qui le vêtement reste là pour contraindre le corps, et l'empêcher de se livrer à des débordements jugés dangereux et angoissants, car pouvant attirer le doute sur sa masculinité.

Reste cependant, en dépit de toutes ces limites, que l'étude révèle aussi chez l'homme une réelle volonté de changer. On sait d'ailleurs que l'angoisse n'est jamais totalement étrangère au désir, et qu'il n'y a souvent qu'un pas à franchir entre la répulsion franche et l'attirance avouée. Il se pourrait bien qu'il en soit de même en matière de vêtement. Car, l'attaque envers le « négligé » ou encore l'« accoutrement » est trop vive pour ne pas recouvrir comme un secret désir de sortir d'un cadre jugé trop contraignant, et peu perméable à l'extériorisation de la personnalité. Ainsi peut s'interpréter d'ailleurs le succès du « sports-wear » délicat équilibre entre recherche de décontraction et respect de la fonction sociale du vêtement. C'est dire la demande contradictoire qui est adressée aujourd'hui par l'homme au vêtement, et le changement assez profond des modèles d'identification, qui balancent beaucoup plus vers le vêtement décontracté que vers le traditionnel uniforme trois-pièces.

En définitive, ce qui frappe c'est la profonde ambiguïté de l'homme face au vêtement. Un vêtement à qui sont adressées des demandes contradictoires : permettre l'expression de l'originalité tout en restant dans la norme sociale, et s'ouvrir à des valeurs considérées jusque-là comme « féminines », mais sans renier une masculinité d'autant plus affirmée qu'elle n'est plus sûre d'elle-même.

PATRICE BOLLON.

Les enfants aiment la publicité... et réciproquement

LES COMPTINES DE LA FIN DU SIÈCLE

C'est l'Année de l'enfant. Il était normal que ce soit aussi l'année « de la publicité et de l'enfant ». Un pré-rapport du groupe de travail de la commission présidée par Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'État à la consommation, a déjà vu le jour. Mme Scrivener a obtenu des crédits pour qu'une étude soit menée, en liaison avec les organisations de consommateurs, sur la sensibilité des publics à l'égard de la publicité. Après la Régie française de publicité (*le Monde* daté 29-30 avril), l'Institut de recherches et d'études publicitaires s'intéresse à ce thème.

L'enfant aurait-il plus de défenses qu'on ne l'imagine en face des messages publicitaires télévisés qui lui sont destinés, et qui le fascinent ? C'est ce qu'on pourrait croire, à l'issue du séminaire consacré par l'Institut de recherches et d'études publicitaires (1), les 25 et 26 avril, à l'enfant, la publicité et les médias. Il est vrai que les enfants aiment les « spots » publicitaires : ces histoires courtes, linéaires, répétitives, faciles à mémoriser, leur plaisent et ils chantonnent sans se lasser les slogans musicaux transformé en scies à la mode. De plus, l'univers que leur présente la publicité est rassurant, ordonné, clair, rationnel, sans embûches génératrices d'angoisses.

Cela est confirmé par l'expérience de groupe réalisée par M. Georges Remouard, directeur d'études à l'agence Ted Bates, avec une dizaine d'enfants de huit à dix ans. De quoi rassurer les industriels et publicitaires qui visent cette « cible » particulièrement intéressante, que l'enfant soit l'utilisateur direct du produit ou qu'il en devienne l'avocat auprès de ses parents. De quoi justifier les inquiétudes légitimes des parents, des enseignants, des associations familiales, des organisations de consommateurs et des pouvoirs publics devant l'influence de la publicité sur de jeunes esprits malléables et trop confiants. Ce n'est pas si simple, au moins pour deux séries de raisons.

Tout d'abord, les enfants se montrent beaucoup plus exigeants que la plupart des adultes envers le contenu du message publicitaire. L'enfant est, d'autre part, beaucoup moins sensible que l'adulte au transfert que bien des ménages opèrent entre le produit et la valorisation artificielle de l'individu : l'adulte achète encore la séduction que donne une voiture ou un parfum, tandis que l'enfant reste tout à fait attaché à la valeur intrinsèque du produit. En réalité, le problème éthique qui se pose chaque fois qu'un enfant se fait, sur un écran ou sur une affiche, l'avocat d'un produit destiné aux enfants ou aux adultes, chaque fois qu'un enfant est la cible d'une campagne publicitaire, est d'autant plus difficile à résoudre qu'il est chargé d'affectivité et de passion : l'« enfant », c'est toujours « notre » enfant et « l'enfant que nous avons été ».

Pour y voir plus clair, il est indispensable de mener une recherche fondamentale sérieuse sur le comportement et les réactions des enfants, par tranches d'âge, par milieux sociaux et familiaux vis-à-vis de la télévision, des messages publicitaires et des produits eux-mêmes. Or, si les recherches sur la psychologie normale ou pathologique des enfants, sur les étapes de leur développement intellectuel et affectif, se sont beaucoup développées depuis deux décennies, les recherches spécialisées sur l'enfant et la publicité sont encore embryonnaires.

Même aux Etats-Unis, où, depuis 1970, le débat est ouvert sur la légitimité d'une réglementation de la publicité télévisée destinée aux enfants, elles sont encore balbutiantes : n'y a-t-on pas mené une enquête sur quatre cent soixante-quinze familles (alors que les Etats-Unis comptent quatre-vingts millions d'enfants de moins de onze ans) ? Il est louable que l'IREP se préoccupe d'entreprendre une telle recherche avec le maximum de garanties, mais les publicitaires et les annonceurs doivent savoir que la crédibilité de leurs résultats sera très faible — surtout si ceux-ci sont rassurants — dans la mesure où leur intérêt de chef d'entreprise, financier et commercial, y est étroitement lié.

De plus, si la méthodologie des recherches sur l'efficacité publicitaire est aujourd'hui assez développée quand il s'agit d'adultes, elle est encore très peu fiable en ce qui concerne les enfants. Dans un groupe naturel ou constitué pour les besoins de la cause, les réactions des enfants peuvent être orientées par le désir de « faire plaisir » aux animateurs, quel que soit le soin que prennent ceux-ci de provoquer des réactions « vraies ». Les questionnaires, par ailleurs, sont un instrument délicat à manier avec des interlocuteurs qui maîtrisent diversement le langage. Enfin, il ne semble pas qu'on ait en France eu recours à la technique américaine d'observation directe de l'enfant dans son milieu familial par la mère, formée spécialement à cette tâche.

Il est frappant en tout cas de constater que publicitaires et annonceurs n'ont pas attendu de connaître les effets bénéfiques, nocifs ou neutres de leurs campagnes sur les esprits des jeunes enfants pour les utiliser largement comme interprètes de leurs messages, comme prescripteurs des produits ou comme cibles des campagnes.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) IREP, 62, rue La Boétie, Paris.

Ils font partie de notre vie

PAPIERS

LE papier fait partie de notre vie quotidienne. Papier journal, papier à écrire, papier-décor, il a mille et une utilisations, traditionnelles ou imprévues. Trois boutiques parisiennes sont consacrées au papier, dans des domaines très différents.

Marie-Paule Orluc a ouvert Marie-Papier il y a deux ans, à Montparnasse. Dès que l'on pousse la porte de sa boutique, on est ébloui par les papiers de toutes les couleurs qui se déroulent le long des murs. On sent chez les clients qui vont et qui viennent, tentés par les matières et les coloris, comme une véritable « gourmandise » de papier. « *C'est un matériau simple*, dit Marie-Paule Orluc, *sur lequel les gens aiment projeter leurs idées. A partir d'une feuille, on peut imaginer n'importe quelle création : des collages, des découpages ; un beau paquet ou un patchwork mural dans une entrée.* »

Parmi les nouveautés : un papier brillant, parsemé de pois, en vert, rouge ou bleu, très lumineux ; un papier imitant la peau de lézard, en noir ou bleu-nuit (7,80 francs la feuille) et un raffiné papier reliure à la cuve, fait à la main dans des tons pastels, dont on peut faire un abat-jour ou un gainage de boîte. Pour la correspondance, un grand sous-main en carton toilé violet ou brun est à garnir d'un buvard dont on choisit sa couleur. Et, pour écrire sur tous les papiers de couleur, des crayons or ou argent. Pour classer des photos, et composer un album très personnel, une chemise cartonnée de couleur à soufflet (33 francs) se remplit, selon ses goûts, de feuilles de papier fort de divers coloris. Pour ranger des papiers, un dossier à trois volets, recouvert d'un papier-reliure, existe en gris tilleul, violet-mauve ou bordeaux-rose.

Chez Papivore, le papier devient décor de table. Dans cette boutique-pilote, Renaud Geille vend nappes, serviettes et vaisselle à jeter. « *Avec le papier*, dit-elle, *on peut s'offrir (à bon marché) un décor à changer souvent. Je recherche, à l'étranger, des produits qui allient le côté pratique (pas d'entretien puisqu'on jette) à l'esthétique pour composer de jolies tables. Le linge de papier change de nature : d'une utilisation fonctionnelle, on se dirige vers des achats d'impulsion, par le choix des couleurs et des dessins.* »

Les nappes sont en papier, avec une enduction de paraffine qui permet plusieurs utilisations : elles se nettoient d'un coup d'éponge. Elles se font en blanc, sept coloris unis ou trois dessins différents. Des sets de papier blanc sont imprimés d'un motif fleuri de ton délicat (11,60 francs les 20), avec des serviettes assorties. D'autres serviettes, en ouatose très absorbante, sont reversibles blanc-écru et imprimées de fines fleurs des champs en vert doux, brun ou prune. Pour les enfants, des assiettes et gobelets en carton jaune vif sont décorés de « Teddy bear » ou d'une ronde. Des assiettes américaines, en carton très rigide, permettant d'y découper de la viande, sont toutes blanches ou bordées d'une guirlande bleue : grandes assiettes plates (4,50 francs les 10) ou à compartiments, écuelles, petites assiettes et plats ovales. Et, pour dresser une table ou un buffet de réception, on prodigue, chez Papivore, des conseils pour harmoniser nappes, serviettes, assiettes et gobelets. Une « table de papier » peut aussi être le prétexte à un décor drôle, insolite ou même raffiné.

D'une ancienne papeterie classique, Thierry Perrier a fait une boutique originale où il a réuni toutes les nouveautés les plus colorées pour écrire. Parmi les blocs : un cube « arc-en-ciel » de petit format à feuilles de couleurs vives et un grand bloc, en forme de piano à queue, en papier blanc bordé de touches en noir et blanc ; la couverture piano se tient relevée par un stylo-feutre noir, 86 francs. En papier à larges quadrillages bleus, rouges, verts ou bruns, de Creare, des répertoires d'adresses à couverture plastifiée de couleur unie, des carnets recouverts de tissu à coins de métal et un amusant sac en tissu quadrillé contenant un carnet relié et un stylo-feutre à même quadrillage, 42 francs. Pour un adolescent, un cahier à secrets, fermé par un mini-cadenas. Des papiers à lettres de tons pastels sont cernés d'un filet foncé et des cartes, format « visite », avec enveloppes doublées, sont en rose vif, mauve, gris perle ou bleu cendré. Un porte-documents à poignée, venu de Finlande, est en toile de bâche d'un joli gris, avec deux poches intérieures et petite pochette sous le rabat, 250 francs. Et pour transporter de grandes feuilles de papier, une pochette géante est en carton glacé noir ou bleu vif.

JANY AUJAME.

★ Marie-Papier, 26, rue Vavin, 75006 Paris ; Papivore, 2, rue de la Convention, 75015 Paris ; La Papeterie, 203 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

MODES DU TEMPS

La crise de l'énergie, l'entreprise, la vie politique...

JEUX SANS RIRE

LE jeu de société se présentait traditionnellement comme un loisir avec quelquefois la prétention, rarement atteinte, d'être « éducatif ». Ce terme avait d'ailleurs un sens très restrictif : il s'agissait de préparer les enfants à leur future vie sociale ou de leur inculquer des connaissances jugées utiles (jeux sur l'histoire, sur la nature...) par un moyen qui était censé être plus attrayant que le système scolaire classique. Il n'était guère question de les sensibiliser aux inégalités sociales, à la misère du tiers-monde ou aux conflits sociaux !

Or depuis le début des années 70, et même avant aux Etats-Unis, une sorte de « révolution culturelle » s'est discrètement produite dans ce domaine : le jeu devenait un « levier » politique, un instrument nouveau, bien qu'encore marginal, pour véhiculer un message contestataire. Ainsi, outre-Atlantique, se répandait dans certains milieux intellectuels un jeu au titre provoquant : *Class Struggle* (luttes des classes). En Belgique, le Centre national de coopération et de développement (rue de Laeken, 76, 1000 Bruxelles, d'inspiration catholique, élaborait un « Jeu de l'oie du tiers-monde » et un « Jeu des entreprises multinationales », bien que manifestement inspirés d'ancêtres prestigieux (le jeu de l'oie et le Monopoly), ces réalisations s'en démarquaient par des textes assez peu conventionnels (*« la population du Sudia est exploitée. La guerilla commence. Les dirigeants des entreprises sont kidnappés : les multinationales qui ont des filiales au Sudia passent un tour... »*) et des mécanismes de jeu bien conçus (chaque joueur devant, par exemple, contrôler les différents stades de fabrication d'un bien). Une ambiguïté surprenante : le vainqueur du jeu des multinationales était tout de même celui qui avait gagné le plus d'argent !

Sous une forme naïve, maladroite, didactique (trop parfois...), ces jeux représentaient, en fait, la première génération d'une production désormais plus « réaliste ». Une seconde génération fait son apparition. Mais l'esprit n'est plus le même. Réalisés par des éditeurs plus traditionnels, ces jeux visent d'abord à séduire la clientèle la plus large possible, sans exclusive idéologique. Le « message » a disparu, et on ne trouve plus trace, dans les notices d'emploi, du ton à la fois passionné et moralisateur, qui caractérisait les pionniers du genre. Les thèmes sont d'ailleurs plus classiques : la crise de l'énergie, l'entreprise, la vie politique. Mais pourtant, ils marquent un progrès considérable par rapport à ce qui a été édité depuis une dizaine d'années. Chacun d'entre eux a, en effet, des mécanismes particuliers qui lui donnent son originalité.

En 1973, avec un sens de la prospective en matière internationale que beaucoup pourraient lui envier, le grand éditeur britannique Waddingtons sortait déjà *The Game of Nations*, qui mettait en scène des superpuissances manipulant sans scrupules chefs d'Etat de seconde zone, agents secrets et richesses pétrolières. La règle prévoyait même que la perte de certains gisements *« pouvait créer des situations révolutionnaires »*... Après la crise de 1974, les jeux sur le sujet, en France, n'ont pas manqué, mais d'un intérêt médiocre ! Au Salon du jouet 1978, Miro ne craignait pourtant pas de présenter un nouveau concurrent sur ce créneau, le « Jeu de l'énergie ». Il s'agit pour les joueurs, qui représentent chacun un Etat, de se procurer les ressources naturelles (pétrole, gaz, charbon, uranium) indispensables au développement de leur pays. Tout l'agrément des parties vient de cette astuce : on a essayé, avec un succès indéniable, de reproduire le fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande.

Plus cher (130 F contre 80 F), plus complexe mais aussi plus subtil, « Expansion » (de quatre à huit joueurs, édité par Fenwick) innove lui aussi dans sa catégorie, les « jeux économiques » (qu'il faut distinguer des « jeux d'entreprise », utilisés dans un but exclusivement pédagogique par des organisations ou certains établissements d'enseignement supérieur). La règle nous avertit d'emblée que le jeu *« a pour principal objet de simuler la vie de l'entreprise »*, ajoutant, comme à regret, que celle-ci est *« un lieu de rencontre et de coopération, mais aussi, parfois (!), de confrontation des agents économiques »*...

Le déroulement des parties illustre cette contradiction. Les joueurs « salariés » ont intérêt à ce que leurs camarades « actionnaires » achètent des matières brutes (selon un mécanisme, ici aussi, assez proche de la réalité), les transforment et les vendent, mais ils s'efforcent, dans le même temps, d'obtenir, au besoin par la force (grève), une amélioration continue de leur formation : mais les joueurs « actionnaires » peuvent refuser de « qualifier » leur personnel (s'ils ne veulent ou ne peuvent payer des salaires plus élevés) et ils ont même le droit de licencier les fortes têtes ! Le jeu est donc très animé, notamment lors des séances de « négociations » (qui ne devraient pas « *excéder la durée de 3 minutes* » selon la règle !) et il met particulièrement bien en évidence les mécanismes de fonctionnement du marché, les conditions nécessaires à toute « relance » (les perspectives de la demande et non les seuls coûts de production) et les liens qui existent avec les rigidités du marché du travail. Voilà une contribution modeste mais utile au progrès de la science économique. Il est vrai que l'éditeur n'est pas totalement dépourvu de lumières sur le sujet : il s'agit d'un ex-professeur à H.E.C. !

Présenté au dernier Salon du jouet, en février dernier, « Médici » est le dernier-né d'un jeune éditeur italien, International Team, qui a déjà imaginé cinq jeux, en deux ans... Après les Aztèques, les Conquistadores, les traversées maritimes des Espagnols au seizième siècle et les contes de fées nordiques, nous voici dans l'Europe des Médicis du quinzième siècle, avec ses différents acteurs, le pape, l'empereur, les Arabes, le roi de France et le roi d'Espagne. Ces hauts personnages devront s'employer à éliminer leurs adversaires en combinant les différentes armes à leur disposition : armées nationales, bandes de mercenaires qui se vendent au plus offrant, alliances diplomatiques, mariages politiques... Inutile de préciser que les stratégies qui mènent à la victoire atteignent parfois un degré de raffinement... déconcertant. Bénéficiant d'une présentation remarquablement soignée, ce jeu a malheureusement l'inconvénient de n'être encore diffusé que dans un nombre restreint de points de vente (sur place ou par correspondance : Galeries Lafayette au rayon « cadeaux » ; l'Œuf-Cube, 24, rue Linné, 75005). Avis aux détaillants !

Il y a quelques années sortait, aux Etats-Unis, le « Jeu de Watergate », inspiré par le fameux scandale. Nous n'en sommes sans doute pas encore là en France. Mais le mouvement est lancé.

ALEXANDRE WICKHAM.

TROUVAILLES

L'ART NAIF

Marie-Francine Openo vient d'ouvrir, près du pont de Saint-Cloud, une boutique qu'elle a dédiée à l'art naïf. Elle y a réuni tout ce qu'elle aime dans cet art populaire : des tableaux, des gravures mais aussi des meubles peints par de jeunes artistes : un vaisselier-confiturier, une commode, un lit d'enfant (1 500 F). On trouve également chez elle de vrais patchworks faits à la main, des livres d'enfants illustrés par Jacqueline Duhème, Annie Chazotte et d'autres, des puzzles avec des reproductions de peintres naïfs yougoslaves. Et aussi des coussins personnalisés d'un prénom. Du tableau à l'objet, Marie-Francine Openo a ainsi tenté d'effacer la frontière qui sépare habituellement l'art de l'artisanat.

★ La Boutique naïve, 6 rue Dailly, 922.0 Saint-Cloud. Ouvert du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures.

UN MUSEE DANS LA RUE

Comme chaque année, en mai, les antiquaires de la rive gauche ouvrent leurs portes aux passants pour « Les cinq jours de l'objet extraordinaire ». Dans ce « Carré rive gauche », délimité par le quai Voltaire, les rues du Bac, des Saints-Pères, de l'Université, et englobant les rues de Lille, de Verneuil et de Beaune, les antiquaires et galeries d'art présentent leurs objets les plus beaux et les plus rares. Parmi ceux-ci : une paire de lions en Chantilly polychrome d'époque dix-huitième ; un panneau gothique sculpté sur bois représentant le Christ au Golgotha ; un médaillier italien, du seizième, sculpté sur trois faces et renfermant dix-neuf tiroirs ; une petite table tripode, d'époque Louis XVI, à plateau en porcelaine de Sèvres ; une pendule - baromètre - thermomètre en cuivre, en forme de bateau de guerre, de 1880 ; un fusil d'époque Louis XVI, à décor en argent ciselé.

★ Du 10 au 14 mai, dimanche inclus, de 11 heures à 22 heures.

Tendance

RYTHMES AND BLOUSE

DEPUIS la fin des années 60, les femmes s'habillent en pantalon ; à ce point que tout autre style ne s'impose qu'en parallèle. Ainsi les jupes sous le mollet, en cotonnades froncées, ont-elles réussi parce que *« aussi faciles à porter que le pantalon »*. Maintenant, c'est au tour des robes, d'abord adoptées par les jeunes femmes, en association avec lui, sous forme de tuniques, puis mises seules... dès les beaux jours. A part les imitations d'antan, les formes diffèrent selon les ateliers et les fabricants. Les rayons « Dames » des grand magasins écoulent, sans problèmes, les modèles chemisiers, en coton ou en synthétiques pour le jour et en soie à petits dessins en robes habillées, destinées notamment aux mères de mariées.

A l'inverse, les coupes actuelles mettent l'accent sur le tombant équilibré de façon à habiller, sans retouches, plusieurs types morphologiques par taille. C'est le succès du corsage blousant et des emmanchures confortables sur une jupe plus ou moins droite.

Ce genre se présente à plusieurs niveaux de prix. Ainsi, *Attitude*, une filiale récente du groupe Tisseau Frères de Cholet, connu pour sa gamme junior *Initial*, offre une panoplie de formes charmantes et féminines en tissus fluides dont il suffit de changer les accessoires pour passer du bureau à la disco (autour de 400 F).

Chacok, un fabricant de Biot, joue l'exubérance méridionale avec des robes et des ensembles à coordonner dans des tissus exclusifs, dont une délicieuse série d'imprimés de comètes de Bianchini Férier sur satin de fibranne de tons vifs et complémentaires (de 550 à 900 F environ).

Simonetta est maintenant un nom de marque que la célèbre couturière romaine, installée rue François-1er en 1962, a laissé à sa collaboratrice Françoise Letessier. Ancien mannequin et vendeuse chez Givenchy et Dior, elle est installée 15, rue Jean-Mermoz. Elle crée ses propres collections de prêt-à-porter de luxe qu'elle complète d'achats amusants effectués à l'étranger. Ses tailles vont du 38 au 50, avec un service après-vente très au point. Ainsi trouve-t-on ici une vraie essayeuse qui ajuste les ourlets aux dimensions de chacune. Les prix comprennent un essayage et les mêmes modèles sont exécutés aux mesures, si nécessaire. Une gamme de tricots est réalisée en Italie.

Françoise Letessier recherche des formules simples, de préférence lavables. Elle offre des robes d'intérieur peintes à la main, longues ou courtes à grands dessins de couleur sur fonds blancs. Ses classiques comprennent des robes-chemises en shantung ou crêpe synthétique de tons pastel à appuyer au corps par une ceinture corselet, à moins qu'on ne préfère les modèles de soie imprimée au mollet, froncés à la taille et aux poignets d'un smock élastique (de 190 à 1 800 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

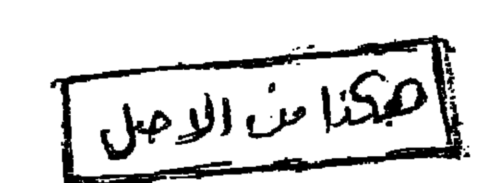


★ Croquis de MARCQ.

CHACOK : modèle sans manches en satin de fibranne, Férier à dessins de comètes multicolores sur turquoise, épaulé sur drapé bénitier plongeant et jupe droite. 630 F, 17, rue de Grenelle ; Palais des Congrès, porte Maillot ; Cannes, 7, rue du Commandant-André.

SIMONETTA : robe de dîner en coton suisse à rayures de satin blanc imprimé de feuilles roses, coulissée en bateau à l'encolure à petites manches, et resserrée à la taille d'un corselet rose uni. 1 280 F, 15, rue Jean-Mermoz.

ATTITUDE : robe à manches courtes et haut blousant sur jupe en forme, dans un viscose lavable à petits dessins sur fond vif, noir ou blanc. 389 F aux Trois Quartiers ; Lyon, Juliette, 63, rue Victor-Hugo ; Toulouse, Géronime, 17, rue des Filatiers.



Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Le millénaire de Bruxelles.

Bruxelles, fondée en 979 par Charles de France, fête cette année son millénaire. Commencée au mois de janvier, la célébration de cet anniversaire a pris, avec le printemps, son rythme de fête. Expositions, festivals, théâtre, spectacles de tous ordres, musique, photographie, en sont les éléments principaux, mais des manifestations sportives, des tournois de bridge, des jeux télévisés sont également prévus.

Pour les expositions, on note en particulier : « Urbanisme et rénovation urbaine » (15 mai-15 août), « Rogier Van der Weyden, 1399-1464 » (10 août-30 septembre), « Trésors d'art des églises bruxelloises » (23 août-7 octobre). Pour le théâtre : le Mystère de la nativité... *de Notre Seigneur, de Jean Mogin, d'après des textes médiévaux, mise en scène de J. Huysman et B. Fasbender (1er-15 septembre);* les Amants puérils, *de Crommelynck, mise en scène de Henri Ronse et décors de Delvaux (13 septembre-7 octobre), les Journées du jeune théâtre (fin septembre-début octobre). Béjart et les Ballets du XXe siècle reprendront la* Gaîté parisienne *les 18, 19, 20 et 29 juin, et présenteront* Leda *du 4 au 14 septembre. Pour la musique : le spectacle américain « Jacques Brel is still alive » rendra hommage jusqu'au 20 mai au chanteur belge, et de nombreux concerts sont prévus : semaine du quatuor à cordes (14-19 mai), trio Grumiaux (4 juin), orchestre de chambre de Washington (juin), orchestre symphonique de la R.T.B.F. (de mai à novembre).*

★ Renseignements : Syndicat d'initiative et de promotion de Bruxelles, rue du Chêne, 10, 1000 Bruxelles. Tél. : 512-68-67 à Bruxelles.

Sculptures au congrès de la C.F.D.T.

La sculpture contemporaine est présente au trente-huitième congrès de la C.F.D.T., à Brest, du 8 au 12 mai. Une exposition préparée par Gérard Xuriguera, Pierre Gaudibert et Marie-Odile Briot y regroupe quarante-neuf sculpteurs : Martine Boileau, César, Chadwick, Delfino, Subira-Puig, Penalba, Otani, Merkado, Etienne-Martin, Grossert, Féraud, Diem Phung Thi, Condé... Les tendances sont diverses et l'ensemble donne un aperçu intéressant de ce qui se fait en France dans le domaine de la sculpture sculptée.

Ce n'est pas la première exposition organisée par la C.F.D.T. En 1976, au congrès d'Annecy, il y avait eu des dessinateurs, des photographes et des peintres. Et en 1978 les locaux du syndicat, rue Cadet, avaient abrité des sculptures de Mohr, une exposition de peintures et une rétrospective : les affiches de mai 1968.

« Contrairement à une affirmation célèbre, l'art n'est pas encore le plus court chemin d'un homme à un autre. Mais pourquoi ne pas imaginer qu'il puisse un jour le devenir ? » conclut avec optimisme Edmond Maire en présentant l'exposition de Brest.

Ouest-Sud-Ouest.

● *La collection Ludwig, l'art depuis 1960, au C.A.P.C. de Bordeaux (jusqu'au 13 juillet).*

L'exposition qui vient d'être inaugurée à l'entrepôt Lainé regroupe essentiellement des œuvres américaines et allemandes de tendance pop, minimaliste et conceptuelle provenant de la Neue Galerie d'Aix-la-Chapelle et du Wallraf-Richartz Museum de Cologne : Carl Andre, Becher, Beuys, Bochner, Gnoli, Indiana, Johns, Kelly, Richter, Rinke, Lewitt, Lichtenstein, Rauschenberg, Stella, Warhol... un peu de la collection de Peter et Irène Ludwig répartie dans plusieurs musées européens.

● *Les humanoïdes associés, à la M.C. de Rennes (jusqu'au 16 juin).*

Dans la série des expositions que la M.C. de Rennes consacre aux éditeurs d'art. Après Jacques Damase, Aimé Maeght, Pierre Horay et J.-J. Pauvert. Cette fois, c'est la B.D. qui est à l'honneur avec les « Humanos » Druillet, Moebius, Dionnet et Farkas.

Expositions

Soto à Beaubourg

Au plafond une progression suspendue de quelque six mille tiges de métal peintes en jaune et en blanc ; au sol un parterre de tiges souples comme un champ de blé sous la lumière électrique ; aux murs des carrés virtuels, des vibrations pures, des écritures qui font entrer la courbe dans ce monde de lignes droites, instables, qui semblent vibrer à mesure que vous vous déplacez. Les œuvres récentes de Soto, faites spécialement pour cette exposition à Beaubourg, avec l'aide des industries Renault, représentent la phase classique de ses recherches depuis plus de vingt ans, plus maîtrisées que jamais, conçues et réalisées avec une élégance qui est la marque des grandes certitudes.

Cet artiste cinétique considère que *« l'art est comme une forme de science »* et l'artiste « un chercheur ». Soto est un chercheur qui semble avoir « trouvé ». Il réalise, à grande échelle, les œuvres qui s'intègrent si bien à l'architecture moderne dont elles immatérialisent les murs, les sols, les plafonds, les colonnes... Tout est affaire de stratégie optique, de phénomènes rétiniens, de pièges tendus au regard où une géométrie de lignes superposées déclenche des mouvements sans fin. Son art fait le parallèle avec la recherche scientifique et technique. Il est raisonné et fait l'objet d'un développement logique qui appartient à la même marche vers le progrès de la société moderne.

Ce programme artistique, il l'avait découvert à Paris où il était arrivé en 1950 venant de sa ville natale de Ciudad-Bolivar, via Caracas, où il faisait des affiches de cinéma pour vivre. Il y avait rejoint une colonie d'artistes groupés autour de Denise René, prêtresse active d'un art du mouvement dont elle présentait les œuvres dans des expositions-manifestes. Une majorité de ces artistes viennent d'Amérique latine. Ils sont fascinés par l'idée de progrès en art, par le modernisme d'un art positiviste qui s'établirait sur des bases universelles, d'un art où les sensibilités venues de partout chanteraient un même chant unifié par la science et la technique.

A vrai dire certains révolutionnaires comme Malévitch parlaient déjà de sensibilité pure, abstraite. Mondrian et le groupe de Stijl prônaient eux, dans leur manifeste, un art hygiénique propre de tout microbe de l'expression, afin de faire place au rêve universaliste de la géométrie qui accompagnerait positivement le progrès du monde de demain.

Pour Soto le cinétiste, l'artiste est dans son atelier comme dans un laboratoire. Il définit un domaine qu'il explore jusqu'aux conséquences extrêmes. L'important est de localiser le thème, ensuite de le développer, le contrôler et le manipuler pour le transformer en matière artistique. Son thème, Soto l'avait trouvé dès 1951, c'était la « répétition » de lignes sur une trame serrée, la « progression » de ces lignes dans un cercle fermé où elles perdent leurs valeurs spécifiques. Il a fait des œuvres visuelles comme de la musique sérielle, en codifiant ses couleurs et ses formes. Il superpose ces vibrations, ces trames libres de lignes suspendues à des fils de nylon sur un fond de lignes noires et blanches immobiles et serrées.

Pour « fonctionner », ces œuvres requièrent la participation du spectateur. Celui-ci doit entrer dans le jeu. Ne pas y chercher des échos aux questions existentielles. Ni des fantasmes vécus. Mais seulement un moment ludique purement visuel à la fois très simple et très raffiné. Un jeu naïf avec l'art des temps technologiques.

Pendant les années 60, cet art du progrès, par nature optimiste, n'a cessé de développer ses manifestations. Or, soudain, dans les années 70, l'avant-garde revient sur le versant de l'expression existentielle. En période de crise, le contenu purement visuel du cinétisme peut laisser le spectateur sur sa faim. Il appartient bien à ce temps, mais il y semble un peu « à côté ». Heureusement, au-delà des programmes artistiques des écoles, il y a la nature même des artistes et la qualité de leurs travaux. Qu'il tourne le dos à l'expression de ce monde tel qu'il est, pour n'avoir d'yeux que pour les aboutissements logiques de ses « programmes de recherches visuelles », ne retire rien à la qualité intrinsèque de son œuvre qui est aujourd'hui d'une élégance sans faille, articulée avec une grande concision de langage, de couleurs et de simplicité de moyens. Chez Soto, le champ très riche de phénomènes rétiniens dépasse toujours le niveau de simples phénomènes physiques. On ne leur demande pas d'explications rationnelles. Il suffit que l'artiste les ait isolés et joue avec eux pour le plaisir des yeux.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres de Soto au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Jusqu'au 11 juin.

■ La Compagnie du Prato occupe la salle Salengro à Lille, du 9 au 31 mai, de midi à minuit, avec des expositions de peintures, de photographies, des projections de films vidéo réalisés par Bob Wilson et Richard Foreman. Il y a, en matinée, des spectacles pour enfants, en soirée, des spectacles pour adultes, dont deux créations : « Kohlhaas ou l'histoire d'un marchand de chevaux », d'après Kleist, et un opéra sur un livret du XIIe siècle, « la Saint-Ferdinand à Salengro », sans oublier des concerts de musique « new waves ». (Renseignements à la salle Salengro et à l'Office du tourisme, place Rihour, tél. (20) 52-82-34.)

Danse

Merce Cunningham à Lyon

Une fois encore Merce Cunningham a quitté son studio new-yorkais pour une migration saisonnière en Europe. Un bref séjour à Paris, le temps de faire répéter son ballet « Changing steps » au Théâtre du Silence, mais il ne s'est pas produit dans la capitale, aucune scène ne l'ayant retenu. Sa tournée doit le mener au Mai de Bordeaux (1), à La Rochelle, puis au Festival de Hollande. Entre-temps, il a accepté de se rendre à la maison de la culture de Mâcon. A l'auditorium Maurice-Ravel de Lyon, il a fait salle comble.

Où qu'il passe, Merce Cunningham laisse des traces indélébiles. Du jour où il l'a vu danser au Festival d'Avignon, Lucien Mars, animateur du groupe Danse perspectives, professeur au conservatoire régional de Lyon, s'est retrouvé saisi de vertige. Désireux de communiquer sa sensation de jamais vu, il a cautionné la venue de la troupe à Lyon, à ses risques et périls.

« Il ne faut pas, dit-il, attendre d'hypothétiques décisions des pouvoirs publics pour entreprendre ; il faut susciter l'événement en espérant que le reste suivra. Ma première tentative remonte à deux ans, avec la venue de Nikolaïs ; ce fut un échec très douloureux sur le plan financier, le public avait mis trop longtemps à se mobiliser.

» Depuis, à Lyon, les choses ont bougé sur le plan de la danse. Les cinq compagnies qui existent — en dehors du ballet de l'Opéra — se sont regroupées dans un collectif (Action-danse Rhônes-Alpes) et la ville a décidé de leur donner un lieu de travail, une Maison de la danse, actuellement en projet, qui sera la première du genre en France. Un mouvement se dessine parmi les associations, les collectivités, les organismes culturels. Voilà quinze jours, j'ai invité Murray Louis au Théâtre du Dix-Huitième ; un succès total. Avec Merce Cunningham l'opération est plus risquée, plus coûteuse (40 000 F). J'ai réussi à jumeler les deux spectacles dans un même abonnement et, pour la soirée Cunningham, l'auditorium Maurice-Ravel, mis à notre disposition par son directeur Jean Aster et la municipalité, est entièrement loué ; on a refusé du monde. »

Les vues de Merce Cunningham sont si neuves, si révolutionnaires, qu'elles supposent une autre façon de regarder la danse, et Lucien Mars a pensé qu'une rencontre préliminaire permettrait au public de mieux pénétrer dans son univers. Dans la mesure où le chorégraphe a été, avec le musicien John Cage et les peintres Rauschenberg et Jasper Johns, à l'origine d'un mouvement qui efface les limites entre l'art et le quotidien, il intéresse également les arts plastiques. C'est pourquoi Jean-Louis Mauban, instigateur, à Lyon, du premier projet de musée d'art moderne « privé », a accepté de s'associer à cette expérience.

Merce Cunningham n'est pas prolixe et il ne faut pas le forcer. Lyon, où il a séjourné plusieurs jours, lui a bien plu. Lors du débat, il s'est trouvé dans un état de disponibilité. L'œil attentif sous la paupière lourde, digne et un peu échevelé, entouré de John Gage, David Tudor, Martin Kalvé, secoués de fous rires comme des étudiants facétieux, il parle d'abondance de sa conception d'un espace décentré, des rapports espace-temps, musique-danse, de l'aléatoire, de tout son travail solitaire. Un travail essentiel, puisqu'il a mené la danse dans l'après-dix-neuvième siècle.

MARCELLE MICHEL.

(1) La Rochelle, 8 mai ; Bordeaux, 11 et 12 mai.

Musique

L'intégrale d'Erik Satie

(Suite de la première page)

Quelques mélodies - pochades, trois ballets, « Parade », « Mercure » et « Relâche », un drame symphonique, « Socrate », une musique de film, « Entr'acte », de 1885 à 1925, c'est presque exclusivement le piano qui sera, pour Satie, l'interprète privilégié de cette révolution tranquille à laquelle il travaille avec une opiniâtreté exemplaire. Révolution de salon si l'on veut, puisque c'est beaucoup plus aux professionnels qu'il s'adresse, ravi de leur donner une leçon de modestie, qu'au grand public, qui n'aura guère l'occasion d'entendre sa musique.

Aussi l'idée, lancée par Rolf Liebermann, de présenter salle Favart et pour la première fois une intégrale Erik Satie se heurte-t-elle à une double difficulté : trop de musique de piano et, à la longue, l'impression que cette ascèse provocante, que le compositeur exhibait joyeusement à la face des « pompiers » d'alors, l'emporte sur la diversité de l'inspiration.

Deux soirées complètes, de 18 heures à minuit, c'est beaucoup, et peut-être même beaucoup trop ; résiste qui pourra, et Satie, qui n'aimait pas l'ennui, serait peut-être bien sorti à l'entracte. D'autant plus que, l'élément de provocation ayant désormais disparu, cette musique, qui n'épate plus le bourgeois, devrait se contenter de le charmer. De toute évidence n'étant pas faite pour cela, elle a tendance à s'enfuir subrepticement, laissant l'auditeur patient tout seul avec sa bonne volonté.

Ce n'était, lundi soir, que la première moitié ; on a pu découvrir, avec les dialogues originaux, « le Piège de Méduse » et « Geneviève de Brabant », le reste étant beaucoup mieux connu ; mais, pour se faire une opinion sur la nécessité d'une entreprise et sur sa réussite, il faut attendre d'avoir tout vu et, on l'oublie un peu trop lorsqu'il s'agit de l'« amuseur » Satie, prendre patience.

GÉRARD CONDÉ.

★ Premier programme les 11, 12 et 16 mai ; deuxième programme, les 9, 10, 14 et 15 mai. A partir de 18 heures.

■ Herbert von Karajan, directeur de l'Orchestre philharmonique de Berlin-Ouest, conduira deux concerts que cet ensemble donnera à Paris les 21 et 22 juin.

Jazz

John Lee Hooker sur la route

John Lee Hooker, le moine éclectique des interprètes du blues moderne, va sillonner les routes de France pendant quatre jours en chantant presque chaque soir dans une ville différente.

Son itinéraire professionnel et les réactions multiples qu'il a suscitées à travers les musiques des plus grandes stars du rock blanc l'ont érigé en légende vivante, une image qui colle à la peau de son personnage, expressif dans ses moindres gestes et paroles. Les inflexions gutturales de sa voix au-dessus d'un jeu de guitare simple et dénudé le situent dans la lignée des grands bluesmen du Delta de l'avant-guerre comme Robert Johnson ou Blind Lemon Jefferson.

John Lee Hooker a enregistré, depuis le succès de *Boogie Chillen*, une multitude d'albums sous un nombre non moins important de labels, et il a usé pour cela de plusieurs pseudonymes, tels ceux de John Lee Cooker, Texas Slim, Delta John, ou encore Birmingham Sam. Dans tous ces témoignages, le style qu'il pratique et dont il est le créateur reste intact : il improvise vocalement autour d'un seul accord, parfois dans le style « parlé », qu'il répète indéfiniment et module suivant son inspiration. En vieux routier de la scène, il maîtrise et obtient d'emblée l'adhésion totale de son public.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ John Lee Hooker and the Coast to Coast blues band : le 9 à Paris (Stadium), le 10 à Amiens, le 11 à Saint-Quentin-en-Yvelines, le 13 au Havre, le 15 à Saint-Etienne, le 16 à Grenoble, le 17 à Mantes-la-Jolie, le 18 à Reims, le 19 à Turnhout, le 21 à Limoges, le 22 à Brest, le 23 à La Rochelle, le 25 à Bordeaux, le 27 à Bruxelles, les 29 et 30 à Sartrouville, le 31 au Festival d'Angoulême, le 1er juin à Nantes et le 2 à Meriel-Villiers-Adam (fête de Lutte ouvrière).

LA MORT DU POTIER BERNARD LEACH

Nous apprenons la mort à Saint-Yves, dans le sud-est de l'Angleterre, du potier Bernard Leach. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Tout son art de potier, Bernard Leach en avait appris les secrets au Japon, où il avait vécu plusieurs années. Il s'était une fois pour toutes mis en accord avec la simplicité et la subtilité de formes et de matières de la céramique extrême-orientale. Né anglais, à Hongkong, dans une famille d'administrateurs des colonies anglaises, Bernard Leach longuement voyagé en Chine et au Japon, durant les années 20. Le maître potier, Ogata Kenzan l'accueillit à cette époque et lui confia ses secrets artistiques.

Cinéma

« Les Trente-Neuf Marches », de Don Sharp

1914. L'Union Jack flottait sur le plus vaste empire du monde, à Londres on circulait en cab, les membres de l'Intelligence Service portaient le chapeau melon, ainsi d'ailleurs que les espions à la solde de l'Allemagne (que l'on appelait la Prusse) ; vrais ou faux, les clergymen avaient l'air de clergymen, Big Ben donnait l'heure exacte, conservateurs et travaillistes se querellaient déjà, mais Mrs Thatcher n'était pas encore née... C'est dans la nuit des temps, en somme, que se situe la comédie policière de Don Sharp, *les Trente-Neuf Marches.*

Ce titre est célèbre. Ce fut celui d'un film d'Alfred Hitchcock, tourné en 1935, où l'on voyait Robert Donat embrasser Madeleine Carroll dans un train, et un certain Mr Memory dénouer les fils d'une ténébreuse affaire, Hitchcock ayant allégrement trahi le roman de John Buchan dont il prétendait s'inspirer. Don Sharp a pu faire œuvre personnelle en lui restant (relativement) fidèle. On ne retrouvera donc pas dans ces nouvelles *Trente-Neuf Marches* les inventions poétiques ou farfelues du vieux maître, mais on y découvrira avec plaisir l'atmosphère typiquement britannique, l'humour et le charme « rétro » du livre original.

Poursuivi à la fois par les tueurs du Kaiser et par des policiers obtus, un bon jeune homme assomme un pasteur, saute d'un train en marche, devient la cible d'un biplan poussif, prononce un discours électoral et, finalement, renouvelle sur les aiguilles de Big Ben le numéro d'acrobatie d'Harold Lloyd dans *Monte là-dessus.* Tout cela pour empêcher l'assassinat d'un ministre grec et retarder la déclaration de guerre.

Robert Powell, qui fut le « Jésus » de Franco Zeffirelli, joue avec une distinction très oxfordienne ce rôle essoufflant. Il est drôle et sympathique. Toute notre indulgence lui est acquise, comme elle l'est à ce film d'un autre âge, d'un autre monde, que l'on aimerait voir en buvant une tasse de thé.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« HARDCORE », de Paul Schrader

La théologie serait-elle aujourd'hui le plus court chemin pour parvenir au cinéma ? On le croirait presque, à voir simultanément sur nos écrans les films de deux anciens étudiants en théologie, Raul Ruiz, formé chez les Jésuites — il n'en fait pas mystère, — et Paul Schrader, calviniste hollandais — il en fait encore moins mystère. L'un et l'autre ont admiré passionnément, et admirent toujours, les premiers *Cahiers du cinéma*, chantres des valeurs chrétiennes au cinéma, de Bresson, d'Hitchcock, de Rossellini.

Raul Ruiz travaille dans le dénuement, sauvegarde une entière liberté par INA interposé (*l'Hypothèse du tableau volé, le Monde* du 8 mai). Paul Schrader bénéficie des moyens hollywoodiens, a choisi Hollywood et ses fastes. Son second film, *Hardcore*, sans avoir l'air d'y toucher, se révèle aussi audacieux dans ses intentions que le premier, *Blue Collar*, remarqué cet hiver à Paris (Schrader, amateur de sujets tabous, osait parler de la classe ouvrière américaine dans toute son aliénation et trace la voie aussi bien à *Voyage au bout de l'enfer*, de Michael Cimino, qu'à *Days of Heaven*, de Terrence Malick, qu'on va voir à Cannes).

Hardcore nous introduit sans ménagements dans l'univers pornographique américain, ses magazines, ses boutiques de luxe, ses films, cet étrange commerce qui, aux Etats-Unis, est devenu une industrie : *« Tout ce qui concernait la sexualité atteignait 2 milliards et demi de dollars par an en 1970 »*, lit-on dans un rapport d'une commission officielle d'enquête. *Hardcore*, le titre, c'est d'abord la référence à la forme « dure », crue, du film pornographique. Mais c'est aussi dans l'esprit du cinéaste l'évocation du *noyau dur*, traduction littérale de l'anglais, des valeurs morales américaines, de quelque chose d'inentamable. *« Mélange volatile »*, déclare Paul Schrader. Il a bâti son film sur cet antagonisme élémentaire.

Un petit industriel de Grand-Rapids, Michigan, calviniste convaincu, apprend un jour la disparition de sa fille aînée, dix-huit ans, lors d'une excursion collective en Californie. On lui révèle qu'elle tourne des films pornos. Nouveau Zorro, il part l'arracher aux griffes du démon, découvre l'enfer de Dante. Il la sauve *in extremis*, pour apprendre qu'elle a voulu le quitter, qu'elle a dit non un jour à une éducation, à une morale.

Le clinquant des moyens mis en œuvre pour narrer ce conflit de deux éthiques ne doit pas cacher l'ambition ni la signification subtile de cette fable, à laquelle un scénario parfois bancal ne donne pas toutes ses chances. En outre, le comédien principal, George Scott, dans le rôle du père justicier, en fait dix fois trop, pousse l'ouvrage vers la caricature. C'est dommage.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISES ST-GERMAIN L'AUXERROIS Mardi 8 ST-ETIENNE-DU-MONT Mercredi 9 ST-LOUIS des INVALIDES Jeudi 10 mai à 20 h 30 (p.e. Werner)	J.-S. BACH PASSION ST-JEAN D. GALLAND, H. SCHAER, Ch. BLADIN, H. GUHL, H. STUDER, CHOR. et ORCH. de CHAMBRE JUSTUS VON WEBSKY Dir. : JUSTUS Von WEBSKY
EGLISE SAINT-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures (Werner.)	Saison Parisienne 1979 ORCHESTRE KUENTZ 8 mai : WATER MUSIC 15 : Ctos Brandebourgeois
SALLE GAVEAU Mercredi 9 mai à 21 heures (Werner)	Récital de Piano IKUKO ENDO MOZART, RAVEL, Chopin : 24 Préludes
NOTRE-DAME DE PARIS ILLUMINEE Jeudi 10 mai à 21 h 30 Location : Parvis Notre-Dame. Durand Palais des Congrès 3 Fnac (p.e. Werner)	Concert au profit des Chantiers du Cardinal REQUIEM de BERLIOZ Chœur et Orchestre de Paris Sol. : Stuart BURROWS Chef de Chœur : A. OLDHAM Direction : DANIEL BARENBOIM
SALLE PLEYEL Vendredi 11 mai à 21 heures (Werner)	Soirée de Gala organisée par les LIONS CLUBS DE FRANCE PREMIERE CHANCE à 4 JEUNES VIRTUOSES avec Nicole et Guy LASSON, pianos ORCHESTRE SYMPHONIQUE de la GARDE REPUBLICAINE Dir. : Roger BOUTRY
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 11 mai à 20 h 30 (Dandelot, p.e. Mondial Musique.)	Au profit des Bourses Musicales du Centre Culturel Hellénique Vasso DEVETZI Ens. Orchest. de Paris Direction : Jean-Pierre WALLEZ Stravinski, Bach Mozart, Haendel
SALLE GAVEAU Samedi 12 mai à 17 h 15 (P.e. Kiesgen.)	Amis Musique de Chambre Quat. LŒWENGUTH Mozart, Brahms, J. Martinon
ABBAYE de ROYAUMONT Samedi 12 mai à 20 h 45 Loc. Durand et 470-40-18 (P.e. Werner et Valmalète.)	AUGUSTIN DUMAY JEAN-PHILIPPE COLLARD violon et piano Beethoven, Franck, Schubert
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN (Métro Bac.) Samedi 12 mai à 21 heures (Dandelot.)	Au profit de l'aide aux lépreux (Fondations Raoul Follereau) VIVALDI Les 4 Saisons - Gloria Solistes, Chœur, Orchestre Direction : Rémi Goussau Location Durand et Fondations 33, rue de Dantzig, Paris-15e
EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives Dimanche 13 mai à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	TRIO NOVALIS Mozart - Schumann Berg - Stockhausen
PALAIS des ARTS 325, rue Saint-Martin Lundi 14 mai à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : Sylvain CAMBRELING avec Olivier CHARLIER, violon et Nathalie BERA-TAGRINE, piano Mozart - Rachmaninov - Lalo L. Maille (première audition)
SALLE CHOPIN-PLEYEL Lundi 14 mai à 20 h 30 (Werner.)	Récital de piano VITALIA BOURSOUK Haydn - Chopin - Liszt Schumann : Etudes Sympho.
THEATRE de L.-JOUVET L'ATHENEE- Lundi 14 mai à 21 heures (P.e. Valmalète.)	Les Lundis Musicaux de l'ATHENEE Récital de la Soprano Sena JURINAC Piano : V. HOKANSON SCHUMANN - BRAHMS
Salle PLEYEL Lundi 14 mai 20 h 30 (p.e. Valmalete Michel Glotz) Loc. ouverte Salle et Durand le 23 avril	Premier Récital à PARIS Shirley VERRETT Beethoven - Schubert Poulenc - Spirituals
SALLE GAVEAU Lundi 14 mai à 21 heures (de St-Ours)	Duo violon et piano MARIANNE BEHRENDT LUCIE ROBERT Bach, Stravinsky, Beethoven
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mardi 15 mai à 20 h 30 (Werner)	Concert donné en faveur des œuvres hospitalières au Liban de l'ORDRE SOUVERAIN de MALTE Récital WALID AKL LISZT - MOUSSORGSKI
SALLE PLEYEL Mardi 15 mai à 21 heures Report du dim. 6 mai (P.e. Valmalète.)	Les Spectacles LUMBROSO et l'ALAP présentent Sviatoslav RICHTER Schubert - Prokofiev
SALLE GAVEAU Mardi 15 mai à 21 heures (De Saint-Ours.)	Récital de piano André GOROG Scarlatti, Brahms
SALLE GAVEAU Mercredi 16 mai à 21 heures (De Saint-Ours.)	Ens. Instrumental de Grenoble Direction : STEPHANE Cardon UDO REINEMANN YVON CARRACILLY Dauvergne, Vivaldi, Debussy, Tisné, Janacek
SALLE GAVEAU Jeudi 17 mai à 21 heures (P.e. Werner.)	Pianistes et Concerts Récital RAFFI PETROSSIAN Scarlatti, Schubert, Chopin
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Jeudi 17 mai à 20 h 30 (Valmalete)	Récital du Pianiste Nikita MAGALOFF Chopin
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 21, Vendr. 22 juin à 20 h 30 Loc. 14 mai Salle, Durand (Valmalète/O.A.I.)	ORCH. PHILHARMONIQUE de BERLIN Herbert Von KARAJAN 21 : Beethoven, Strauss 22 : Mozart, Tchaïkovsky
THEATRE DES CHAMPS ELYSEES Mercredi 23 mai à 21 heures Location ouverte au Théâtre (P.e. Werner et Kiesgen.)	Sous le Haut Patronage de M. Valéry GISCARD D'ESTAING présidé par M. M. PLANTIER Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants GRAND CONCERT avec l'ORCH. SYMPHONIQUE de la GARDE REPUBLICAINE Soliste : GERARD POULET, violon Direction : ROGER BOUTRY au profit des œuvres sociales de l'Assemblée Nationale des Croix de Guerre, des T.O.E et de la Valeur Militaire Moussorgski, Dvorak, Bizet, Tchaïkovsky, Rimski-Korsakov

CONCERTS Radio France

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Mercredi 9 mai à 21 heures — **MOZART - BRUCKNER**. Y. Masterson, F. Buchner, A. Hodgson, S. Estes. Chœurs de Radio France. Orchestre National de France. Dir. : Kasimierz KORD

MUSIQUE POUR TOUS

SALLE PLEYEL Jeudi 10 mai à 20 h 30 — **RAVEL - BARTOK BEETHOVEN**. Sol. : J.-C. Pennetier. Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. Hubert SOUDANT

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Auditorium 105 Vendredi 11 mai à 20 h 30 — **Chopin - Mozart J. Charpentier Milhaud Sciortino - Maché**. Y. HENRY, C. GIROD, D. MY, M. CARDOUZE, J.-Y. FOURMEAU. Ensemble de cuivres DA CAMERA

MUSIQUES SACRÉES

GRANGE de la BESNARDIERE 12 mai Samedi à 16 h 30 — **HAENDEL** JEPHTE. H. Harper, H. Watts, P. Esswood, A. Roden, P. Jeffes, I. Comboy. Chœurs de Radio France. ORCHESTRE de la HAENDEL OPERA SOCIETY. Dir. Ch. FARNCOMBE

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 14 mai à 20 heures — **HAENDEL** SCIPIO. H. Watts, V. Masterson, P. Esswood, A. Roden, P. Jeffes, I. Comboy. ORCHESTRE de la HAENDEL OPERA SOCIETY. Dir. Ch. FARNCOMBE

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 15 mai à 20 h 30 — **Concert BRAHMS**. P. Amoyal, M. Béroff, Jean-Jacques Justafre

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 16 mai à 20 h 30 — Dir. : Seiji OZAWA. Tchaïkovski - Dvorak

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Auditorium 105 Vendredi 18 mai à 20 h 30 — **Skalkottas - Palester Zbar - Makino**. Sol. : Maria SARTOVA. Formation de chambre du NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. : Alex. MYRAT

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T. E. P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Bruno Brel.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Brenda Wootton ; 20 h. 30 : Ballet Rambert.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Chapiteau du plateau Beaubourg, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 18 h. 30 : Ode pour hâter la venue du printemps ; 20 h. 30 : le Navire Night
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 20 h. 30 : V. Hugo contre la peine de mort ; 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Un case de vide.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être ; 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles ; 22 h. 30 : la Liberté d'être fou.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Zoo Story.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : Madame Rose est au parfum.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Triboulet ; 21 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : M. Morelli ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : Plume Latraverse ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Les théâtres de banlieue

La Courneuve, C.C J.-Houdremont, 20 h. 45 : les Ménestriers.
Meudon, C. C. M., 21 h. : D. Guerri, R. Gardi.
Montreuil, T. R. M., 20 h. 30 : Pièce montée.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Genseric.
Ris-Orangis, église du Sacré-Cœur, 20 h. 30 : P. Bouyer, P.-Y. Artaud (Bach).
Sartrouville, Théâtre, 20 h. 30 : Léon-Camille Pontdassets.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland, 21 h. : la Fête des fous.

Les concerts

Mardi 8 mai

Lucernaire, 19 h. 30 : Hommage à L. Durey (Debussy, Honegger, Milhaud...) ; 21 h. : K.-G. Cleary, M. Freudentheil, C. Duarte (Persichetti, Wilder...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre Pro Arte, dir. J. Marichal, sol. S. Ramon (Haendel, Haydn, Mozart, Britten).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de philharmonie, dir. A. Vandernoot, sol. Y. Boukoff (Brahms, Beethoven).
Salle Gaveau, 21 h. : C. Collard (Haydn, Brahms, Liszt).
Salle Cortot, 20 h. 45 : G. Delune et G. Salomon (Chopin, Haendel, Vivaldi...).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : D. Simpson (Bach).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Barbara Cook (Gershwin, Rodgers, Berlin...).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham, sol. N. Denize, S. Burrows, J. Bastin (Berlioz).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : A. Rozmann, musique électroacoustique.
Palais des glaces, 20 h. 30 : Chœur d'enfants de Paris (Palestrina, de Lassus, Josquin des Prés...).
Cité internationale, 21 h. : R. Aussel, guitare (Duarte, de Falla, Mudarra...).
Porte de la Suisse, 20 h. : G. R. R. M. (Radigue, Drogoz, Ferrari).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale J. von Websky (Bach).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz, sol. J.-P. Dion, J.-M. Labylle (Haendel, Telemann).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : P. Rieunier (Franck, Liszt, Messiaen).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Ensemble polyphonique de Versailles et de Paris, dir. J.-P. Lorre (Honegger).
Temple des Billettes, 21 h. : A. Thiel, C. Banchini, G. Murray (Beethoven, Haydn, Mozart...).

La danse

Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Palais des arts, 20 h. 30 : les Grands Ballets d'Afrique noire.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G. R. T. O. P. C. Marcade.
Ranelagh, 20 h. 30 : Poumi Lescaut.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : F. Bréant, F. Blanchard, P. Arroyo ; 22 h. : Kalaparusha Ahra Difda Quartet.
Caveau de la Huchette, 22 h. : René Franc-Orchestra.
Troglodyte, 20 h. : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe ; 22 h. : M. Lobko.
Galerie-Théâtre I. Duncan, 22 h. : M. Zwerin.
Petit-Journal, 21 h. 30 : R. Guérin, E. Bernard.
La Vieille-Herbe, 21 h. : Vermonton Plage.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : le Jour le plus long, de D.F. Zanuck ; 20 h. : le Voyage de la pierre, de M. Kimiai ; 22 h. : Mort à Venise, de L. Visconti.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

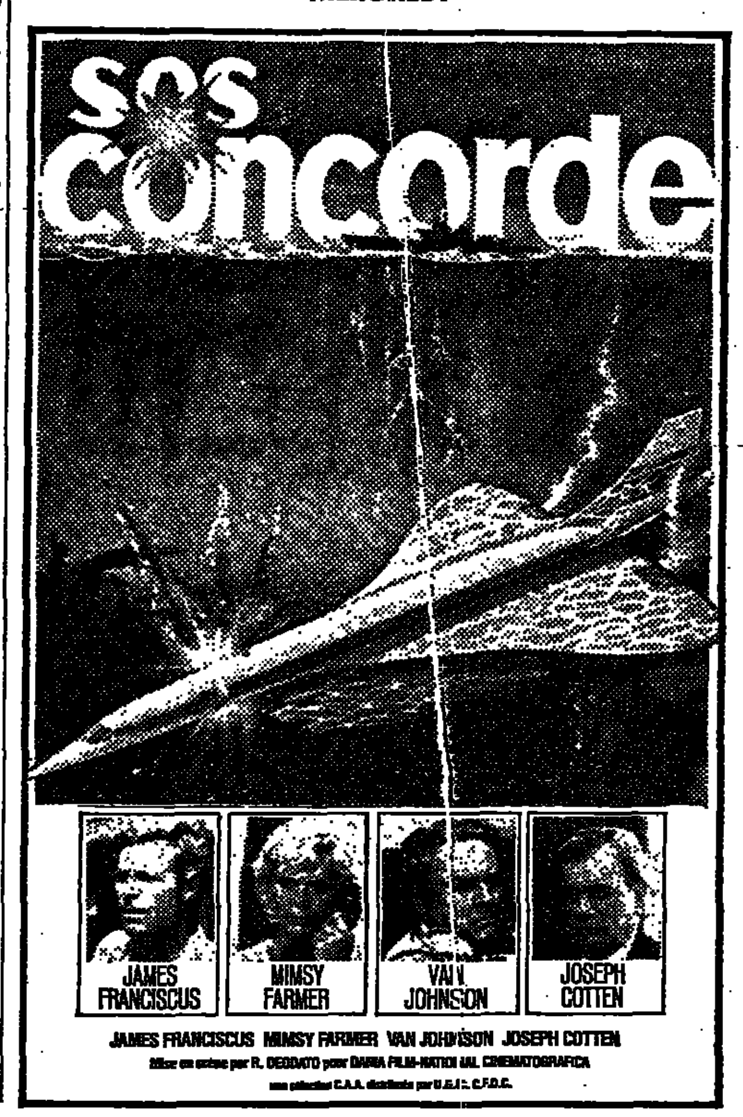
ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
ASHANTI (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15).
BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
COUP DE TETE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
FIDELIO (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat. ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), merc., sam. et dim. en mat. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), mer., sam. et dim. en mat.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MARTIN ET LEA (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MESSIDOR (Suis.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (F.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. et v.o. : Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SALSA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
SERIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SUICIDEZ-MOI DOCTEUR (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76).
SUPERMAN (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

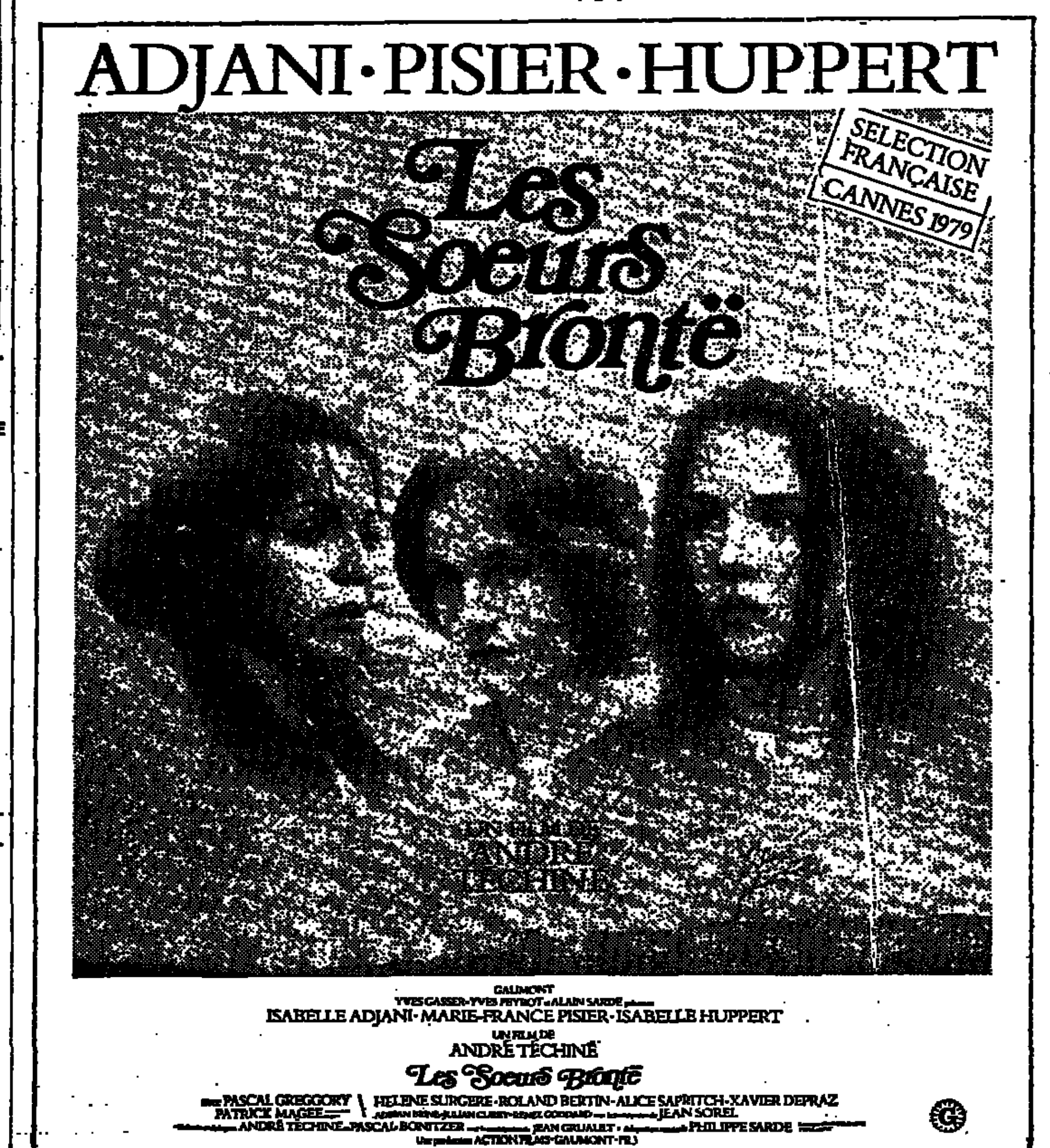
Les films nouveaux

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE, film américain de A.J. Pakula (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN JOUET DANGEREUX, film italien de G. Montaldo (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VUE D'ICI, film français de V. Pinel et C. Zarifan : La Clef, 5e (337-90-90).
HARDCORE, film américain de P. Schrader (**) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TORRE BELA, film germano-portugais, de T. Harlan (v. port.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE, film français de Raoul Ruiz : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République (805-51-33).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE, film français de J.-F. Adam : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
GAMIN, film colombien de Ciro Duran (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES TRENTE-NEUF MARCHES, film anglais de Don Sharp (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CYCLONE, film américano-mexicain de René Cardona (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 heures.
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LENNY (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), 20 h. 15.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), 22 h. 15.





SPECTACLES

Les festivals

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Network.
F. FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h : la Dolce Vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Juliette des esprits ; 20 h. : Fellini-Roma ; 22 h : Satyricon.
J. BOND (v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Vivre et laisser mourir.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Barberousse ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Casque d'or ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique. — II. 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. : Pourquoi pas ? ; 20 h. : Easy Rider ; 22 h. : Midnight Express.
STUDIO DE L'ETOILE, 7e (380-19-93) (v.o.), 14 h. : Pourquoi pas ? ; 16 h. : le Jardin des Finzi Contini ; 18 h. : Pierrot le Fou ; 20 h. : De l'influence des rayons gamma... ; 22 h. : Mean Streets.
ELVIS PRESLEY (v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Ils sont grands ces petits.

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en mat.
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v. f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en soirée.
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HIGH SIERRA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES MALES (Can.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE MASQUE OU DEMON (A., v.o) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
NETWORK (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v. o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
QUOI DE NEUF, PUSSICAT ? (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SALO (It., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 9 au 16 mai)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; mer., jeudi, ven. et sam., à 14 h. 30 : les Indiens Sioux (rencontre animation).
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., à 15 h. et 16 h. : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer et dim., à 15 h : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., à 15 h et 16 h. 30 : Polichinelle (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11) tous les mer., à 14 h. et 16 h. ; les sam., à 15 h. : les Turlupins.
Palais des glaces (878-33-47), mer., à 14 h. et 15 h. 30 : les Fabulettes d'A. Sylvestre ; mer. 16, à 14 h. 30 : le Chat noir.
Théâtre Adyar (878-33-47), mar., à 14 h. 30 ; mer., à 14 h. et 15 h. 30 : les Fabulettes d'A. Sylvestre ; jeudi, à 10 h. et 14 h. 30 : Equipée bizarre du cirque Basile.
Théâtre Astral, Parc floral de la Ville de Paris (374-63-59), mer. et dim., à 15 h. : le Rêve de Kouk le petit machiniste.
Théâtre des Blancs - Manteaux (261-35-36), mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., à 16 h. ; dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre Fontaine (281-08-40), tous les jours, sauf sam. et dim., à 10 h. : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam., dim., fêtes, et le 25, à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre de l'Ombrelle (873-42-59), mer., à 14 h. 30 : le Chat noir (spectacle d'ombres).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., à 14 h. 30 et 16 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Aulnay-sous-Bois (830-08-95), jeudi, à 15 h. ; lundi et mardi, à 14 h. 30 ; mer., à 9 h. 30 : Nef 31.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), mer., jeudi et ven., à 14 h. ; jeudi, à 18 h. 30 : Pulcinella ; mardi et mer., à 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Marionnettes de Budapest.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la Belle et le Clochard, les Burlesques de Méliès, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, Le shérif est en prison, les Douze Travaux d'Astérix, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours, la Princesse et le Petit Pois ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Julia, Retour, les Contes de la lune vague après la pluie, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Un accident de chasse, Une étoile est née, Cap Horn, Docteur Jivago, les Enfants du paradis, les Guichets du Louvre, Drôle d'embrouille, les Chaînes du sang, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où et donc Ornicar, Viva el presidente, les Trois Derniers Jours, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, Laurence d'Arabie, le Bal des vampires, le Troisième Homme, Pain et chocolat, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la Tempête, les Trente-Neuf Marches, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs, la Taverne de l'enfer.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 8 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (S.O.S. couple) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Soirée spéciale Année de l'enfance :

Ce soir, Léonard, on s'couche tard, de Ch. Izard et N. Piers, avec les marionnettes d'Y. Brunier, musique de R. Pouly, réal. M. Sarraut.

Cette émission de variétés destinée aux enfants ouvre la grande opération « Année de l'enfance » proposée par TF 1 les 8 et 9 mai. Tous les numéros sont interprétés par des enfants ou des adolescents. Dans la chambre d'un enfant endormi, la lumière allumée, deux marionnettes sortent d'un disque, fouillent parmi les jouets et découvrent... qu'il y a beaucoup d'enfants artistes.

21 h. 35, Magazine : Des enfants d'aujourd'hui.

Comment vivent les enfants dans différents pays du monde : proposé par Claude Pierrard et Christophe Izard, ce magazine, réalisé par Gérard Bouhuys, ne prétend pas couvrir tous les domaines de l'enfance mais devrait permettre de voir un monde en évolution. Des « muchachos » qui ont monté un cirque en Espagne aux enfants du Liban ; des jeunes Esquimaux de l'Antarctique canadien à Civitavecchia, la petite république créée par des jeunes en Italie...

22 h. 40, Variétés : Gags d'un soir (J.-P. Rambal, Rufus, Guybert...) ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, téléfilm : L'homme qui racontait des histoires, de B. Markowitz, avec M. Balsam, D. Roberts.

Des effets de la violence sur le petit écran.

Vers 22 h., Débat : Procès à la télévision.

Avec Me E. Rubin, avocat, le juge Chazal, président d'honneur de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse ; M. J. Cluzel, sénateur, Mme V. Neinti, mère d'une petite fille violée ; M. J. Cazeneuve, ancien directeur de la 3e chaîne ; MM. F. Mayor, A. Halphen et P. Gosset, journalistes.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Ligue européenne de coopération économique ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA MISSION DU COMMANDANT LEX, d'A. de Toth (1952), avec G. Cooper, P. Thaxter, D. Brian, P. Kelly, L. Chaney Jr.

Pendant la guerre de Sécession, un officier nordiste accepte de passer pour un lâche afin de se glisser dans le camp ennemi pour une mission de renseignements.

Western à la réalisation parfaitement banale, malgré l'originalité du scénario. Pour les admirateurs de Gary Cooper.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Sciences : Que devient la science ?

20 h., Dialogues avec... l'amiral A. Sanguinetti et J.-J. Beucler : L'avenir de l'armée ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Daniel Charles ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le Festival international du livre, à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Le royaume de la musique ;

20 h. 30, Musique à découvrir... « Concerto pour basson et orchestre » (Bodin de Boismortier), « Concerto d'octobre », pour clarinette et cordes (Bondon), « Clés » pour douze cordes (Taira), « Sérénade » pour violon, cordes, quatre percussions et harpe (Bernstein) par les musiciens de France, direction A. Rabot, avec M.-C. Jamet, harpe, J. Camosi, timbales, A. Rabot, basson, L. Temerson, violon, R. Fontaine, clarinette ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Le violon ; 1 h., Jazz-pastel : Le cabaret du jazz (Cahen-Lockwood).

MERCREDI 9 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi : en direct de Côte-d'Ivoire ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Soirée spéciale Année de l'enfant : Le crime des innocents, d'après le livre de J. Viot, réal. R. Dallier, avec A. Deleuze, B. Pradal, J. Danno, J. Péméja.

Des gosses de la Butte, de bons petits diables pas méchants, sont mêlés à une stupide histoire d'homicide par imprudence. De méchantes gens les font chanter. L'amour triomphe, mais pas l'histoire.

22 h., Dramatique : l'Enfant de la Porta Rossa, d'après Andersen, réal. J.-P. Roux, avec A. Saint-Gully, M. Nastorg, G. Baladou ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (Les métiers de l'aéronautique).

22 h. 20, Cinéma : Cannes noir sur blanc, de F. Chalais.

Le Festival de Cannes évoqué par le journaliste François Chalais à travers ses propres souvenirs.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Edgar Faure ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : les Jardins secrets, de J. Marbœuf, d'après « Une femme prisonnière », de J.-J. Gauthier, adapt. et dial. de J.-L. Bory et J. Marbœuf, avec A. Sapritch, D. Manuel, C. Maurier.

Félix Lelorion, artiste peintre, et sa maîtresse, Valérie Krebbs, qui ne sont plus des jeunes gens, vivent dans un grand appartement délabré avec une veuve quinquagénaire dont ils ont fait leur esclave ménagère et amoureuse. Les souffrances de trois êtres dans un appartement merveilleusement photographié. Raffinement et émotion. Un film qui trouble. Un « événement ».

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes, de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, La science en marche : La sexologie aujourd'hui.

20 h., Concours international pour quatuors à cordes à Evian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de la salle Pleyel à Paris... « Requiem » (Mozart), « Te Deum » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, chef des chœurs J. Jouineau, dir. K. Kord, avec V. Masterson, A. Hodgson, S. Estes et E. Buechner ; 23 h., Ouvert la nuit : « Le violon » ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

— VU —

VOLS VACANCES

On se demande à qui songeait M. Jean-Louis Servan-Schreiber en soumettant lundi à son questionnaire le P.-D.G. d'Air France, M. Pierre Giraudet. Qui croyait-il intéresser? Quatre-vingt-dix pour cent des Français n'ont jamais pris l'avion de leur vie, il le sait, il l'a dit en début d'émission. Sur les dix pour cent restants, il faut retrancher tous les hommes d'affaires et tous les employés — contremaîtres, marins, routiers — qui ne se préoccupent guère du prix du billet : ce n'est pas eux qui le paient, c'est l'entreprise. A sept semaines des vacances de juillet, en revanche, et huit jours après la hausse de 6 à 7 % sur les tarifs de tous les vols internationaux — on n'en a pas dit un mot à l'antenne, curieux ! — seuls les touristes en puissance et accessoirement le potache rêvant de devenir pilote de ligne — bon métier, nos navigants sont les mieux payés du monde, — auront eu le courage de veiller aussi tard pour savoir ce que réserve ce ciel enfin entrouvert à la libre concurrence, et donc plus accessible en principe.

Sur le chapitre, essentiel pourtant, des charters, on a eu droit au couplet traditionnel : Laker (1 200 F le billet Londres-New-York), c'est très bien mais c'est très moche. En période de pointe on attend des heures, des journées entières, on couche par terre dans un petit aéroport de province en Angleterre. Imaginez quinze mille personnes enroulées dans des sacs de couchage à Roissy ; M. Giraudet en frémissait. A ce propos, son interlocuteur aurait pu lui signaler depuis plus de deux ans déjà la traversée de l'Atlantique pour à peine plus cher depuis plus de deux ans déjà (la Pan Am et la T.W.A., entre autres, se sont empressées de l'offrir à leur aimable clientèle), au départ de Heathrow ou de Kennedy. Et sans faire la queue. Nous en parlons d'expérience. Avec le plateau-repas et le film en prime. Alors le fait qu'Air France se soit enfin décidé à fixer à 1 850 F ou 2 100 F, « selon les saisons », le prix du billet au départ de Paris n'a rien de tellement extraordinaire.

La liste — on aurait pu nous la communiquer, elle n'est pas longue — des nouveaux vols vacances, direction Istanbul, Londres, Palma, les Antilles, Athènes et peut-être Tel-Aviv, ne comprend, hélas, ni Francfort ni Amsterdam, plaques tournantes des charters et des petites compagnies étrangères en direction du Proche-ou de l'Extrême-Orient, de l'Afrique noire et même de Haïti. On sera nombreux à le regretter.

A part ça, on a évoqué, ou plutôt on a ressassé, l'exigence des couloirs aériens et la nécessité de changer les installations de contrôle, la bonne gestion et l'indépendance à l'égard du pouvoir dont bénéficie la Lufthansa, et naturellement les servitudes qu'ont été, que sont toujours, pour Air France la Caravelle, le déménagement à Roissy et le déficit de ce fâcheux Concorde, qui coûte, rendez-vous compte, 4 000 F par passager au contribuable français. C'est dément. D'autant que le supersonique à la portée du cochon de payant, du vulgaire pékin, c'est pas pour demain, pas même avant le siècle prochain. M. Giraudet a bien été obligé de l'admettre. Nous, la question qu'on aurait aimé lui poser, elle est toute bête : quand interviendra la prochaine hausse du prix du billet, ou plutôt de la précieuse carte d'embarquement pour le pays de nos rêves et de nos économies ?

CLAUDE SARRAUTE.

INTERVENTION DE LA POLICE DANS LES STUDIOS DE RADIO-CLÉMENTINE

● Le matériel de la station pirate de Sartrouville — Radio-Clémentine — a été saisi le lundi 7 mai, à la suite d'une intervention des services de la police judiciaire de Versailles, qui, renforcés par des gendarmes mobiles, ont interrompu vers 20 h. 15 l'émission commencée à 20 heures. Radio-Clémentine, lancée le 19 février avec l'appui de diverses associations locales et de partis de gauche, émettait ainsi un lundi sur deux depuis la M.J.C. de Sartrouville, entre 20 heures et 22 heures. Les forces de police ont vérifié l'identité d'une quarantaine de personnes venues à la rescousse des animateurs. Ces derniers ont été interrogés par les inspecteurs du S.R.P.J. de Versailles durant une partie de la nuit.

● *M. Gérard Pruvost* vient d'être nommé directeur général de la SOMERA R.M.C. Proche-Orient. Il remplace M. Jean Heurgon.

[M. Pruvost, diplomate, ancien élève de l'ENA (1960-1962), a été successivement à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères (Afrique Levant) puis en poste au Caire et à Bonn, puis sous-directeur du protocole à l'administration centrale. Il était depuis 1973 conseiller technique pour les affaires internationales de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad).]

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

DU 4 AU 8 JUILLET

Le C.S.I.O. de France à Longchamp

Après une bonne décennie d'un destin quelque peu voyageur, jalonné de succès mitigés (La Baule et ses tribunes désertes, Nice allergique à Pégase), le concours de sauts d'obstacle international officiel (C.S.I.O.) de France semble promis cette année à un retentissement tel que n'en a jamais connu son histoire. L'hippodrome de Longchamp, autrement dit le royaume des bolides en plat, accueillera du 4 au 8 juillet prochain, dix jours exactement après le grand prix de Paris, les sauteurs venus de tous les horizons. Quatorze nations sont déjà engagées.

Les neuf épreuves, dont la Coupe des nations disputée vendredi 6 juillet, seront courues face aux tribunes du pesage dans un rectangle de 150 mètres de long et 50 mètres de large, l'ensemble centré de part et d'autre du premier poteau d'arrivée. Toutes les précautions auront été prises pour assurer la protection de la plus belle moquette de France : la piste sera recouverte d'un sol artificiel spécialement étudié pour le saut d'obstacle et permettant au gazon de supporter ce matériau sans dommage.

Les loges, les tribunes, les gradins, le « parterre » mettront à la disposition du public plus de quinze mille places assises. Toutefois, une question se pose à l'amateur pointilleux : au niveau du deuxième étage, la vue y est plongeante, si bien que les obstacles risquent de paraître comme écrasés ou posés à même le sol, d'où la difficulté de juger avec précision l'effort du cheval au passage des barres, la technique et le talent du cavalier à l'instant où il se trouve étroitement associé à cet effort. Il paraît que cette objection n'est pas à craindre, qu'une expérience a déjà eu lieu à la satisfaction générale. Partageons cet optimisme en espérant que nous n'aurons pas à y revenir...

Parmi les présentations offertes encore au public, en marge du concours hippique proprement dit, on retiendra celles du Cadre noir du manège de Saumur, du régiment de cavalerie de la garde républicaine de Paris, celles enfin des équipages de vénerie et des attelages.

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

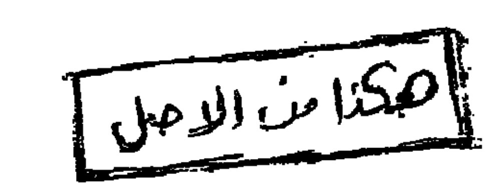
Hinault sur la courbe ascendante

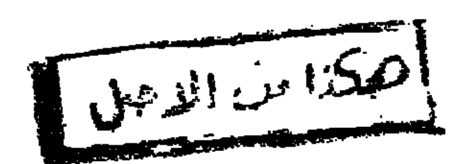
Le Tour de l'Oise, au palmarès duquel figurent des routiers de solide notoriété comme Caput, Guimard ou le Belge Tierlinck, inaugure traditionnellement la période des épreuves par étapes françaises. Cette année, il a servi de test à Bernard Hinault, et le test s'est révélé tout à fait satisfaisant puisque le champion de France a terminé en vainqueur, dimanche 6 mai à Creil, après avoir occupé le commandement de bout en bout.

Avec ses trois jours de course, le Tour de l'Oise ne saurait être comparé au Dauphiné libéré ou au Midi libre. Il n'en a pas moins confirmé la bonne condition physique de Bernard Hinault, déjà vainqueur de la Flèche wallonne, qui a comblé le retard de sa préparation et qui s'oriente, semble-t-il, vers son meilleur niveau. Son objectif de l'année sera une fois encore le Tour de France, et l'on peut supposer qu'il a effectué en début de saison une rentrée volontairement prudente, afin de concentrer ses efforts sur quelques points précis en suivant une progression régulière. Son plan s'opposerait ainsi à celui d'un Zoetemelk, avide de victoires, qui convoite un nouveau succès dans le Tour d'Espagne.

RUGBY

● *Roger Lerou*, qui fut pendant vingt et un ans (de 1945 à 1966) sélectionneur unique de la Fédération française de rugby, puis président de la section rugby du Racing Club de France, dont il fut le capitaine pendant quatorze ans, après y avoir adhéré en 1911, est décédé à Paris, lundi 7 mai, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était né le 22 avril





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche
Pour Société Nationale Algérienne de Matériaux de Constructions

DIVISION ENGINEERING et DEVELOPPEMENT (études et suivi de travaux industriels).

- Ingénieur génie civil — 3101 M
- Ingénieur charpente métallique — 3158 M
- Ingénieur fluides (eau industrielle, eaux usées, gaz) — 3159 M
- Ingénieur électricien (automatisme) — 3123 M
- Ingénieur chimiste process ciment — 3155 M
- Ingénieur process pour fabrication de produits à base silico-calcaire — 3156 M
- Ingénieur céramiste produits rouges et céramique sanitaire — 3157 M
- Ingénieur électromécanicien pour étude et entretien matériel transport matières (bandes transporteuses) — 3105 M

DIVISION RECHERCHE et ETUDES GEOLOGIQUES

- Hydrogéologue — 3140 M
- Ingénieur des mines — 3137 M
- Ingénieur céramiste (laboratoire) — 3128 M

Une expérience professionnelle de 10 ans minimum est requise.
Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

Directeur Général

Marque prestigieuse de prêt à porter recherche pour sa société implantée aux USA (Côte Est) son Directeur Général
Le candidat retenu devra nécessairement :
- maîtriser parfaitement la langue anglaise
- être un excellent gestionnaire
- connaître le domaine du prêt à porter.

Adressez CV, photo et prétentions à :

DAPHNE SAMSON
Conseil en recrutement
32, rue de Sablonville - 92200 NEUILLY/SEINE.

EDUCATION-FORMATION
3 Ingénieurs Grande Ecole

Société d'ingénierie recherche pour développer les activités de son département Education-Formation, 3 Ingénieurs Grande Ecole.

Il auront la responsabilité de contrats de formation à l'étranger : conception et mise en œuvre de systèmes éducatifs, direction d'équipes. Les domaines de formation concernés sont l'enseignement supérieur : instituts et la formation professionnelle : inter et intra entreprises.

Les postes exigent une expérience de 10 ans en formation permanente, conseil en production ; l'habitude des contacts et des négociations à haut niveau ; une maitrise totale de la langue anglaise, écrite et parlée ; des séjours à l'étranger.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 8955 M à rsc carrières - 92, rue bonaparte - 75006 PARIS, qui nous la transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL recherche pour développer ses activités en AFRIQUE, un

consultant gestion industrielle

Le candidat, ingénieur diplômé d'une Grande École, 30 ans minimum, aura acquis, de préférence, son expérience dans le secteur industriel ou minier, d'abord dans les domaines techniques puis dans la gestion. Avoir été exposé à l'Outre-Mer serait un atout.

Une première affectation de longue durée dans une capitale de l'Ouest africain est proposée, au sein d'une équipe de haut niveau.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 3578, qui transmettra.

FF500millions - 3years - technical building - reinforced concrete structure - special foundations - will you be - responsible for the completion of this project?

- Chief engineer. With overseas experience with contracting or engineering company *(ref. 41-15)*
- Mecanical engineers and electrical engineers *(ref. 43-15)*
- Assistant chief engineer. With good education and field experience with a contracting company *(ref. 42-15)*
- Side supervisors *(ref. 44-15)*
- The project is located in Jeddah.

Please send, in confidence, C.V. with telephone number, picture and indicate the reference to

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS

Important Groupe privé de développement industriel à vocation internationale recherche pour son siège A ABIDJAN

CONTROLEUR FINANCIER

Directement rattaché à la direction générale et travaillant en étroite collaboration avec les responsables financiers des différentes sociétés ivoiriennes du groupe, sa mission consistera principalement en :

— définition de procédures financières et comptables communes aux différentes sociétés dont il devra suivre la mise en place ;
— coordination de la politique financière du groupe ;
— définition d'un management information system ;
— audit interne ;
— suivi et analyse des résultats financiers des sociétés ;
— assistance aux sociétés en matière financière, comptable et fiscale ;
— évaluation de projets d'investissements.

Cette offre s'adresse à une personnalité dynamique, persévérante et consciencieuse — 30 ans minim. — ayant une formation supérieure de gestion et justifiant d'une expérience comptable et financière solide dans une fonction analogue.

Notions d'Anglais appréciées.

Nous offrons une rémunération attractive, le statut de cadre expatrié et un intéressant plan de carrière.

Adresser C.V. dét. et photo à : FORMES et IDEES, 1 bis, rue de Paradis, 75010 PARIS, qui transm.

directeur d'audit

Cabinet International d'Audit recherche un Expert Comptable/Commissaire aux comptes pour créer et diriger un nouveau bureau dans le Sud-Ouest du Pacifique. Les candidats auront des connaissances approfondies en comptabilité et fiscalité ainsi qu'une expérience dans un cabinet international d'audit au niveau Directeur "Manager". L'anglais écrit et parlé est nécessaire et une certaine connaissance des mini-ordinateurs serait appréciée.

Rémunération élevée, logement et voiture de fonction plus avantages expatriés et exonéré d'impôts.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous réf. 7254-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

E. S. T. E.

recrute dans l'immédiat

— DES MONITEURS DE GRUES TOUS TYPES
— 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Avantages :
— Salaire intéressant.
— Transport assuré.
— Situation stable et d'avenir.
— Nombreux avantages sociaux.
— Cadre de travail agréable.

Ecrire ou se présenter à :
E.S.T.E. Zone Industrielle de Chaâb Ersas, 4e km route de Batna, Constantine (Algérie), muni des références professionnelles.

directeur administratif et financier
ALLEMAGNE

GROUPE AGRO ALIMENTAIRE INTERNATIONAL recherche pour sa filiale de FRANCFORT en developpement, C.A. DM 200 M, UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Bilingue Français-Allemand, de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, il apportera une experience de gestion de produits à forte rotation.

En liaison directe avec la maison mere et en contact journalier avec le commercial, il assurera la gestion de la tresorerie, l'élaboration de tous documents de gestion et participera à la vie de l'affaire.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V., sous reference 030-M à Degré, 11, rue la Boetie, 75008 Paris (Reponse et discretion assurees).

degré
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INDUSTRIE LOURDE DU BOIS recherche pour FILIALE DU GABON

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour prendre la responsabilité de l'unité de Contreplaqués.

Poste qui conviendrait à Ingénieur (A.M. ou équivalent) ayant exercé des fonctions similaires pendant quelques années et possédant une première expérience de l'Afrique.

Adr. lettre candidature, C.V. et prétentions, sous sous la référence 3.041 à : P. LICHAU S.A., B.P 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES
recherche pour son centre de
KOUROU (Guyane française)

UN INGÉNIEUR CHEF DU DÉPARTEMENT QUALITÉ-FIABILITÉ

Il est responsable du bon fonctionnement de l'organisation qualité mise en place sur le Centre vis-à-vis de la Direction de celui-ci.

Il est chargé de compléter et d'adapter la réglementation technique du Centre dans le but de satisfaire les objectifs qualité faisant l'objet d'un programme d'actions qu'il doit gérer.

Anglais souhaitable.

Adresser C.V. et prétent. au Service du Personnel : 129, rue de l'Université, 75007 PARIS.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
recherche pour grands projets dans le domaine spatial en
GUYANE

INGÉNIEURS MÉCANICIENS confirmés
Formation ARTS et METIERS ou équivalent

AGENTS TECHNIQUES
Niveau V
Formation BTS ou équivalent

POUR :
— Elaboration et suivi des plans d'opérations.
— Rédaction des procédures de mise en œuvre de divers systèmes (mécanique, fluides...)
— Direction et réalisation des opérations de montage, etc.

Expérience de 5 à 10 ans en manutention mécano-soudure, mise en œuvre de fluides, cryogénie, etc.

Missions de longue durée, indemnités élevées.

Adresser C.V. et prétentions à M. PEUGNET, B.P. 88 - 75840 - PARIS Cedex 17.



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

L'Entreprise Nationale d'Etudes et de Réalisations

ÉCOTEC

RECRUTE
— **INGÉNIEURS Génie Civil**
— **ARCHITECTE**

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à **ECOTEC**
Direction de l'Administration Générale
4 et 6, boulevard Mohamed V - ALGER

SCAT

recherche
pour chantiers longue durée
MOYEN-ORIENT, déplacements en célibataire,

UN INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN
connaissant machines traitement des plastiques. Allemand souhaité.

4 SPÉCIALISTES
pour station de traitement des eaux.

UN INGÉNIEUR CHIMISTE
DEUX INGÉNIEURS INSTRUMENTISTES

Env. C.V. : rue Pierre-Cote, Z.I. NORD, B.P. 182, 71105 CHALON-SUR-SAONE CEDEX
Téléph. : 16 (85) 46-20-56

CADRE FINANCIER

MISSION :
Adjoint Adm. et Financier du Directeur Général d'une Sté Industrielle basée à Valence en Espagne, Filiale d'un Important Groupe Européen.

VOS RESPONSABILITES :
- Gestion courante de la Trésorerie. Elaboration des budgets.
- Contrôle de gestion. Contrôle des Services Internes.
- Supervision du Chef du Personnel et du Service des Payes.

VOTRE PROFIL :
Vous parlez couramment l'espagnol. 26 ans minimum. Vous avez une formation ESSEC, HEC ou SUP. de CO.

VOTRE EXPERIENCE :
3 ou 4 ans dans la Banque ou dans l'Entreprise, au sein d'un service comptable et financier, dans un Cabinet d'Expertise Comptable ou Cabinet d'Audit.

VOTRE AVENIR :
Nous offrons de rapides possibilités d'évolution.

ANNE RAYNAUD CONSEIL,
chargée du recrutement vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss. réf. 1099, 34 rue de Léningrad 75008 Paris.

ARC

Importante Société Minière exerçant son activité au TOGO propose un poste de

PILOTE, CHEF DU SERVICE MARITIME

Capitaine au long cours ou capitaine de 1ère classe pour pilotage navires minéraliers jusqu'à 50.000 tonnes et gestion des matériels et personnel du service.
Rémunération en conséquence - Maintien du statut d'inscrit maritime - Logement assuré dans cité agréable - Congés annuels - Possibilité de scolarité.

Envoyer C.V., prétentions sous N° 7189 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique emplois « INFORMATIONS DIVERS ».





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



recherche pour sa DIRECTION ORGANISATION et INFORMATIQUE (2 IBM 370/138 – 80 personnes)

chef de projet

pour lui confier après une période de formation si nécessaire, la responsabilité de concevoir, développer et réaliser de nouveaux systèmes informatiques de gestion (production, commerciale, administrative). Ce poste, situé à MULHOUSE, conviendrait à

jeune ingénieur

ou diplômé d'enseignement supérieur (Maîtrise de Math. ou Sciences Physiques...), ayant le goût des contacts et attiré par les problèmes d'organisation et de TRAITEMENT EN TEMPS REEL. Cette fonction peut permettre au titulaire de poursuivre une carrière très diversifiée au sein de la société.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1739 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL
résidence MEUSE

P.M.I. Fabricant de SIEGES ET SALONS D'AMEUBLEMENT, d'implantation nationale, située dans la MEUSE, recherche pour faire face à son développement son DIRECTEUR COMMERCIAL.
Directement responsable auprès de la Direction Générale, ce Cadre de 30 ans minimum aura pour mission de définir la politique commerciale de la société, dans le cadre d'une restructuration du réseau national.
Homme de terrain, il saura recruter, former, animer et fixer les objectifs de la force de vente (lui-même se réservera les négociations importantes à haut niveau).
De plus, imaginatif et créatif, il participera aux différentes études et applications des opérations de marketing et promotion des ventes.
Une première pratique de l'exportation serait souhaitable (impliquant la connaissance de l'anglais et/ou l'allemand).
Si elle constitue un avantage personnel, l'expérience des produits d'ameublement n'est pas indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 3769, à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS qui transmettra.
Réponse et discrétion totale assurées.



Directeur Commercial
200 000 F +
Marseille

Riviera

La Société M.P.M.P. Rivièra qui fabrique et distribue des bacs à plantes et des produits industriels recherche un directeur commercial afin de faire face à son développement.
Son rôle sera à la fois celui d'un :

Directeur de marketing

(conception d'une stratégie commerciale : choix des canaux de distribution et de la politique de diversification des produits...) et d'un :

Directeur des ventes

animation et gestion du réseau de ventes, conduite des négociations importantes, développement de l'exportation.
Le candidat que nous retiendrons devra faire preuve d'une expérience de direction commerciale complète et réussie acquise dans le domaine des produits destinés au Grand Public. Une formation de type H.E.C., ESSEC ou ESC et la pratique courante de l'anglais sont indispensables, la connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire apprécié.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1083 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE RESPONSABLE GESTION
BORDEAUX

Votre formation supérieure Ecole de commerce IEP, DECS, Maîtrise de gestion vous a permis d'acquérir de bonnes bases comptables et de gestion.
Vous avez pu les tester dans quelques stages longs ou mieux, lors d'une première expérience. Vous êtes donc prêt à prendre des responsabilités.
Celles que nous vous proposons : la prise en charge de l'administration et de la comptabilité d'une agence au C.A. de 15 millions de francs exerçant une activité de service technique de type industriel.

Nous sommes une société de négoce et de service technique au C.A. de 2 milliards de francs implantée sur l'ensemble du territoire et dans quelques pays d'Europe.
L'équipe de direction de cette agence étant particulièrement jeune le candidat devra avoir un profil qui lui permette de s'adapter ainsi que d'évoluer ensuite dans l'ensemble de la société.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf. 1810 à SWEERTS B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Société Industrielle NICE-COTE D'AZUR
Composants électroniques à usage professionnel
recherche

jeunes ingénieurs

Même débutants pour
FABRICATION ET DEVELOPPEMENT

FONCTION :
- Industrialisation de composants
- Conception et amélioration de technologie
- Gestion atelier de fabrication

SPECIALISATION SOUHAITEE :
- Mécanique - micromécanique - électricité et automatismes.

Il sera répondu à toute candidature correspondant aux critères suivants :
- Ingénieur diplômé Grande Ecole
- Pratique de l'anglais

Adresser C.V., photo et prét. s/réf. 2515 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



DIRECTEUR DES VENTES

Le poste est à pourvoir dans l'une des filiales régionales de notre groupe, leader dans son secteur, la distribution de produits d'équipement de la maison.

Il conviendra bien à un homme jeune, disposant d'une bonne expérience commerciale et d'une formation générale supérieure, se sentant capable de superviser plusieurs magasins en étant responsable, devant la direction générale, de la réalisation de leurs objectifs commerciaux, économiques et sociaux.

La rémunération, l'étendue des responsabilités, l'évolution possible, rendent ce poste particulièrement motivant pour des candidats de valeur.

Discrétion assurée aux personnes intéressées qui voudront bien écrire à Monsieur Simon MATHIEU — Groupe DARTY - Tour Rosny II, 93118 ROSNY-SOUS-BOIS Cédex.

4, rue Massenet 75016 Paris



Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

UN IMPORTANT GROUPE NATIONAL CREE UNE FILIALE POUR EXPLOITER ET GERER UNE UNITE TRES AUTOMATISEE.

Nous constituons l'équipe qui recrutera et formera le personnel; démarrera cette unité et en assurera l'exploitation. Les membres de cette équipe seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs (X-ECP-Mines-ESE) auront une solide expérience de commandement acquise dans des postes opérationnels et dans des secteurs impliquant la conduite d'ensembles automatisés (industrie lourde - marine - aviation...).

Nous recherchons :

Le directeur de la filiale
10 à 15 ans d'expérience incluant gestion générale politique de personnel, relations extérieures. Réf. DL 430 CM

L'ingénieur chef de l'exploitation
8 à 10 ans d'expérience incluant organisation, gestion budgétaire, amélioration des systèmes d'exploitation. Ref. EM 431 CM

L'ingénieur-chef de la maintenance
8 à 10 ans d'experience de maintenance impliquant connaissances techniques polyvalentes (automatismes - courants forts - mécanique). Réf. FM 432 CM

Postes grande ville Nord France.

Pour son CENTRE INFORMATIQUE
ORGANISME SOCIAL
MARSEILLE
recherche URGENT

chef comptable

CREATION DE POSTE

- 35 ans minimum
- il est exigé DECS complet expérience pratique en comptabilité générale et analytique - utilisation courante de l'informatique
- rattaché directement au Responsable du Centre, il prendra en charge toute la comptabilité et mettra en place les procédures et circuits nécessaires.
- rôle autonome opérationnel et de coordination

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 95-M à Guillon Sélection (Réponse et discrétion assurées)
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

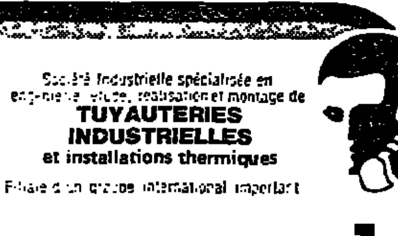
guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Important groupe industriel de l'OUEST recrute pour son Service du Personnel

Jeune Diplômé d'Etudes Supérieures
(Grande Ecole ou Universitaires)

Cette fonction d'assistant requiert davantage de qualités d'animation et d'organisation que d'aptitude à l'administration et à la gestion.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 109 à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.



Société Industrielle spécialisée en engineering, étude, réalisation et montage de
TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
et installations thermiques
Filiale d'un groupe international important

proposal engineer

Ingénieur de formation et ayant déjà une bonne expérience pratique d'engineering et de construction d'unités industrielles, il aura pour mission de mener l'étude approfondie des conditions d'exécution des contrats de construction, tant en France qu'à l'étranger.

[illegible] ans mini.
Anglais pratique impératif.
Poste évolutif basé à MARSEILLE.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP, à Paris, SVP 11-11 ou à Marseille (91) 54 92.55, qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Réf. : M. 125.

Information Carrière SVP Marseille (91) 54.92.55

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 13001 Marseille 48 rue Grignan

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes une S.A. employant 35 personnes en Aquitaine
Chauffage - Tuyauterie industrielle - Climatisation Géothermie - Sanitaire
réalisant un C.A. de 6 millions.
Nous recherchons un

DIRECTEUR TECHN.-COMMERCIAL de P.M.E.

gestionnaire commercial, ingénieur ou technicien
Cette affaire possède une excellente réputation technique et un bon carnet de commandes.
Adr. lettre de candidature et C.V. n° T 012.817 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

FFF GROUPE IMMOBILIER d'importance nationale

poursuivant son expansion dans la région CENTRE - LOIRE cherche un

CHEF DE PROJETS

Sous l'autorité du responsable de l'Agence d'Orléans, son activité couvrira l'ensemble de la maitrise d'ouvrages d'opérations locatives et en accession, de la recherche foncière à la livraison des logements.

Une formation supérieure, économique ou juridique ainsi qu'une première expérience dans l'immobilier permettront au candidat retenu de répondre aux exigences de ce poste.

Envoyer C.V. à F.F.F., 159, rue Nationale 75640 PARIS CEDEX 13.

LE SILICIUM SEMI-CONDUCTEUR
S. S. C.
FILIALE DE



THOMSON-CSF

recherche pour son Usine de TOURS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant quelques années d'expérience industrielle, si possible dans le domaine des composants Semi-Conducteurs.

Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit et photo, au Service du Personnel de THOMSON-CSF, Division Semi-Conducteurs, 50, r. J.-P.-Timbaud B.P. N° 5 - 92403 COURBEVOIE.

FILCLAIR S.A. 70 personnes
Leader du secteur: Serres à couverture plastique et charpentes tubulaires recherche son futur

adjoint au directeur commercial

environ 35 ans – Formation commerciale supérieure.
Expérience réussie dans l'animation et la gestion d'un réseau de vente de biens d'équipements agricoles.

Il sera dans un premier temps responsable du service administratif des ventes France.
Lieu de résidence: AIX-EN-PROVENCE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à:
CEDEC S.A. - 32, rue de Malatrex
1201 GENEVE (Suisse)
sous la réf. 6166.

HAVAS CONTACT

Importante Société de Distribution de Produits Laitiers
(Région de l'Ouest)
leader dans sa branche
recherche

UN ANALYSTE DE CONCEPTION

qui participera à la mise en place d'un nouveau matériel.
Bonne formation (niveau D.U.T.),
Connaissance temps réel.
Expérience de l'encadrement et de la conduite de projet.

Discrétion assurée. Env. C.V. + photo + prétentions aux DISTRIBUTEURS ASSOCIES, n° 01.308
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15

هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur "marketing programs"

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale, spécialisée dans la recherche, la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air.

Nous employons en Europe 1200 personnes et réalisons un chiffre d'affaires de 300 millions de francs.

Nous recherchons, pour notre division commerciale, un (e) ingénieur intéressé (e) par la réalisation d'applications informatiques d'ingénierie et marketing.

Rattaché (e) au responsable development marketing, il (elle) :
- fera l'analyse informatique des problèmes commerciaux,
- tiendra à jour les programmes existants,
- s'occupera du réseau téléinformatique européen de la société.

En AOUT 1979, la division commerciale étant transférée à EPINAL, ce poste est à pourvoir dans cette localité, les premiers mois d'emploi se passeront dans la région parisienne.

Vous êtes ingénieur diplômé (e), avec une première expérience en informatique, (ou mini-informatique), vous connaissez le Fortran et le PL 1, vous avez le sens des contacts humains et parlez l'anglais.

Alors envoyez-nous votre C.V., photo et prétentions à :

TRANE Air Conditioning
Market Development Department
EUROPA 104
94352 RUNGIS CEDEX

RIVOIRE & CARRET

recherche DES INGENIEURS pour ses Usines Nord et Sud, ayant :
- une formation Sup Elec, A et M ou similaire
- 33 ans minimum
- 5 à 10 années de pratique industrielle sur le terrain

responsable de fabrication

Il est demandé 5 années d'expérience dans des fonctions d'entretien ou de production en position hiérarchique

responsable des activités méthodes

Il s'agit d'une création de poste. Rattaché au Directeur d'Usine, il aura pour mission principale d'adapter les produits aux conditions de production les plus économiques. L'amélioration du prix de revient doit être son souci constant.

Les candidats devront prouver une expérience réussie dans un poste similaire. La rémunération sera fixée en fonction des compétences acquises.

Notre discrétion est absolue.

Envoi première lettre manuscrite, C.V. complet, photo et prétentions à RIVOIRE & CARRET, Relations du Travail, B.P. 518 13219 MARSEILLE Cedex 1.

VENDOMOIS entreprise industrielle

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

(référence 411)

Formation E.S.C., D.E.C.S., etc. Sous la responsabilité du directeur financier, il devra assurer l'animation de l'équipe comptable, mettre en place le contrôle budgétaire et préparer l'implantation d'un équipement informatique.
Rémunération : 65.000 à 85.000 F.

L'entreprise recherche aussi :
UN PROJETEUR CONFIRME
(référence 412)
UN DESSINATEUR
B.T.S. construction mécanique
(référence 413)
Pour avoir des informations, vous pouvez tél. à M. Cadiergues (47) 61-55-20

Env. C.V., photo et prét. à WEC Conseil d'entreprise, 19, rue Jehan-Fouquet, 37000 TOURS.
C.S.N.C.R. Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

---

Dans le cadre de son expansion IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION recherche :

UN CHEF D'ENTREPOT ÉPICERIE

Ce cadre aura pour mission de conduire les services exploitation en vue d'assurer les opérations de réception, stockage, préparation et expédition des marchandises, préparer et gérer les programmes d'activité quotidiens, rechercher des améliorations à apporter à l'outil d'exploitation, gérer les budgets de fonctionnement et d'investissement établis avec sa hiérarchie.

Si vous pouvez justifier d'une expérience d'environ 5 à 10 années dans un poste similaire, adressez-nous votre C.V., photo, prétentions à no 10.169, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PROVINCE OUEST

JEUNE CHEF DE FABRICATION grande série

28 ANS MINIMUM.
FORMATION DE TYPE ARTS ET MÉTIERS
100 000 F + / AN.

Employant 2 000 personnes notre Société est le premier producteur français dans sa spécialité (équipements ménagers) nous devons préparer la succession à terme du responsable de l'un de nos départements autonomes de production.
L'ingénieur que nous recherchons y sera préparé en prenant en main un sous ensemble de près de 400 personnes réparties entre la fabrication et ses services techniques dont il assurera l'organisation et la gestion.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau.
Information Carrière SVP 11-11
Réf. 650

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPTE ENTREPRISE GRENOBLOISE (ÉLECTRONIQUE)
recherche

DEUX INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(E.S.E. - TÉLÉCOM - E.N.S.E.R.G. ...)
avec sérieuse expérience industrielle pour poste RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

1er POSTE :
Avec expérience dans les domaines de la physique des semi-conducteurs, du traitement du signal ou de la détection.

2e POSTE :
Avec expérience dans la conception, la technologie ou la mesure de composants pour la détection infra-rouge.

Ces postes nécessitent :
— Une personnalité dynamique et ouverte ;
— Une volonté d'intégration dans une équipe labo.

Ecrire avec C.V. à no 10.355 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01.

---

escae ou niveau équivalent

Promodès 13 700 personnes, est le plus important Grossiste d'Europe en produits alimentaires et un des premiers Distributeurs de détail en France.

sa branche **Promogros**

commerce de gros et de détail
vous propose de devenir

cadres
de la
Distribution

Après une période de formation rémunérée de 9 mois, vous serez titularisés dans l'un des services suivants : commerce, administration, personnel, gestion, comptabilité, logistique, marketing.

Du fait du développement de notre Groupe, une promotion rapide est certaine pour les candidats de valeur.

- Si vous êtes disponible et mobile géographiquement.
- Si vous possédez un tempérament affirmé.
- Si vous avez un goût marqué pour les tâches concrètes et variées nécessitant initiatives et sens des responsabilités.
- Si vous êtes dégagé des obligations militaires.

Adressez c.v., photo et rémunération souhaitée sous Réf. M 722 à M. D. BALLOT PROMODES, B.P. 17 14120 MONDEVILLE.
Réponse garantie.

Promodès

HAVAS CONTACT

SOCIETE APPARTENANT A GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Département
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation grande école scientifique ou universitaire

- En collaboration avec le directeur, il sera chargé de la promotion des activités nouvelles de la société dans les domaines de la filtration des gaz et des liquides et participera à la mise en place des produits nouveaux.
- Le poste est à pourvoir au siège de la société dans une grande ville de l'Est de la France.
- Une expérience industrielle de 5 à 10 ans est indispensable.
- Les déplacements courts mais fréquents pourront atteindre 50 % du temps.
- Allemand parlé et lu. Anglais : bonnes connaissances.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite avec C.V. et photo à Mme ROLAND

SECTION SPECIALISEE CADRES
12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

Nous sommes un groupe d'assurances privé solidement implanté sur le marché.
Nous recherchons un

inspecteur régional

pour la région EST

Que demandons nous ?
- un élément jeune
- originaire de Meurthe et Moselle
- domicilié de préférence à Nancy

possédant
- un diplôme d'études supérieures
- le sens des contacts
- si possible une première expérience dans le domaine commercial.

Son activité s'étendra sur plusieurs départements d'où de nombreux déplacements.

Qu'offrons-nous ?
- un poste Cadre après une formation (théorique et pratique) d'un an environ
- un régime de remboursement pour les frais de déplacements
- une voiture de fonction

La connaissance de l'assurance n'est pas indispensable.

Adresser c.v. manuscrit et photo s/réf. 2634 à Axial Publicité - 91, faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Après l'ouverture de son agence Rhône-Alpes
ENTEX S.A. (assistance financière)
poursuit son implantation régionale et recherche

SON (SA) RESPONSABLE POUR LA REGION CENTRE

Conviendrait à cadre bancaire, niveau classe 6, ayant la pratique de l'exploitation commerciale et connaissance approfondie des engagements commerciaux.
Large autonomie. Rémunération intéressante.

Adresser C.V. : ENTEX S.A., 81, avenue Joffre, 92000 NANTERRE.

Agréable ville moyenne du Centre

Notre Société est spécialisée dans la conception, la réalisation et la vente de sous ensembles et matériels électroniques fabriqués en série.

Avec un C.A. de 25 MF et 120 personnes, nous connaissons un fort développement et sommes résolument tournés vers l'exportation (50% de notre activité).

Pour poursuivre notre diversification nous recherchons
UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

possédant :
— Expérience de 8 ans au moins en Etudes,
— Une forte créativité et le sens du concret,
— Un goût marqué pour l'animation et le dialogue
— Une connaissance de l'Anglais.

Nous lui proposons le poste de

CHEF DE BUREAU D'ETUDES

Responsable d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, il sera chargé, en liaison avec les besoins du marché :
— De la conception et de l'étude de produits nouveaux (de la création à l'industrialisation)
— De l'amélioration de produits existants.

Une bonne réussite à ce poste doit permettre l'accès à un poste de Direction.

Pour un premier contact, écrivez avec CV sous référence 7886 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra
réponses et discrétion assurées

IMPORTANTE ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
recherche
pour développer ses activités dans la région de MARSEILLE, PROVENCE-COTE D'AZUR

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE COMMERCIAL

4 ans d'expérience minimum dans l'installation électrique, si possible en tant que responsable d'affaires, connaissance du contexte régional appréciée. Un véhicule de société sera fourni.
Rémunération envisagée : 90/100.000 F.

Ecrire avec C.V. et photo sous No 65446 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel, 94300 - VINCENNES, qui transmet.

Cabinet d'expertise comptable recherche pour ALENÇON COLLABORATEUR expérience cabinet ou entreprise (2 ans minimum) ayant établi bilans ou situations comptables, travail direct en clientèle, rémunération selon compétence. Adres. C.V. avec référence et prétentions, discrétion assurée. Ecrire Ag. HAVAS, 14000 CAEN 9569.

La Communauté urbaine de CHERBOURG, 90.000 habitants, recherche
Responsable Service Urbanisme expérience exigée.
Adres. C.V. au Président de la Communauté urbaine de CHERBOURG, 50108 CHERBOURG CEDEX.

Société de Conseils juridiques et fiscaux région Nord, recherche
JURISTE
ayant expérience « Droit des Sociétés et Fiscalité ».
Ecr. av. C.V. au no 7 714 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Laboratoire pharmaceutique implanté en Province Sarthe recherche
PHARMACIEN
opt. industrie, pr serv. contrôle disponible rapidement, possib. logt. Adr. cand. serv. Personnel Laboratoire FISCH, 72320 VIBRAYE. (43) 93-60-30.

CENTRE MONTESSORI s/contrat d'association recherche
DIRECTEUR (TRICE)
35 a. ou plus CAP + expér. Adhésion à la pédagogie. Aptit. à la rech. au profit de l'enfant Envoyer C.V. : C.R.E.L.A.M., 37, r. de Fougères, 35 Rennes

---

RIVOIRE ET CARRET MARSEILLE
recherche

CHEF SECTEUR COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Il est indispensable d'avoir :
— 28 ans minimum ;
— DECS · BTS ou équiv. ;
— Expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel ;
— Sens de l'animation, de la recherche et du progrès ;
— Etre habitué au traitement informatique.

La rémunération au départ tiendra compte de l'expérience

Envoyer C.V., photo et prét. à RIVOIRE ET CARRET, Relations du Travail, B.P. 518 13219 MARSEILLE Cedex 1

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi

100 000 F +

LA DIVISION INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE EUROPEENNE
recherche dans le cadre de son expansion rapide

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

pour PARIS et REGION PARISIENNE

Nous offrons :
— Conditions de salaire particulièrement attractives pour canditats de valeur (commissionnement le plus important de la profession).
— Des matériels très compétitifs.
— Des produits nouveaux qui seront annoncés en 1979.

Nous demandons :
— Vendeurs chevronnés en informatique (exp. vente min. 2 ans).
— Bonne connaissance gestion.
— Connaissant si possible la vente Ordinateurs de Bureau.
— Possédant voiture personnelle.

Les candidatures manuscrites avec C.V. + photo (retournées) seront adressées à no 1271

PUBLIFOP 100 Rue de Richelieu 75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour Paris

FONDÉ DE POUVOIR

responsable du secteur GRANDS GROUPES TRAVAUX PUBLICS

son profil :
- environ 35 ans
- expérience pratique dans le domaine des TRAVAUX PUBLICS
- compétence bancaire confirmée, notamment dans la technique des crédits aux entrepreneurs
- bilingue anglais

Si vous pensez être L'HOMME RECHERCHÉ
envoyez CV manuscrit, photo et prétentions (mentionner la référence DEL) à :

em euromédia 48, rue de Provence, 75009 PARIS

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées avec la plus totale confidentialité.

---

nous voulons

Des Hommes et des Femmes.
Sûrs d'eux, combatifs et entreprenants.
Prêts à lier leur style de vie aux résultats de leur propre effort :

nous apportons

au commencement :
- une formation au métier d'une année environ;

ensuite :
- une profession qui se situe au cœur des préoccupations présentes et futures des entreprises :
  - informatique de gestion;
  - informatique grand public;
  - banques de données;
  - télématique (rapport Nora-Minc);
  - centralisation / décentralisation;

après :
- un horizon – dans le métier et la carrière – qui s'élargira au marché international.

vous êtes d'accord ?

Vous avez des diplômes d'Enseignement Supérieur, (Grande Ecole ou Université).
Vous estimez que nous pouvons nous rencontrer.
Alors, exprimez rapidement vos motivations dans une courte lettre de candidature avec c.v. et photo adressée sous référence 32138, à

HAVAS CONTACT,
156, boulevard Haussmann. 75008 PARIS, qui transmettra.

réponse rapide assurée

HAVAS CONTACT

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

UNE ÉTAPE "LOGIQUE" DE VOTRE CARRIÈRE D'INGÉNIEUR

L'intégration à la vie de l'entreprise et l'évolution de la carrière d'un ingénieur imposent une ouverture progressive aux activités de gestion et aux responsabilités d'encadrement.

Vous êtes Ingénieur diplômé et votre très solide expérience industrielle (dans le secteur mécanique, métallurgique ou sidérurgique) vous permet justement d'accéder à des fonctions utilisant vos compétences techniques et vos capacités d'encadrement et d'animation.

Le Responsable d'un des principaux Départements Techniques de notre entreprise (4000 personnes dont 50% sont des ingénieurs) souhaite recruter son Adjoint, qui le secondera dans le cadre d'une large délégation de responsabilités.

Le Département ayant à intervenir à tous les niveaux de nos activités, l'ingénieur recruté prendra en charge des problèmes techniques d'ordres très divers sur les chantiers comme au Siège. Il animera les ingénieurs et techniciens placés sous sa responsabilité et mobilisera les départements concernés de l'entreprise pour recueillir et étudier l'ensemble des éléments nécessaires à ses prises de décision.

Nous sommes la première entreprise de notre secteur (Ingénierie d'unités industrielles de très grandes dimensions) et nos perspectives en France et à l'étranger nous permettent d'envisager plusieurs possibilités de développement de carrière.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 76603 M. DQI, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée (mentionner sous double enveloppe le nom des entreprises auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise).

HAVAS CONTACT

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'appareils de stockage et de conversion d'énergie électrique, recherche

futur directeur commercial

150.000 F + réf. 2509

Sous l'autorité du Président, et en relation directe avec le Directeur Général, chargé des questions techniques, la fonction couvre l'ensemble des actions commerciales (négociations avec les Mines, la SNCF, la RATP ..., recherche de nouveaux débouchés en France et à l'étranger, promotion de produits ...), ainsi que l'administration commerciale.

Agé de 32 ans minimum, le candidat, soit Ingénieur (ECP, ESE, AM ...), soit diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP ...), parlant bien l'Anglais, aura acquis une expérience d'au moins 3 ans dans la commercialisation de matériel d'équipement élaboré destiné aux Administrations et grandes Sociétés.

Pour un candidat de valeur une promotion sera envisagée au sein de la Direction Générale. Déplacements à prévoir.

ingénieur électronicien

120/150.000 F réf. 2510

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de l'élaboration, de la mise au point au laboratoire et auprès de la clientèle de matériels électriques, en particulier de matériels de stockage et de conversion d'énergie. En outre il procédera à l'amélioration de nouvelles techniques adaptées à ces ensembles.

Le titulaire, de formation Ingénieur (ESE, IEG, SUDRIA ...), âgé de 30 ans minimum aura, par exemple, une expérience d'environ 3 ans acquise dans l'étude et la réalisation d'appareillages électroniques, (onduleurs, convertisseurs ...). Déplacements à prévoir.

Ces deux postes sont à pourvoir en banlieue Sud de Paris.

Ecrire avec curriculum vitae en précisant la référence à Ph. VINCHON
65, Avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

Association technique économies d'énergie

rassemblant gestionnaires énergie entreprises

recherche

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Pour animer et coordonner travaux de ses sections et groupes régionaux

Ingénieur Grande École, dynamique et sens des relations humaines.

Minimum 35 ans dont 10 ans expérience, établissement industriel et/ou société ingéniérie.

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée à
A.T.E.E.
3, rue Henri Heine - 75016 PARIS

bleu

• EXPRESS • FOCUS •

CEGI-TYMSHARE

Filiale du Crédit Lyonnais, de Tymshare et de Cegos

Notre groupe international est le premier prestataire mondial de services informatiques en temps partagé indépendant des constructeurs.

Si vous croyez d'abord aux résultats, si vous êtes dynamique et persévérant, alors, notre solidité financière, notre management par petites équipes et notre développement international vous offrent le bon environnement pour développer votre carrière. Notre croissance soutenue et notre façon de travailler garantissent de réelles possibilités d'évolution spécialement dans les fonctions suivantes :

INGÉNIEURS CONSULTANTS

Les diplômés de Grandes Ecoles (CENTRALE, ESE, MINES, TELECOM,...) possédant une expérience en informatique et des connaissances en gestion (Finance, Marketing, Production, Personnel) seront de bons candidats. Si en plus, vous êtes intéressés par la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques de « Decision Support Systems » dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises, alors, vous serez un excellent candidat.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Ces postes sont ouverts à des candidats de haut niveau ayant une expérience réussie dans la vente de services, ou à des débutants qui désirent aller au delà de quotas réalistes. Si en plus vous avez des connaissances en finance, en marketing, en production, en personnel ou en informatique, alors, venez faire carrière avec nous.

Les niveaux de rémunération pour ces postes sont susceptibles d'intéresser les meilleurs candidats.



Envoyez votre curriculum vitae à :
Bernard GALY
CEGI-TYMSHARE
106 Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD
Téléphone 602.70.12

• 370/158 • PDP-10 •

• DECISION SUPPORT SYSTEMS • FINANCE • MARKETING • PRODUCTION • PERSONNEL •

Responsable Commercial
Société Industrielle

La société produit et commercialise des appareils de transformation d'énergie électrique. Ses produits sont de qualité, son image de marque est bonne. Bien présente dans les administrations, elle souhaite développer son action auprès de la clientèle privée d'où la recherche d'un Responsable commercial auquel sera confié cette mission.

En relation directe avec la Direction, il anime, gère et contrôle l'équipe de ventes, supervise l'administration commerciale, mais aussi détermine, à partir d'une analyse fine du marché et en relation avec la production, le meilleur couple marchés/produits possible. Il reconsidère et améliore méthodes et procédures.

La responsabilité est importante et demande un homme de bon niveau, capable de consolider et développer les résultats. Il est de formation supérieure soit commerciale (ESSEC, ESC...) soit d'ingénieur (ESE, AM...) mais a, dans tous les cas, une expérience de l'encadrement d'une équipe de ventes de produits industriels et des connaissances en marketing. L'usage de l'anglais est nécessaire.

La rémunération de départ sera de l'ordre de 130.000 F +

Lieu de travail : banlieue Ouest.



Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous référence SI 511 M à SEFOP qui les en remercie.

11 rue des Pyramides 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
DE DIMENSION INTERNATIONALE
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
recherche un

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT TESTEUR DE CARTES

ayant plusieurs années d'expérience dans la création et l'utilisation des programmes de test de cartes equipées et dans l'utilisation des testeurs automatiques.

Après une période d'adaptation, le candidat retenu aura, au sein d'un petit groupe dynamique la responsabilité de définir :
- le cahier des charges et le mode operatoire des nouveaux testeurs de suivre leur développement et d'assurer leur promotion auprès du reseau de vente europeen.

Langue anglaise exigée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. sous no 10206 à CONTESSE Publicite 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour PARIS

LE CHEF DE LA DIVISION COMPTABLE

d'un groupe de Filiales orientées vers les activités de placement.

- Il aura la responsabilité de la comptabilité générale et analytique de ce groupe.
- Il gérera la division comptable en s'appuyant sur les systèmes existants.
- Il assurera la production des états analytiques, statistiques et comptables périodiques.
- Il entretiendra des relations courantes avec les organismes de tutelle.
- Il assistera la direction pour la gestion de trésorerie et pour la résolution de problèmes particuliers.
- Formation du type Ecole supérieure de commerce + DECS
- Il possédera une solide expérience (au moins 5 ans des comptabilités de groupes).

Des connaissances en matière de valeurs mobilières seront appréciées.

Adresser C.V., prétentions et salaire à n° 8.940, Contesse Publ., 20, av. Opéra - PARIS-1er, qui tr.

Chef de service achats

Une importante société du secteur mécanique, fortement implantée en France, renforce ses structures et recherche son Chef de Service Achats.

Le poste :

• Animation d'une équipe d'acheteurs spécialisés dans la recherche de pièces et matières de technologies variées, en particulier de produits métallurgiques, pour des fabrications mécaniques de moyenne série à caractère répétitif.

• Suivi constant de l'évolution économique des marchés, sélection de sources nouvelles, optimisation coût/qualité.

• Négociation à niveau élevé avec les fournisseurs français et étrangers.

• Relations fréquentes avec les usines du groupe. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Ce poste conviendrait à un homme de formation supérieure (ESC ou formation technique) jeune mais déjà rodé depuis 3 à 5 ans aux problèmes d'achats "biens industriels" qu'il sait aborder sous l'angle économique. (Une formation complémentaire type IAE sera un atout supplémentaire).

Ecrire avec CV et prétentions sous référence 8970 M à :
rsc carrières 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

---

jeune ingénieur électricien

Notre activité s'exerce dans l'étude et la réalisation d'installations nucléaires à technologie avancée. Pour participer à l'étude et à la réalisation de MACHINES SPECIALES qui équipent les chaudières nucléaires, nous recherchons un ingénieur électricien de niveau ENSI, débutant ou ayant quelques années d'expérience en bureau d'études.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1504 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS : QUI TRANSMETTRA

SOCIETE D'ETUDE
ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS
DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour
ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

grande école exigée

- Chargés de concevoir et tester des équipements mettant en oeuvre des techniques haute tension, impulsions, etc. technologies très avancées.

Ecrire avec curriculum vitae, photo à N° 9631 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

Chef de comptabilité

120 000 F

Nous sommes un groupe français aux activités très diversifiées, chacun de nos départements ou filiales ayant une comptabilité décentralisée.

Nous offrons le poste de Chef de Comptabilité du Siège Social de notre Maison Mère, chargé de la consolidation des comptabilités et des questions fiscales des départements, et de la préparation de la consolidation au niveau du groupe.

Il dirigera un service de 5 personnes et aura des activités polyvalentes : comptabilité générale et analytique, comptabilité financière, trésorerie. Il jouera d'autre part un rôle de conseil et de coordination par rapport aux Chefs Comptables du groupe.

Ce poste convient à un candidat ayant une formation comptable et fiscale supérieure, une dizaine d'années d'expérience, une très grande ouverture d'esprit, l'habitude de travailler en liaison avec l'Informatique.

Lieu de travail : Paris 9e. Situation stable et solide dans un groupe dynamique en expansion.

sélé CEGOS

Adr. lettre man. et C.V. détaillé sous la réf. 11560/M à D. de LARIVIERE, Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.
Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE CONSEIL 8è ARRT
filiale d'un groupe international
recherche

Attaché Contrôle de Gestion

formation école de commerce, DUT de gestion ou comptabilité.
25 ans minimum, ayant une expérience de 1 ou 2 ans en gestion ou comptabilité.

Il sera chargé de la facturation, la comptabilité analytique, le contrôle budgétaire et les tableaux de bord. Il aura également la responsabilité des services généraux de la société (entretien des locaux, standard, courrier, etc...).

Ce poste peut évoluer vers des fonctions plus étendues à terme.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V. (photo + prétentions) sous la Réf. 3816 à

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

Engineering filiale d'un groupe de renom international
recherche

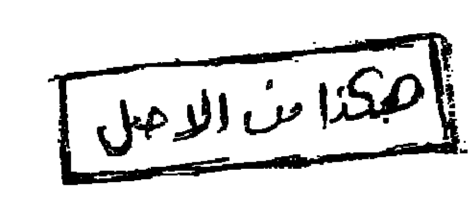
ingénieur mécanicien

Dans le cadre d'une affaire, exemplaire dans son mode de déroulement, sont réunis une quinzaine d'ingénieurs, auxquels on souhaite adjoindre à nouveau un diplômé d'une grande école :

CENTRALE, ARTS ET METIERS, INSA, ESM POITIERS, ENSM NANTES ...

* Il sera capable à la fois de conduire un contrat de sous-traitance et d'assurer le contrôle technique des matériels dont il aura la responsabilité.

Si vous êtes intéressé par l'opportunité de participer à un
GRAND PROJET D'ENGINEERING
adressez votre dossier complet de candidature avec C.V. détaillant vos expériences antérieures, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6608 M à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



PREMIER GROUPE
DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCE DU SECTEUR PRIVÉ
recherche

Pour sa Division spécialisée dans la distribution de produits d'épargne et d'investissement libellés en unités de compte mobilières et immobilières

1 Formateur

Minimum 30 ans
Solide formation générale

• ***Description du poste***

Le titulaire assurera la formation initiale des candidats à notre Force de Vente. Cette formation, très diversifiée, portera sur la connaissance de nos produits dans leur contexte économique et réglementaire et sur la Vente elle-même appuyée sur une large contribution des moyens audio-visuels les plus modernes. La formation initiale des candidats à notre Force de Vente dure 1 mois

• ***Profil du candidat***

Le candidat devra présenter ***"EN MEME TEMPS"*** des caractéristiques rarement présentes chez la même personne.

PEDAGOGUE

avec une bonne aisance verbale, un don naturel de la communication, singulièrement appliquée aux jeunes, une grande puissance de travail accompagnant une grande maîtrise nerveuse, une capacité naturelle certaine à l'optimisme, à l'enthousiasme et à l'humour, une grande rigueur intellectuelle et morale, des dispositions particulières pour l'imagination, la créativité et le renouvellement.

VENDEUR

car nous ne confierons jamais la formation à la Vente à un théoricien plus ou moins technocrate coupé de l'action directe et de l'évolution constante et rapide du public, besoins, motivations et réactions confondus.

Offre Dans l'ordre chronologique :

- Un stage de formation initiale rémunéré de 1 mois.
- Un stage de Vente de six mois dans notre Force de Vente aux conditions statutaires de nos vendeurs débutants : minimum garanti mensuel conditionné par des résultats.
- L'affectation à notre section de formateurs spécialisés avec :
  - Un traitement fixe allant de 4 000 à 5 500 francs mensuels selon l'évolution personnelle dans la hiérarchie professionnelle.
  - Des frais professionnels en cas de mission de formation hors du lieu d'habitation.
  - Une importante commission sur les Ventes réalisées et ***impérativement exigées*** pour le maintien dans la fonction.
  - Un plan de carrière présentant les mêmes possibilités et perspectives que celles offertes à nos spécialistes de la Vente et du Management (successivement échelons intermédiaires – cadres – cadres supérieurs).

Écr. St Martin. Réf. 2014. 13 bd des Italiens 75002 Paris

La Direction Financière
d'un Groupe Multinational
(30 Sociétés dans 10 Pays)
recherche un

INGENIEUR INFORMATICIEN
expérimenté

pour prendre l'entière responsabilité du Système Intégré de Gestion du Groupe (budget, contrôle de Production, comptabilité, références, etc...) et assurer la mise en place et la maintenance d'un système d'information sur I.B.M. 32.

Le candidat agé d'environ 30 ans est parfaitement bilingue Anglais Français, (la connaissance de l'Allemand sans être requise est un avantage). Il a une formation supérieure en Gestion et en Informatique.

Basé à PARIS, il se déplace fréquemment pour de courts séjours dans les pays de l'Europe de l'Ouest.

Les perspectives de carrière sont à la mesure des qualités et des ambitions du candidat.

Envoyer lettre manuscrite
avec photo et C.V., sous référence M/1398 à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS

---

la Fnac

recherche

Comptable-Contrôleur de Gestion

Basé à Paris, vous travaillerez cependant pour les magasins FNAC implantés en Province (actuellement 8 établissements). A ce titre, vous aurez une triple mission : centraliser la comptabilité de ces magasins ; assurer la liaison comptable ; analyser les budgets et les données de la comptabilité analytique.

Bien évidemment, les déplacements ne seront pas pour vous un handicap.

Si vous êtes âgés d'au moins 28 ans et du niveau D.E.C.S. + *expérience, Jean-Paul Greff, FNAC,* Service recrutement et formation, *136, rue de Rennes, 75006 PARIS, attend vos lettres.*

BUREAU D'ÉTUDES, près Porte Dorée

recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS

— Connaissance calculs échanges thermiques ;
— Expérience 5 ans Génie Chimique souhaitée ;
— Bonne connaissance anglais indispensable ;
— Connaissances allemand appréciées ;
— Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. + prétentions sous référ. 3.054 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur industriel
référence BU 421 AM

IMPORTANTE SOCIETE BRANCHE ALIMENTAIRE EN PROGRESSION CONSTANTE

recherche son **Directeur de l'Exploitation Industrielle** chargé de gérer l'ensemble de la production (400 personnes - 2 usines) et de préparer l'avenir industriel sur le plan des produits - des équipements - du personnel.
Le titulaire du poste de formation ENSIAA - AM - IDN ou équivalent devra disposer d'une expérience de 10 ans environ et avoir dirige avec autonomie une unite de production de préférence dans le secteur alimentaire.

Il s'agit d'un poste à larges responsabilités impliquant une réelle compétence technique (mise en place d'une nouvelle organisation), des qualités de gestionnaire et d'animateur.

Ordre de grandeur de rémunération : 160.000 F +

Lieu de travail Métropole Nord.

Directeur du personnel
référence CV 422 AM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE filiale d'un groupe international

recherche son **Directeur du Personnel.** Il fera partie du comité de Direction et sera chargé d'élaborer la politique générale du personnel et de l'animer. Ce poste conviendrait a un candidat de formation supérieure, ayant une solide expérience de la fonction et connaissant si possible les méthodes modernes de gestion de personnel au sein de groupes internationaux.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 F.

Poste : banlieue EST PARIS.

Ingénieur organisation et informatique
rattaché à direction générale
Référence AI 427 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE

recherche un ingénieur en organisation confirmé, capable dans un premier temps assumer **près Direction Générale parisienne** la conception et la mise en œuvre d'actions d'organisation au niveau des structures et des moyens.

Dans un second temps, il évoluera vers des fonctions opérationnelles regroupant organisation et informatique dans ville méditerranéenne.

Ce poste peut convenir à diplômé grande école ayant 10 a 12 ans d'experience organisation et informatique (temps réel et multiprogrammation) acquise dans cabinet-conseil ou service specialisé grande firme.

Rémunération à partir de 160.000 F.

Ingénieur direction de filiale
référence CK 429 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (SECTEUR MECANIQUE ET MOTEURS)

recherche le directeur d'une de ses filiales. **Il s'agit de gérer et de développer un centre de profits réalisant un CA** d'environ 30 millions de francs et ayant **son autonomie de production, vente et gestion.**

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé, ECP, AM ou équivalent, ayant environ 10 ans d'expérience technique et commandement (acquise dans secteur mécanique moyenne, de préférence réalisations unitaires) et l'habitude (ou des aptitudes marquées pour s'y adapter) des problèmes commerciaux et de gestion.

Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste - Situation intéressante pour candidat ayant le profil d'un "patron d'entreprise".

Poste : grande ville Normandie.

Chef de produit jardin
référence FY 425 AM

LIMAGRAIN

offre au sein d'une de ses filiales un poste de **Chef de produit jardin.** Le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure et d'une expérience de 5 ans environ. La connaissance approfondie des produits jardin est nécessaire car il sera responsable des **approvisionnements** (semences, végétaux et produits inertes), du **marketing produit** (gamme, conditionnement...), d'un rôle d'assistance et de conseil auprès des réseaux de vente.
Langues étrangères souhaitées.

Poste à LYON.

Jeune attaché de direction financière
référence GO 433 AM

ETABLISSEMENT FINANCIER D'UN IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES D'ASSURANCES

recherche pour seconder son secrétaire général un jeune attaché de direction financière. Le titulaire du poste devra participer **aux analyses financières** et à **l'activité d'information des sociétés du groupe** sur les évolutions des conjonctures financières, boursières, monétaires...

Il devra disposer d'une formation ESSEC - ESCP - Sciences PO ou équivalent acquise dans le cadre d'une banque, d'un service financier de grande entreprise ou auprès d'un agent de change.

Poste à Paris - Rémunération de l'ordre de 100.000 F.

Chef de département plomberie - chauffage climatisation
référence AT 420 AM

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE bâtiment et constructions industrialisées développant ses activités à l'exportation

recherche son **Chef de Département plomberie - chauffage - climatisation.** Le titulaire du poste devra diriger et animer une unité géographiquement décentralisée et en assurer la **responsabilité technique, commerciale et de gestion.**

Poste intéressant pouvant convenir à ingénieur disposant 10 ans d'expérience dans branche similaire, d'un réel dynamisme commercial et un sens marqué des réalisations.
Anglais souhaité - Possibilités voyages étranger.

Lieu de travail : 40 km SUD PARIS.

Rémunération : 100.000 F +.

Cadre commercial France et exportation
référence EX 424 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour sa Division Conteneurs un **Cadre Commercial** capable de suivre et développer la clientèle en France et à l'exportation.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant 3 à 4 ans d'expérience vente de produits industriels.
Capable de participer avec dynamisme au développement d'un secteur en forte expansion.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à PARIS.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

GROUPE COMMERCIAL
à vocation internationale

offre poste d'

INSPECTEUR COMPTABLE

(Expertise comptable ou niveau équivalent)

Résidence à Paris

Inspections en AFRIQUE Francophone pouvant représenter 2/3 de l'activité

Pratique de l'anglais appréciée pour mission éventuelle en Pays Anglophone.

Rémunération élevée tenant compte des déplacements.

Env. lettre man., avec C.V. sous le numéro 10.020.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

PHILIPS

DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
recherche pour Région Parisienne

CHEF DE SERVICE VENTE

d'instrumentation spectrophotométrique et chromatographique.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour mesure électronique.
Ingénieurs diplômés Grande Ecole.
Connaissance langue anglaise souhaitée.

Adresser C.V. et photo Nº 9988 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - PARIS-1er ou tél. pour rendez-vous : 830-11-11, poste 555.

IMPORTANT
GROUPE FRANÇAIS
recherche

Chef de département commercial

Équipements aviation

32 ans minimum. De formation Ingénieur Grande École, SUPAERO de préférence. Il aura déjà quelques années d'expérience dans l'industrie ou les équipements aéronautiques, comme responsable commercial ou ingénieur d'affaires. Anglais indispensable.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 639

Information Carrière

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES. 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR

Grande Marque Française de Produits de Beauté en forte expansion
recherche
pour PARIS un

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

120.000 F + avantages sociaux.
30 ans minimum, de formation commerciale supérieure. Il est directement rattaché au Directeur Général.

— Il participe à la définition de la politique commerciale et fixe les objectifs de vente ;
— Il forme, anime et gère la force de vente ;
— Il conçoit, met en place et contrôle les actions promotionnelles ou de lancements des nouveaux produits ;
— Il dirige le service « Administratif Commercial ».

L'expérience de la vente en circuit de distribution sélective est indispensable et la connaissance des produits cosmétiques appréciée.

De nombreux déplacements sont à prévoir.

Il existe une réelle possibilité d'évolution du poste au sein d'un groupe important.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo à :

C.G.K. Paris
14, boulevard du Général-Leclerc
92521 Neuilly-sur-Seine Cedex
(Référ. : MR)

---

ingénieur développement

REGION PARISIENNE

Chargé de la conception et du développement de nouveaux articles dans le domaine du "caoutchouc roulant". Il travaille en étroite collaboration avec les utilisateurs et les services techniques internes.

De formation supérieure mécanique A.M., E.N.S.I., il devra obligatoirement avoir une expérience professionnelle de quelques années dans un bureau d'études, sur des problèmes de mécanique générale, de traction et de suspension et une bonne connaissance de l'anglais.

L'importance de notre groupe industriel offre de réelles perspectives de carrière.

Ecrire avec C.V. à No 8968, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

GROUPE INTERNATIONAL
Siège PARIS
recherche

UN CADRE

Formation **H.E.C. - ESSEC - SUP. CO PARIS SCIENCES PO section ECO-FI**

Bilingue ANGLAIS + 2e langue courante.

Formation complémentaire en droit valorisée.

Débutant ou expérience professionnelle inférieure à quatre ans, pour participer au niveau de l'état-major de la holding aux études économiques, financières, fiscales et juridiques, concernant la restructuration du groupe et son expansion.

Possibilités très intéressantes de carrière pour candidat à haut potentiel.

Discrétion totale assurée.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé, photo et prétentions, Nº 10.018, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Société Région Parisienne
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

E.S.E. ou équivalent
30 ans environ

pour développer son activité dans le domaine des automatismes industriels à base d'électronique, microprocesseur et/ou mini-ordinateur (centralisation de mesures, contrôle de processus, contrôle de fabrication...).

Bonne connaissance du milieu industriel. 3 ans d'expérience minimum - Expérience commerciale souhaitée, mais non indispensable.

Le candidat sera assisté par le bureau d'études et sera rattaché directement à la Direction Générale. Déplacements de courte durée à prévoir.

Envoyer C.V. et prétent. à THIVILLIER-DARRAS (DIGUES), 168, avenue du Général-de-Gaulle 92200 NEUILLY, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

chef de produits alimentaires

Réf. : J 08 M

Une formation supérieure, 2 à 3 ans d'expérience consacrée au marketing des produits de grande consommation, avec des réalisations à votre actif, chez un annonceur, en agence de publicité, peut-être dans une société d'études ou éventuellement même dans la vente...
La Société PANZANI MILLIAT FRÈRES vous propose dans le cadre de son développement :
- la responsabilité de la gestion de produits existants et d'importants projets à lancer ;
- une réelle autonomie dans une organisation légère qui favorise communications et décisions ;
- dans une entreprise de 850 M de CA, qui occupe les toutes premières places sur les marchés des pâtes, des plats cuisinés et qui se développera cette année sur de nouveaux marchés ;
- Lyon, métropole et province Rhône-Alpes à la fois ;
- le Groupe BSN-Gervais Danone, son professionnalisme marketing, sa diversité et de réelles perspectives d'évolution.

ingénieur organisation grande école

Réf. : P 04 M

DIEPAL - C.A. 360 M.F., 1100 personnes, 3 établissements, société du Groupe BSN-Gervais Danone - occupe la position de leader sur le marché des farines et des aliments en pots pour enfants. Elle se diversifie depuis 1977 sur le marché de l'alimentaire.
Pour poursuivre cette politique, **DIEPAL recherche un animateur-organisateur qui assistera les responsables de la Société dans leurs efforts d'adaptation permanente permettant des améliorations de productivité et favorisant la concertation.**
Diplômé d'une grande école, de préférence ingénieur, il disposera d'au moins 5 années d'expérience acquises soit en unité opérationnelle, soit en cabinet d'organisation au contact de problèmes industriels.
L'importance particulière de ce poste permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution au sein du Groupe BSN-Gervais Danone. Lieu du poste : Villefranche-sur-Saône (20 mn de Lyon).

assistant chef de produits

Réf. : JC 19 M

LES BRASSERIES KRONENBOURG (1,3 Md de CA, principales marques : Kronenbourg, Obernai, 1664, Guiness), offrent une formation au marketing des produits de grande consommation et une préparation à la fonction de Chef de Produits. Leader sur le marché français, Kronenbourg est parmi les premiers fabricants de bière en Europe celui qui connait le taux de progression le plus elevé. Cette réussite est associée notamment à un marketing sophistiqué mis en œuvre par une équipe jeune et motivée.
Ce poste s'adresse à des diplômés HEC, ESSEC, ESCP, IEP, ou grandes écoles scientifiques + MBA, ISA, INSEAD.
Les candidats sont débutants ou ont acquis une courte expérience commerciale ou de gestion.
En plus de larges possibilités d'évolution, le poste a pour attrait de se situer dans une ville européenne et culturelle : Strasbourg.
Une réunion d'information avec le Directeur des Produits de Kronenbourg sera organisée fin mai.

E.S.C. et universitaires débutants

Réf. : JC 13 M

GERVAIS DANONE FRANCE, leader sur le marché des produits laitiers frais (fromages frais, yoghourts, desserts), offre une progression rapide et intéressante dans la fonction commerciale à un débutant diplômé de l'enseignement supérieur de gestion (ESC, universitaires) ayant déjà effectué des stages commerciaux.
Après une période de formation, sa première responsabilité sera d'assurer, sur un secteur en région parisienne, le développement des ventes grâce à son action personnelle et grâce à l'activité de vendeurs qu'il devra diriger, conseiller et former. Ce poste d'encadrement doit lui permettre de bien connaître la grande distribution, de maîtriser les techniques modernes de vente, de gérer un budget, d'animer une équipe et de se préparer à des responsabilités commerciales plus larges au sein de Gervais-Danone France. Une réunion d'information avec le Directeur de Vente Ile-de-France sera organisée fin mai.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

ACTIVITES PERI INFORMATIQUES

recherche

Ingénieurs

GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT.

CHEF DE GROUPE (réf 75 CG)

environ 5 ans d'expérience d'étude, chargé d'animer une équipe qui devra concevoir un nouveau produit matériel et logiciel. La connaissance pratique microprocesseur est nécessaire.

INGENIEUR D'ETUDE (réf 75 IE)

2 ou 3 années d'expérience pour étude et conception matériel informatique et micrologiciel associés.

INGENIEURS LOGICIELS (réf 75 IL)

chargés de réaliser logiciels système sur terminaux intelligents. Ces postes pourraient convenir à des débutants.

Lieu de travail : LE PLESSIS ROBINSON

Adressez dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Madame JAULIN 15, rue de la Baume 75008 PARIS. Rappelez SVP la référence du poste qui vous intéresse.

Banque de Crédit
A LONG ET MOYEN TERME
FILIALE GROUPE IMPORTANT
recherche

Son Directeur de l'exploitation

en liaison directe avec le Directeur Général et avec l'aide d'une équipe très qualifiée, il sera responsable de la définition, la recherche et le développement des emplois de la Banque ainsi que de l'étude des crédits.

Ce poste conviendrait à un candidat répondant aux critères suivants :
— 40 ans environ ; formation supérieure très souhaitée ;
— excellentes qualités de commerçant et d'animateur ;
— sens du risque ;
— solide expérience bancaire dans un domaine et un niveau de responsabilités comparables ;
— sens de la responsabilité et de l'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé n° 9.854 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour participer au développement de sa nouvelle Division Mini-Ordinateurs Temps Réel

SPERRY UNIVAC

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

- Vous êtes de formation supérieure, commerciale ou scientifique. Résolument attiré par la fonction Vente, vous savez convaincre.
- Vous avez déjà vécu pleinement une première expérience de 3 ans dans la vente d'ordinateurs.

Nous vous offrons :
- de réelles perspectives de carrière ;
- des gains importants directement liés au développement de notre Division et à la création de nouvelles agences.

Veuillez adresser votre curriculum-vitae détaillé (+ photo) à l'attention de SPERRY UNIVAC - Service du Personnel 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX (réponse et discrétion assurées).

AUTOMOBILES PEUGEOT

recherchent

CADRES DÉBUTANTS

HEC, ESSEC, ESCP, ESC Province

dégagés des obligations militaires pour postes de

CADRES COMMERCIAUX

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités **d'animation** et **d'organisation** des réseaux et de **promotion** des ventes en France et ultérieurement à l'étranger.

Cette activité implique une **grande disponibilité géographique.**

Anglais impératif.

Date de disponibilité : 1er septembre 1979.

Les candidatures de cadres étrangers seront examinées avec intérêt.

Très larges perspectives de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence DC à la Direction Centrale du Personnel Automobiles Peugeot, 75, aven. de la Grande-Armée, 75116 Paris.

Assistant relations publiques

80 000 F

Nous sommes une entreprise fabriquant du matériel d'équipement électrique, en rapide expansion à l'exportation. Notre Siège Social et nos Usines sont en province, nous avons plusieurs filiales à l'étranger

Notre Responsable Exportation souhaite recruter un Assistant qui, basé à Paris, sera chargé d'accueillir et d'accompagner nos clients du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique Latine qui viennent en France

La pratique parfaite de l'Anglais est indispensable, de bonnes notions d'Espagnol sont souhaitées.

Ce collaborateur prendra, d'autre part, à Paris de nombreux contacts au niveau des Ministères, Ambassades, Bureaux d'Etudes, etc., mais sans rôle commercial.

Poste de Cadre, base Paris, nombreux déplacements en province, très grande mobilité d'horaires.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous la référence 11559/M à D. de LARIVIERE, Sélé-CEGOS 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
REGION SUD-OUEST DE PARIS
recherche

2 ingénieurs logiciel

Formation Grandes Ecoles ou équivalent

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expérience professionnelle acquise en mettant en oeuvre les méthodes modernes de développement de logiciel dans les domaines suivants :
- logiciel de commande, de centraux téléphoniques électroniques ou de systèmes complexes similaires
- logiciel de base (outils et/ou systèmes d'exploitation).

Ils seront intégrés à des équipes qui développent en assembleur et en langage évolué, le logiciel d'un gros système.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) No 9210 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE (DTA)

RECHERCHE

1) INGENIEUR INFORMATICIEN

pour développement de logiciel de base sur mini-calculateur (compilateurs, Systèmes d'exploitation).

Formation : DEA Informatique, ETI ou équivalent.
Réf. I-025

2) INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour son service application chargé de la coordination technique entre la clientèle et les services de conception (LOGICIEL ET MATÉRIEL).
Il participera dans ce cadre à la définition, au suivi et à la mise en service des produits nouveaux.

Formation : Grande École ou équivalent.

Expérience en électronique digitale souhaitée
Réf. I-026

Envoyer C.V. et photo à : S.F.E.N.A. B.P.59—78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

VARIANCE

recherche

• INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Formation universitaire ou Ecole d'Ingénieurs (option informatique).

• ANALYSTES PROGRAMMEURS

I.U.T. informatique (ou équivalent).

POSTES :
— dans le cadre d'une jeune Société ;
— développement d'application d'informatique varié ;
— réel pouvoir de décision dans la conduite des projets concrétisés par un intéressement financier aux résultats.

PROFIL :
— grande capacité d'appréhension des problèmes nouveaux ;
— goût affirmé pour les solutions concrètes.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à

VARIANCE 11, rue de la Chine 75020 PARIS

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du plus grand constructeur d'ordinateurs interactifs, dans le cadre de son expansion,
recherche

pour son service **formation** situé à **Evry** des :

animateurs de formation

- Sur logiciel de gestion et logiciel scientifique (temps réel).
- Sur matériel et maintenance.

Ces postes conviennent à des personnes ayant une bonne expérience dans ces différents domaines ainsi qu'une bonne pratique de la langue anglaise.

Adressez votre candidature sous réf. M 55 à la Direction du Personnel DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18 rue Saarinen - Silic 225 94528 RUNGIS Cedex



National Panasonic Technics

recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE

pour assister le responsable du service Informatique dans le développement des applications sur système IBM 3/12 avec télétraitement et système 32.
Connaissances GAP II et IBM 3 indispensables et connaissance CCP souhaitée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - 13/15, rue des Frères Lumière 93150 LE BLANC MESNIL.

 offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Dans le cadre de son expansion

LE GROUPE I.E.

(Société de Conseil en Informatique de gestion)

cherche pour le 2ème semestre 1979

40 Jeunes Débutants(tes)

pour ses trois sociétés opérationnelles.
(Prochaines dates d'embauches : 2.VII — 3.IX — 19.XI)

Après une formation de 3 à 6 mois à l'informatique de gestion, ils seront intégrés à des équipes entraînées et ils travailleront en relation directe avec nos clients.

Si vous êtes DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (GRANDES ECOLES — UNIVERSITE), libéré du service militaire; si vous souhaitez trouver, un salaire motivant, un intéressement aux résultats et une évolution liée à vos efforts personnels,

envoyez-nous, dès maintenant, une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo, sous référence 442 à

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en informatique de gestion
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
PARIS OUEST - recherche dans le cadre du développement
DE SES ACTIVITES A L'ETRANGER

UN DIRECTEUR DE LA CONSTRUCTION

MISSION :
- coordination Service Construction Siège
- supervision des chantiers ouverts à l'étranger (principalement pays de l'Est)
- participation aux travaux d'estimation permettant des propositions clé en main aux divers clients de l'Entreprise.

IL EST DEMANDE :
- bonne connaissance de chantier T.C.E. ou entreprise générale à l'étranger
- expérience complémentaire de coordination de plusieurs chantiers soit en entreprise, soit en ingènierie appréciée.

DEUX INGENIEURS COMMERCIAUX

Ingénieurs diplômés, 30 ans minimum
pour vente d'unités et usines clé en main.

Anglais courant indispensable.
Nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser dossier de candidature à No 10.004 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

MATRA

développe ses activités et crée des postes :

Pour son service QUALITE COMPOSANTS

INGENIEURS

• Electronicien

ESE — ENSI — ISEP — ISEN — INSA —

Il est responsable de l'analyse fonctionnelle et de la préévaluation des technologies de nouveaux composants électroniques. Réf. A/1

• Electronicien ou Physicien

ESE — ENSI —

Il est chargé de définir la politique qualité des composants sur des grands projets. Il assure également un contact suivi avec les clients et réalise les expertises chez les fournisseurs. Réf. A/2

Ces postes concernent des candidats débutants à 3 ans d'expérience acquise dans le domaine des composants électroniques.
Bonne connaissance de l'anglais.

Pour son service FIABILITE

INGENIEURS

• Mécanicien

ENSI — ENI —

Il est chargé de développer et d'appliquer les méthodes de la fiabilité et de la sécurité sur des ensembles mécaniques complexes en collaboration avec les groupes projets. Cette fonction conviendrait à un ingénieur ayant quelques années d'expérience environ en B.E. mécanique ou directement dans la spécialité. Réf. B/1

• Electronicien

Il définit et suit le développement de moyens statistiques et informatiques, pour assurer l'exploitation des données d'incidents.
Il assure la synthèse des informations entre les projets.
Une expérience de 3 ans acquise en suivi de production, par exemple dans un service plate-forme et une connaissance informatique est nécessaire pour tenir ce poste. Réf. B/2

• Electroniciens

ENSI — INSA —

Ils participent avec les groupes projets à l'étude et à la conception d'équipements ou de systèmes électroniques spatiaux sous les aspects fiabilité et sécurité. Le profil recherché concerne des ingénieurs débutants à 3 ans d'expérience. Anglais souhaité. Réf. B/3

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste concerné sous N° NK 464 au Service du Recrutement Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

Parfrance

MATRA

recherche

INGENIEUR ANALYSTE FONCTIONNEL

— Il assiste les utilisateurs dans l'analyse fonctionnelle de leurs besoins sur des applications informatiques de gestion.

— Il réalise notamment les études d'opportunités de nouvelles applications, et définit le cahier des charges en collaboration avec l'Informatique Centrale.

— Il aide les utilisateurs dans la mise en oeuvre de leurs applications dont il en assure également le suivi.

— Ce poste concerne un ingénieur de formation ayant une expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 465 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

Parfrance

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
CHIFFRE D'AFFAIRES — 4,5 MILLIARDS
RECHERCHE SON -

SECRETAIRE GENERAL

Formation supérieure, juriste de préférence, 35 à 40 ans et ayant acquis une solide expérience, notamment en Droit des Sociétés, dans un Groupe important.
Il est responsable devant la Direction Générale de l'organisation et du contrôle de la fonction juridique dans l'Entreprise et, d'autre part, de la définition et de l'animation de la politique de communication du Groupe envers son environnement national et international.
Le Secrétaire général actuel appelé dans quelques mois à d'autres activités, l'aidera dans sa prise de fonction.
Pratique courante de l'anglais indispensable.
Siège à Paris — Forte disponibilité demandée.

Envoyer CV et prétentions sous N° 7195 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra
au Service Recrutement du Groupe

SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS

Taux de progression annuel 20 %
recherche un

RESPONSABLE MARKETING

pour lui confier :
- l'élaboration de la politique marketing de la firme : analyses des marchés, politique produits, stratégie de vente,
- la publicité et la gestion du budget y afférent,

son raisonnement marketing s'appuyant sur des études statistiques et qualitatives dont il aura ainsi l'initiative et la responsabilité.

Le candidat est âgé de 35 ans minimum, de formation commerciale supérieure avec une orientation marketing industriel. Il possède une expérience de 4 à 5 ans de la vente et du marketing au niveau de biens et/ou de services industriels.
Pratique de l'anglais courant indispensable.
Allemand lu souhaité.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous réf. N° 773 M à ENTREPRENDRE 11, rue du Fg-Poissonnière, 75009 Paris, qui est chargé de cette recherche.

ENTREPRENDRE

Plein Champs

La compétence et le goût pour

Pour cette Société internationale de grande notoriété sur les marchés de luxe, il s'agit de développement et de diversification.
Les structures commerciales sont là, les stylistes et créateurs aussi. Nous recherchons, pour compléter cette équipe, de jeunes chefs de produits déjà spécialistes de la conception technique dans les domaines suivants :

les arts de la table

Vous connaissez bien le verre, la porcelaine, peut-être d'autres matériaux. Vous avez déjà exercé la fonction de chef de produit chez un des grands noms de ce secteur ou vous êtes acheteur chez un des diffuseurs. Vous avez le goût des objets d'art, peut-être de l'ancien. Réf. AT 403 M

le cuir

Les techniques de la maroquinerie, de la sellerie ne vous sont pas étrangères. Vous connaissez les fabricants, les artisans perfectionnistes qui existent encore. Vous aurez l'astuce de découvrir de nouveaux produits. Réf. LC 404 M

les accessoires de haute couture.

Par l'expérience acquise dans une grande maison vous savez la complexité et le coût des fabrications raffinées et limitées.
On ne peut vous tromper ni sur les qualités ni sur les fournisseurs. Réf. HC 405 M

Ces trois spécialistes seront responsables de :
La mise au point technique des produits, la coordination de la fabrication, la gestion des coûts marges et stocks, l'analyse des marchés et des résultats.
Ces fonctions impliquent des déplacements en France et à l'étranger. Lieu de résidence : Paris.

Nous remercions les personnes intéressées par l'un de ces postes de nous envoyer leur dossier sous référence correspondante et garantissons la totale discrétion de ces premiers contacts.

SEFOP

11, rue des Pyramides, 75001 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

PARIS

Dans le cadre de leur expansion continue, LES LABORATOIRES CILAG-CHIMIE, filiale du groupe JOHNSON & JOHNSON, recherchent un DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT de nouveaux produits.

C'est un véritable manager, entreprenant, animé d'une grande force de proposition qui devra reprendre la fonction actuellement assurée par le Directeur Général.

Il planifie, gère, coordonne les activités de son département en étroite collaboration avec la direction générale et celle du marketing de la société et en liaison avec les centres de recherches du groupe.

Il dirige et anime une équipe de médecins, pharmaciens et d'attachés médicaux en charge de développer les nouveaux produits.

Méthodique, très organisé, à l'aise dans l'analyse et dans la synthese, il adhère parfaitement au fait scientifique et s'impose par ses compétences.

Il faut être diplômé d'études supérieures scientifiques ou medicales, âgé de 35 ans minimum et pratiquer couramment l'anglais.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 40.65-M a CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

HOMMES A ... CLSP ... ORGANISATION

---

le centre national d'études des télécommunications

PARIS-LANNION
GRENOBLE

recherche pour ses
SERVICES D'ETUDE EN COMMUTATION, TRANSMISSION et DISTRIBUTION dans les domaines de l'ELECTRONIQUE, MICRO-ELECTRONIQUE et COMPOSANTS, de

JEUNES DIPLOMES

d'Ecole d'Ingénieur ou Titulaires d'un DEA ou DESS d'Informatique.

RECRUTEMENT PAR CONCOURS
Age maximum : 30 ans.
Epreuve écrite le 6 Juin 1979.

Renseignements et Inscriptions reçues jusqu'au 15 MAI 1979 au
CNET - Département Personnel
38/40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX
Téléphone : 638.56.04

---

lambert distribution

Société de négoce de matériaux de construction, appartenant à **un groupe important en expansion,**
Recherche son

CHEF DES SERVICES ACHATS

ayant une formation d'école commerciale supérieure et une bonne connaissance des matériaux de construction.
Expérience de 5 à 10 ans dans Centrale d'achats multiproduits ou similaire.

- Rattaché au DIRECTEUR des ACHATS et des STOCKS, il sera secondé par des chefs d'achats spécialisés par famille de produits.
- Il aura pour mission essentielle : la négociation avec les fournisseurs d'achats annuels de 300 millions de francs concernant 30.000 produits.

Basé à Nanterre, le poste implique quelques déplacements en France et à l'étranger (anglais souhaitable).

Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe.

**Si ce poste vous intéresse, adressez votre C.V. MANUSCRIT accompagné d'une PHOTOGRAPHIE récente et prétentions à :
Madame LEREDE - LAMBERT DISTRIBUTION
5, rue Vernet, 75008 PARIS**

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X - ESE - CENTRALE)
pour assurer la fonction de

chef de projet automatisme

Cette mission implique une bonne connaissance des périphériques électromécaniques de mini-ordinateurs et/ou des automatismes à base de microprocesseurs.

SONT INDISPENSABLES :
— des qualités d'animateur et de gestionnaire
— une pratique des contacts commerciaux de haut niveau
— la pratique courante de l'anglais.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel, 1, Avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

operations analysis manager

L'UN DES 50 PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS AMÉRICAINS (BIENS D'ÉQUIPEMENT DE HAUTE TECHNOLOGIE) cherche un tel cadre pour le siège à Paris de sa DIVISION EUROPÉENNE (C.A.: 600 M $; 38 sociétés en Europe, Afrique du Sud et de l'Est, Moyen-Orient).
Il contrôle l'exécution des plans d'exploitation pour un groupe de sociétés: élaboration et suivi des budgets (y compris d'investissement), analyse des écarts, contrôle des procédures et des opérations financières, etc.
C'est un cadre de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant exercé des responsabilités similaires dans une affaire internationale française, américaine ou britannique ayant des unités décentralisées.
Le succès à ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans le Groupe. La nationalité est indifférente, pourvu que le candidat soit bilingue français-anglais et disponible pour de fréquents déplacements.
Écrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3573 LM.

secrétaire général adjoint

Une entreprise française de services (600 salariés, 400 MF) cherche, pour son siège à Paris 16, l'adjoint de son secrétaire général, directeur administratif et financier. **C'est un fonctionnel qui reçoit des missions ponctuelles** (diverses études financières, fiscales, juridiques) **et générales**: préparation et suivi des opérations financières, suivi et contrôle de l'application des règles fiscales. Il gère les contrats d'assurance, suit les sinistres, appure les contentieux.
Ce cadre d'expérience, de 40 ans min., est de formation supérieure IEP ou UNIVERSITAIRE (droit). Outre des compétences financières et juridiques éprouvées, il lui faut **le sens du contact et de la diplomatie, facteurs de réussite à ce poste où les relations avec autrui sont privilégiées.**
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3571 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ingénieur commercial

CREUSOT-LOIRE recherche un Ingénieur Commercial pour le service EXPORTATION des Rotatives Offset.
Il sera responsable du secteur R.F.A. - R.D.A. - Autriche et Pays de l'Est (sauf U.R.S.S.), où il devra visiter la clientèle, tout en s'appuyant sur un réseau d'agents locaux. Il sera chargé, en outre, de l'établissement des devis et du suivi des affaires.
Le poste, basé à Paris, conviendrait à un jeune diplômé ayant une formation commerciale ou technique et, de préférence, quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement.
La maîtrise de la langue allemande est absolument indispensable. La connaissance d'une autre langue serait appréciée (anglais, autre langue d'Europe Centrale).
Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier, 75383 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

answare

135 rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes Industriels Internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

informaticiens

INGENIEURS CONFIRMES
systèmes industriels Réf DSI/48

JEUNES INGENIEURS
Réf. DSI/49

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 79
et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière aux plus hauts niveaux, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE au 749 02.33 poste 35 19 ou 35 70



optilas

distribution d'équipements de haute technologie : lasers, électro-optique, électronique, recrute :

— UN JEUNE INGÉNIEUR PHYSICIEN POUR FONCTION TECHNICO-COMMERCIALE

Formation : G.E. ou maîtrise + D.E.A. à dominante électronique ou électro-optique, anglais courant.
Expérience : deux années d'expérience technique et/ou technico-commerciale.
Lieu de travail : EVRY (Essonne) avec déplacements fréquents (voiture personnelle).

— UN TECHNICO-COMMERCIAL ÉLECTRONICIEN

Ce poste conviendrait à un homme jeune, ayant une solide formation de base en électronique et une bonne pratique de l'anglais. Il aura une courte mais décisive expérience de la prospection commerciale auprès d'une clientèle de laboratoires de recherche du secteur public et privé.
D'une grande disponibilité, et disposant d'une voiture, il sera prêt à consacrer 75 % de son temps de travail en visite de sa clientèle (dont 25 % en province).

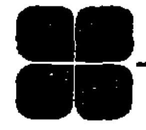
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à OPTILAS, C.E. n° 1422, 91019 EVRY Cedex.

Notre groupe français de sociétés est l'un des premiers au monde dans le courtage et l'affrètement maritime. Notre développement nous amène à renforcer nos structures de gestion et nous recherchons pour notre siège parisien le

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, licence...) et vous possédez le DECS. Vous avez acquis une solide expérience de l'ensemble des problèmes comptables à un poste de responsable dans une société industrielle ou de services. Nous vous confierons, sous l'autorité du directeur financier et pour les sociétés du groupe, la responsabilité de la comptabilité (générale et analytique), des déclarations sociales et fiscales, de l'informatique de gestion. Vous animerez un service de six personnes. Vous pourrez être amené à effectuer quelques missions de courte durée en France et à l'étranger. Notre groupe offre des perspectives de carrière séduisantes à un candidat de valeur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à Jean-Loup Parichon sous référence 6279 M; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs

Responsable comptable et administratif

Nous sommes le Département immobilier d'un groupe important. Suite à une promotion interne nous recherchons notre Responsable comptable et administratif. Il s'agit d'un poste très diversifié et très autonome comportant comptabilité générale et analytique, élaboration et suivi des budgets, fiscalité, problèmes administratifs variés, liaisons avec l'informatique.
Ce poste convient à un candidat jeune, ayant le DECS (ou équivalent) et 2 ou 3 ans d'expérience dans l'immobilier ou le bâtiment si possible sinon dans une autre branche. Anglais souhaité.
Lieu de travail Paris 9e

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération sous réf. 11565/M à C. PRETAT, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

Un ingénieur commercial pour nos machines agricoles

De formation supérieure (commercial, gestion ou technique), deux à cinq ans dans la commercialisation de matériels agricoles ou TP vous ont donné ce qu'il faut d'assurance pour évoluer à l'aise dans ces milieux.

Outre une bonne connaissance de ces matériels (une expérience technique constituerait un excellent atout), on vous reconnaît aussi le ton, l'art et la manière de "faire passer" votre point de vue. Digne de foi et diplomate : qualités utiles entre toutes pour intervenir efficacement auprès de nos concessionnaires : les conseiller dans le choix de leur gamme de matériel, les amener à prendre les dispositions nécessaires à l'optimisation de leur vente, négocier les objectifs commerciaux, les épauler dans leur gestion...
Mission qui vous demandera de fréquents déplacements sur une région bien déterminée.
Mission qui constitue aussi un "Point de Passage Obligé" pour évoluer vers le marketing (études, gestion, promotion, produits...)

RSC Carrières est chargé de nous transmettre votre candidature. Ecrivez-lui sous référence 8965 M au 92, rue Bonaparte - 75006 - PARIS.

FABRICANT PRODUITS DE BEAUTÉ

recherche

ADJOINT DIRECTEUR USINE

— formation A.M. ou équivalent

35 ans environ, de bonnes connaissances pour gérer une unité de Production dans tous ses Départements.

Habiter la banlieue OUEST

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo à :

LABORATOIRE JEANNE GATINEAU

27, rue Salvador-Allende - 95870 BEZONS.

GRACE
Auditeurs internationaux

GRACE dont les activités sont principalement orientées vers la Chimie, figure parmi les plus grands groupes internationaux. Son implantation européenne est éloquente. Le développement que connaît son département Audit, dirigé depuis Paris, l'amène à recruter 2 auditeurs ayant au moins trois ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit International, voire dans une Compagnie Multinationale à un poste de Contrôleur de Gestion opérationnel.
De formation supérieure donc (CA, DECS ou Business School) ils interviendront dans 80 % des cas d'abord en Europe, à l'échelon mondial ensuite pour des Audits aussi bien opérationnels que financiers auprès des Sociétés Industrielles du Groupe.
La connaissance de l'Anglais (écrit et parlé) est indispensable.
Nombreux avantages notamment au niveau des voyages.
Rémunération très motivante.
Envoyez C.V. photo et salaire actuel s/s référence 238 à : ALPHA CDI - 59, rue St Didier - 75116 PARIS - vous pouvez également téléphoner au 704.32.00

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

UNE GRIFFE PRESTIGIEUSE DE PRODUITS DE LUXE
au rayonnement mondial crée à son siège de Paris plusieurs postes d'

adjoint à la direction commerciale

Les candidats devront répondre aux critères suivants :
- minimum 28 ans,
- formation HEC, ESSEC, ESCP, (INSEAD, HARVARD apprécié),
- expérience commerciale étrangère, minimum 2 ans,
- parfaitement bilingues anglais (espagnol apprécié),
- grande disponibilité d'action,
- excellente présentation, de l'entregent, de la distinction naturelle.

Basés à Paris, les candidats seront chargés de trouver les voies d'une croissance à moyen et long terme et seront les ambassadeurs de la société lors de leurs voyages à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence BUS 21/1 à :
UNISEARCH
3, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS

CONTROLE BUDGETAIRE :

Un jeune financier plein d'idées

Derrière vous, des études supérieures finances-compta. (HEC, ESCP, ISA, INSEAD, MBA...) et 3 ou 4 ans dans une société de biens d'équipements industriels où vous avez "tâté" des méthodes anglo-saxones.

Devant vous, un poste de plans et contrôle où vos facultés créatrices seront largement mises à contribution : Dans la planification, dans le contrôle budgétaire (qu'il faudrait adapter aux besoins réels des utilisateurs), dans l'analyse des informations comptables sur systèmes automatisés, dans les propositions et améliorations que vous pourrez apporter.
Prête à vous suivre, pour peu que vous sachiez la dynamiser et la motiver, une petite équipe compétente.

Vous savez travailler en anglais car notre groupe est international. (Un atout pour votre évolution). Nous vous attendons en proche banlieue parisienne.

Lénaïck de Erauso-Meyers nous transmettra votre candidature. Ecrivez-lui (sous référence FIM), 1 rue Henri Wallon - 94 120 - FONTENAY s/s BOIS.

FABENREV
Corbeil - Essonnes

P.M.I. leader sur le marché de l'enduit, recherche un

Adjoint à la Direction Générale

ADMINISTRATION, COMPTABILITÉ, PERSONNEL

Il animera une équipe de 4 personnes et sera responsable de :
- la comptabilité générale et analytique, fiscalité, problèmes juridiques ;
- l'administration et la gestion du personnel, dont l'effectif sera susceptible de passer rapidement à 50 personnes.

Il devra, en outre, créer ou modifier les procédures administratives et comptables, en vue de leur prochaine informatisation.

Cette fonction conviendrait à un cadre (30 ans environ) ayant une expérience en comptabilité et administration du personnel, désireux de développer l'organisation de cette entreprise.

Possibilité de promotion vers la Direction Générale selon le développement de l'entreprise.

Veuillez écrire, en précisant votre rémunération actuelle, à notre conseil, Jacques Brusset, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Discrétion garantie et réponse assurée.

HEBDOMADAIRE
d'audience et de diffusion nationales

recherche

UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

(Rédacteur en chef adjoint)

Ce poste exige une grande expérience de la presse hebdomadaire d'actualité.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 797.542 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE
Quartier Opéra

recherche
pour faire face à son expansion
et renforcer son service informatique

ANALYSTE PROGRAMMEUR
CONFIRMÉ

Expérience concrète de l'analyse et de la programmation (langages Cobol, ACL-GAP). Connaissances des problèmes comptables et de gestion.
Expérience bancaire et connaissance anglais seront des atouts supplémentaires.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 9.915 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

WORTHINGTON
recherche pour ses SERVICES MARKETING à Paris La Défense

ingénieur technico-commercial

Pour la réalisation de propositions techniques et commerciales de groupes turbo-alternateurs.
Le candidat aura impérativement plusieurs années de pratique dans le domaine des machines tournantes électriques.
- déplacements occasionnels de courte durée
- anglais indispensable.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence 14.444 à :
SNPM-PA — 100 av. Charles de Gaulle
92522 Neuilly Cédex

Société d'études et de réalisations Informatiques

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE GESTION

D.U.T. + 2 ou 3 ans d'expérience (ou équivalent).

Ils participeront à la réalisation d'applications de gestion en temps réel.

Env. lettre de candidature man., C.V. et photo à :
C.D.F. INFORMATIQUE
Mme Antonicola : 3, av. Percier. — 75008 Paris.

هكذا من الاصل

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
(6 500 personnes)
Paris et banlieue Nord-Ouest
souhaitant faire face au développement de son département INFORMATIQUE
recherche un

Analyste

• de formation ingénieur ou universitaire, de préférence possédant une expérience d'au moins 4 à 5 ans l'ayant familiarisé avec les applications de gestion administrative ou de production et connaissant parfaitement Cobol, Assembleur, CICS-VS.

• S'intégrant à une équipe de 20 personnes environ il participera aux études, à la mise en place et à la maintenance d'applications touchant des secteurs de plus en plus étendus de l'entreprise, de ses unités de production et de ses filiales:

. Matériel existant IBM 370/125, appelé à évoluer.

Adresser votre C.V. (photo + prétentions) sous réf. 3814; à Mme BORDES, qui traitera confidentiellement toute candidature et y répondra.

GAMMA Sélection
60, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE
en très forte expansion au plan international

recherche

pour renforcer son équipe logiciel
basée à PARIS-8e

2 INGÉNIEURS LOGICIEL

Ils devront s'intégrer à l'une des équipes d'ingénieurs participant au développement d'un système téléphonique à base de microprocesseurs. Ces équipes utilisant des méthodes de travail et de programmation évoluées.

Les candidats devront justifier d'une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans acquise sur des projets de logiciel sur mini ou micro-ordinateur et ayant pratiqué si possible un langage de programmation de haut niveau.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V. et prét. à No 9983 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Constructeur de terminaux bancaires
recherche pour
PARIS

INGENIEURS COMMERCIAUX

120 à 145.000 F — *Réf. 7931 ME*

ayant environ 3 années d'expérience de vente d'ordinateurs et de terminaux à de grandes entreprises possédant un réseau de télétraitement dans les secteurs suivants :
- banques, assurances
- industries, services.

INGENIEURS SUPPORTS VENTE

135 à 150.000 F — *Réf. 7932 ME*

• Ingénieurs ayant à la fois l'expérience de la vente et les connaissances techniques propres au secteur bancaire
• Ingénieurs possédant une expérience technique et commerciale des écrans IBM.

Pour les postes 1 et 2 une expérience chez un constructeur serait souhaitée.

L'anglais est nécessaire.

Envoyer CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FILIALE
GROUPE EMPAIN SCHNEIDER
recherche pour son Département
INGÉNIERIE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Diplômé A.M., CENTRALE...
Débutant ou quelques années d'expérience.

Dans l'un des domaines suivants :
● MANUTENTION.
● LOGISTIQUE USINE.
● PETROCHIMIE.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 1809 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

B.S.I.

Filiale d'un important groupe de presse Edition Spécialisée gestion abonnements, publications, périodiques. (4 millions d'adresses)
recherche

Deux Cadres Technico-Commerciaux

(bureau à Malakoff - Limitrophe Paris Sud Métro)

Fonctions :
- Suivi clientèle existante.
- Etudes des besoins et mise en place applications.
- Participation aux négociations nouveaux contrats.

Pour ces postes il convient d'avoir :
- Une formation commerciale type Sup. de Co. ou équivalent.
- Une première expérience concrète des réalités commerciales.
- Serait intéressant mais non indispensable de connaître informatique (formation possible sur ce plan).
- Des connaissances milieu presse seraient appréciées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à
BAYARD PRESSE - Service Recrutement
3-5, rue Bayard 75008 Paris

Publiscope Junior

CERCI

recherche pour PARIS

● Un responsable de Centre informatique de production

Ce candidat aura :
— 35 ans minimum ;
— une connaissance du système PDP 11 ;
— une position cadre ou assimilée.

Une expérience antérieure analogue sera appréciée.

Adresser lettre de présentation et C.V. détaillé accompagné des prétentions et d'une photo à :
CERCI
56, rue Roger-Salengro - Péripole 103
94126 FONTENAY-SOUS-BOIS - CEDEX

SOCIÉTÉ FRANÇAISE INTERNATIONALE
(chiffre d'affaires de 3 milliards de francs)
recherche un

auditeur interne

Le candidat aura une formation supérieure de type Grande Ecole Commerciale. Diplôme universitaire 2e cycle.
Elle sera complétée d'une première expérience professionnelle acquise dans les services comptables d'une société.
Une expérience sérieuse en informatique serait un point fort.
Son évolution de carrière le conduira à accepter des affectations de plusieurs années à l'étranger et à faire preuve de dispositions sérieuses pour l'organisation et la pédagogie.

Envoyer C.V. sous référence BALI à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société d'engineering performante spécialisée dans l'offshore pétrolier

recherche

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS
ou quelques années d'expérience pour postes d'

INGÉNIEURS D'ÉTUDE ET DE PROJET

Une bonne connaissance de la résistance des matériaux est indispensable.
Connaissances complémentaires souhaitées dans l'une des spécialités suivantes :
— MECANIQUE,
— HYDRODYNAMIQUE,
— MECANIQUE DES SOLS,
— ARCHITECTURE NAVALE,
— PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE.

Anglais indispensable.
Possibilités de déplacements à l'étranger.

Ecr. avec C.V. sous réf. 3038 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

CABINET INTERNATIONAL

recherche pour renforcer son équipe jeune et dynamique un

JURISTE CONSEIL

Diplômé d'études supérieures, droit des affaires spécialité FISCALE, ce collaborateur devra pratiquer l'anglais, avoir le goût des contacts humains et le sens des relations avec les clients ; une première expérience professionnelle serait souhaitable.

Perspectives d'évolution rapide.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 10.125-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



EUROSOFT

Société de Services et de Conseil en Informatique
recherche
pour région parisienne
et province

INGÉNIEURS DÉBUTANTS DE BON NIVEAU OU EXPÉRIMENTÉS

Pour étude et développement en mini-informatique de :
— systèmes temps réel ;
— conduite de processus ;
— système dans le domaine des micro-processeurs ;
— applications de gestion temps réel.

Adresser votre dossier de candidature, C.V., photo et lettre manuscrite dans les meilleurs délais au Service du Personnel - EUROSOFT, 46, rue de la Tour - 75016 PARIS.

LA DIRECTION GENERALE
DES TELECOMMUNICATIONS
recherche un

Ingénieur

chargé d'étudier et de concevoir des réseaux de téléinformatique.
Profil :
— Ingénieur Grandes Ecoles ou formation universitaire équivalente
— Connaissances en informatique et en téléinformatique appréciées
— Débutant ou une à deux années d'expérience.

La rémunération sera fonction de la valeur des candidatures.

Envoyer Curriculum-Vitae détaillé, photo et prétentions sous référence 6540 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---





dans le cadre de son expansion
dans le domaine des microprocesseurs
Z8 - Z80 - Z8000 et 3870
LA SGS-ATES FRANCE
recherche

INGENIEUR D'APPLICATION

• Une expérience de 2 à 3 ans dans les secteurs industriels ou télécommunications est demandée, plus particulièrement dans le développement de systèmes, tant du point de vue logiciel que matériel, à base de microprocesseurs.
• La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Place à pourvoir à PARIS immédiatement

Adresser candidature, c.v. et photo à :
SGS-ATES FRANCE S.A.
« Le Palatino » — 17, avenue de Choisy,
75643 PARIS CEDEX 13

P.R.B.

B A N Q U E

La Banque Française
du Commerce Extérieur
recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
ET ORGANISATION

JEUNES DIPLOMÉS

(Grande Ecole - X, Centrale, HEC,...)

Elle vous propose :
— d'assurer votre formation aux techniques d'organisation et d'informatique ;
de vous faire participer à des études qui vous mettront au contact des directions et services de la banque en vue d'appréhender leurs besoins, de rechercher et de réaliser les solutions appropriées.

Elle vous permettra, à l'avenir, de vous orienter vers des fonctions d'encadrement.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous la référence B 859, à :

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Le P.D.G. d'une
Société d'assurances IARD
recherche lui-même son

Responsable Commercial

qui lui sera directement rattaché.

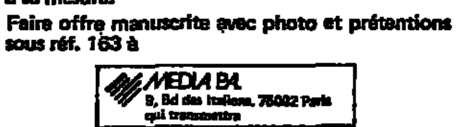
L'intéressé, 35 ans minimum, devra impérativement avoir exercé au moins 5 ans la fonction d'inspecteur sur le terrain.

Homme de contact, de classe (il fera partie de l'équipe Direction), il doit avoir fait des études supérieures.

La rémunération et le grade de départ seront fonction de la personnalité et de l'expérience du candidat.

Ce poste conviendrait à un homme ne trouvant pas dans sa fonction commerciale actuelle, où il réussit brillamment, un avenir ou une ambiance à sa mesure.

Faire offre manuscrite avec photo et prétentions sous réf. 163 à



(Réponse et discrétion assurées).

Société d'éditions juridiques

recherche

chef des ventes

REGION PARISIENNE

Nous demandons :
• un niveau enseignement supérieur (Sup. de Co., ESSEC, . . .)
• age minimum : 28 ans,
• une expérience d'au moins 2 ans d'animation d'une équipe de vente.

Nous offrons
• contacts prescripteurs et clientèle de haut niveau,
• participation à la politique commerciale,
• situation intéressante.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à Mme BROU, Sté LAMY S.A., 155 rue Legendre, Paris 17 ème.

SOCIÉTÉ DE SERVICE
Chiffres affaires 120.000.000 F
recherche pour son siège

COMPTABLE

Spécialiste paies, déclarations sociales en liaison avec service informatique
Expérience droit du travail et législation sociale. Sérieuses réf. exigées. Adress. C.V., photo et prét. à SATAIC S.A.
4, pl. de l'Opéra, 75002 Paris Service G.P.

BANQUE PRIVÉE RECHERCHE POUR SA DIRECTION FINANCIÈRE

UN CADRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE PRIVÉE DE HAUT STANDING

Sa mission consiste à promouvoir tous les produits financiers et conseiller la clientèle privée en matière de gestion patrimoniale.
Des résultats prouvés en prospection sont indispensables pour réussir dans cette fonction.
Le candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur et avoir réussi une expérience similaire dans un autre établissement financier.
Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions, sous réf. 4315, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE PATRONALE
recherche

UN FORMATEUR

Diplômes exigés : B.T.S. ou D.U.T.
Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Thermique.

Libéré des obligations militaires

Celui-ci sera chargé de l'élaboration de contenus technologiques et de l'animation de sessions.

Une aptitude du travail en équipe sera appréciée.

Implantation PARIS avec déplacements

Adresser curriculum vitae à :
J. BLIQUE psychosociologue
14, rue des Déportés - 27000 EVREUX

SPERRY UNIVAC
recrute pour LA DEFENSE

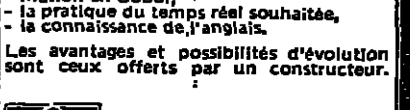
ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pour développement et mise en place d'applications de gestion

Ce poste implique :
- une formation IUT minimum,
- une expérience de 2 années de programmation en Cobol,
- la pratique du temps réel souhaitée,
- la connaissance de l'anglais.

Les avantages et possibilités d'évolution sont ceux offerts par un constructeur.





Adresser CV, photo et salaire actuel s/réf 7929IM à Fabrizio RUSPOLI - Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CENTRE NATIONAL
D'ETUDES DES
TELECOMMUNICATIONS
recrute

INGENIEUR DE RECHERCHE

ayant de préférence quelques années d'expérience dans le domaine de la conception de circuits (microélectronique, microacoustique, . . .).

Adresser C.V. et prétentions à
CNET
Département TCR/DEF
38/40, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Titulaire d'un diplôme
d'INGÉNIEUR CHIMISTE

vous êtes libéré des obligations militaires ; vous êtes intéressé par les problèmes de qualité, écrivez-nous :

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ

Pour notre usine située au centre de la France, fabriquant des produits de grande consommation.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous no 10.414 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

CORT
Conseil en Organisation

recherche pour son
DEPARTEMENT GESTION ET INFORMATIQUE

2 CONSULTANTS

Ces deux hommes, jeunes, diplômés d'Etudes Supérieures sont expérimentés soit en gestion d'entreprise (structures, comptabilité, contrôle de gestion ...), soit en organisation et gestion de production et sont familiarisés avec la technique informatique.
Après formation, ils se verront confier des missions d'organisation en entreprises.

Leur carrière pourra évoluer vers une activité commerciale débouchant sur le développement d'agence régionale.

Ces postes impliquent des déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss réf. 2508 M à
CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Pour poursuivre le développement de leurs activités
LES ÉDITIONS DU MONITEUR
Architecture, Bâtiment, Travaux publics.
Technique, Droit, Amenagement de la maison, etc.
recherchent
Jeune ATTACHÉ COMMERCIAL

Il lui sera demandé de promouvoir auprès des libraires et des divers prescripteurs le fonds des Editions du Moniteur et d'autres fonds en diffusion.

Une certaine expérience de la fonction sera exigée, et notamment une bonne introduction auprès des librairies techniques et spécialisées.

Il sera disponible pour se déplacer en région parisienne et pour effectuer des missions ponctuelles en province et à l'étranger.

Une formation supérieure est souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions aux :
EDITIONS DU MONITEUR, J. Osman,
17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE PARIS (8e)
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche
LE CHEF DE SON SERVICE ENGAGEMENTS

Le candidat devra :
- être titulaire du baccalauréat et d'un diplôme bancaire (I.T.B. ou C.E.S.B.),
- avoir une expérience opérationnelle d'au moins quelques années au sein des services administratifs liés à la gestion des engagements.
- une expérience de commandement au sein d'un service serait appréciée.

LA CLASSIFICATION ET LA REMUNERATION SERONT FONCTION DE L'EXPERIENCE ACQUISE

Adr. C.V. détaillé et photo ss réf. 810 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, q. tr.



Télédiffusion de France
recrute
par concours
pour ses services parisiens et régionaux
des CADRES TECHNIQUES

titulaires d'un D.U.T. option électronique ou électrotechnique ou d'un diplôme attestant une formation équivalente et reconnu par l'Etablissement. Les épreuves de sélection auront lieu courant septembre 1979.

Les candidats doivent être dégagés des obligations militaires, être âgés de moins de 40 ans et de nationalité française.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser avant le 31 mai 1979 leur curriculum vitae à Télédiffusion de France - Division du Personnel - Pièce 603 - Boîte Postale nº 518. — 92542 MONTROUGE CEDEX.

Pour faire face à son expansion CABINET-CONSEIL intervenant à partir de diagnostic d'entreprise, recherche

2 CONSULTANTS

pour leur confier des missions concernant :
- *l'Organisation Developpement (analyses et réorganisation des structures et des méthodes, formation des cadres et de la maîtrise à la mise en place de ces nouvelles méthodes) ;*
- *la formation aux relations sociales ;*
- *la formation économique d'O.S.*

Les candidats, âgés d'au moins 28 ans, ont une formation supérieure, quelques années d'expérience de la fonction personnel et de l'animation de stages de formation, une expérience ou une bonne connaissance du travail en usine. Pour ces postes qui impliquent de très fréquents déplacements en province, la rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F par an.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Elles seront adressées sous nº 7.787,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

QUARTIER ÉTOILE
TRES IMPORTANT CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE
offre bonne situation à
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE ÉLECTRONICIEN
ayant si possible connaissance BREVETS.
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE
Allemand souhaité.

Adr. C.V. manuscrit détaillé, indiquant derniers appointements perçus à :
B.E.O. (réf. 7.480), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

ADMINISTRATION DES VENTES
80/90.000 F

Spécialisée dans la distribution de vins de qualité, notre société (C.A. 30 M de F, 65 personnes) s'adresse à une clientèle de commerce de détails (70 %), de grossistes (20 %) et de particuliers (10 %).

Nous souhaitons confier l'administration des ventes à un collaborateur ayant l'expérience de la distribution alimentaire ; dans le cadre de ses responsabilités il aura également la charge de l'encadrement du personnel de son service, des relations avec la clientèle et bénéficiera des apports d'un ICL 29.03.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 10.228 M à C.N.P.G., 105, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUEES et d'ASSISTANCE TECHNIQUE
propose à
UN CADRE
de formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, ESCP...),

30 ans minimum, de devenir le responsable de la fonction IMAGE de MARQUE nouvellement créée.

A ce titre, il sera chargé :
— De suivre l'évolution de l'image de marque du centre ;
— De recueillir auprès des organismes professionnels et des directeurs d'établissements, les critiques et suggestions ;
— De proposer des mesures et actions propres à répondre aux attentes des industriels de la profession et à promouvoir le centre ;
— De vérifier à l'aide d'enquêtes et de sondages le résultat des actions menées.

Expérience MARKETING dans une entreprise industrielle indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent. à 9.331, CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INTERMAN
RECRUTE
RÉDACTEURS TECHNIQUES
ELECTRONIQUE
niveau ingénieur.
NOMENCLATURISTES
ELECTRONIQUE
Tél. : 523-31-50. M. LANTOINE.

GROUPE BANCAIRE recherche pour son agence de SAINT-MAUR-DES-FOSSES
JEUNES DIPLOMÉS (ES)
Sciences Eco. IUT gestion/comptabilité. Particulièrement motivés (es) par le commercial en crédit et en banque.
Adresser C.V. + photo à :
CRÉDIT UNIVERSEL
67, boulevard de Créteil,
94100 ST-MAUR-DES-FOSSES.

Jeune Sté ayant des activités
— d'études et recherch. appliq. en télécommunication (Etudes de systèmes, métrologie, traitement de signaux).
— D'assistance technique en mainten. de systèmes électroniques (organisation de la maintenance, formation d'agents d'exploitation, maintenance préventive et corrective).
recherche
UN INGÉNIEUR ELECTRONICIEN
de haut niveau (doctorat 3e cycle - E.N.S.T. - E.S.E., etc. Ayt de préférence des connaissances Radar. Cet ingénieur devra s'intégrer à l'équipe existante, sa mission à terme étant de développer des activités permettant de diversifier les compétences et la clientèle de l'entreprise.
Ecrire à A.M.P. nº 6812/MI 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

POUR ORSAY
TECHNICO-COMMERCIAL
pour travaux sédentaires.
Etudes de produits et de prix auto-radios et accessoires.
Mise au point, catalogue.
Anglais écrit nécessaire.
Ecrire avec C.V. G. Pierard-D'STAR, B.P., 91403 ORSAY.

Important groupe de Stés de travail temporaire en expansion recherche JEUNES DIPLOMES
H.E.C.
pour postes responsables commerciaux d'agence.
Lieu de travail Paris.
Expérience dans la profession non indispensable. Ecrire C.V., photo + prétentions à : nº 74 495 PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur 75002 PARIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE CONNUE
offre poste intéressant d'
ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABILITÉ
Le candidat aura 5 ans minimum d'expérience à un niveau de responsabilité.

Ecrire avec C.V. détaillé à : nº 10 133 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

CERCI
Leader Européen de l'ingénierie en mini-informatique
recherche
PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

Connaissant le COBOL et si possible matériel CII-HB série 60.

Adresser C.V. détaillé et lettre de prétention à CERCI, 56, r. Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

PROXIMITE IMMEDIATE R.E.R.

INTER-COMPUTER
PROPOSE
HAUTS SALAIRES A
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— Hewlett-Packard 2100 Fortran
— IBM 370/148 assembleur,
61, avenue de la République, Paris-11e. Tél. : 355-40-80.

NOUS SOMMES UNE BANQUE FRANÇAISE
filiale d'un groupe international

Notre développement nous conduit à une réflexion approfondie sur notre organisation aux plans des méthodes, des procédures ainsi que sur l'introduction d'une informatique intégrée.

Pour mener à bien cette mission, nous recherchons notre

RESPONSABLE ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Interlocuteur de nos directeurs de départements et d'agences, il assurera la création, le lancement et l'exploitation de nos propres programmes.

Après avoir passé quelques années dans différents services d'une banque, vous avez été amené à conduire une opération analogue ou à participer à haut niveau à sa mise en œuvre.
VOUS PRATIQUEZ PARFAITEMENT L'ANGLAIS.

Ce poste dont la rémunération sera fonction de l'expérience est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à nº 10.328, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

GRANDE ENTREPRISE DU SECTEUR PUBLIC
Implantée en région parisienne
recrute immédiatement
pour contrat de 3 ans
JEUNES INGENIEURS ELECTROMECANICIENS
de formation :
1°) GRANDES ÉCOLES (Centrale, Supélec, Télécom, A. et M.) ;
2°) ENSI (Grenoble, Toulouse, Nancy...)
3°) ENI, Violet, Charliat...

Sont nécessaires :
- des facultés d'adaptation rapide ;
- des qualités de dynamisme et d'ouverture d'esprit.

Adresser c.v. détaillé et photo nº 74.399
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS
qui transmettra.

FILIALE DE G.S.I.
recherche
UN RESPONSABLE DU SUPPORT TECHNIQUE D'EXPLOITATION
— ayant une connaissance approfondie de l'O.S. justifiée par 3 ou 4 années d'expérience ;
— connaissance MVS et expérience en télétraitement appréciées ;
— capable de participer à la mise au point d'applications de gestion de production et de télétraitement.

Adresser C.V., lettre manuscrite + prétentions, sous référ. 3053 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LMT *des techniques de pointe en commutation téléphonique recherche des*

INGÉNIEURS LOGICIEL

LMT a récemment acquis une activité de Téléinformatique.

Nous allons relancer le développement de ce département vers d'importants projets avec les Administrations françaises et étrangères, les Banques, les grandes Compagnies internationales.

Nous recherchons donc quelques INGENIEURS à fort potentiel (Grandes Ecoles d'Ingénieurs) ayant acquis une première expérience en temps réel.

Ils assureront la conception et la réalisation de nouveaux projets de Commutation de messages.

Envoyer C.V. et courrier manuscrit sous référence CP 11 - LE MATERIEL TELEPHONIQUE,
Direction du Personnel
46, quai Alphonse-Le-Gallo
B.P. 402 - 92103 - BOULOGNE-SUR-SEINE.

T. R. T.
recherche pour sa
Direction Commerciale PARIS (13e)
INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ingénieurs Electroniciens ayant acquis une expérience en télé informatique pour la commercialisation en France et à l'étranger de réseaux et de matériels de commutation et de transmission de données.

Adresser C.V., prétentions et photo, à T.R.T. - 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Société Est de Paris recherche
CHEF SERVICE ACHATS
AVEC SOUS-TRAITANCE A ORGANISER

Le candidat recherché devra avoir :
— pratique des achats ;
— connaissance parfaite de cette fonction ;
— une formation mécanique B.T.S. ou équivalent ;
— acquis une connaissance pratique mécanique aux méthodes études et fabrication ;
— le sens du commandement.

Ce poste nécessitera des déplacements occasionnels.

Envoyer C.V. à nº 4945, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Groupe Travail Temporaire (C.A. 80 millions) recherche pour son secrétariat général :
COLLABORATEUR
formation juridique supérieure
Il aura notamment :
une expérience confirmée en législation du travail.
Adresser C.V. + prétentions à : A.M.P., ss référence 6.784/MI, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transmettra.

Association loi 1901 recherche :
DIRECTEUR
DE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS
CONFIRME.
Téléphonez entre 14 et 17 h. : 574-99-42, Poste 21-34.

KOSS
Recherche
pour sa filiale française :
COMPTABLE CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF
Rattaché au Directeur général, il sera responsable :
— du contrôle crédit clients ;
— du contrôle budgétaire ;
— de l'établissement des rapports financiers hebdomadaires envoyés à la maison mère ;
— de l'organisation et de la supervision du service administratif ;
— de la tenue des états compables.
Il est demandé :
— une formation supérieure ;
— une expérience de 2 à 3 ans, de préférence dans une entreprise multinationale ;
— une bonne connaissance de l'anglais.
Envoyer C.V., salaire actuel et prétentions à :
DIRECTION GENERALE
Société KOSS S.A.R.L.
12, rue du Puits-Dixme
ORLY SENIA 525
94577 RUNGIS CEDEX H

Société internationale de conseils recherche
H.E.C. ESSEC SUP. DE CO.
Il aura :
— 30 ans environ ;
— 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction administrative et financière.
Il secondera le Directeur de son bureau de Paris
Téléphoner pour rendez-vous
R.P.A. - 561-95-33

Banque internationale recherche pr départ. Organisation/Contrôle
COLLABORATEURS (TRICES)
gradés (es) ou cadres confirmés (es), ayant très solides connais. pratiques des méthodes et organisation bancaires.
Forte personnalité indispensab.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, référ. nº T 012943 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Filiale d'un Groupe Secteur BOISSONS et SPIRITUEUX recherche
SPÉCIALISTE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
ayant :
— sens de l'initiative ;
— travaillé sur un système comptable informatisé ;
— connaissances comptables.

Envoyer C.V. détaillé Sté CUSENIER 226, bd Voltaire, PARIS (11e)

Etablissement cas sociaux BEAUVAIS (OISE) Internat 80 lits avec formation professionnelle recherche
ÉDUCATEURS (TRICES)
Les candidats devront, soit être titulaires d'un diplôme éducateur spécialisé, moniteur éducateur ou CAPASE, soit expérience approfondie secteur de l'enfance.
Age minimum 22 ans
Dégagés O.M.
Envoyer C.V. avec photo J.C.L.T. 79, rue de l'Eglise 75015 PARIS

IMPT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue NORD de PARIS - recherche
INGÉNIEUR FABRICATION DIPLOME

30 ans minimum
Ayant plusieurs années d'expérience acquises aux méthodes et à la fabrication en TOLERIE, CHAUDRONNER. MECANO-SOUDURE

Cet ingénieur sera chargé, au sein d'une équipe et en étroite liaison avec l'industrie, de développer pour celle-ci des méthodes permettant de rationaliser le chiffrage des devis, la préparation du travail, l'organisation technique des fabrications.

Ce poste exige à la fois expérience confirmée et esprit d'innovation.

Connaissances en informatique. Anglais et/ou allemand apprèc.

Adr. C.V. dét., photo et prét., nº 10.151 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

TRES IMPORTANTE MAISON D'EDITION recherche pour son Service de Revues Pédagogiques
MAQUETTISTE-METTEUR EN PAGES
H. ou F. expérimenté (ée), également PREPARATEUR de COPIE et CORRECTEUR. Excellente orthographe. Dactylo courante.

Restaurant entreprise, 13e mois, primes, 5 semaines congés payés.

Adr. C.V., photo et prét., Nº 10.165 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société d'Expertise Comptable spécialisée dans la révision recherche
COLLABORATEUR
niveau certificat supérieur de révision, min. 2 ans d'expérience professionnelle. Connaissances anglais et/ ou allemand souhaitées.
Ecrire à S.F.E.C.F., 2, avenue Hoche, 75008 PARIS

DIRECTEUR DE PRÊT-À-PORTER FÉMININ DE LUXE

Nous sommes une GRIFFE PRESTIGIEUSE DE HAUTE COUTURE. Nous recherchons notre Directeur du Prêt-à-Porter. Rattaché à la Direction Générale et en liaison étroite avec notre créateur, il participera à l'élaboration des collections. Il aura le contrôle total des achats, de la production et des ventes.

Il devra assurer le développement de nos marchés tant en France qu'à l'Etranger. Il assurera l'animation, la coordination et la gestion de sa Division.
Ce poste sera confié à un homme ayant acquis une expérience de Direction dans une entreprise de Haute Couture ou Prêt-à-Porter.
Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et salaire actuel s/nº 2503 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME INTERPROFESSIONNEL recherche
ASSISTANT pour son SERVICE PROMOTION
- Adjoint au responsable du Service Promotion, il se verra déléguer des responsabilités au niveau de l'animation et de la gestion de campagnes collectives de promotion.
- Cette personne devra obligatoirement avoir une formation supérieure et une connaissance du secteur laitier.
- Une expérience des problèmes de communication est souhaitée.

Envoyer lettre man., C.V., photo et prétent. à : Nº T 12.953 M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.




PERSONNEL MANAGER - EUROPE

Société leader dans le domaine du disque, ayant des filiales dans chaque pays d'Europe Occidentale, recherche un Personnel Manager - Europe pour son bureau régional situé à Paris.

Le candidat retenu, âgé de 35 ans environ, dépendra du Vice-Président Opérations - Europe, et il assistera et conseillera la direction régionale et des filiales dans les domaines suivants :
— *Rémunération et avantages sociaux ;*
— *Programmes de formation ;*
— *Recrutement ;*
— *Plans de carrière.*

Le candidat idéal aura acquis environ 5 ans d'expérience à un poste similaire, de préférence dans une organisation internationale. Il maîtrisera parfaitement l'anglais et le français et au moins une autre langue européenne. Il sera disposé à voyager fréquemment.

Les candidats enverront leur C.V., accompagné d'une lettre manuscrite, à Don Yerrill, MSI, 306-310, avenue Louis, 1050 BRUXELLES, Belgique.

AGF Réseau salarié recrute éléments dynamiques + 21 ans minim., garanti formation assurée. Téléphoner au 340-88-29

Recherchons TRADUCTEURS Anglais/français Français/anglais. Spécialisés en informatique. TEL. : 076-14-30.

Pour import. - Sté région OUEST DE PARIS
UN CHEF DE PROJET
s/IBM 3/15, bnes connaissances CCP diplôme d'ingénieur
INSET 95, rue Saint-Lazare (9e) 281-33-33

INFORMATIS
pr importants démarrages en FRANCE, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient,
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR, PDP 11, MITRA, 4 ans expérience temps réel.
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités.
26, rue Daubenton-5e. 337-99-22.

PARIS - CABINET
MARKETING
ETUDES, FORMATION, PROMOTION, clientèle INTERNAT.
CONSULTANTS « PARTENAIRES »
Autonomie + intéressement, vente + réalisation de contrats. Expérience Conseil indispens. Ecr. à 985, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

GROUPE INTERNATIONAL PRET-A-PORTER DE LUXE COUTURIERS recherche pour son siège social, à Paris
CHEF COMPTABLE

LE POSTE :
— Direction et animation services comptables société mère et filiales ;
— Révision et suivi de trésorerie ;
— Contact direct avec le président ;
— Liaison avec le service informatique.

LE PROFIL :
— Mini. 35 ans, dynamique ;
— Capacité d'encadrement ;
— Diplômé grande école de commerce ;
— Excellent professionnel de la comptabilité, niveau certificat supérieur révision comptable ;
— Expérience équivalente depuis 2 à 3 ans.

Nous offrons poste à responsabilité avec évolution de carrière sur direction financière.
Libre rapidement.

Adr. C.V. et photo à nº 10.348 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Important organisme contrôle technique, siège Paris recherche Assistante documentaliste, formation mini bac scientif. + diplôme doc. ou licence ès-sciences. Ecr. Mme FRIQUET, 209, rue de l'Université, 75007 PARIS.

Organisme para-public domaine de la
SANTÉ
recherche pour compléter ses moyens d'études sur les matériels médicaux
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou ÉLECTRO-MÉCANICIEN
PHARMACIEN
Age minimum 30 ans. Expérience hospitalière ou industrielle appréciée. Lieu de travail : Paris.

Adresser C.V., photo et prét. à C.N.E.H., 5 bis, rue Pérignon 75015 PARIS.

Pour CABINET, recherche
COMPTABLE
AVEC EXPERIENCE
30 ans minimum.
Ecrire avec C.V. et prétentions M. FLORAND, 4, rue Véronèse, PARIS-13e.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LE TÉLÉTRAITEMENT
et vous souhaitez intégrer des équipes compétentes développant des projets de gestion dans un cadre industriel de très grande envergure.
Vous êtes ingénieur et avez derrière vous une expérience professionnelle minimum de 3 années.

Merci d'envoyer votre dossier s/réf. 6.607 à P. LICHAU S.A., Boîte Postale 220, 75063 Paris, Cedex 02 qui transmettra.

MEUDON-LA-FORET clinique cherche
INFIRMIÈRES D.E.
nuit et jour pour chirurgie et maternité. Téléphonez à la Surveillante Générale au 630-21-31.

P.M.E. en expansion Porte Ouest Paris importation et distribution de matériel électronique recherche :
CHEF COMPTABLE
EXPERIMENTE
pour tenue ensemble comptabilité y compris paye (service 3 personnes), établissement prévisions : trésorerie, situations périodiques et BILANS. Développement de la comptabilité analytique. Adresser CV détaillé photo et indiquer prétentions et délais de disponibilité sous le nº 797.714 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

secrétaires

Groupe de Sociétés NEUILLY (Mo Sablons) recherche pour son DIRECTEUR GENERAL

Secrétaire direction

BILINGUE ANGLAIS
Expérimentée, 30 ans minimum, libre rapidement.

Adresser candidature et C.V. à : TRANSGESTION 52 av. Charles de Gaulle 92200 - NEUILLY



Groupe Docks de France

Contrôleur de Gestion offre Situation

Secrétaire de Direction

Ce poste à pourvoir à ANTONY convient à une candidate ayant niveau B.T.S., du goût pour la gestion et l'organisation.

Une première expérience dans un poste similaire est souhaitable.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions, Service du personnel, société S.M.D. 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY

PA-SVP

Importante société du Groupe C.G.E. recherche

Secrétaire Sténodactylo

Niveau BTS ou DUT de gestion personnel

Elle assurera la documentation législative et de la formation, la gestion administrative des dossiers, les comptes formation, les statistiques, et participera à la frappe des documents réclamés au service du personnel.

Expérience obligatoire d'au moins 5 ans dans la fonction.

Lieu de Travail : banlieue OUEST.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 167 à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Fabricant allemand JOUETS recrute p. siège en Allemagne J. F. SECRÉTAIRE Français/allemand p. relations, pays francophones, bon salaire, logement fourni. Adresser C.V. HUET, rue Molière, 77510 Rebais

représent. offre

SOCIETE IMMOBILIERE LOISIRS recrute pour votre région VENDEUR 1re force. Salaire 15.000 F/mois si capab. Nécess. être dispon. week-end. Ecr. av. C.V., photo, à C.O.F. A CONSEIL (référ. GER/V), 35, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 PARIS, qui transmettra.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84, 893-30-02.

cours et leçons

USA. L'International Center for Language Studies vous propose des cycles de cours intens. angl. Pour tt rens. les 9 et 10 mai, J. Stevenson, hôtel de Castiglione, 40, r. Fg-St-Honoré, 75008 Tél. 265-07-50 ou écrire : ICLS, Husson College, Bangor, Maine, 04401 USA, ou ICLS, 1346 Conne Ave NW, Washington DC 20036 USA.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS (9e). Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

automobiles

divers

104 - 305 - 504 - 604 78-79 peu roulé garanties. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME BMW NEUVES DISPONIBLES Nombreuses occasions GARANTIE BMW

box-parking

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet, Paris-17e. Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

demandes d'emploi demandes d'emploi

H.E.C. 38 ans

— Homme de terrain, de gestion et de réflexion ;
— Expérience remarquable, grand commerce de détail ;
— Anglais courant ;

recherche

DIRECTION GÉNÉRALE
- Prétention justifiée 270.000 F + ;
- Préférence pour activités mode-création.

Ecrire N° T 12913 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RESPONSABLE TRANSIT

HOMME 37 ANS
Transport - Export - Grands projets.
Trilingue : Français, Arabe, Anglais.
Notions : Allemand, Italien.
Expérience : 15 ans en Europe et Golfe Persique.

CHERCHE SITUATION RESPONSABILITÉ
Disp. pour l'Europe avec déplac. longue durée poss.
Ecrire sous le numéro 977, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

48 ans, Licencié Droit, I.C.G.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Je possède une longue expérience de la moyenne puis de la grande Entreprise et connais particulièrement bien tous les aspects sociaux, juridiques et syndicaux liés aux fusions-absorptions ainsi qu'à la décentralisation d'unités parisiennes en province.

Je recherche un poste de Directeur des Relations du Travail ou de Secrétaire Général Paris - région parisienne.

Outre l'expérience approfondie de la gestion et de l'administration du personnel, je possède également une très bonne pratique des fonctions liées à un Secrétariat Général Administratif.

Références morales et professionnelles ainsi que facultés d'adaptation contrôlables auprès du dernier employeur.

Actuellement en poste, je peux néanmoins me rendre libre rapidement si nécessaire.

Pour premier contact, écrire à n° 7.745.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Commerçant Suisse

recherche poste intéressant (cadre) dans une entreprise française (région parisienne). Souhaite administration de vente d'exportation. Formation vaste. Grande expérience.

Langues : allemand (langue mat.), français, angl.

Ecr. n° 7.713 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Cadre Supérieur de Direction

Grand expérience des produits mécaniques

Connaissance parfaite du marché algérien, très introduit, prendrai Direction Bureau de Liaison à Alger de Firme Européenne exportatrice de matériel ou composants mécaniques. Accepterai de couvrir plusieurs pays.

Ecr. n° 7.702 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

CADRE GRAND SYNDICAT PROFESSIONNEL

— Organisation - Gestion.
— Classifications - Qualifications.
— Conditions de travail - Bilan social - Fact.
— Psychologie - Psychotechnique (Conférences et rédaction).

RECHERCHE SITUATION
Eventuellement durée limitée, partage d'activités entre quelques entreprises. Base env. 10.000 × 13 net.

Ecrire à n° T 012905 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Hme 32 a. tr. forte personnalité excell. prés., format. sup. + autodidacte, chef d'entreprise créateur - gestionnaire juriste cherche poste. Ecrire référence n° T 012941 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'ING.r INFORMATICIEN que vous cherchez ? J.H., 24 a., amb., bne format., int. par 1re exp. microproces. et rés. e tpersp. de mob. 880-90-56 Ecr. n° 989 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 33 ans, 10 ans expérience dans petite agence publicité : budgets et régies, cherche poste à responsabilité, connaissance facturation et trésorerie. Ecr. n° 6 043 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Conseil en organisation, 46 ans. Expérience vie des entreprises cherche poste cab. ou société Direction-Production Organisation Travail Gestion Commerciale Comptabilité-Finances Techniq. de gest. informatique Ecr. n° 973, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE ASSISTANTE DIRECTION BILINGUE Anglais, 31 ans, B.T.S.S., 9 ans expérience, cherche travaux intéressants, responsabilités, Paris seulement, 528-52-47.

CADRE CCIAL 35 a. Dr+Sc. Po trilingue, 10 a. exp. int., 5 a Afrique (C.I.). Recherche poste Direction Afrique, Etranger. Ecr. n° 978, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR CONSTRUCT. IMMOBILIERE grande expérience et références de 1er ordre recherche responsabilité grand service immobilier dans groupe bancaire ou Société industrielle importante. Ecr. n° 919, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 40 ans, chef de magasins sous douane, recherche emploi à responsabilité. Ecrire à M. J.-C. Stievenart, 3, avenue Romain-Rolland, 93200 St-Denis.

J. Fme, 31 a., bne présentat., esprit initiatives et responsab. contacts humains, notions compt. dactylo, 7 ans expér., cherche pl. secrétaire. Tél. : 362-67-73.

Stagiaires en fin de format. de « Secrétaires de collectivité » (10 mois) recherchent postes pratiques du 14 mai au 9 juin (sous responsab. et rémunérat. du Ministère du Travail) pouv. déboucher sur embauche. T. I.C.E.P. Cachan 665-74-40.

Jne Fme préparant B.T.S. tourisme cherche emploi accomp. Tél. : (25) 24-79-95 (12-14 h.).

AGENT TECHNICO-CCIAL 32 a., 8 a. d'expér. ch. emploi fixe Paris ou province ds domaine pesage ou mat. agricole. Ecr. n° 6 038 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Form. et expér. jurid. et éco. ht niv., 35 a., ch. empl. bur. ét. imp.-export ou fonct. administ. (statistiq., anal., fin.). Ecrire n° 6 039 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme 30 ans recherche emploi ATTACHEE DE PRESSE maison de couture, agence de publicité, etc. Ecrire à n° 10 354 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

J.F. 29 a., Allem., trad. dipl. franç., angl., ital., lib. fin 79, ch. poste rapp. cap en France. Ecr. à n° 955, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Hme, 27 a., rédacteur sinistres IARD, 4 a. expér. Cie + secrétariat administratif de Fédération cadres, capacitaire en Droit, rech. poste stable. M. GUY ROBIN chez M. CHAMPEAU, 22, rue La Fayette, 75009 Paris

Bachelière allem., 19 a., très bonnes connaiss. franç./angl., ch. emploi dans domaine tourist. hôtel., juill.-nov. 1979. Offres à Gabriele Heindl D-8591 Friedenfels, Silbergasse 10 Tél. : 09683/232.

Femme, bilingue anglais, notions allemand et italien, polyvalente, plusieurs années expérience professionnelle France et étranger, cherche poste à responsabilités service commerciale, distribution et promotion des ventes, relations publiques. Déplacements acceptés Ecr. n° 983 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. F., 10 a. expér., ch. emploi adjointe cambiste banque française ou étrangère. Ecr. n° 89.221 M, Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 38 a., DEA MATH appliq. statistique, analyse numérique, informatique, angl., ch. emploi. Ecr. n° 982 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 38 ANS, LIC. HIST.-GEO. **SECRÉTAIRE D'ÉDITION** très expérimentée, 11 ans dans importante maison d'édition, 4 a. secrét. rédact. ds presse hebdo, ch. poste à resp. Paris. Ecr. n° 7.725 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. F. célibataire **ASSISTANTE DE DIRECTION** sérieuse et très qualifiée, trilingue anglais-espagnol, CHERCHE POSTE A RESPONSABILITE Étudierait toute autre proposition que le secrétariat. Ecr. n° 6.042 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre, 32 a., tril. angl.-espag Economiste-Psychosociologue 6 a. exp. chargé d'études, dir comm., consult., ch. empl. corr. **FONCTION MARKETING** Cab. d'études, annonc. ou agce Ecr. n° 987 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Médias-Presse-Édition, etc. 32 a., dipl. sciences humaines culture générale, expériences. Ch. p. créatif, intéressant avec responsabilités. Ecr. n° 12.852 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

DOCUMENTALISTE Fme, T.B. anglais, experience document, biblioth. technique ch. temps partiel. BLAMPIN, 26, av. Brimont, 78400 CHATOU.

JEUNE BIOLOGISTE titulaire d'un diplôme universitaire 3e cycle, spécialiste en hydrobiologie environnement et physiologie végétale, possédant expérience dans la recherche et l'enseignement supérieur cherche emploi correspondant. France, Suisse ou autres pays. Ecrire sous chiffre P D 353 706 à Publicitas, CH-1002 Lausanne

LICENCIÉ EN DROIT 31 ans, homologué maîtrise diplôme école notariat, expér droit privé notarial, contentieux administratif cherche poste stable Paris ou proche banlieue Ecrire n° 74.444 PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORT - EXPORT 30 ans, format. supér., 5 a. exp tril. angl., espag., ch. emploi simil. France, étranger, intéressé égalem. par particip. création P.M.E. M. ARBONA, 5, r. Traversière, 75012 Paris

Ingénieur énergéticien, 26 a., première expér. ds un centre profess., pratique l'angl., ch., ds un travail d'équipe, un poste de rédacteur scientif. ou équival Appréciera aussi un empl. d'ing ds les domaines de l'énergie et des économies d'énergie. Ecr. n° 7.254 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. Hme, 29 a., doct.-ingén. en chimie organique. Anglais lu et parlé. Recherche emploi. Ecr. n° 964 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE, 29 a., rech. poste de DIRECTION, adj. ou chef des services RELATIONS-PRESSE et INFORMATIONS à Paris 8 ans expér. (dont 3 presse radio-télé). Faire offre descriptive et chiffrée à : n° 7.691 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Dame 50 ans, référ., perm. de conduire, recherche emploi gouvernante chez pers. seule. Ecr. HAVAS 58002 Nevers n° 633

CADRE COMMERCIAL 44 ans, forte expérience Nationale et Internationale **TRANSPORT AÉRIEN TOURISME - HOTELLERIE** cherche poste responsabilités : Cie aérienne, T.O., chaîne hôtel. Ecr. n° 10.251, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Professeur français, langue étrangère, diplômé CREDIF + 5 ans expérience enseignement niveau supérieur, ch. poste. Ecr. à T 12.953 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Couple 26 et 29 ans, 1 enft F. institutrice. expér. profess de français à l'étranger H. éducateur, formation animation culturelle et de vacances, expér. respons., en entreprise. Tous deux langue anglaise, bonne connaissance de l'étrang Etudie toutes propositions POUR L'ETRANGER Ecr. n° T 012922 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 30 ans, licence maîtrise philosophie. DOCTORAT 3e cycle sciences humaines clinique, expérience enseignement classe préparatoire ENSI Enseignement sciences humaines cycle ingén. Etudie ttes prop Ecr. n° T 012923 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

travail à domicile

Demande

Dactylo possédant machine recherche tous travaux de bureau à domicile Téléphoner au 015-61-10.

Fme ch. travx de dactylographie s/IBM et de composition s/composphère IBM. 337-52-77

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde - Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99 F/m². Tél. : 340-72-72

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

68, rue Saint-Honoré : coquet studio, rénové, 20 m2, bon placement. T. 050-03-40 midi et soir.

4e arrdt.

ST-PAUL STUDIO 3e ét., 27 m2, cuis., w.-c., cave - 331-89-46.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9 RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - Duplex. Lundi à vendredi hres bur. et samedi après-midi. T. 274-59-10.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis de 14 h. à 18 h. 30. — 755-98-57.

PANTHEON Bel immeuble XVIIe siècle entièrement rénové. STUDIOS de caractère, poutres d'origine, loggias. De 170.000 à 350.000 F. Tél. 742-24-26

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES magnifique appartement d'angle 220 m2, 7 Pièces principales, immeuble tout confort. 567-22-88.

ODEON - Beau 5 pièces, 170 m2, clair, soleil, quelques travaux. Téléphone : 307-32-64. - CORI.

CHERCHE-MIDI URGENT 5 P., 2 bains, verdure, double exposition - 548-43-94.

RUE DE TOURNON exceptionnel vends double living sur rue, 2 chambres, cuisine, w.-c., bains. Téléph. : 742-74-60.

7e arrdt.

Part. vd, Paris-7e, Invalides, ds imm. anc., joli studio, caract., neuf, 20 m2, tout conft, téléph., kitchen. équip., vaste placard. Tél. 365-45-43, soir après 20 h.

Vue Ste-CLODILDE, Odé. 95-10 DUPLEX 150 m2, luxueuse rénovation. Calme - Terrasse - Asc.

CHAMP-DE-MARS Très bel immeuble 7 PCES 255 m² 3 chb. serv. tt confort. Mercredi 14 à 18 h : 74, avenue La Bourdonnais

PARIS (7e) 7, RUE VANEAU GRAND 3 PIECES 122 m2 vue sur jardin, hôtel classé. IMMEUBLE NEUF S/place tous les jours 14 à 17 h. SAGE 359-63-63 21, avenue Montaigne, Paris-8e.

8e arrdt.

8e - EUROPE Pptaire vend 1er étage, calme 1 liv. + 3 chbres, cuis., bains, tt confort, soigneusement refait 130 m2. Pour renseignements et visites. Téléph. : 734-99-75 H.B.

9e arrdt.

9e GRAND DUPLEX 78 m2 - Tout confort Visite sur R.-VS : 277-62-23

90 M² Réception + chambre, très belle décoration, salle de bains, luxe - 265-09-99.

CADET Imm. pierre de taille Beau 5 pièces d'angle (124 m2), PLEIN SOLEIL, cuis. aménagée, sal. de bains. Prix 680.000 F. Tél. 285-25-65.

230.000 F LA FAYETTE Gd standing 28 m2 studio + 80 m2 terrasse 9e étage. — Tél. : 265-09-99.

10e arrdt.

PARMENTIER, 6/7 Pièces, sur rue et jardin, parfait état : 690.000 F. Téléphone : 280-28-23.

11e arrdt.

11e Mo PARMENTIER PROPRIETAIRE vds ds imm. p. de t. bourgeois, asc., cft, gd double living + 3 ch., bains, cuis., 174 m2 env., + 2 chbres service. Appart. à raffraîchir. Prix : 910.000 F. Tél. 201-64-67, de 10 à 17 h.

12e arrdt.

AV. DE SAINT-MANDE (près), imm. neuf avec gde terrasse aménagée, 9e étage, séjour + 2/3 chbres, excellent état, soleil, possible parking. Téléphone : 705-24-10.

R.E.R 2 PIECES 45 m2 Jardin 20 m2 255.000 F Récent - Gd cft 265-09-99

13e arrdt.

13e Gd 2 pièces, tt confort, rez-de-ch. Loué 960 mois 180.000 F. - 337-69-59.

BOBILLOT Imm. standing 72 m2, loggia 3 P. cuisine équipée, box. 550.000 F - 589-49-34.

13e RESIDENTIEL AFFAIRE EXCEPTIONNELLE RAVISSANT 5 PIÈCES PARKG, TEL., bel immeuble. Px : 580 000 F. T. : 704-88-18.

14e arrdt.

ALESIA, 2 Pièces, entrée, cuisine, bains, 52 m2, immeuble P. de T. : 250.000 F. — 327-52-44.

MAINE-MONTPARNASSE immeuble ravalé, studio, grande cuis., tt conft, 124.000. 344-43-87.

MONTPARNASSE EXCEPTIONNEL duplex 8e et 9e ét. 120m2 + 30m2 terrasse Vue tout Paris. TEL. : 266-56-50.

15e arrdt.

DUPLEIX - 6 PIÈCES living, 4 chambres, 2 bains, récent, parking, balcon, 890 000 F. ORPI 577-46-10.

16e arrdt.

QUAI LOUIS-BLERIOT 4 Pièces, 98 m2, 8e étage, à rafraîchir : 700.000 francs. BOURDAIS : 766-51-32, ORPI.

JASMIN - 705-39-10 - 4 Pièces, 100 m2 + terrasse 100 m2. Immeuble standing, vue imprenable. Soleil. Prix 1.100.000 F.

SUR BOIS ET VERDURE VUE IMMENSE - SOLEIL 145 m2. - EXCEPTIONNEL. FIM : 633-33-67.

Quai Louis - Blériot, particulier de préférence à particulier : appartement ensoleill. dans un immeuble 1930, très bien entretenu, 3 chambres, 1 grande S. à M., 1 grande cuisine, 1 salon 8 × 6 m., chambre de bonne, entrée et ascenseur de service, garage, 1.500.000 F. Téléphonez pour rendez-vous au : 288-44-45.

JASMIN Propr. vd duplex, grand séjour, 2 chambres, S. à M., S. de B., cuisine. Tél. 734-99-75, H. de B.

RANELAGH, 8e étage, propriet. vd liv. + chbre + cuisine, S. de B., refait NEUF, plein ciel. Téléphone : 734-99-75, H. de B.

AV KLEBER Pr. Etoile Imm. pierre de taille. Gd standing. 5 PCES. + balcon + service. - 508-41-35.

IENA Luxueux duplex, environ 300 m2, vue exceptionnelle sur jardins, plein soleil, calme. - 325-66-66.

AV. FOCH - VOIE PRIVÉE Hôtel part. luxueusement rénové 1 APPARTEMENT DE 65 m2 2 duplex-jardin 50 et 53 m2. Lundi, merc., sam. 14 à 19 h. 11, VILLA SAID. T. 500-70-41. Autres jours : 958-50-28.

17e arrdt.

PLACE MALESHERBES (Près) sur jardin, appartem. original, 51 m2. - Téléphone : 766-46-58.

VILLIERS. - Imm. neuf, living dble + 2 chbres, 2 bains, 85 m2. Impeccable. 620.000 F. 281-16-16.

TERNES Imm. pierre de taille 6 pièces, tt confort, prof. libérale. Parking. Visite mercredi 14 à 17 h 30 : 9, rue de la Néva au 4e étage - 742-99-09.

44, AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité Plusieurs appartements 5 PIECES 145 M2 ENVIRON Entièrement équipés Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 755-98-57.

18e arrdt.

Vauvenargues, imm. 28, studio, 32 m2, tt cft, part et., 4e, asc., clair, calme, 180.000 F. 256-13-29.

70, rue PHILIPPE-DE-GIRARD Immeuble neuf standing PRETS CONVENTIONNES ET A.P.L. Beau studio 31,50 m2, 174.600 F - GRAND 2 P. 51,50 m2, 268.000 F. Visite s/place mardi, 14 à 18 h, mercredi 10 à 13 h. et 14 à 17 h. Tél., 209-12-81, ou SEFIMA - 622-35-05

ORNANO Imm. pierre de tail. 6 p., cuis., s. d'eau 270.000 F. - Tél. : 280-28-23.

Montmartre, splend. atel. art., tt cft + loggia, tél., pos. triplex. Prix et aff. except. - 285-87-64.

19e arrdt.

PLACE DES FETES, pied Mo, bel anc. 3 P., cuis., cft, sur Rue. Vue : 250.000 F. Tél. 346-11-76.

20e arrdt.

Buzenval, face Mo, 2 P., tt cft, 43 m2, 1er étage, s/jard. susp., 65 m2, 310.000 F. Tél. 346-11-76.

78 - Yvelines

Limit. St-Germain-en-Laye, Pecq Part. vd sup. duplex, 122 m2, 3 ch., 2 bns, liv. 37 m2, 2 gar., vue exc., 12' RER : 680.000 F. 709-63-14, 17-21 h., urg. cse dép.

A 800 m R.E.R. de SAINT-GERMAIN Très bien situé - Au calme Près lycées, commerces - Grand séj., cheminée, 3 chbres, gar. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE vaste appt de 225 m2 ouvr. ses larges baies s/terrasse de 60 m2, séj., 63 m2, bur., 5 chb., 2 gar. RHODES, Le Vésinet : 071-33-84.

91 - Essonne

Palaiseau, ds splend. résidence s/verd., b. 3/4 P., tt cft, park. Prix exceptionnel. — 878-41-65.

92 Hauts-de-Seine

Courbevoie, RER, récent 2 Pièces, cuisine, bains, loggia, parking. 67, rue Normandie, 11-19 h.

Clamart, pr. hopital A.-Beclère, 3 P., cuis., S. de B., wc, cave, parking chauffage central. Prix 200.000 F. Téléphone : 666-69-63.

NEUILLY BINEAU Imm. récent 2/3 P. 91 m2 + loggia, chbre indép., gar. 783-62-74.

SAINT-CLOUD Près lycées et piscine Vue unique, dominant tout Paris de sa terrasse de 100 m2, appt stand. av. gd séj. et 2/3 chbres. AGENCE RHODES - 071-33-84

PORTE DE SAINT-CLOUD 160 m2 APPARTEMENT 60 m TERRASSE. Prix 1 250 000 F. T. 603-60-08.

TERRASSES NEUILLY reste qqes appts SUR JARDIN PLEIN SOLEIL studio 40 m2, 2 p. 51 m2 et 56 m2 jdin privat. 3 p. 105 m2 et 7 p. 190 m2 + Terrasse. Vis. s/pl. 14-18 h. 30 117, bd BINEAU. T. 624-39-49.

94 Val-de-Marne

MAISONS-ALFORT. Stade, dans parc, séjour + 3 chambres, tout confort : 265.000 F. — 344-43-87.

VINCENNES FACE BOIS Près commerces et transports Autobus - Mo - RER Appartements luxueux environnement verdure 17-31, AV. FOCH 2 petits immeubles de standing 2 - 3 - 4 - 5 pièces avec salle de bains entièrement équipées, balcons, terrasses Sur place mardi et samedi : 31, AV. FOCH 365-45-91 et 246-70-50

Province

CANNES. — DU STUDIO AU 5 PIECES, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES.

à 200 kilomètres de Paris VILLERS-SUR-MER très beau duplex, séjour double + 2 chambres. Prix 350.000 F. Téléphone : 306-98-27.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

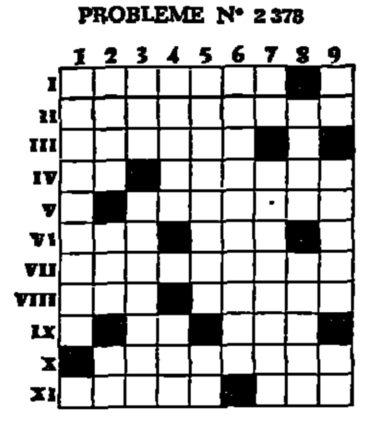
au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 378



HORIZONTALEMENT

I. Semble toujours un peu douillette. — II. Peuvent être relevées dans les descentes. — III. Qui semble trop bon. — IV. Marque un recommencement : Où l'on étudie des mouvements. — V. Coule en Italie. — VI. Nom qu'on donne à des chaînes ; Abréviation qui peut indiquer qu'on a affaire à une vierge. — VII. Procède à de nouvelles mises de fonds. — VIII. On y trouve Nagoya ; Sont plus plates que des vieilles. — IX. Saint ; Peut accueillir un fou. — X. Sorte d'arc. — XI. Couche chez les Chinois ; Mot qui peut provoquer des poursuites.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on peut trouver le guide. — 2. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est aperçu ; Jetés pour jouer ; N'aura donc pas besoin d'être repris. — 3. Circule au Japon ; Pouvait être au service du roi. — 4. Son fils vécut longtemps ; Après dix. — 5. Ne laissas pas dormir ; Pronom. — 6. Sont généralement bonnes quand elles sont grosses. — 7. Entre deux propositions ; S'intéressa à la lumière. — 8. Fait circuler ; Fit de grands tours. — 9. Contribuent à faire une belle main ; Très méprisables quand ils sont tristes ; Préposition.

Solution du problème n° 2 377

Horizontalement

I. Revolver. — II. Panetière. — III. Ive ; Acres. — IV. Sarl ; Is. — V. Cugnot ; Ba. — VI. Idiome ; Ou. — VII. Fée ; Amour. — VIII. Or ; Pressa. — IX. Al ; Nain. — X. Manant ; Et. — XI. Epaté ; Or.

Verticalement

1. Pisciforme. — 2. Ravauder ; Ap. — 3. Energie ; Ana. — 4. Vé ; Ino ; Plat. — 5. Ota ; Omar ; Né. — 6. Licitement. — 7. Vers (cf. sonner) ; Osa. — 8. Ere ; Bousier (cf. fumées). — 9. Restaurant.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 7 et 8 mai 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 7 avril 1971 énumérant les postes territoriaux ouvrant droit à la hors-classe du grade de préfet ;

● Portant institution du certificat de pilote hauturier ;

● Relatif à l'organisation du ministère de la culture et de la communication (services de la culture) ;

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er janvier et au 1er mars 1979 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

Circulation

COMMENT OBTENIR UN PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL ?

Le ministère de l'intérieur donne les informations suivantes :

Toute personne ayant un permis de conduire peut obtenir un permis de conduire international. Ce permis est valable dans tous les Etats ayant passé des accords avec la France dans ce domaine, mais pas en France.

Il faut s'adresser : en province, à la préfecture ou à la sous-préfecture ; à Paris, à la préfecture de police, bureau des permis de conduire, 4, rue de Lutèce, 75004 Paris (tél. : 260-33-22, poste 33-72).

Si on accomplit soi-même les formalités, il faut se présenter avec le permis de conduire national, une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc.), une attestation de domicile, deux photographies.

Si on fait accomplir les formalités par une autre personne, elle doit se présenter avec : les pièces mentionnées ci-dessus, une procuration sur papier libre l'autorisant à retirer le permis de conduire international, une pièce d'identité.

Le coût de l'opération est de 10 F. le nouveau permis est délivré immédiatement, il est valable trois ans.

LES FOIRES ET SALONS FRANÇAIS EN MAI

Jusqu'au 11. — Salon le Cadeau et l'Entreprise, CIP, porte Maillot, de 10 h. à 20 h. ; pas de nocturne. Réservé aux professionnels.

Du 9 au 12. — Exposition de matériels d'équipement professionnel (EQUIPEX), Metz (Moselle).

Du 10 au 14. — Salon international de la lunetterie, de l'optique oculaire et du matériel pour opticiens (SILMO), Oyonnax (Ain), de 9 h. 30 à 18 h. sans interruption ; pas de nocturne. Réservé aux professionnels.

Du 11 au 20. — Foire-exposition, Beauvais (Oise).

Du 12 au 20. — Foire-exposition, Angoulême (Charente).

— Salon des antiquaires et de la brocante, Dijon (Côte-d'Or).

Du 14 au 19. — Salon international traitement des surfaces et finition industrielle, C.N.I.T., La Défense, de 9 h. 30 à 18 h. ; pas de nocturne. Ouvert au public.

Du 17 au 21. — Salon de l'aménagement des Pyrénées, Saint-Girons (Ariège).

Du 18 au 27. — Foire-exposition, Angers (Maine-et-Loire).

— Foire-exposition, Limoges (Haute-Vienne).

— Foire - exposition, Nîmes (Gard).

— Foire-exposition, Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Du 19 au 24. — Foire-exposition, Laval (Mayenne).

Du 19 au 27. — Foire-exposition, Châteauroux (Indre).

— Foire-exposition, Besançon (Doubs).

— Foire-exposition, Montélimar (Drôme).

— Foire-exposition, Poitiers (Vienne).

Du 19 au 28. — Foire-exposition, Albi (Tarn).

— Foire internationale de Bordeaux (Gironde).

— Foire - exposition, Mâcon (Saône-et-Loire).

Du 20 au 28. — Foire-exposition, Quimper (Finistère).

Du 24 au 28. — Salon technique des maquettes et modèles (MODEL), Grenoble (Isère).

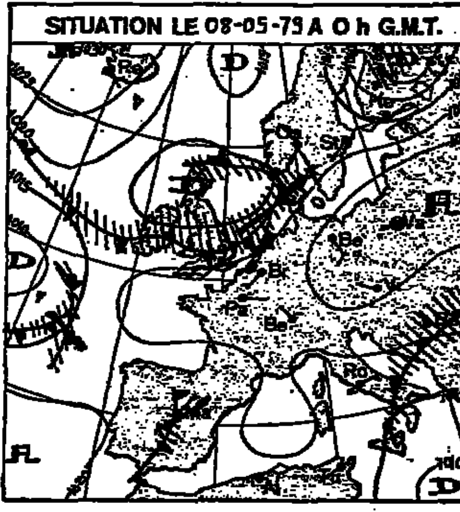
Du 24 mai au 4 juin. — Foire-exposition, Mulhouse (Haut-Rhin).

Du 25 mai au 4 juin. — Foire-exposition, Reims (Marne).

Du 28 mai au 1er juin. — Salon technique international de la parfumerie, des produits de beauté et d'hygiène et de l'industrie pharmaceutique (SICAP), porte de Versailles, Paris, de 9 h. 30 à 18 h. ; pas de nocturne. Réservé aux professionnels.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08-05-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 mai à 0 heure et le mercredi 9 mai à 24 heures :

Les hautes pressions s'affaibliront passagèrement sur la France. Les perturbations, qui défilent du proche Atlantique aux îles Britanniques et à la Scandinavie, n'auront qu'une très faible activité sur nos régions les plus septentrionales, qui seront le plus souvent en marge de ces perturbations. La perturbation atténuée, qui traversera l'Espagne et le sud-ouest de la France en devenant orageuse, atteindra mercredi le Massif Central et les Alpes ; elle débordera peu au nord de ces régions.

Mercredi 9 mai, sur la majeure partie du pays, le temps sera généralement plus chaud, un peu brumeux en début de matinée, assez souvent ensoleillé au cours de la journée malgré des passages nuageux, qui seront plus fréquents dans la moitié sud. Ces passages nuageux seront accompagnés de quelques pluies ou averses parfois orageuses, notamment sur les versants sud du Massif Central et les Alpes. L'ensoleillement sera plus large sur la moitié nord de la France, où les passages nuageux affecteront surtout les régions s'étendant de la Manche orientale aux Ardennes. Les précipitations seront très rares.

Les vents seront généralement faibles et variables, sauf quelques rafales d'orage, de secteur sud-est dominant. Les températures seront en hausse assez sensible.

Mardi 8 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,9 millibars, soit 766,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mai ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Brest, 13 et 4 ; Caen, 14 et 2 ; Cherbourg, 12 et 2 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 19 et 3 ; Lille, 14 et 3 ; Lyon, 16 et 2 ; Marseille, 20 et 7 ; Nancy, 15 et —1 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 2 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 15 et 2 ; Strasbourg, 16 et 1 ; Tours, 15 et 5 ; Toulouse, 18 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 ; Amsterdam, 12 et 6 ; Athènes, 24 et 19 ; Berlin, 10 et 3 ; Bonn, 16 et 0 ; Bruxelles, 13 et 4 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 10 et 5 ; Genève, 15 et 1 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 15 et 6 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 15 et 4 ; New-York, 2 2et 16 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 20 et 9 ; Stockholm, 11 et 1.

Stages

● *L'Institut national d'éducation populaire* organise des stages de formation pour des formateurs et des animateurs, du 12 mai au 2 juin, sur les sujets suivants : astronomie en milieu scolaire ; pratique du dessin et de la peinture ; l'enfant dans son temps de loisir ; l'expression corporelle chez les adolescents ; prise de son et montage ; musique - scénographie ; connaissance des milieux ; application de l'étude des milieux ; sérigraphie - photosérigraphie.

★ Renseignements et inscriptions : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi, téléphone : 958-41-97.

● *Des stages pour directeurs de centres de vacances* sont organisés dans la région parisienne par le Service technique pour les activités de la jeunesse (STAJ) du 20 au 29 juin (formation) et du 25 au 30 juin (perfectionnement).

★ STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, tél. 208-56-63.

Chasse

● *Quatre-vingt mille candidats pour l'examen du permis de chasser.* — Près de 80 000 candidats au permis de chasser ont passé, le 4 mai, l'examen correspondant dans près de 400 centres répartis dans toute la France. Institué en 1976, cet examen s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes, estime le ministère de l'environnement et du cadre de vie, puisque, d'après les premières estimations, la participation à l'examen s'est élevé à 91 % des inscrits, au lieu de 83 % en 1977, et que le taux de réussite a été de 68 %.

Transports

LE SERVICE D'ÉTÉ DE LA S.N.C.F.

Des trains Corail de première et deuxième classes se substitueront aux T.E.E. sur les lignes Paris - Hambourg, Paris - Cologne et Paris - Bâle, dès l'entrée en vigueur du service d'été de la S.N.C.F., c'est-à-dire à compter du dimanche 27 mai. Les relations entre la France, la Belgique et les Pays-Bas seront renforcées par la création d'un train rapide Corail à supplément (Paris : 16 h. 47 ; Bruxelles : 19 h. 20 ; Amsterdam : 22 h. 42).

Sur le réseau intérieur, un aller et retour quotidien direct qui desservira Sélestat sera assuré entre Paris et Colmar. Les relations entre Paris et Troyes seront, d'autre part, renforcées. La Puerta - del - Sol (Paris-Hendaye) et le Drapeau (Bordeaux-Paris) ne seront plus soumis au paiement d'un supplément. Une liaison nouvelle pour automobilistes sera créée entre Lyon et Nice chaque fin de semaine, les vendredis au départ de Lyon, et les dimanches au départ de Nice.

L'immobilier

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

TROP CHER, INUTILE ?

Les Cannois voteront-ils sur le nouveau Palais des festivals ?

Un référendum communal doit-il être organisé au sujet du projet de construction du second Palais des festivals de Cannes ? Un comité d'action animé par le conseiller général de Cannes-Ouest, Mᵉ André-Charles Blanc (rad.-soc.), et dont Mme Jacqueline Picasso et le chef d'orchestre Igor Markevitch ont accepté la présidence d'honneur, réclame cette consultation populaire avant que ne commencent les travaux, dont la première phase consistera en la démolition du casino municipal à partir de juillet prochain.

Le comité, dans lequel figurent certains responsables d'associations de défense des sites et des opposants politiques à la municipalité cannoise, estime que le futur palais — décrit dans « le Monde » du 1ᵉʳ mars — « n'est pas nécessaire, car les équipements manquants peuvent être réalisés en agrandissant le palais actuel ».

De notre correspondant régional

Cannes. — Pour Mᵉ Blanc, le projet de nouveau palais est « un véritable monstre ». Il consisterait à « *refaire une infrastructure déjà existante, à l'exception d'un grand auditorium manquant* ». « *Son emplacement est mauvais*, ajoute l'avocat. *Sa conception technique est mal adaptée et il risque de ne jamais pouvoir être terminé, compte tenu du prix de revient réel.* » Le coût de la construction, estimé officiellement à 199 600 000 F (valeur juillet 1978), atteindrait plus vraisemblablement 400 millions de francs et sera entièrement supporté par les contribuables cannois. Contre un projet qui aurait ainsi « *toutes les chances de devenir le scandale le La Villette de la ville de Cannes* » et qui « *portera une atteinte irrémédiable au site* », Mᵉ Blanc a appelé à une « *véritable mobilisation* » pour obtenir l'organisation d'un référendum municipal. Il a estimé que vingt mille signatures devaient être réunies d'ici un mois.

A ces critiques, le maire de Cannes, M. Georges-Charles Ladevèze, également de tendance radicale, objecte que le projet de construction du second Palais des festivals a été instruit dans la plus stricte légalité. La municipalité en a décidé le principe, le 23 juin 1978, par 24 voix contre 10 (six socialistes et quatre communistes). Conformément à la loi, un concours international d'architecture a, d'autre part, été lancé, au terme duquel l'équipe lauréate (Bennet-Druet) a été désignée, à l'unanimité, par un jury au sein duquel siégeaient des membres de la municipalité et des représentants des ministères de l'environnement et de la culture. Le projet retenu a de même reçu, le 13 février 1979, lors d'un premier examen, l'approbation unanime de la commission départementale des sites des Alpes-Maritimes.

Selon le maire de Cannes, l'opportunité de la construction d'un second Palais des festivals ne peut être sérieusement contestée. « *La municipalité*, déclare-t-il, *s'est trouvée devant l'alternative suivante : ou se contenter des installations existantes, même améliorées, et voir partir les grandes manifestations sur lesquelles repose l'activité économique de la ville (1), ou construire un second palais pour conserver ces manifestations et en attirer de nouvelles. Une simple salle supplémentaire*, ajoute M. Ladevèze, *n'aurait pas répondu aux besoins de Cannes. La concurrence exige aujourd'hui d'avoir des équipements rationnels adaptés à tous les types de manifestations scientifiques, techniques, commerciales ou culturelles.* »

Le projet de la municipalité cannoise a été au demeurant très favorablement accueilli par les principaux utilisateurs du palais actuel. « *Si la construction d'un nouveau palais n'avait pas été décidée* », a notamment déclaré M. Robert Favre-Lebret, président du Festival international du film, « *c'est la vie même du Festival qui était en danger* ». Mme Jacqueline Picasso a elle-même d'une certaine manière encouragé les initiatives des édiles cannois en déclarant, non sans provoquer quelque surprise, que « *l'important dans la vie c'est de construire* ».

Il n'en est pas moins vrai que la réalisation du second palais de Cannes pèsera lourdement au cours des prochaines années sur les finances municipales. 33 millions de francs, sur une enveloppe globale de crédits d'investissement de 57 millions de francs, seront consacrés en 1979 à la construction du futur bâtiment. L'an prochain, ce sont 110 millions de francs qui devront être votés. Selon le maire de Cannes, l'amortissement de ces dépenses se traduira par une pression fiscale supplémentaire d'environ 8 % par an pendant quatre ans.

Mais le projet subira inévitablement une certaine dérive financière due à l'inflation. Selon une étude récente des services municipaux, le coût de l'opération, compte tenu d'une dépréciation monétaire de 9,7 % l'an, atteindra 260 millions de francs.

Les élus socialistes et communistes, qui ont désapprouvé le financement du projet, ont également, à juste titre semble-t-il, dénoncé le manque de concertation au sein du conseil municipal et l'absence d'information de la population. Le projet de loi-cadre sur les collectivités locales adopté par le gouvernement le 19 décembre 1978 a prévu, à ce propos, diverses dispositions tendant à améliorer la démocratie locale. La procédure du référendum communal fait partie de ces mesures, mais elle ne peut être déclenchée que par le maire, avec l'aval du conseil municipal. Le gouvernement n'a pas retenu la possibilité pour des groupes de citoyens ou pour des associations de contraindre le maire à organiser une consultation populaire sur une question de leur choix.

GUY PORTE.

(1) Il s'agit du Festival international du film, du marché international du disque et de l'édition musicale, du marché international des programmes de télévision, du Festival du film publicitaire, etc. — (N.D.L.R.)

LES PROJETS DE LA CHIMIE A MARSEILLE

Dans un article du 25 avril intitulé : « L'avenir de Marseille est aussi sous la mer », nous indiquions que d'importants investissements sont prévus dans l'industrie chimique de la région, pour des sommes dépassant les 3 milliards de francs. La société Shell nous apporte, à ce sujet, les précisions suivantes :

« *Sur cette somme, 2,5 milliards de francs sont représentés, par la construction, en cours, d'un vapocraqueur à Berre-l'Etang pour le compte de Shell-Chimie. Il aura une capacité de 350 000 tonnes par an d'éthylène ; les oléfines produites seront destinées à alimenter notamment une nouvelle unité de chlorure de vinyle monomère, qui sera construite à Fos, en association avec Pechiney-Ugine-Kuhlmann, et, d'autre part, une extension de l'usine de polyéthylène basse densité de Cochimie, à Berre-l'Etang.*

» *Enfin, Shell-Chimie a l'intention de construire à Berre une unité de 145 000 tonnes-an de chlorure de polyvinyle, qui sera alimentée par l'unité de monomères de Fos. Toutes ces constructions actuellement en cours devraient être achevées à la fin de 1980.* »

RÉACTIONS ET PRÉCISIONS

LES DIFFICULTÉS DE LA PLAINE DE L'AIN

Les élus de la plaine de l'Ain se sont inquiétés de la façon dont, à leur avis, la DATAR a détourné vers la Lorraine une entreprise allemande qui devait, à l'origine, s'installer dans leur région (*le Monde* du 3 mai). M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, nous fait tenir les précisions qu'il a apportées dans une lettre adressée à M. Guy de la Verpillière, député U.D.F. de l'Ain.

« *La DATAR a été contactée par la société Hempel, via son antenne de Francfort, dès 1975. La délégation avait, à cette époque, proposé le site de Bugey, qui semblait être le seul possible, compte tenu des contraintes d'approvisionnement en électricité (75 MW). Ce projet n'eut pas de suite et fut provisoirement abandonné.*

» *A la fin de l'année 1978, la société Hempel a repris contact avec la DATAR, à la suite de l'annonce de la création du F.S.A.I. et de l'accélération de la réalisation de la centrale nucléaire de Cattenom, près de Thionville. La possibilité d'obtenir une aide financière du gouvernement français et de pouvoir réaliser ce projet à proximité de l'Allemagne avait semblé aux dirigeants de la société Hempel constituer des éléments nouveaux permettant de réactiver un projet en sommeil.*

» *Au cours des contacts qui ont été menés avec la société Hempel, la délégation a toujours présenté les deux sites de Bugey et de Cattenom. Elle n'est intervenue auprès de l'E.D.F. que pour que les conditions tarifaires offertes sur ces deux sites soient sensiblement équivalentes. Par contre, les dirigeants de la société Hempel ont fait connaître leur intention de retenir le site de Cattenom, compte tenu des possibilités de coopération avec Usinor et de la proximité de l'Allemagne. Aucune décision n'est encore prise, l'ensemble du problème de financement n'étant pas résolu.* »

Centre

L'occasion d'une revanche des piétons sur l'automobile

Il y a un an, le pont de Tours s'effondrait

De notre correspondant

Tours. — Il y a un peu plus d'un an, le 9 avril 1978, à 9 h. 27 très précisément, le pont Wilson, sur lequel la RN 10 traversait la Loire à Tours, commençait à s'effondrer. Son agonie allait durer vingt-cinq jours, au bout desquels cinq piles sur quatorze d'un des plus beaux ponts de France gisaient au fond du fleuve.

Ainsi était réalisée la prédiction du préfet d'Entraigues qui, en 1878, lors du centenaire du pont avait répondu à un ministre qui l'interrogeait sur l'avenir de l'ouvrage : « *Ah ! monsieur le ministre, je pense qu'il ira loin. Il se pourrait même bien qu'il descende jusqu'à Nantes !* »

Les Tourangeaux, passé le premier choc et les quelques jours pénibles sans eau courante, ont dû apprendre à vivre sans leur pont. Et s'ils y sont parvenus tant bien que mal, force est d'admettre un an après qu'à Tours rien ne sera plus jamais comme avant.

Face à la catastrophe, le maire de la ville, M. Jean Royer (non inscrit), a trouvé une situation à sa mesure. A la tête d'un « état-major » dirigeant les opérations de façon toute militaire, il multipliait les démarches, les initiatives, les directives à la population pour rétablir dans les meilleurs délais l'eau, les communications et la circulation.

Les résultats obtenus par M. Royer n'ont guère suscité de critiques à Tours : l'eau rétablie en une semaine au prix du sacrifice d'un pont suspendu piétonnier, désormais exclusivement affecté au soutien d'une canalisation ; un pont « Bailey » métallique permettant aux transports en commun de franchir la Loire trois mois après l'accident ; un second pont « Bailey » ouvert en février dernier, tous deux obtenus gratuitement auprès de M. Joël Le Theule, ministre des transports.

Il y avait là de quoi permettre aux Tourangeaux d'attendre les trois ans nécessaires à la mise en place d'un nouvel ouvrage. Du moins pour ceux du sud de la Loire, car c'est au nord que les conséquences de l'accident se sont fait sentir le plus durement : ralentissement de l'activité des commerçants installés dans la partie de la RN 10 qui descend du plateau vers la Loire, aujourd'hui désertée ; nuisances provoquées par la circulation automobile dans des rues qui n'étaient pas faites pour cela ; allongement à la limite du supportable des temps de franchissement de la Loire pour ceux qui travaillent tous les jours dans le centre.

Priorité à l'autobus

Mais la plaie ouverte par la chute du pont Wilson a eu d'autres effets en provoquant une réflexion sur une ville dont les précédentes transformations, faites dans un contexte de croissance, avaient été acceptées sans douleur. La rupture de l'axe privilégié nord-sud a agi comme un électrochoc. L'acceptation passive de la priorité à l'automobile a été remise en cause. L'autobus a conquis en un an une place que la municipalité ne lui laissera pas perdre. Elle l'a montré en interdisant aux voitures particulières le franchissement du premier pont provisoire et, en novembre dernier, en publiant un plan de circulation qui les exclura de la RN 10 jusqu'au centre au bénéfice des piétons et des transports en commun. Reste à savoir, au cas où les automobilistes refuseraient d'abandonner leur véhicule, vers quels quartiers on reportera leurs émanations d'oxyde de carbone.

C'est tout l'avenir du centre de Tours qui est ainsi mis en question, et son passé récent qui, du même coup, se trouve éclairé. On découvre ainsi que les zones résidentielles se sont transformées sans que quiconque s'en inquiète en quartiers de bureaux ; qu'une municipalité sans opposition depuis vingt ans a remodelé la ville sans autre concertation que ce référendum sur le choix du nouveau pont, auquel ont participé, en décembre dernier, moins de 10 % des électeurs concernés.

Mais, un an après l'effondrement, les restes du pont sur lesquels doit s'appuyer la reconstruction de l'ouvrage « à l'identique » ont bougé. Les piles nᵒˢ 6 et 7 — aux abords de la brèche — montrent des fissures, et les injections de béton destinées à les consolider nécessitent des forages traumatisants pour l'édifice blessé. Une course contre la montre a été engagée pour stopper le lent glissement vers l'aval de ces piles, puis ensuite pour les ancrer au reste de l'ouvrage par des haubans métalliques. Le chantier suscite des inquiétudes, non seulement sur sa réussite, mais pour la sécurité des ouvriers. S'il devait être abandonné, il faudrait renoncer à la solution retenue par les Tourangeaux, qui offrait le triple avantage d'être moins coûteuse — trente-cinq millions de francs — et plus rapide que celle qu'avait retenue le ministère... Le pont Wilson serait alors entièrement démoli et remplacé par un ouvrage moderne, sentimentalement moins satisfaisant, mais large et surtout solide.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Midi-Pyrénées

TROIS ASSOCIATIONS ÉCRIVENT A M. D'ORNANO :

« Nous sommes pour un parc national en Ariège et les élus aussi »

« *Les élus et les associations ne se sont pas prononcés contre la création d'un parc national en Ariège.* » Tel est, en résumé, le sens de la lettre que trois associations de protection de la nature ariégeoises viennent d'envoyer à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Celui-ci avait déclaré, lors d'une récente conférence de presse (*le Monde* du 13 avril) : « *Comme ni les élus ni les associations ne paraissent vouloir du parc national de l'Ariège, la consultation est terminée.* » Apparemment, cette prise de position catégorique a suscité des remords sur le plan local. Les responsables semblent penser qu'on a mal interprété leur attitude.

« *Si l'on se réfère aux résultats de la consultation préalable, tels qu'ils ont été annoncés par le préfet de l'Ariège*, continue la lettre, *on constate que :*

» *14 communes seulement sur 59 sont contre le principe même d'un parc national (et il n'est pas sûr que pour certaines de ces communes, il n'y ait pas eu une interprétation un peu large de leur opposition) ;*

» *12 communes sont favorables, dont 4 avec réserves ;*

» *2 communes ne se sont pas prononcées ;*

» *31 communes n'acceptent pas le dossier qui leur a été soumis, certaines demandant qu'un nouveau dossier leur soit présenté.*

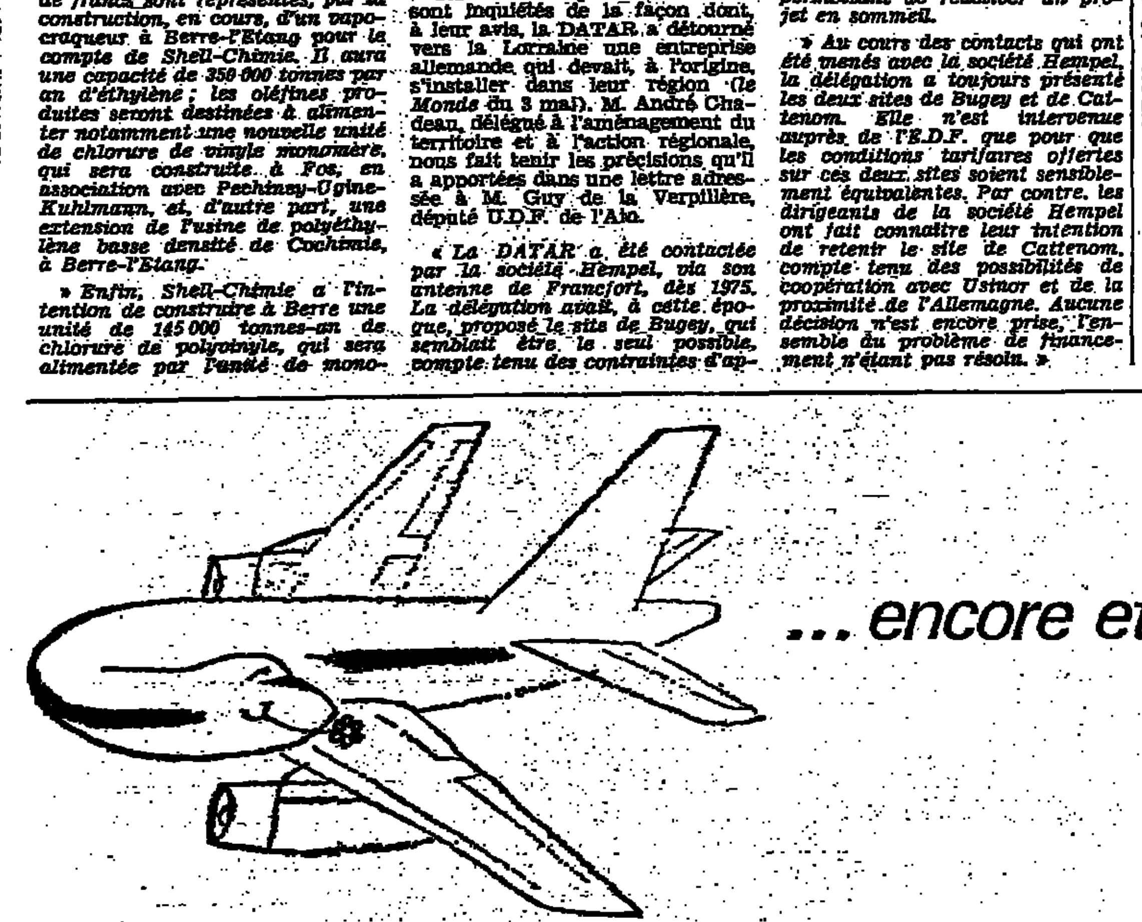
» *Le conseil général, quant à lui, a donné un avis défavorable au projet qui lui était soumis, mais il n'était pas contre un parc national en Ariège.*

» *Après la réunion historique du 28 novembre 1978, nous avons pu nous rendre compte que, sur les 16 conseillers présents (sur 20 que compte le conseil général), 3 seulement étaient opposés à toute idée de parc national en Ariège.*

» *Finalement, que réclamaient la majorité des élus ? De décider de l'attribution des crédits « zone périphérique ». Dans cette position, n'étaient-ils pas en accord avec les directives du président de la République, qui tendent à renforcer les pouvoirs des communes dans les domaines du cadre de vie ? Quant aux associations de protection de la nature, elles ont été largement associées à l'élaboration du dossier comme les communes. Si nous n'étions pas en accord complet avec certaines mesures contenues dans le projet, nous l'étions fondamentalement avec l'ensemble du dossier...*

» *Vous venez d'affirmer : « Le parc national du Mercantour sera créé cet été », alors que l'opposition des élus locaux dans le Mercantour a été beaucoup plus forte que dans l'Ariège. Nous ne voulons pas imaginer que le fait que les élus du Mercantour soient de la majorité et ceux de l'Ariège de l'opposition ait une influence sur la poursuite d'un projet et l'abandon de l'autre...*

» *Nous vous adresserons prochainement une pétition signée par les très nombreux Ariégeois qui croient en la nécessité de cette réalisation...* »



RÉGIONS

Ile-de-France

A LA COMMISSION DU VIEUX-PARIS

Un monument de la Résistance dans le jardin des Halles ?

La commission du Vieux-Paris s'est réunie le lundi 7 mai : après avoir entendu un exposé de M. Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef des Archives nationales, sur la restauration et la mise en valeur de l'hôtel Salé, rue de Thorigny — qui doit recevoir la collection Picasso et dont les salons des XVII[e] et XVIII[e] siècles recevront leur décor d'origine, — la commission a examiné le dernier projet d'aménagement des Halles que M. Langlois, membre de l'Institut et architecte en chef du Sénat, a qualifié de « *synthèse tout à fait heureuse* ».

A ce propos, la commission a été informée des démarches entreprises par la Commission d'action de la Résistance pour que soit élevé dans Paris un monument commémoratif de la Résistance française. Il s'agit, en l'occurence, d'un très simple obélisque en granit du Tarn, projet qui a reçu l'accord de M. Jacques Chirac, maire de la capitale (*le Monde* du 25 avril 1978). Plusieurs emplacements avaient été envisagés. Mais, en dernier lieu, il semble que le jardin qui sera aménagé auprès de Saint-Eustache, dans le plan de restauration des Halles, soit un lieu tout à fait approprié.

C'est l'avis de la commission, qui, en outre, a demandé à M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris et président de la commission des Halles, de veiller à ce que la colonne dite de « Ruggieri », érigée au XVI[e] siècle dans l'hôtel de Soissons, aujourd'hui disparu, colonne qui se dresse toujours non loin du bâtiment-coupole de la Bourse de commerce, soit restaurée.

« *L'histoire de Paris, si on la déblaie*, a dit Victor Hugo, *vous force à recommencer sans cesse le travail... Qui regarde le fond de Paris a le vertige. Rien de plus fantastique, rien de plus tragique, rien de plus superbe.* » Une découverte faite dans le sol de la capitale, et dont M. Fleury a entretenu la commission du Vieux-Paris, en donne une nouvelle preuve. Il s'agit des restes de six sarcophages de plâtre qui gisaient en bordure de la rue Daubenton au numéro 43, dans le cinquième arrondissement, à 13 mètres de l'église Saint-Médard. L'un d'entre eux, probablement de l'époque mérovingienne, d'après son décor, peut permettre de dater les cinq autres, et il faut désormais considérer que Saint-Médard est un lieu d'origine mérovingienne, ce que rien ne prouvait jusqu'à présent.

Ce sont de semblables trouvailles qui ont déjà permis d'établir l'origine mérovingienne des églises de Notre-Dame-des-Champs et de Sainte-Opportune.

ANDRÉE JACOB.

● *L'aménagement du bois de Vincennes.* — MM. Paul Pernin, député (app. U.D.F.), adjoint au maire de Paris, et Raymond Dobet (R.P.R.), adjoint au maire, chargé des sports, ont inauguré le 4 mai la piste cyclable du bois de Vincennes, longue de 3 500 mètres, qui débute au pied de la Pyramide.

M. Pernin a en outre précisé que le réaménagement de la Cartoucherie a permis de récupérer 2 hectares intégrés dans le parc floral, et sur lesquels seront plantés deux cents arbres et plusieurs milliers d'arbustes. De même, les bâtiments de l'Etablissement régional des matériels militaires, situés derrière le quartier Carnot, seront détruits, et les 9 hectares ainsi libéés seront eux aussi aménagés et replantés. Enfin, vingt-quatre courts de tennis seront construits dans la plaine de la Falluère.

UN MÉMOIRE DU PRÉFET

Les villes nouvelles en pointillés

Les villes nouvelles attendent-elles les objectifs qui leur ont été fixés ? Un mémoire sera prochainement proposé aux élus de la région par M. Lucien Lanier, préfet de l'Ile-de-France.

Ces cinq agglomérations sont destinées à accueillir les populations nouvelles de l'Ile-de-France. La logique veut que, en raison d'un développement démographique plus modéré que prévu, leurs objectifs soient revus en baisse. C'est chose faite depuis 1978 : c'est ainsi que Cergy-Pontoise ne comptera pas 300 000 habitants, mais 200 000. Evry, 100 000 (et non 120 000), Marne-la-Vallée 200 000 (et non 500 000), Melun-Sénart 220 000 (et non 400 000), Saint-Quentin-en-Yvelines 200 000 (et non 400 000).

Ces nouveaux objectifs seront-ils atteints ? En raison de la demande de logements et particulièrement de maisons individuelles, les villes nouvelles, qui offrent encore de vastes terrains libres, maintiendront sans doute leur rythme de croissance au cours des prochaines années. En effet, souligne le mémoire préfectoral, « *alors que l'on observait entre 1975 et 1978 une chute importante de la construction dans la région, on a enregistré dans les villes nouvelles pendant la même période une nette progression du rythme de croissance : 7 720 logements ont été mis en chantier en 1975, 12 260 en 1978* » (...). « *Le rythme moyen de construction des cinq villes nouvelles devrait pouvoir se maintenir aux environs de 10 000 à 12 000 logements par an.* » Certaines difficultés peuvent néanmoins remettre en cause ces objectifs : certains élus au nom de la « qualité de la vie » affirment leur opposition à un développement trop rapide des agglomérations et n'hésitent pas à réduire certains programmes.

Si la demande de logements se maintient au cours des prochaines années, les programmes de bureaux et de zones industrielles sont, quant à eux, soumis à de nombreux aléas économiques. La commercialisation de bureaux est revenue de 174 000 m2 en 1977 à 115 000 en 1978. Quant aux activités économiques, les surfaces aménagées sont ramenées de 85 ha en 1977 à 78 ha en 1978, alors que l'objectif annuel est fixé pour 1979 à 90 ha. « *Ces prévisions de commercialisation ne pourront être suivies de résultats significatifs,* note M. Lanier, *que si la politique régionale de programmation des zones d'activités reste vigoureuse pour résorber progressivement le stock de terrains industriels disponibles dans l'ensemble de la région.* »

Ces aléas démographiques et économiques vont-ils se traduire dans les bilans financiers ? Les nouveaux rythmes de développement envisagés, bien qu'en réduction sur les objectifs financiers, ne remettent pas en cause l'équilibre financier des établissements publics, souligne le préfet, mais une nouvelle réduction des programmes aurait des « *conséquences importantes* ».

Les villes nouvelles ne peuvent donc réaliser à terme leur équilibre financier qu'en respectant les objectifs de logements, de bureaux, d'activités industrielles qui leur ont été fixés. Y parviendront-elles ? Ces buts seront bien difficiles à atteindre... à moins que la région, voire l'Etat, ne les y aide. — M.-C. R.

Bretagne

A SAINT-MALO

M. Le Theule condamne les pratiques des ouvriers des ports

Le ministre des transports, M. Joël Le Theule, a estimé le lundi 7 mai à Saint-Malo, à propos des multiples grèves qui affectent les ports français que « les travailleurs portuaires se font les pourvoyeurs inconscients, mais efficaces, des ports étrangers. »

M. Le Theule, comme nous l'indique notre correspondant Christian Tual, venait d'inaugurer sur le port le premier engin de déchargement continu pour matériaux en vrac (1). Il a souhaité l'ouverture de négociations avec la Fédération des ports e tdocks C.G.T. afin d'envisager « *en contrepartie des avantages demandés l'abandon de certaines pratiques ou habitudes coûteuses et anti-économiques qui renchérissen tanormalement le coût du passage de la marchandise dans nos ports* ».

S'il n'est pas question pour le gouvernement de remettre en cause la loi du 6 septembre 1947 — qui précise les conditions particulières d'embauche de la main-d'œuvre docker — le ministre a cependant considéré que « *la situation de monopole et d'esprit corporatiste doit avoir des limites* ». Parlant de la situation des petits chantiers navals, M. Le Theule a annoncé la prolongation jusqu'à la fin de l'année 1979 des aides financières de l'Etat qui ne concernaient jusqu'alors que les prises de commandes antérieures au mois d'août 1978.

Ces déclarations du ministre des transports interviennent au moment où sont diffusées les statistiques de trafic des ports français en 1978. Ce trafic a été de 290,1 million de tonnes, en très légères diminution par rapport à 1977 (— 0,3 %).

Ces chiffres recouvrent toutefois deux évolutions de sens contraire : une diminution du trafic de pétrole brut, qui a porté en 1978 sur 146,3 millions de tonnes (158 millions de tonnes en 1977), une progression du trafic des autres marchandises, dont la part relative dans le trafic des ports a représenté 38 % (34 % en 1977).

Les six ports autonomes ont réalisé l'année dernière 86,3 % du trafic commercial de marchandises des ports métropolitains, ce qui représente une diminution de 1 % due à la réduction des trafics de pétrole brut.

Marseille vient en tête des ports autonomes (93 millions de tonnes, dont 73,2 de produits pétroliers), devant Le Havre (75,1 millions de tonnes, dont 58,6), Dunkerque (39,6 millions de tonnes, dont 11,9), Rouen (18,3 millions de tonnes, dont 5,1), Nantes et Saint-Nazaire (15,9 millions de tonnes, dont 12,8), et Bordeaux (12,1 millions de tonnes, dont 8,8).

(1) Réalisé par la société Delattre et Levivier, du groupe Creusot-Loire, le déchargeur continu dont le rendement possible est de 1 000 tonnes à l'heure, permet de doubler la vitesse de déchargement des vracquiers. C'est le premier engin de ce modèle mis en place au monde. Composé d'un élément élévateur comportant une chaîne à godets qui dirige le produit dans une sole tournante alimentant elle-même une trémie-tampon, puis des bandes transporteuses souterraines jusqu'au hangar de stockage. Le déchargeur continu est commandé à partir d'une cabine panoramique où la présence d'un seul opérateur est nécessaire.]

P.T.T.

● *L'avenir de la commutation téléphonique.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a ouvert, le lundi 7 mai, à Paris, un colloque international sur la commutation téléphonique qui durera jusqu'au 11 mai. A cette occasion, M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications, a rappelé que le parc français de lignes téléphoniques passerait de douze millions de lignes en 1978 à vingt millions en 1983. 30 % d'entre elles auront alors recours à l'électronique.

TRANSPORTS

● *United Airlines : avions au sol.* — La compagnie américaine United Airlines vient d'annoncer l'annulation de l'ensemble de ses vols jusqu'au 19 mai en raison de la grève des mécaniciens. Les activités de la première compagnie américaine sont paralysées par l'arrêt de travail observé, depuis le 31 mars, par les dix-huit mille adhérents de l'International Association of Machinists and Aerospace Workers. Le conflit, né du rejet d'une proposition de contrat de travail par le syndicat, avait provoqué la mise à pied de trente mille autres employés de United Airlines. — (*A.F.P.*)

● *Pékin-Francfort par la voie des airs.* — La Chine vient d'inaugurer un vol hebdomadaire Pékin-Francfort. Cette ligne est la troisième mise en service par la Chine vers l'Europe, après Pékin-Paris et Pékin-Zurich. La compagnie ouest-allemande Lufthansa inaugurera l'automne prochain une liaison Francfort-Pékin. — (*A.F.P.*)

Le Monde

économie

LE 38e CONGRÈS DE LA C.F.D.T. A BREST

M. Edmond Maire critique sans complaisance la situation politique, économique et syndicale

Brest. — *Le trente-huitième congrès de la C.F.D.T. s'est ouvert mardi matin 8 mai, à Brest. Dès le début de son rapport, M. Edmond Maire, secrétaire général, a annoncé qu'il allait être dur :* « Lorsque l'on a l'ambition de construire le socialisme contre un capitalisme terriblement puissant et contre l'image que les pays de l'Est donnent de la révolution sociale, *dit-il,* alors on ne doit pas hésiter à procéder à une analyse critique sans complaisance. »

Les partis politiques ne sont pas moins épargnés que le syndicalisme international. Cependant, ayant annoncé l'autocritique de son organisation, M. Maire s'est surtout employé à justifier le « recentrage », *ou, selon son expression, la nouvelle politique d'action. Selon lui, elle se situe directement dans les perspectives du socialisme autogestionnaire et la rupture avec le capitalisme est en train de s'accomplir.*

M. Maire manie volontiers la causticité : « La classe ouvrière française vote pour le socialisme, *dit-il, par exemple,* et elle défile pour les revendications pendant que le patronat fait passer ses solutions à la crise. »

Cependant, il a contenu la tonalité générale de son intervention dans le registre de l'analyse sérieuse. Il s'est gardé de reprendre les formules incisives de ses polémiques antérieures avec la C.G.T. ou le P.C.F. Et en terminant son discours sur la C.G.T., M. Maire a su, sans masquer ses griefs antérieurs, élever les aspirations unitaires jusqu'à ouvrier et les forces populaires de l'ornière ». ouvier et les forces populaires de l'ornière ».

Enfin, en constatant que les rapports avec les autres syndicats n'ont ni la même intensité ni le même contenu unitaire, M. Maire estime que la nouvelle politique d'action a eu un « léger effet positif » *sur Force ouvrière, tandis que les rapports restent* « suivis et utiles » *avec la FEN, et que le congrès de la C.G.C. est trop récent pour mesurer la portée des changements survenus.*

De notre envoyée spéciale

« *Ne tournons pas autour du pot,* a affirmé M. Maire. *Nous sommes là pour définir ensemble les moyens de surmonter les graves insuffisances du syndicalisme et du mouvement ouvrier face à la crise.* »

De fait, ces graves insuffisances sont passées en revue. Mais, auparavant, « *la recomposition de la puissance capitaliste qui est en train de s'opérer* » est peinte à grands traits : multinationales et nouvelle division internationale du travail, remodelage du secteur public et nationalisé au profit du développement capitaliste, expulsion des immigrés, bavardage sur la revalorisation du travail manuel, chômage battant tous les records, etc. « *La politique de la classe dominante est dangereuse pour la société, pour la démocratie* », pendant que le tiers-monde s'enfonce dans les difficultés croissantes et que plusieurs pays communistes ajoutent « *la sanglante régression de la guerre* [à] *l'oppression bureaucratique et totalitaire* ». Le dirigeant cédétiste dresse ensuite un bilan de l'action de son organisation.

● **L'échec de mars 1978.**

« *Nous avons fait le maximum pour contribuer, en syndicalistes, à une victoire de la gauche. Au total, nous avons le sentiment d'avoir apporté une contribution positive au débat et aux solutions des forces populaires (...) ; malgré nos efforts, la réponse du mouvement ouvrier s'est située essentiellement sur le terrain électoral, le programme commun étant conçu d'abord pour obtenir une majorité.* »

« *Mais ce qui nous a manqué surtout, ce qui a manqué aux forces populaires, c'est la mobilisation sociale. Sans mobilisation sociale majoritaire sur un projet cohérent de transformations, la gauche politique ne pourra jamais que décevoir. La marche au socialisme ne peut découler que d'une conjonction des luttes sociales et des luttes politiques. (...) Trop souvent des initiatives nationales, dites unifiantes, sont venues télescoper le lent développement des luttes à partir des situations vécues et stopper la créativité, l'imagination collective des équipes syndicales.* »

Plus que jamais l'autogestion

● **Le socialisme autogestionnaire.**

« *Fondamentalement, notre politique est d'abord l'expression de notre volonté de surmonter la malédiction qui semble peser sur le mouvement ouvrier de notre pays, où jamais encore le mouvement social et le mouvement politique n'ont avancé conjointement, où l'action sur la société et l'action sur l'Etat s'ignorent au lieu de s'allier, où communistes et socialistes n'arrivent pas à joindre durablement leurs efforts, où la logique de la C.G.T. et la logique de la C.F.D.T. s'annulent trop souvent l'une l'autre au lieu de s'enrichir.*

» *Notre politique d'action s'inscrit plus que jamais dans la perspective de construction du socialisme autogestionnaire, parce que c'est la seule réponse qui vaille à la crise (...).* » Insistant sur la rupture avec la logique du capitalisme, M. Maire ajoute : « *C'est dans une telle démarche que notre action syndicale de contestation de la logique patronale prend toute sa dimension politique, c'est-à-dire sa dimension d'alternative au système capitaliste.* »

● **Aucune courroie de transmission syndicats-partis.**

L'union des forces populaires consiste en une force équilibrée de l'action autonome de chaque composante, partis, syndicats, associations. « *Les syndicats ne sont pas l'instrument de masse de l'action des partis, et à l'inverse nous ne demandons pas aux partis d'être les instruments politiques des syndicats. Aucune courroie de transmission directe, mais non plus aucun « consensus » implicite réalisé dans le secret entre dirigeants politiques et syndicaux.* »

» *Nous ne croyons pas à l'utopie d'une société socialiste apaisée, transparente et sans conflits.* »

● **Le contenu de la nouvelle politique d'action.**

« *Elle consiste d'abord à faire s'exprimer dans la vie syndicale tous les aspects des conditions de travail et de vie vécus par chaque salarié, au masculin et au féminin. C'est là que la démarche autogestionnaire de la C.F.D.T. peut montrer le mieux sa validité pour faire émerger tout le réel, dans sa complexité et ses contradictions.*

» *Pour progresser dans la réponse ouvrière à la crise, rien ne peut remplacer cette pratique démocratique d'élaboration de revendications concrètes porteuses d'un changement du type de production et de consommation. (...) Notre ambition vise à réduire dès aujourd'hui, la hiérarchie des salaires, des revenus et des pouvoirs, à élargir les espaces de liberté dans l'entreprise et la société, à imposer d'autres éléments de réorganisation du travail et de restructuration industrielle, une autre politique de l'emploi.* »

● **Régénérer les règles de la négociation.**

La négociation dans l'entreprise n'a pas droit de cité.

« *Nous avons toujours lié la volonté de régénérer les règles de la négociation à la nécessité de surmonter l'intransigeance de nos interlocuteurs sur le contenu des grands problèmes sociaux. C'est cela la trame de la discussion que nous avons eue avec le président de la République, fin mars 1978, puis plus tard avec le C.N.P.F.* »

Les résultats sont maigres, constate M. Maire, mais il ne faut pas tomber dans le piège qui consisterait à placer de nouveau « *tous nos œufs dans l'espoir d'un succès aux prochaines élections* ».

« *Parce que nous avons décidé de refuser certaines initiatives, dites de coordination, mais qui se traduisent en fait par des manifestations plaquées, purement militantes ou par des journées périodiques d'action fourre-tout qui n'offraient au total qu'un alibi de mobilisation sociale, nous avons été accusés par la C.G.T. de refuser l'action nationale. C'est totalement inexact. Mais nous voulons, au plan national comme au plan des branches, des régions ou des entreprises, qu'une initiative d'action corresponde à une mobilisation syndicale de masse, sur un objectif précis.*

» *Les actions confédérales, y compris les journées d'action et les grèves de vingt-quatre heures, font partie de notre arsenal. Mais nous ne choisissons pas nos moyens d'action en raison de leur résonance électorale ou pour nous contenter d'une protestation des seuls militants ; nous menons l'action pour gagner, pour engranger des acquis, pour rendre confiance à la masse des travailleurs en leur propre force.* »

● **Trois initiatives d'action.**

Rappelant la plate-forme revendicative de la C.F.D.T., M. Maire propose au congrès trois initiatives :

— Les acquis sur l'interruption volontaire de la grossesse doivent être maintenus et étendus en organisant une pression dans les entreprises.

— Sur l'énergie nucléaire, un large débat populaire doit être lancé pour s'opposer au « *tout nucléaire avec la proposition d'un plan énergétique alternatif* ».

— La réduction de la durée du travail vers trente-cinq heures donnera lieu à une offensive de longue durée. M. Maire propose une semaine d'action en juin.

● **L'Europe des trente-cinq heures.**

« *L'Europe des travailleurs, cela reste un vœu vague. Mais l'Europe des trente-cinq heures est devenue un objectif concret.* » M. Maire espère que la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), dont le congrès se tient la semaine prochaine, à Munich, dégagera une orientation vers des initiatives d'action. Il souhaite aussi que les « *camarades* » espagnols, portugais et grecs entrent dans la Communauté et d'autre part, que la C.G.T. entre à la C.E.S.

● **L'incapacité des trois confédérations syndicales internationales.**

M. Maire constate « *l'incapacité de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) à être autre chose que l'outil idéologique de la politique de l'Etat soviétique, l'incapacité de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) à présenter une perspective aux centrales syndicales du tiers-monde qui ont choisi le non-alignement et la lutte contre l'impérialisme. Enfin (...) la double incapacité de la C.M.T. (Confédération mondiale du travail) : incapacité à être une force réelle et incapacité à sortir du ghetto démocrate chrétien* ».

Le bureau et le conseil national proposent donc que la C.F.D.T. démissionne de la C.M.T.

A la C.G.T. : « Cessez de tirer à boulets rouges ! »

● **Le recadrage est en résonance avec le congrès de la C.G.T. à Grenoble.**

L'accord de juin 1974 entre la C.G.T. et la C.F.D.T. reste la référence commune mais les rapports se sont détériorés.

« *Chacun en connaît les raisons : le choc de deux logiques, ce que nous appelons une logique politique et une logique syndicale, ce qu'eux appellent une logique révolutionnaire et une logique réformiste... Et puis, ce fut le congrès de Grenoble de la C.G.T. Nous avons été très attentif à des accents nouveaux, à une volonté affirmée d'ouverture et de démocratisation. Et nous avons espéré. Trop peut-être, nous ont dit certains. (...) Les événements n'ont pas confirmé ce cours nouveau entre nos deux confédérations.* » Mais, demande M. Maire, « *après cette année noire, ne sommes-nous pas trop impatients ? Et puis nous-mêmes sommes-nous sans reproches ? Ne nous sommes-nous pas parfois laissés enfermer dans nos certitudes ?* »

Et, dans le fil de son discours, M. Maire s'adresse aux « *camarades de la C.G.T.* » : « *Cessez de tirer à boulets rouges sur notre politique d'action, pour la seule raison qu'elle propose une autre méthode que la vôtre pour mener la lutte de classe. (...) La politique d'action que nous entendons mener, et qui est au centre de notre congrès de Brest, peut entrer en résonance avec les intentions que vous avez annoncées au congrès de Grenoble.*

» *Un changement d'attitude des organisations et des militants de nos deux confédérations dans le sens de la sérénité et de la fraternité serait très favorable au renforcement du syndicalisme de classe et à la mobilisation. (...) Nous vous prenons comme vous êtes. Vous, de même, ne mettez pas de préalables insurmontables à notre action commune : ne nous demandez pas de changer notre politique d'action. (...) Et, au-delà, ne peut-on pas espérer que le mouvement syndical de ce pays évite de reproduire en son sein la cassure des partis de gauche et, mieux, agisse ensemble pour sortir le mouvement ouvrier et les forces populaires de l'ornière ?* »

JOANINE ROY.

Un hommage à Léon Jouhaux ancien secrétaire général de la C. G. T. et fondateur de F. O.

En rendant hommage, après d'autres organisations, à Léon Jouhaux, ancien secrétaire général de la C.G.T. et fondateur de F.O., à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, la C.F.D.T. rend aussi hommage à l'une des grandes figures du syndicalisme français, celui qui, « au nom de la liberté, refuse *[toute soumission]* à l'Etat », *au collectivisme, mais* « se garde d'un anticommunisme passionnel ».

» Par-delà les péripéties d'une carrière syndicale, *déclare la C.F.D.T.,* on peut retenir de Léon Jouhaux l'accent qu'il mit toujours sur l'indépendance de l'organisation et de la personne (...). A travers scissions et réunifications, il restera secrétaire général de la C.G.T. jusqu'à 1947 et c'est avec mélancolie qu'il quittera la « vieille maison » pour fonder Force ouvrière, convaincu qu'un syndicaliste ne peut consentir à tout pour sauver l'unité d'une organisation. »

Rappelant l'action de Léon Jouhaux pendant l'occupation hitlérienne, le C.F.D.T. note qu'« il encouragera ses amis à signer, avec des représentants de la C.F.D.T., « alors C.F.T.C. », le manifeste des douze (le 15 novembre 1940), affirmant le refus du syndicalisme d'être absorbé par l'Etat et la valeur absolue du principe de liberté ».

Enfin, la C.F.D.T. souligne : « Convaincu que la révolution russe ne pouvait constituer un article d'exportation, Léon Jouhaux manifesta nettement son opposition à certaines de ses idées et de ses pratiques, mais il sut toujours se garder d'un anticommunisme passionnel, ce qui lui permet à certaines époques de travailler avec des militants communistes dans l'intérêt du mouvement ouvrier. »

Grève « préventive », le 17 mai dans les secteurs public et nationalisé

Une action vraiment utile ?

Les fonctionnaires ont, dans leur grande majorité, bien des raisons de se plaindre : d'abord, leurs rémunérations, déjà basses dans l'ensemble, comparées au secteur privé, sont à la remorque du coût de la vie. Seulement, à ce jour, 1,5 % d'augmentation — depuis le 1er mars — au titre de 1979, alors que l'indice officiel des prix indique 2,5 % de hausse pour le premier trimestre. Leur pouvoir d'achat n'est même pas maintenu.

Ensuite, comme le rappelait M. Raymond Barberis, au cours d'une conférence de presse réunie le 7 mai par la C.G.T., des menaces pèsent aussi bien sur les garanties statutaires et la notion traditionnelle de service public que sur l'exercice de leurs droits syndicaux notamment. Enfin, la sécurité de l'emploi qui doit, même en ces temps de chômage, être considérée non comme un privilège mais comme une « chose normale », *est toute relative pour un fonctionnaire sur quatre, auxiliaire ou vacataire, et licenciable à tout moment.*

Aussi a-t-on compris, bien qu'une part importante de l'opinion publique condamne les grèves répétées dans le secteur public, que les personnels civils de l'Etat aient, depuis le début de l'année, entrepris de multiples actions pour que s'ouvrent en 1979 les traditionnelles négociations contractuelles : cette année, le gouvernement s'est hâté très lentement pour réunir les sept fédérations de fonctionnaires et a visiblement cherché à gagner du temps.

En l'espace de vingt-quatre heures ?

Mais, aujourd'hui, le premier rendez-vous est enfin fixé — au vendredi 18 mai — et, même si les agents de l'Etat ne doivent pas s'attendre, cette année encore moins que d'autres, à de mirobolantes propositions de la part du secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Jacques Dominati, on voit mal l'utilité du mouvement de grève auquel ont appelé dans les secteurs public et nationalisé, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN pour le 17 mai, veille de l'ouverture des négociations (1).

Grève « préventive » *dans l'espoir que le gouvernement révisera en hausse ses prévisions en l'espace de vingt-quatre heures ? L'argument paraît bien mince et l'attitude des quatre autres syndicats de fonctionnaires, F.O., C.F.T.C., C.G.C. et autonomes, qui ne s'associent pas à l'action du 17 mai, mais qui se réservent de réagir si les propositions gouvernementales sont trop insuffisantes, semble plus réaliste et sera en tout cas mieux admise par l'opinion publique. Au contraire, le sens tactique du mouvement envisagé par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN échappe, quelque habituelle que soit cette forme d'action. En fin de compte, la grève du 17 mai, que certains assimileront à un procès d'intention, gênera plus, si elle est suivie, les usagers que les pouvoirs publics.*

M. C.

(1) Dès le 10 mai, une grève d'une demi-journée est prévue à Air France (personnels au sol) ; le 15 mai, des arrêts de travail auront lieu à l'appel, cette fois, de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.F.T.C. dans les arsenaux pour appuyer des revendications catégorielles.

MARCHÉ COMMUN

L'Europe et ses périls extérieurs

(Suite de la première page)

Certes, les données de la démographie se retournent parfois, comme on l'a vu au lendemain de la seconde guerre mondiale, mais, au moins pour le dernier quart de siècle qui vient, les tendances acquises produiront leurs fruits. Dans le concert mondial où s'affirment d'un côté les grandes puissances et de l'autre les grandes masses de population, l'Europe se trouve réduite au statut de formation intermédiaire, vulnérable. Bien avant Michel Debré, Léon Blum criait déjà qu'il ne pouvait y avoir de nation puissante sans des hommes...

On ne saurait toutefois exagérer le déclin de l'Europe. Ceux qui l'ont vue après la guerre la voient aujourd'hui... Si la période de bouleversements dans laquelle elle survit lui est particulièrement difficile, c'est non seulement parce que ses structures politiques sont mal adaptées aux rapports de forces internationaux dans lesquels des Etats-continents fixent des échelles de grandeur et d'économies qui ne sont évidemment pas celles des nations qui la constituent, mais aussi parce que ses caractéristiques naturelles la rendent plus dépendante que d'autres des échanges extérieurs et des nouveaux équilibres mondiaux.

Pas trop à plaindre

Il faut ramener les choses à leurs justes proportions. La part de la Communauté européenne dans le produit intérieur brut mondial — qui était aux alentours de 20 % en 1970, d'après des travaux récents menés par le groupe Interfuturs de l'O.C.D.E. — devrait tomber à 14-16 % en l'an 2000, tandis que sa part dans la valeur ajoutée industrielle mondiale devrait passer de 22 % à 16 %. Mais si déclin il y a, il n'est pas limité à la Communauté puisque la part des Etats-Unis tombera dans le même temps de 31 % à 19 % en ce qui concerne le P.I.B., et de 30 % à 17 % en ce qui concerne la valeur ajoutée industrielle. En contrepartie, le P.I.B. du Japon passe d'environ 6 % de l'ensemble à 10 %, et celui des pays en voie de développement de 18 % à 30-32 %. Tous les scénarios donnent plus ou moins les mêmes tendances globales, mais la probabilité est plutôt à un scénario intermédiaire de moindre croissance dans lequel le P.I.B. des pays en voie de développement n'atteindrait encore probablement en 2000 que moins de 20 % du total. Faut-il rappeler qu'ils représentent actuellement 75 % de la population et en représenteront plus de 80% à la fin du siècle ?

N'est-ce pas là une sorte de rééquilibrage normal ? Il y a du mythe dans la décadence de l'Europe, toujours écartelée entre le sentiment de déclin que lui valent ses philosophes de l'histoire et l'idée de progrès qui a sous-tendu constamment ses efforts de création et de réalisation. On n'en finirait pas de citer les grands auteurs qui, depuis mille ans, ont mal à leur siècle et persistent à croire que c'est chez eux que tout est perdu. L'Europe n'a jamais cessé de vivre la décadence de l'empire romain, même à son apogée. Comme l'a écrit André Reszler dans son beau livre, *l'Intellectuel contre l'Europe* : « *Elle transforme son déclin en durée, et elle y trouve son génie* (2). »

Puisqu'il faut tout de même garder les pieds sur terre, il convient de se rendre compte que, à la fin de ce siècle de décadence relative, le revenu individuel de l'Européen devrait atteindre en moyenne entre 7 000 et 8 000 dollars, voire un peu moins, au lieu de 2 450 en 1970. Même si, il est vrai, celui de l'Américain et celui du Japonais approcheraient 10 000 dollars, le confort minimum ne serait pas en cause... Par comparaison, le revenu moyen du tiers-monde, comportant d'ailleurs des inégalités bien plus grandes, ne serait encore, au mieux, que de 900 dollars par habitant.

Loin d'être sérieusement à plaindre, l'Europe mérite pourtant d'exprimer, devant la situation qui est la sienne, des inquiétudes plus grandes que les Etats-Unis, à la fois plus indépendants de l'extérieur et jouissant d'une puissance complète qui s'exerce simultanément dans les domaines économique, politique et militaire, et même que le Japon, plus dépendant qu'elle encore de l'extérieur, mais bénéficiant d'une trajectoire nettement ascendante en matière d'innovation technologique et de développement industriel, de structures bien mieux adaptées à la conduite d'un effort collectif soutenu et de relations avec les pays du tiers-monde, nouveaux fournisseurs, et acheteurs de demain, qui ne sont pas entachées — ou nettement moins — par les séquelles de la période coloniale.

L'approvisionnement de l'Europe en minerais dépend de l'extérieur de 60 % à 100 % selon les cas pour le nickel, le manganèse, l'antimoine, le chrome, le cobalt, le nobium, le molybdène, le platine, le tungstène, le vanadium, l'amiante, l'or... On sait qu'elle doit importer la plus grande partie de son énergie (largement du Proche-Orient). Et, bien qu'elle persiste à traiter son agriculture en termes d'excédents, son indépendance alimentaire est loin d'être assurée totalement. Corollaire de tout cela : l'importance pour elle du commerce international, qui lui permet d'équilibrer ses importations par ses exportations. Il représente 30 % de son produit national brut (dont la moitié est réalisée, il est vrai, entre pays de la Communauté) alors qu'il n'est que de 20 % au Japon et 8 % aux Etats-Unis.

On comprend la sensibilité européenne aux déséquilibres monétaires, aux aléas de la politique et des alliances internationales, à la concurrence et au régime du commerce international, dont on est encore à se demander, malgré l'heureuse conclusion début avril des accords du GATT, à Genève, s'il évoluera vers un libéralisme ou un protectionnisme plus grand. Il est normal que cette sensibilité soit plus forte en Europe qu'ailleurs, alors que, paradoxalement, elle dispose de moyens de pression politiques et militaires qui sont nettement moins forts et moins efficaces.

Sans défense ?

C'est cette absence, ou tout au moins cette faiblesse de moyens politiques et militaires, qui représente peut-être le plus grave péril à l'heure où il devient de plus en plus évident que les intérêts des trois grandes composantes occidentales que sont les Etats-Unis, le Japon et l'Europe risquent de diverger d'une manière croissante. En période de tensions (ne parlons pas de crise), c'est le plus souvent et dans toutes les limites du possible : « *Chacun pour soi et Dieu pour tous.* » On a bien vu, à l'occasion des événements économiques qui se sont déroulés à partir de 1973, comment les Etats-Unis ont, tous comptes faits, tiré parti de la situation, freinant chez eux dans bien des domaines (et notamment en matière de productivité) des tendances défavorables qui s'étaient amorcées dès la fin des années 60 et qui, pour être restées un temps discrètes, n'en étaient pas moins rapides, donc inquiétantes. On a bien vu aussi la capacité du Japon de faire face, au prix de sacrifices inacceptables chez nous, à une situation que tous les experts estimaient dramatique, assainissant ses positions de manière à pouvoir repartir d'un bon pied... A l'heure cruciale, l'Europe a fait preuve de désunion avant tout. On dira que l'Allemagne a montré aussi ce dont elle était capable, mais, ce faisant, elle s'est singularisée. Il faut reconnaître qu'elle traîne derrière elle un peloton pour le moins hétéroclite. On ne saurait l'oublier ; même si ses statistiques globales peuvent faire parfois illusion, l'Europe n'est pas une grande puissance...

M. Willy Brandt a affirmé un jour : « *Sans l'OTAN, l'unification européenne n'aurait pas commencé.* » Cela est peut-être vrai. On peut se demander aujourd'hui si, sans l'OTAN, l'Europe peut se survivre, ou au moins à quelles conditions. A l'heure où la politique du « chacun pour soi » tend à se développer concrètement en matière économique en dépit de louables efforts pour organiser des sommets de coordination, on se demande comment elle pourrait n'avoir pas de répercussions dans d'autres domaines. Le président Carter n'est-il pas le premier président des Etats-Unis à avoir déclaré dans sa campagne électorale que l'usage de l'arme atomique devrait être réservé à la défense du sanctuaire des Etats-Unis ? Le général Haig, commandant en chef de l'OTAN, apparemment en pleine forme, a décidé récemment de prendre malgré cela sa retraite... en soulignant l'accroissement constant de la supériorité des troupes du pacte de Varsovie dans le domaine conventionnel, au détriment de l'Ouest.

Même en Allemagne, où il est constant qu'on préfère ne pas penser à l'éventualité d'un retrait des troupes américaines, on commence à poser des questions, aussi bien dans les milieux militaires que dans les milieux politiques, sur la nature et l'évolution de la protection américaine. Ce n'est pas d'hier que les Etats-Unis réclament que l'Europe consacre davantage aux charges de sa sécurité, et ce n'est pas depuis l'affaire du Vietnam que les tendances au non-engagement ont diminué en Amérique. Mais pour quelle défense l'Europe accepterait-elle de payer plus ? Une vraie défense européenne, intégrée dans une alliance plus vaste ? Ou un simple morceau du puzzle occidental ? Depuis un certain discours de M. Helmut Sonnenfeld, à l'époque conseiller pour l'Europe du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, en avril 1976, tout le monde admet que Washington et Moscou trouvent l'un et l'autre leur intérêt au maintien du *statu quo* en Europe, les Etats-Unis reconnaissant l'appartenance des pays de l'Est à la sphère soviétique, moyennant quoi l'U.R.S.S. n'attaque pas trop en Europe (même politiquement).

Les mauvais esprits peuvent supposer que si d'aventure les pays de l'Est montraient des velléités d'autonomie par trop gênantes, tandis que les pays européens défendraient leur prospérité et leur identité politique et culturelle avec trop d'ardeur (probabilité faible, il faut l'avouer), les intérêts des Deux Grands s'accorderaient pour qu'un petit conflit local ramène ce gentil monde à la raison. La décadence de l'Europe se résume donc ainsi : au pis, elle périra ; au mieux, elle paiera...

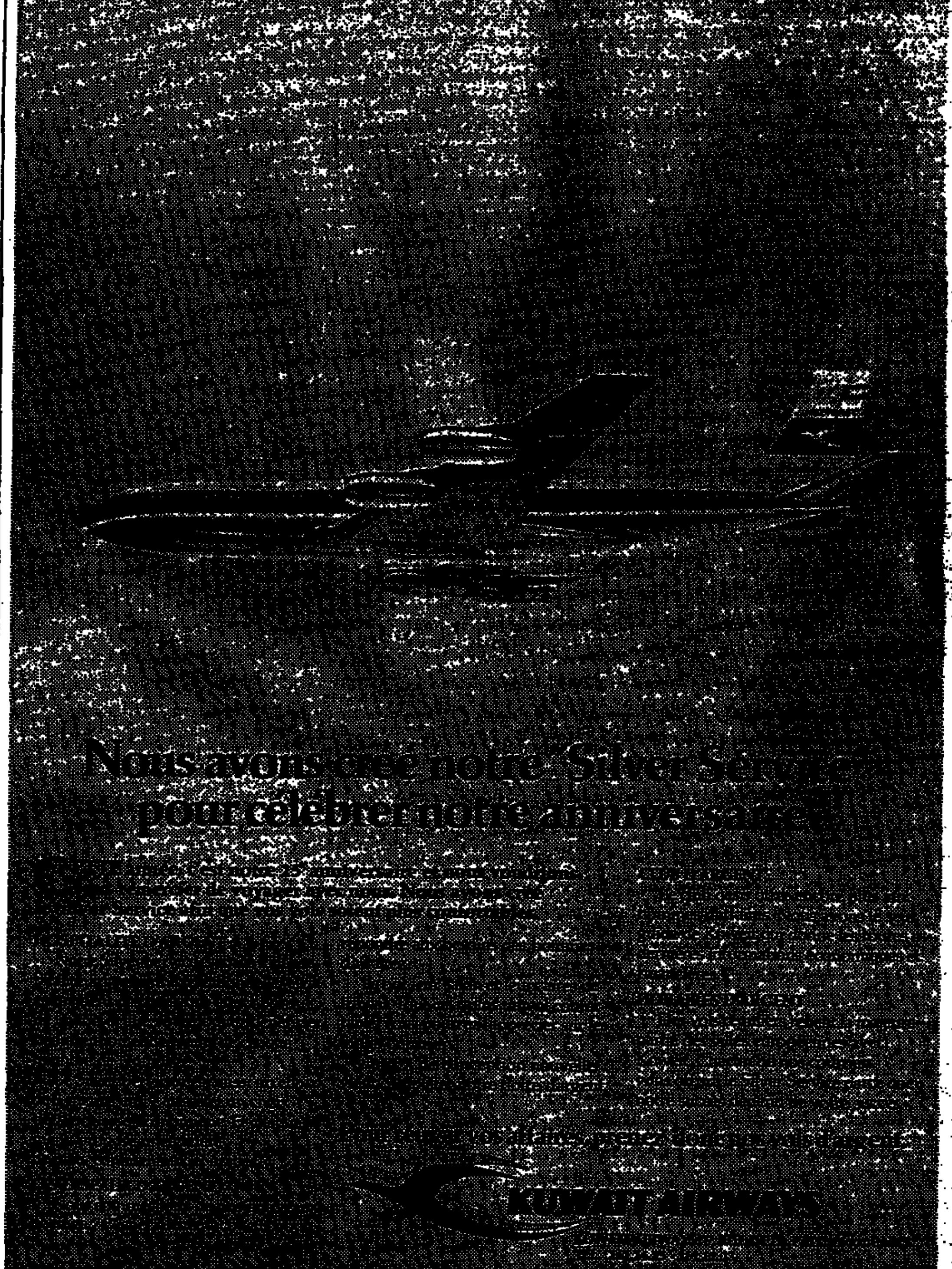
JACQUELINE GRAPIN.

Prochain article :

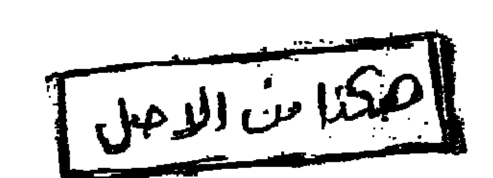
LE VENT DU LARGE

(2) Presses universitaires de France, 1976.









LES RELATIONS ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LE TIERS-MONDE

La « commission Brandt » proposerait de réduire les dépenses d'armement en faveur de l'aide aux pays pauvres

De notre envoyé spécial

Annecy. — Fonder les relations entre le tiers-monde et les pays industriels, non pas sur la charité, mais sur l'intérêt mutuel, tel est le but que se propose de promouvoir la Commission indépendante pour les problèmes de développement international (CIPDI). Plus connue sous le nom de Commission Brandt, du nom de son président, l'ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, la CIPDI vient de se réunir, du 2 au 6 mai à Annecy, avant de se retrouver à Vienne en juillet et de publier son rapport en octobre. Elle proposerait alors, notamment, d'envisager une réduction des dépenses mondiales d'armement en faveur de l'aide au tiers-monde.

Constituée en 1977 sur la proposition du président de la Banque mondiale, M. McNamara, la CIPDI, qui est financée par des contributions de gouvernements et de fondations, comprend dix-sept membres, choisis par M. Brandt en raison de leur expérience, dont dix viennent de pays en voie de développement. Etaient notamment présents à Annecy, M. Eduardo Frei, ancien président du Chili, M. Layachi Yaker, vice-président de l'Assemblée nationale algérienne, M. Edgard Pisani, ancien ministre, sénateur de Haute-Marne, qui a remplacé M. Pierre Mendès France. S'étaient fait excuser M. Edward Heath, ancien premier ministre britannique, retenu par les élections, et M. Olof Palme, ancien premier ministre suédois, souffrant.

Ce groupe fera connaître le résultat de ses réflexions, dix ans après la publication, en 1969, du rapport rédigé par M. Lester Pearson, ancien premier ministre du Canada, sous le titre *Vers une action commune pour le développement*. Le rapport Pearson préconisait notamment de fixer un objectif de 0,7 % du produit national brut pour l'aide publique au tiers-monde, ce qui fut repris par les Nations unies ; il suggérait aussi de « *développer les échanges plus que l'assistance* ».

Plus prudente ou plus réaliste, la Commission Brandt ne proposerait, en l'état actuel des choses, aucune cible chiffrée. Toutefois, si elle entend ne pas rester dans le flou, la CIPDI rencontre déjà et rencontrera sans doute davantage, au fur et à mesure qu'approche la date de publication de son rapport, la difficulté de dégager, sinon une unanimité, du moins un consensus, en raison de la grande diversité de ses membres. Par ailleurs, soucieuse de ne pas se cantonner au dialogue Ouest-Sud, la commission a eu des contacts aussi bien avec l'Union soviétique qu'avec la Chine.

Ses membres espèrent parvenir à des propositions susceptibles d'influencer les négociations économiques mondiales, de « *modifier quelque peu l'atmosphère* », selon l'expression contenue dans les statuts. Le rapport final traiterait notamment des relations qui peuvent exister entre les dépenses d'armement et le développement. Plus d'un milliard de dollars par jour est consacré dans le monde à ces dépenses et le tiers-monde accorde à la défense près du double des montants reçus au titre de l'aide au développement. La commission pourrait proposer d'affecter chaque année une partie des dépenses d'armement à un fonds spécial.

La commission Brandt suggérait aussi des moyens visant à introduire dans les relations économiques internationales, sinon plus de morale, du moins plus de justice : création d'un impôt international, réforme du marché financier mondial, encouragement de l'industrialisation des pays en développement... Face à la puissance des intérêts en place partout dans le monde, la commission, si elle ne veut pas se limiter à la publication d'un rapport de plus, devra user de toute la force de conviction de ses membres.

MICHEL BOYER.

● *La société sucrière danoise D.D.S.* a reçu l'autorisation d'ouvrir des bureaux permanents à Moscou. Ce sera la première firme du royaume à bénéficier de ce genre de traitement. La D.D.S., qui contrôle une série d'entreprises danoises et étrangères (elle possède notamment la majorité des actions de deux sociétés françaises, Tourneur frères et Maribo-France, spécialisées dans la production et la vente des graines de betterave et de luzerne), a déjà livré à l'U.R.S.S. des équipements industriels divers. Dans l'immédiat, elle sera chargée de moderniser une raffinerie ukrainienne. — *(Corresp.)*

Le monde ne sera ni stable ni sûr aussi longtemps qu'existeront les injustices actuelles, *déclare M. Waldheim à l'ouverture de la Ve CNUCED*

Manille *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Des appels au compromis plutôt qu'à la confrontation entre pays riches et pauvres ont marqué, lundi 7 mai, à Manille, la séance d'ouverture de la cinquième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui se tiendra jusqu'au 1er juin. Quelque cinq mille délégués venus de cent cinquante-neuf pays ont entendu les discours inauguraux de MM. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et Marcos, président des Philippines.

A la tribune de l'immense centre de conférences construit au bord de la baie de Manille, M. Waldheim a insisté sur l'interdépendance entre les difficultés qui affectent les deux mondes. Seul le « décollage » économique des pays pauvres permettra, selon lui, d'éviter l'aggravation du chômage et de l'inflation dans les pays industrialisés. « *Aussi longtemps que des injustices flagrantes continueront à exister, nous ne pourrons compter sur un monde stable et sûr* », a dit M. Waldheim.

« Un problème brûlant »

Plus que sur les matières premières, dont les pays en voie de développement (P.V.D.) sont les principaux exportateurs — et pour lesquels un début d'accord est en vue, — il semble que l'essentiel des discussions de l'actuelle CNUCED porteront sur les ventes de produits manufacturés des P.V.D. aux pays industrialisés et sur les réactions protectionnistes de ces derniers. M. Waldheim a déclaré que c'était « *l'un des problèmes les plus brûlants de la Conférence* » et qu'il devait « *être réglé par des actions à court terme, sous la forme de nouveaux principes et règles de conduite, reconnus internationalement* ». Mais c'est la mise sur pied d'un « *nouvel ordre économique international* » qui reste le défi le plus important posé à la Conférence, a poursuivi M. Waldheim, qui a plaidé pour que soit accordée « *la possibilité aux pays en voie de développement de devenir des partenaires à part entière des pays industrialisés* ».

M. Waldheim a enfin relancé sa proposition de création d'un institut de l'énergie des Nations unies chargé d'assurer un approvisionnement régulier pour le développement des pays pauvres.

Des messages du pape Jean-Paul II et des chefs des gouvernement soviétique et chinois, MM. Alexis Kossyguine et Hua Guofeng, ont ensuite été lus à la tribune de la conférence. La première proposition concrète est venue de M. Nicolæ Ceausescu, chef de l'Etat roumain, qui dans son message a présenté un plan en dix points applicable sur vingt ans, demandant notamment la réduction de 10 à 15 % des dépenses d'armements et suggérant que la moitié de la somme ainsi économisée soit consacrée à l'aide aux pays en voie de développement.

M. Romulo, ministre philippin des affaires étrangères, a été élu président de la conférence, après que Mme Marcos, femme du président des Philippines, eut renoncé à assumer cette fonction. La première semaine sera consacrée essentiellement aux discours que prononceront tous les chefs de délégation.

● *La firme américaine Panametrics Inc*, de Waltham, dans l'Etat de Massachusetts, a été placée « en liberté surveillée » par le département du commerce pour avoir exporté en Chine populaire, mais sans demander de licence, un spectroscope à ultrasons. L'exportation de cet appareil complexe de plus de 28 000 dollars constitue, selon le département du commerce, une menace contre la sécurité et la politique étrangère des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

VIVE HAUSSE DU YEN ET DE L'OR

Le yen a confirmé, mardi 8 mai, le redressement amorcé dans la matinée de lundi, après son vif fléchissement de la semaine précédente, ce qui a entraîné la baisse rapide du dollar à Tokyo, coté 212 à 213 yens contre 216 yens lundi contre 222,80 yens à la veille du week-end. Cette remontée de la monnaie japonaise est attribuée aux propos tenus aux Etats-Unis, la semaine dernière, par le premier ministre nippon, M. Ohira, selon lesquels le dollar est surévalué au cours de 220 yens, et devrait redescendre à 200 yens.

Sur le marché de l'or, la hausse se poursuit, le cours de l'once de 31,1 grammes ayant dépassé mardi le niveau de 250 dollars, sur les indications des marchés américains, la veille.

SOCIÉTÉ « LES CADRES DU MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), le mardi 22 mai 1979 à 16 h. 30, pour y tenir une assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant :

— Admission de nouveaux membres et attribution de parts nouvelles ;

— Comptes de l'exercice ;

— Rapport d'activité ;

— Vote sur les comptes de l'exercice et sur le rapport d'activité ;

— Vote sur les comptes de l'exercice et sur le rapport d'activité ;

— Election du nouveau conseil et du président ;

— Questions diverses.

AFFAIRES

La mise en œuvre du plan de sauvetage de Manufrance est suspendue à l'accord des syndicats

De notre correspondant

Huit mai, journée décisive pour l'avenir de Manufrance? La municipalité de Saint-Etienne ayant confirmé la veille qu'elle était prête à apporter sa garantie à un prêt de 40 millions de francs, après que le conseil général de la Loire eut, le même jour, décidé de garantir, en deuxième main, le quart de cette somme, les différentes parties en présence sont tombées d'acocrd sur le schéma financier permettant de constituer une nouvelle société d'exploitation. Cet accord, cependant, n'entrera en vigueur que dans la mesure où les syndicats accepteront le volet social du plan de redressement, qui comporte plusieurs centaines de suppressions d'emplois. Le P.D.G. de Manufrance, M. René Mestries, a rencontré l'intersyndicale lundi vers 23 heures. Les négociations qui se sont poursuivies pendant deux heures environ devaient reprendre mardi matin à 10 heures.

Saint-Etienne. — On savait depuis dimanche que le recours ultime résidait dans la constitution d'une société ouverte ; une partie de son capital serait souscrit par le Comité d'expansion de la Loire, une autre par une société de droit suisse — ces deux actionnaires s'engageant à céder, le moment venu, leurs actions à des partenaires industriels ou financiers susceptibles d'intervenir ultérieurement pour conforter le redressement de Manufance, — les deux autres actionnaires étant la MACIF et la société Dargaud. Les 190 millions de francs nécessaires au démarrage et au fonctionnement de cette nouvelle société seraient couverts de la façon suivante : 30 millions de fonds propres apportés par les actionnaires sous forme de capital et de compte courant bloqué ; 10 millions de fronds propres supplémentaires procurés par un prêt participatif consenti par l'Etat ; 12 millions de prêts à long terme du F.D.E.S. ; 40 millions d'un prêt bancaire garanti par la municipalité ; 100 millions fournis par cession à crédit (et avec un abattement de 70 %) des stocks de l'ancienne société Manufrance.

Cette solution « parfaitement viable », au dire du président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, ne pouvait cependant être retenue que si le conseil général donnait sa caution en deuxième ligne sur 10 des 40 millions du prêt garanti par la ville de Saint-Etienne. Saisie officiellement de cette demande, l'assemblée départementale a tenu, lundi, une session extraordinaire à plus d'un titre, à l'issue de laquelle, avec une belle unanimité, les trente-neuf conseillers généraux, à main levée, ont voté cette garantie sous réserve de l'approbation de l'autorité de tutelle et de l'accord de tous les partenaires impliqués dans la nouvelle société. Elle fera l'objet d'une convention entre la ville de Saint-Etienne et le département, précisant les modalités du prêt (taux, durée et conditions d'amortissement) et définira les conditions dans lesquelles la garantie sera appelée à jouer.

Le rapporteur de la commission des finances, M. Poirieux (U.D.F.), conseiller général et maire de Montbrison, avait souligné auparavant « *le caractère tout à fait exceptionnel* » de cette intervention du conseil général, « *compte tenu de la situation juridique particulière de la ville de Saint-Etienne qui est actionnaire principal de Manufrance* ».

De son côté, le président du conseil général, M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), après avoir rappelé que « *les finances des collectivités locales et départementales ne sont pas faites pour renflouer des entreprises industrielles ou commerciales privées mal gérées, pas plus que les caisses de l'Etat, car c'est chaque citoyen qui les remplit* », devait conclure : « *Cependant, et cela est évident, la solidarité nationale se doit de venir en aide à celles et à ceux qui sont les victimes des accidents de l'économie, quelles qu'en soient les raisons, et sous toutes les formes appropriées.* »

Tout ceci pour parvenir, ainsi qu'on le déplora tant à gauche qu'à droite, à une formule proche de celle proposée déjà il y a près de dix-huit mois par le P.-D.G. d'alors, M. Petit. Si beaucoup de temps a été ainsi perdu, c'est, selon M. Paul Chomat (P.C.) et M. Bruno Vennin (P.S.), à cause « *des tergiversations des divers partenaires et surtout du gouvernement* ».

Quoi qu'il en soit, la décision du conseil général a, en quelque sorte, libéré la municipalité de gauche de Saint-Etienne, qui, dans la foulée, et elle aussi à main levée, approuvait, en fin d'après-midi, le principe de garantir un prêt de 40 millions consenti à la nouvelle société d'exploitation.

Mais alors que quelques heures auparavant, devant ses collègues de l'assemblée départementale, M. Bruno Vennin, adjoint socialiste, avait affirmé que dans la société nouvelle « *la ville de Saint-Etienne ne sera pas partie prenante* », le maire (P.C.), M. Sanguedolce, devait, au contraire, déclarer devant son conseil que « *les apporteurs de capitaux désigneront d'un commun accord les actionnaires dont la présence est rendue nécessaire pour le minimum légal* ».

Et alors qu'il n'en avait pas été question en séance publique du conseil général, le maire devait ajouter notamment que « *les collectivités locales se réservent un poste d'administrateur dans le conseil d'administration de la société d'exploitation* ». Pour la municipalité stéphanoise, « *ces dispositions sont indissociables. Le défaut de respect de l'une quelconque d'entre elles entraînerait de plein droit la nullité de cet accord* ».

Autrement dit, la municipalité entend conserver un droit de regard sur le devenir des fonds qu'elle amène par banques interposées. Mais, et ce n'est pas là le moindre verrou qu'elle pose, elle ne prendra la décision définitive de la garantie du prêt de 40 millions que « *lorsque la nouvelle société définitive d'exploitation de Manufrance sera constituée et qu'entre-temps le plan social sera négocié avec les organisations syndicales de l'entreprise* ». Etant entendu pour la municipalité que « *afin de limiter les licenciements au minimum, la société d'exploitation appliquera un plan social prévoyant uniquement du chômage technique, des pré-retraites à cinquante-six ans et deux mois, des départs volontaires et des stages de formation professionnelle avec contrat de réembauche* ». Ce plan social, qui concerne entre six cents et huit cents personnes, demeure donc un obstacle d'importance.

Les discussions entre le P.-D. G. de Manufrance et l'intersyndicale, commencées lundi à 23 heures et interrompues deux heures plus tard, devaient reprendre ce mardi à 10 heures.

Si le P.-D. G. était arrivé si tardivement, c'est qu'il venait de sortir du tribunal de commerce, où il avait assisté à une réunion de près de quatre heures rassemblant les mêmes participants que le « sommet de la dernière chance » de samedi. Ils ont mis au point un projet de protocole d'accord devant être paraphé dès ce mardi par les différents partenaires, étant entendu que ceux-ci n'apposeraient leur signature qu'après que sera parvenue à Saint-Etienne la confirmation par le CIASI des modalités des diverses aides gouvernementales annoncées, ainsi que l'assurance de la prise en charge par le ministère du travail des stages de formation professionnelle prévus dans le plan social.

PAUL CHAPPEL.

ÉNERGIE

La France face à la crise

(Suite de la première page)

Le principal changement vient de la suppression des quotas (limitations quantitatives) qui accompagnaient autrefois ces autorisations, et qui ont permis le développement des sociétés françaises. « *Les deux groupes pétroliers nationaux ont désormais acquis une taille et une compétence qui les rendent aptes à se mesurer aux grandes compagnies internationales* », dit-on au ministère de l'industrie.

Le marché français est donc ouvert. Pour la plus grande joie de la C.E.E., qui a fait savoir que « *les nouvelles mesures lui paraissaient conformes au droit communautaire* ». Pour celle aussi des compagnies pétrolières qui désirent y pénétrer. Plusieurs distributeurs d'Europe du Nord ont déjà manifesté l'intention de demander une autorisation d'importation. Les soixante-dix bénéficiaires d'une « A 3 » pourraient se retrouver près de cent.

Mais cette nouvelle politique, qui vise « *à laisser plus d'initiative aux opérateurs et à accroître la concurrence sur le marché* », ne sera cohérente qu'une fois libérés les prix des produits pétroliers, mesure qui est censée intervenir le 1er janvier 1980. A titre indicatif, il faut souligner que le 7 mai l'hectolitre de fuel domestique (hors taxe) coûtait 102,4 francs en République fédérale d'Allemagne, et 71,9 francs en France. Quant aux prix du marché de Rotterdam, sur lesquels tendent à s'aligner les prix intérieurs des pays européens (lorsqu'ils ne sont pas imposés), ils étaient pour le super à 330 dollars la tonne (contre 217 dollars en France), et pour le fuel domestique à 375 dollars (contre 163 en France).

« *Il est certain*, affirmait M. Barre à Antenne 2, *que, sur le marché de Rotterdam, il y a à l'heure actuelle des surenchères excessives, qui font monter le prix du pétrole au-delà de ce qu'il devrait être et qui ont d'ailleurs des répercussions sur le comportement des pays producteurs.* » Or le résultat le plus tangible de cette nouvelle politique pétrolière — et vis-à-vis de Bruxelles il n'est plus question de revenir en arrière — sera de faire dépendre davantage la France de ce marché et des principales compagnies internationales. Il n'est pas certain que le moment soit le mieux choisi.

BRUNO DETHOMAS.

LES ÉCONOMIES DANS L'INDUSTRIE

« T'as pas cent balles ? »

Les tensions très fortes qui existent sur le marché pétrolier rappellent — si cela était nécessaire — l'impérieuse nécessité de réaliser des économies d'énergie. « Il conviendrait sans doute de rapprocher cette priorité nationale de ce qu'a pu être après la dernière guerre l'effort de reconstruction de la France », *a ainsi affirmé le ministre de l'industrie, M. Giraud, lors d'un colloque organisé le 7 mai, à Paris, par le C.N.P.F. sur le thème des « Economies d'énergie dans les entreprises ».*

Mais le discours officiel est-il accompagné des moyens nécessaires à sa réussite ? M. Pouilt, le directeur de l'Agence pour les économies d'énergie, a souligné lors de ce même colloque que les objectifs (révisés en baisse) d'économie d'énergie en 1985 (35 M.T.E.P.) était du même ordre de grandeur que ceux du programme électronucléaire (42 M.T.E.P.), soit deux fois la production énergétique de Gaz de France en 1979.

Cela dit, le nucléaire se verra affecter cette année quelque 12 milliards de francs, et les économies d'énergie à peine la moitié. Et encore dans ce dernier cas s'agit-il d'un chiffre théorique qui suppose que particuliers et industriels investissent conformément aux espoirs des pouvoirs publics, puisque l'Agence ne dispose que de 540 millions de francs.

On n'en prend pas le chemin. En 1979, les industriels devaient investir 3 milliards de francs et créer ainsi vingt mille emplois pour économiser 1,2 million de tonnes d'équivalent pétrole supplémentaire, et cela grâce à 435 millions d' « impulsion » *sur fonds publics. Or, après cinq mois, n'ont été versés que 88 millions de francs de primes pour 562 millions de francs d'investissements et 244 000 tonnes d'économie d'énergie.*

Malgré les propos satisfaits de M. Ceyrac sur « les considérables efforts accomplis *et* « le bilan substantiel » *des économies réalisées par les entreprises, la contribution des industriels à cette* « priorité nationale » *est scandaleusement faible depuis 1974 : moins du cinquième des économies pour une consommation d'énergie qui dépasse 35 % de celle de la nation.*

Et encore les efforts les plus marquants ont-ils parfois été ceux du secteur public :

Les quelques réussites exposées au cours du colloque (Ciments Lafarge, Tuileries et Briquetteries françaises, Teintureries de l'Est et de l'Ouest, Péchiney) prouvent pourtant qu'il y a « convergence entre l'intérêt bien compris des entreprises et l'intérêt national. » *Et l'on a vu que certaines opérations étaient amorties en à peine plus d'un an. Il s'agit simplement de bonne gestion.*

Le dispositif d'incitation est loin d'être négligeable. « Il n'existe pas aujourd'hui beaucoup d'investissements pour lesquels l'Etat accorde jusqu'à 25 % de subventions » *rappelait M. Giraud, et sur les 540 millions de francs de l'Agence, 435 seront consacrés cette année à l'industrie. Pourtant, le patronat continue son discours sur le thème de « T'as pas 100 balles ? »* « Dans les autres pays industriels, *s'est aussi plaint M. Ceyrac*, le taux de subventions et les bonifications d'intérêts sont souvent supérieurs aux taux français. » *Et M. Bailly, le président des Ciments Lafarge-France, suggérait* « d'exonérer de la taxe professionnelle la part principale des investissements économisant l'énergie » *et de créer une provision pour les investissements prévus en cette matière.*

Devant ce peu de volonté à réaliser par soi-même des investissements qui sont pourtant à la source de la compétitivité future, il est évident que, ou bien les moyens financiers de l'Agence seront insuffisants, ou bien les objectifs d'économie dans l'industrie ne seront pas tenus. A moins que l'on en revienne à cette taxe sur les consommations d'énergie — rejetée au Parlement sous la pression du patronat — et qui inciterait sans nul doute les industriels à se préoccuper vraiment de cette priorité nationale. — B. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3670	4,3785	— 150	— 125	— 285	— 255	— 850	— 805
$ can.	3,8055	3,8070	— 160	— 125	— 285	— 240	— 720	— 665
Yen (100)	2,0335	2,0350	+ 40	+ 70	+ 75	+ 110	+ 190	+ 235
DM	2,3850	2,3875	+ 15	+ 50	+ 40	+ 80	+ 115	+ 170
Florin	2,1210	2,1245	— 15	+ 10	— 25	+ 5	— 90	— 30
F.B (100)	14,4300	14,4510	— 475	— 435	— 910	— 860	—2770	—2670
F.S.	2,5520	2,5555	+ 120	+ 145	+ 225	+ 260	+ 625	+ 675
L. (1 000)	5,1630	5,1675	— 225	— 175	— 420	— 365	—1330	—1250
£	9,0950	9,0990	— 420	— 360	— 770	— 700	—2095	—1995

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5	5 3/8	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16	5 13/16	6 3/16
$ E.-U.	10 1/4	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 9/16	10 15/16	10 15/16	11 5/16
Florin	6 7/8	7 1/2	6 15/16	7 3/8	7 1/8	7 9/16	7 3/4	8 3/16
F.B (100)	5 1/4	6 3/4	7 3/8	8 1/8	7 3/4	8 1/2	8 5/8	9 3/8
F.S.	13/16	1 3/16	1 3/16	1 9/16	1 5/16	1 11/16	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	9 1/4	10 3/4	10 7/8	11 3/4	11 1/4	12 1/8	12 1/8	13
£	11 1/2	12 1/2	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8
Fr. franç.	9 1/8	9 7/8	8 5/8	9 1/8	8 7/16	8 15/16	8 7/8	9 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS




C-M INDUSTRIES

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 mai 1979 pour examiner les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) s'est élevé à 2 milliards 103 608 000 F contre 1 milliard 406 120 000 F en 1977, enregistrant une progression de 49,6 %. Ce chiffre comprend les ventes du groupe Poulain (à l'exception de Segma) et des sociétés Porvigor et Plastacid. A structure comparable, la progression ressort à 14,1 %.

Le bénéfice net consolidé s'est élevé au total, y compris les intérêts minoritaires, à 57 178 000 F. La part du groupe ressort à 53 768 000 F, et, hors plus-values sur cession de titres, à 48 844 000 F (soit 29,30 F par action), contre 39 595 000 F en 1977.

Les investissements récemment effectués dans le secteur alimentaire ont commencé à porter leurs fruits. Le bénéfice net consolidé (y compris les intérêts minoritaires) de la division correspondante s'est élevé à 9 881 000 F après constitution de provisions fiscales sur les stocks dont l'incidence sur le résultat a été de 8 710 000 F. La part du groupe dans ce bénéfice est de 5 919 000 F.

La marge brute d'autofinancement consolidée du groupe, déduction faite de la provision pour investissement constituée en 1973, a atteint 120 398 000 F contre 90 114 000 en 1977, soit une progression de 33,6 %, les amortissements étant passés de 45 780 000 F à 64 367 000 F.

Il est rappelé que le bénéfice net après impôt de la société C.M. Industries pour l'exercice 1978 est de 39 142 506 F et que le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 15 juin 1979, de porter le dividende net à 10 F par action représentant un revenu global de 15 F (respectivement 9 F et 13,50 F pour l'exercice précédent).

Au 31 mars 1979, le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) s'élevait à 586 097 000 F contre 501 millions 964 000 F au 31 mars 1978, en progression de 16,8 % (11,8 % à structure comparable).

C.G.E.E.-ALSTHOM

Au cours de sa séance du 27 avril 1979, le conseil d'administration de C.G.E.E.-Alsthom a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1978.

En dépit du faible taux de croissance de l'économie française, l'activité de C.G.E.E.-Alsthom a continué à progresser plus particulièrement en ce qui concerne les affaires à l'exportation.

Le chiffre d'affaires, en hausse de 18,5 % par rapport à 1977, s'est élevé à 2 834 millions de francs hors taxes.

Le montant des commandes enregistrées en 1978 s'élève à 4 724 millions de francs hors taxes, traduisant ainsi une hausse de 36,5 % par rapport à l'exercice précédent.

La société, conformément aux dispositions légales, a procédé à la réévaluation de ses immobilisations. La réserve spéciale de réévaluation est de 5 363 000 francs, et la provision spéciale sur constructions et autres éléments amortissables de 32 631 000 francs.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 26 573 000 francs, contre 17 196 000 francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale, prévue pour le 8 juin 1979, la distribution d'un dividende net de 21 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 10,50 F.

ÉPARGNE-OBLIGATIONS

Société d'investissement à capital variable

Les valeurs françaises n'ayant pas été cotées le 30 mars 1979, la situation a été arrêtée au 6 avril 1979, conformément aux décisions de la commission des opérations de Bourse.

Au 6 avril, le capital de la société s'élevait à 1 893 475 810 F contre 1 820 289 020 F à fin décembre 1978.

L'actif net était de 2 593 124 739 F (contre 2 621 041 247 F au 31 décembre 1978) et se répartissait comme suit :

Obligations en francs	88,84 %
Actions françaises	4,16 %
Obligations en devises	4,57 %
Autres actifs	2,43 %

La valeur liquidative de l'action ressortait à 136,95 F, après mise en paiement le 30 mars 1978 d'un dividende de 11,73 F (soit, compte tenu d'un crédit d'impôt de 1,11 franc, un revenu global de 12,84 F), contre 143,99 F à fin décembre 1978.

Le montant des revenus et du produit des sommes disponibles depuis le 1er janvier 1979 représentait 3,11 F par action au 6 avril 1979.

ÉPARGNE-CROISSANCE

Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (8 729 800 F) l'actif net de la société était évalué au 6 avril 1979 à 312 477 000 F. La valeur liquidative de chacune des 533 406 actions en circulation à cette date s'établissait à 585,81 F.

La répartition de l'actif net au 6 avril 1979 était la suivante :

Obligations françaises 28,58 % ; actions françaises 39,43 % ; actions étrangères 30,74 % ; autres éléments d'actif net 1,25 %.

ÉPARGNE-VALEUR

Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (17 060 400 F) l'actif net de la société était évalué au 6 avril 1979 à 2 043 016 000 F. La valeur liquidative de chacune des 10 739 423 actions en circulation à cette date ressortait ainsi à 190,24 F, après mise en paiement le 30 mars d'un dividende net de 8,40 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,86 F, soit un dividende global de 10,26 F par action.

La répartition de l'actif net au 6 avril était la suivante :

Obligations françaises 29,94 % ; actions françaises 43,97 % ; Obligations étrangères 1,41 % ; actions étrangères 20,79 % ; Autres éléments d'actif net 3,89 %.

ÉPARGNE-INTER

Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (5 958 800 F), l'actif net de la société était évalué, au 6 avril 1979, à 457 850 000 F. La valeur liquidative de chacune des 1 720 463 actions en circulation à cette date ressortait à 266,12 F, après mise en paiement, le 30 mars, d'un dividende net de 12,00 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,32 F, soit un dividende global de 13,32 F par action.

La répartition de l'actif net au 6 avril s'établissait ainsi : obligations françaises 35,18 %, obligations en euro-francs 2,66 %, actions françaises 0,05 %, obligations étrangères 12,26 %, actions étrangères 46,93 %, autres éléments d'actif net 2,92 %.



UNIDEL

Les deux principales filiales d'Unidal viennent d'arrêter leurs comptes de l'exercice social 1978.

Le chiffre d'affaires hors taxes de Forclum a atteint 549,79 millions de francs, en progrès de 11,2 % par rapport à celui de l'exercice 1977, l'exportation représentant environ 11 % de l'activité de l'année.

Après des amortissements en fort accroissement, le résultat d'exploitation s'établit à 7,76 millions de francs contre 11,66 millions en 1977. Le compte de partes et profits, après constitution d'importantes provisions au titre de la filiale d'appareillage électrique Distrelec, se solde par un léger bénéfice de 0,2 million de francs contre 4,83 millions de francs en 1977. La marge brute d'autofinancement atteint 10,39 millions de francs, soit un montant pratiquement équivalent à celui de l'exercice précédent.

En ce qui concerne Trindel, les comptes font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 1 004,4?7 millions de francs, en progression de 8,* % sur celui de 1977. La part de l'exportation est de 203 millions de francs, soit 20,2 % du chiffre d'affaires contre 18,7 % pour l'exercice précédent. Le bénéfice net de 7,174 millions de francs est très voisin de celui de 1977.

Conformément aux dispositions des lois de finances des 29 décembre 1976 et 31 décembre 1977, Unidal a procédé à la réévaluation de ses immobilisations amortissables et non amortissables dans sa situation semestrielle provisoire arrêtée au 31 décembre 1978. L'écart de réévaluation calculé suivant des règles prudentes ressort globalement à 21 millions de francs, conduisant à une situation nette par action de 203 F.

L'exercice social d'Unidel, qui sera clos au 30 juin prochain, devrait, sauf événements imprévus, dégager un bénéfice net supérieur à celui de l'exercice précédent, permettant la distribution d'un dividende égal à celui versé en 1978.

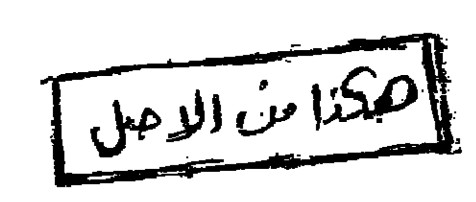
CESSATION DE GARANTIE

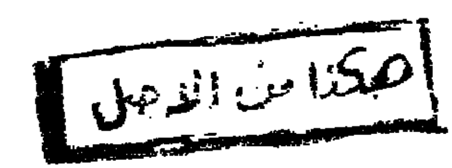
La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, société anonyme au capital de 933 120 000 F, dont le siège social est à Paris (9e), 29, boulevard Haussmann,

AVISE LE PUBLIC

que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence X (gare de Lyon), 6, rue de Lyon, 75012 Paris, à SOCEGIP, Société d'épargne, de gestion immobilière et de placement, S.A.R.L. au capital de 20 000 F, dont le siège est à Paris, 4, rue du Bourg-l'Abbé, représentée par M. Christian Fras, au titre de Gestion immobilière, visée par la loi du 2 janvier 1970, prendra fin dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication vis-à-vis de SOCEGIP et dans un délai de trois mois à compter de la même date vis-à-vis des tiers (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

La société SOCEGIP poursuit néanmoins son activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce - sans réception de fonds » bénéficiant de la garantie financière de notre établissement à hauteur de 50 000 francs.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 MAI

L'or au plus haut
Repli des valeurs françaises

L'ombre menaçante d'une nouvelle hausse du prix du pétrole, que le Venezuela a laissé prévoir pour juillet prochain, s'est étendue sur la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont baissé de 1 % en moyenne.

A l'inverse, le cours du lingot d'or a battu à nouveau tous ses records, frôlant les 36 000 francs à 35 995 francs (+495 francs).

La conjonction de ces phénomènes n'est pas fortuite. A la crainte d'un retour en force de l'inflation s'ajoute celle de voir la facture du prix du brut s'enfler plus rapidement que prévu. M. Raymond Barre estime que l'augmentation pourrait représenter le triple de ce que l'on pouvait escompter en début d'année, soit 15 milliards de francs, en hausse de 30 % (voir d'autre part).

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les valeurs françaises en aient ressenti le contre-coup. Ainsi, Rhône-Poulenc, grand utilisateur de naphta, sous-produit pétrolier, a fléchi de plus de 3 %.

D'une manière générale, la prise de conscience que l'économie des pays occidentaux et leur niveau de vie sont menacés jette un froid. La hausse continue de l'or, plus cher de 5 % à Paris par rapport aux autres places, reflète cette inquiétude.

Même les valeurs pétrolières, très favorisées ces temps-ci, sont restées stationnaires, ou, même, ont marqué un léger recul après une hausse initiale.

Sur le marché de l'or, où les transactions ont atteint 13,7 millions de francs contre 10 millions de francs, le napoléon n'a gagné que 1,20 F à 298,20 F. Très logiquement, le 4 1/2 % 1973 et le 7 % 1973, directement ou indirectement indexés sur le métal, ont égalé et battu à nouveau leurs records, atteignant respectivement 850 F et 5 052 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

LONDRES

Dans l'attente de la présentation du programme du nouveau gouvernement, la City reste confiante et l'indice des industrielles s'inscrit à un nouveau record. Les fonds d'Etat et les pétroles sont également fermes ; seules les mines d'or font preuve d'irrégularité.

Or (ouverture) (dollars) 258 20 contre 247 65

VALEURS	CLOTURE 4 5	COURS 8 5
Beecham	721	730
British Petroleum (1)	12 5/16	12 5/16
Courtaulds	112	117
De Beers	387	390
Imperial Chemical	411	415
Rio Tinto Zinc Cor.	356	354
Shell	803	818
Vickers	203	213
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	34 1/8
*West Driefontein	36 1/8	38 1/4
*Western Holdings	30 3/8	28 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C. M. INDUSTRIES. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 57,1 millions de francs, la part du groupe ressortant à 53,76 millions de francs (48,84 millions hors plus-values de cessions de titres) contre 39,59 millions en 1977. Dividende global : 15 F contre 13,50 F.

GENERAL MOTORS. — Le dividende du premier trimestre de 1979 a été fixé à 1,15 dollar (+ 15 cents) et s'ajoutera à un dividende « spécial » de 50 cents payable le 9 juin.

SACER. — Bénéfice net pour l'exercice 1978 : 4,52 millions de francs contre 3,48 millions en 1977. Dividende global : 4,50 F contre 4,05 F.

EAUX DE LA BANLIEUE DE PARIS. — Le bénéfice pour 1978 revient de 6,1 millions de francs à 5,4 millions de francs en raison des conditions climatiques peu favorables, de la diminution des ventes d'eau et de la limitation des tarifs résultant de la loi du 29 décembre 1977. Le dividende global est fixé à 20,10 F, inchangé par rapport à celui de 1977, qui comporte néanmoins 2,10 F au titre d'un différé de dividende de 1976.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 5	8 5
1 dollar (en yens) ..	216 88	213 30

NEW-YORK

Nouvelle et forte baisse

Le climat n'a pas changé lundi à Wall Street. A l'issue d'une séance tout aussi active que la précédente (30,68 millions d'actions ont été échangées contre 30,77 millions vendredi), l'indice Dow Jones a cédé 14,12 points avant de s'établir à 833,42.

En deux séances, la perte ressort ainsi à 24,17 points.

Sur 1 918 valeurs traitées, 1 445 ont baissé, 176 ont monté et 294 sont restées inchangées.

L'atmosphère reste incontestablement empoisonnée par la perspective d'un durcissement des conditions de crédit. Le marché est-il en train d'anticiper une prochaine hausse des taux d'intérêt ? Certains le soutiennent autour du Big Board. Mais l'expérience prouve que, en dépit de ce phénomène technique, la cote accueille toujours l'annonce d'une progression des taux par une baisse plus ou moins profonde.

Pour achever le tableau, rappelons enfin que beaucoup d'observateurs s'attendent à ce que le rationnement d'essence mis en place en Californie fasse tache d'huile.

VALEURS	COURS 3 5	COURS 7 5
Alcoa	53 5/8	52 3/4
A.T.T.	58 3/4	58 1/2
Boeing	42 1/4	40 1/8
Chase Manhattan Bank	34 1/4	33 3/4
Du Pont de Nemours	131 7/8	130 3/4
Eastman Kodak	61 5/8	58 3/4
Exxon	53 1/4	52 1/2
Ford	43 1/4	42 1/4
General Electric	49 5/8	48 5/8
General Foods	32 ...	31 1/2
General Motors	59 ...	58 ...
Goodyear	17 1/8	17 ...
I.B.M.	311 1/4	308 7/8
I.T.T.	28 5/8	28 1/2
Kennecott	22 5/8	21 7/8
Mobil Oil	76 5/8	75 5/8
Pfizer	30 ..	29 3/4
Schlumberger	74 1/4	72 5/8
Texaco	26 ...	26 1/2
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 ...
Union Carbide	37 1/8	36 ...
U.S. Steel	22 5/8	22 3/8
Westinghouse	17 1/8	16 5/8
Xerox	57 7/8	57 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	4 mai	7 mai
Valeurs françaises ..	105,8	105,3
Valeurs étrangères ..	124,2	124,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,2	91,1

BOURSE DE PARIS - 7 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Emission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
790	4,5 % 1973	843	850	848	844 50
2998	C.N.E. 3 %	3699	3700	3680	3681
350	E.J. Lefebvre	350	345	345	345
125	Nouvel. Gal.	150 50	118	119	117 80
365	Tel. Ericsson	347	347	346	350
255	Gen. Motors	261	255	255 60	253 60
230	Thomson-Br.	229	225	225 10	225
21	Goldfields	23		22 70	22 80	22 60
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 377	4 374	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	230 480	230 860	222	236
Belgique (100 F) ...	14 442	14 464	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.) .	212 420	212 560	207	218
Danemark (100 krd) .	82 140	82 240	80	85
Norvège (100 k) ...	84 645	84 590	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 088	9 114	8 850	9 350
Italie (1 000 lires) .	5 168	5 169	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	254 320	255 010	245	258
Suède (100 krs) ...	99 460	99 450	95 600	101
Autriche (100 sch.) .	31 340	31 390	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 628	6 621	6 400	6 800
Portugal (100 esc.) .	8 930	8 935	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) ..	3 816	3 816	3 640	3 870
Japon (100 yens) ...	1 983	2 033	1 880	1 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7 5
Or fin (kilo en barre) ..	35350	35600
Or fin (en lingot)	35500	35995
Pièce française (20 fr.)	297	298 20
Pièce française (10 fr.)	216	216
Pièce suisse (20 fr.) ..	285 10	284 50
Union latine (20 fr.) ..	265 20	266 30
Souverain	358 80	358 60
Pièce de 20 dollars ..	1452	1500
Pièce de 10 dollars ..	865	853
Pièce de 5 dollars ..	500	
Pièce de 50 pesos	1435	1464
Pièce de 10 florins	270 10	273

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc

M. Giscard d'Estaing souhaite que la France « donne l'image d'un pays uni »

De notre envoyé spécial

Orléans. — M. Giscard d'Estaing est arrivé mardi matin 8 mai à Orléans pour assister aux cérémonies commémoratives du cinq-cent cinquantième anniversaire de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc. Venu en hélicoptère de Paris, il a atterri un peu avant 9 h. 30 sur l'hippodrome municipal, où il a été accueilli par le maire de la ville, M. Gaston Galloux (R.P.R.), les élus du département, et MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Philippe Lecat, ministre de la culture, Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine. Le chef de l'Etat s'est ensuite rendu à la maison de Jeanne d'Arc où on lui a présenté deux manuscrits du compte rendu du procès. Après les honneurs militaires, M. Giscard d'Estaing a assisté à l'office religieux célébré en la cathédrale par Mgr Etchegaray. Il a ensuite gagné l'hôtel de ville, où lui a été présenté le conseil municipal, et où il a prononcé l'allocution dont on lira les extraits ci-dessous.

Le président de la République devait ensuite assister à un « hommage des provinces françaises à Jeanne d'Arc », puis déjeuner avec la municipalité d'Orléans. Dans l'après-midi, il devait se rendre à la chambre de commerce et s'y entretenir avec les bureaux des assemblées régionales, avant d'assister à la remise de l'étendard du clergé à la municipalité, et à 17 h. 30 à un hommage militaire à Jeanne d'Arc. Il devait regagner Paris à 19 heures.

La visite s'est déroulée par un temps radieux. Dès 9 h. 30, une foule nombreuse s'était massée sur le parcours du cortège officiel et dans les tribunes dressées aux emplacements des divers spectacles et revues militaires. — *N.-J. B.*

Dans son discours M. Giscard d'Estaing a évoqué le souvenir de Jeanne la Combattante, dont « *depuis cinq cent cinquante ans, le mystère continue d'échapper à la raison raisonnante* », puis celui du 8 mai 1945 : « *L'histoire nous offre la coïncidence de deux victoires. Il ne faut pas chercher entre ces deux dates, entre lesquelles tout a changé, de rapprochements artificiels. A vrai dire, il n'en existe qu'un : la France.*

» *La France suscitant, en cas de périls extrêmes, des personnages hors des mesures courantes, mobilisant son peuple, surmontant ses divisions, retrouvant son unité dans le combat, allant vers la victoire, puis vers la paix et la renaissance.* »

Le chef de l'Etat a ajouté : « *Ce 8 mai 1979, la France est en paix. L'Europe est en paix depuis un tiers de siècle. Après ces combats sanglants où elle avait failli une fois de plus sombrer, l'idée d'une vraie paix, d'une longue paix, d'une paix définitive a fini par triompher.*

» *Et l'Europe qui se présente à nous, ce 8 mai 1979, est une Europ pacifique, dont les nations qui la composent souhaitent renforcer l'organisation.*

» *Les Françaises et les Français sont attachés à l'organisation européenne, non seulement parce que l'idée est généreuse, qu'elle est tournée vers l'avenir, mais aussi parce qu'elle est le gage d'une paix durable et du maintien de la présence et de la puissance des valeurs de l'Occident dans le monde.*

» *J'aurai l'occasion de traiter plus longuement de ce sujet dans une semaine.*

» *Mais je souhaite dès aujourd'hui qu'en cette occasion la France donne l'image d'un pays uni et tourné vers l'avenir.*

» *Que chacun de nous, puisant dans notre histoire la source de sa réflexion, se souvienne que l'unité nationale a été et demeure l'unique moteur de notre grandeur et de notre influence.*

» *Cette unité mystérieuse que Jeanne a créée autour d'elle pendant quelques mois a suffi à sauver le royaume de France. Cette unité retrouvée en 1940 sous un chef historique nous conduisit aux combats victorieux de 1945.*

» *Je souhaite que l'unité nationale, maintenue et préservée contre toutes les divisions, conduise la France dans la voie de la grandeur et de la paix et, comme Jeanne avait su le faire, « hausse les esprits vers l'espé-» rance des temps meilleurs ».*

Le trentième anniversaire du Conseil de l'Europe

M. Peyrefitte : l'Europe ne peut progresser que par l'exercice en commun des souverainetés nationales

De notre correspondant

Strasbourg. — M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui représentait lundi 7 mai à Strasbourg le gouvernement français à la célébration du trentième anniversaire du Conseil de l'Europe, a souhaité que cette organisation de vingt et un pays reste « *un laboratoire d'idées et un centre d'initiatives* ». Dressant le bilan des activités du Conseil, M. Peyrefitte a constaté que ces trente années de coopération intergouvernementale avaient dissipé « *le rêve des Etats unis d'Europe* ». « *L'Europe ne peut progresser que par l'exercice en commun des souverainetés nationales* », a-t-il souligné.

Tout en poursuivant sa mission traditionnelle, en particulier la défense des droits de l'homme, le Conseil devrait, selon M. Peyrefitte, accentuer son caractère de « *force de propositions* » dans de nombreux domaines de coopération pratique et contribuer à la résolution des défis majeurs qui risquent d'effacer l'Europe si elle ne parvient à en triompher d'ici à la fin du siècle : défi de la chute démographique, qui réduira la population européenne au vingtième de celle du globe ; défi de la crise énergétique, qui menace d'étouffer l'Europe comme un foyer sous sa cendre, si celle-ci ne recourt pas en commun à l'énergie nucléaire ou si elle ne développe pas dans un effort solidaire de nouvelles énergies ; défi de la guerre économique, qui risque de submerger le continent sous le « *chômage galopant* » ; défi des générations montantes, qui exigent qualité de vie, responsabilités et solidarité. « *A Strasbourg (...), nous pourons trouver des réponses communes à tous ces problèmes qui nous sont communs* », a dit M. Peyrefitte.

Plus que jamais, estime-t-il, l'Europe doit se préparer à l'effort si elle veut encore jouer un rôle. « *Dans les trente ans qui viennent, notre Europe peut faire entendre dans le monde la voix de la volonté, c'est-à-dire du refus de la décadence, la voix de la raison, c'est-à-dire celle de l'entente, et la voix du cœur, c'est-à-dire celle de la fraternité* », a-t-il conclu.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1979 a été tiré à 617 222 exemplaires.

LES NÉGOCIATIONS ONT REPRIS MARDI MATIN A USINOR-LONGWY

A Usinor-Longwy, les négociations entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont repris, ce mardi 8 mai, à 10 heures. Elles portent sur la mutation de douze ouvriers survenue à l'aciérie. Les syndicats estiment qu'il s'agit du premier élément du démantèlement de l'entreprise. Environ cinq cents personnes attendaient, devant les bureaux, le résultat des négociations.

La veille, plusieurs milliers de sidérurgistes s'étaient rassemblés près des locaux de la direction générale, vers 19 heures, à l'arrivée des forces de l'ordre. Deux cents C.R.S. avaient pris position à proximité des bureaux d'Usinor quand les syndicalistes ont retenu les responsables de la direction. Vers 21 heures, le directeur général « *ne se jugeant pas retenu* » déclarait « *qu'il poursuivait les négociations avec les délégués C.G.T. et C.F.D.T.* ». Les élus communistes du bassin, dont MM. Antoine Porcu, député, et Jules Jean, maire de Longwy, entreprenaient alors de « *négocier le départ des forces de l'ordre* » avec les autorités préfectorales de Meurthe-et-Moselle. Les policiers devaient se retirer peu après.






Au Maroc

La conférence islamique de Fès s'ouvre en l'absence de la délégation égyptienne

La commission préparatoire de la conférence islamique des ministres des affaires étrangères, qui s'ouvre à Fès ce mardi 8 mai, a décidé de « *suspendre* » la participation égyptienne, a annoncé lundi M. Kacem Zhiri, secrétaire général adjoint de la conférence (nos dernières éditions du 8 mai). La majorité des participants au congrès appuie cette décision, a-t-il ajouté. Un certain nombre de délégations avaient d'ores et déjà fait savoir qu'elles se retireraient d'elles-mêmes de la conférence au cas où l'Egypte y participerait.

A la suite de cette décision, le ministère égyptien des affaires étrangères a publié lundi soir un communiqué affirmant que « *l'Egypte a mis tous les pays islamiques devant leurs responsabilités et que la « suspension » de la participation égyptienne est en contradiction avec les principes de la charte de la conférence* ».

Citant une déclaration de M. Hassan Tohami, vice-premier ministre pour les affaires de la présidence de la République, qui devait diriger la délégation à la conférence islamique, le communiqué assure que la délégation égyptienne « *reste prête à participer à la conférence au moment opportun* ».

Le roi Hassan II devait prononcer un discours lors de la séance inaugurale. La conférence a été précédée par la réunion, les 4 et 5 mai, de la commission des hauts fonctionnaires qui ont élaboré un projet d'ordre du jour en soixante-quatre points. Ce texte traite de questions politiques, économiques et culturelles et sera soumis à l'approbation des ministres des affaires étrangères.

L'organisation islamique compte quarante-deux membres, dont les vingt-deux pays de la Ligue arabe. Le Nigéria, la communauté musulmane de Chypre et le Front Moro de libération nationale des Philippines y sont représentés en tant qu'observateurs. Une dizaine d'organisations internationales dont l'O.N.U., l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) et l'Unesco et des associations islamiques sont présentes à Fès.

Le premier sommet islamique (Rabat, septembre 1969) avait eu lieu après l'incendie criminel, le 21 août 1969, de la mosquée Al Aqsa de Jérusalem, qui avait soulevé une émotion considérable dans le monde musulman.

En application des résolutions du sommet de Rabat, la première conférence islamique des ministres des affaires étrangères s'est réunie à Djeddah (Arabie Saoudite) en mars 1970 et a décidé la création d'un secrétariat permanent dont le siège est « *provisoirement* » installé à Djeddah « *en attendant la libération de Jérusalem* ». Son premier secrétaire général fut le tunku Abdul Rahman (Malaisie).

Le but essentiel de l'organisation islamique est d'œuvrer pour « *la renaissance du monde musulman, la coopération dans tous les domaines entre les Etats membres, la préservation du patrimoine musulman, le soutien de la cause palestinienne et la libération de Jérusalem* ». La charte de l'OCI (Organisation de la conférence islamique) « *stipule le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats membres et le non recours à la force* ». — *(A.F.P.)*

AU SALVADOR

L'ambassadeur de France est gardé en otage mais celui de Costa-Rica a été libéré

San Salvador *(A.F.P., A.P., UPI)*. — L'ambassadeur du Costa-Rica, M. Esquivel, et quatre membres du personnel de l'ambassade ont été libérés lundi soir 7 mai. Un commando du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), une organisation salvadorienne d'extrême gauche, les gardait en otage depuis vendredi. M. Esquivel a immédiatement regagné son pays où il a déclaré que cette libération avait pu être acquise grâce à l'aide de deux policiers que les guérilleros avaient autorisés à entrer dans l'ambassade. Les deux policiers auraient fait sortir quatre des otages pendant que l'ambassadeur dînait avec les révolutionnaires. M. Esquivel aurait saisi le prétexte d'aller chercher du vin pour prendre lui-même la fuite. Cette version de l'affaire contredit toutefois celle du ministre salvadorien des affaires étrangères, M. Rodriguez, qui a affirmé que les otages avaient été libérés par le commando lui-même. On ignore le sort qui a été réservé à ce dernier.

Un autre commando du B.P.R. continue d'occuper l'ambassade de France, où sont retenus M. Dondenne, l'ambassadeur, et cinq membres du personnel.

L'émissaire du Quai d'Orsay, M. Cuvillier, s'est entretenu lundi avec les guérilleros mais aucune précision n'a été fournie sur ces conversations. Le président de Panama, M. Royo, a déclaré lundi que son pays était prêt à accueillir les auteurs de la prise d'otages. M. Royo a fait cette proposition au cours d'un déjeuner à Paris avec M. Giscard d'Estaing.

Le ministre salvadorien des affaires étrangères a rappelé que la délivrance de sauf-conduits avait permis, en janvier dernier, de mettre fin sans effusion de sang à l'occupation de l'ambassade du Mexique à San-Salvador. Les trente paysans qui occupaient cette ambassade avaient été conduits au Mexique.

Les occupants de l'ambassade de France continuent d'exiger du gouvernement salvadorien la libération de cinq de leurs camarades emprisonnés (les autorités déclarent n'en détenir que deux), « *la fin de la répression dans les campagnes* » et des garanties de libre départ pour eux-mêmes.

Des ouvriers de plusieurs usines du Salvador ont observé lundi un arrêt de travail de quatre heures pour marquer leur soutien à l'action des militants révolutionnaires et protester contre l'attitude du gouvernement du président Romero.

[On indique à Paris, au ministère des affaires étrangères, qu'un « dispositif spécial » a été mis en place sous l'autorité du ministre, M. François-Poncet. Cela implique la disponibilité permanente d'un certain nombre de responsables qui suivent l'affaire du Salvador. En revanche, la « salle des crises » récemment créée au Quai d'Orsay, n'a pas été utilisée à cette occasion.]





